

Studi Africanistici  
Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi

3

*Direttrice:* Anna Maria DI TOLLA

*Comitato scientifico:* Domenico CANCIANI  
Mansour GHAKI  
Ahmed HABOUSS  
Luigi SERRA  
Miloud TAÏFI  
Tassadit YACINE



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI "L'ORIENTALE"  
DIPARTIMENTO ASIA, AFRICA E MEDITERRANEO

Studi Africanistici

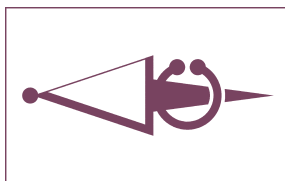
Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi

3

LANGUES ET LITTÉRATURE BERBÈRES:  
DÉVELOPPEMENT ET STANDARDISATION

*a cura di*

ANNA MARIA DI TOLLA



photocity.it  
EDIZIONI



UniversityPress

NAPOLI 2014



## SOMMAIRE

ELDA MORLICCHIO	
Avant-propos .....	7
ANNA MARIA DI TOLLA	
Introduction.....	9
MOHAMED AGHALI-ZAKARA	
Didactique du passage de l'oral à l'écrit au Sahel. Langue touarègue.....	15
MAHMOUD AMAOUI	
Quelques éléments de réflexion pour servir à la codification de la ponctuation berbère.....	31
FATIMA BOUKHRIS	
Enjeux et dilemmes de la standardisation du texte oral .....	41
ANNA MARIA DI TOLLA	
La littérature orale berbère. La narration des contes du Sud-Est marocain..	55
MANSOUR GHAKI	
La périodisation de l'histoire de l'Afrique du nord antique.....	71
HACHEM JARMOUNI	
La littérature amazighe orale: de la performance au texte .....	83
KHADIJA MOUHSINE	
La littérature berbère (amazighe) écrite aujourd'hui : le roman et la nouvelle.....	97
SAMIRA MOUKRIM	
Quel statut pour les phénomènes liés à l'oralité dans un processus de standardisation de l'amazigh ? .....	107
KAMAL NAÏT-ZERRAD	
Pour une base de données toponymiques berbère en ligne .....	121
VALENTINA SCHIATTARELLA	
Documentation d'une langue en danger: le berbère de Siwa.....	127
NOURA TIGZIRI	
Apport de l'informatique dans l'aménagement de la terminologie amazighe ..	137
MOHAND TILMATINE	
Onomastique et aménagement linguistique de l'amazigh. Le cas des exonymes.....	145
COMPTE RENDUS .....	167
LES AUTEURS .....	181



## Avant-propos

Les « Journées d'études sur la langue et la littérature berbères », dont les actes sont publiés par Anna Maria Di Tolla, représentaient un événement important pour la communauté scientifique internationale. Ces journées sont le fruit de la collaboration entre les universités de la Méditerranée, cette mer qui nous unit et doit continuer à nous unir, malgré les événements dramatiques de ces derniers temps. Dans le contexte actuel se confirme l'engagement de l'Université « L'Orientale » à maintenir son attention aux langues et cultures des pays de la rive sud de la Méditerranée et à encourager par la connaissance, la culture et l'accueil.

L'une des réalités importantes de l'espace méditerranéen est incontestablement le Berbère ; les activités du Centre d'Études Berbères sont l'épreuve de l'engagement dans ce domaine ; la publication récente du volume, *Awal n Imazighen. Itinerari narrativi nella letteratura orale berbera del Marocco: problematiche e prospettive*, Il Torcoliere, UNIOR, Napoli, 2012, témoigne de la vitalité des études berbères au sein de l'Université « L'Orientale » de Naples.

Les contributions sont consacrées en premier à la langue amazighe et à la littérature berbère orale et écrite. Le grand intérêt de la linguistique générale, concernant les relations entre oral et écrit, pose des questions très complexes, surtout en ce qui concerne les langues et les cultures, telles que le berbère, qui ont eu une tradition orale très importante.

L'autre thème abordé est la standardisation. Il apparaît difficile quand on s'occupe d'une langue parlée dans des pays géographiquement séparés, de comme sauvegarder chaque variété en garantissant la continuité des traditions linguistiques, tout en cherchant à mettre en place un processus de standardisation.

La reconnaissance du Berbère comme langue officielle en 2011 au Maroc aura été un événement important. Une langue sortie de l'espace familiale pour devenir une langue institutionnalisée et enseignée dans les écoles et les universités, ne peut qu'espérer un avenir meilleur.

La langue berbère est aussi une langue de migration et il est de ce point de vue important de le promouvoir en tant que langue et littérature de même qu'il est important de promouvoir la connaissance historique, ethnoculturelle et socio-économique des pays nord-africains car on ne peut pas connaître une langue en ignorant ses composantes culturelles et humaines.

« L'Orientale » croit fermement en ces principes comme l'atteste son engagement scientifique et didactique vieux d'un siècle pour les études berbères. C'est en effet, en 1913, au sein de ce qui était alors l'Istituto Universitario Orientale qu'a été institué l'enseignement de langue berbère confié au professeur Francesco Beguinot, éminent savant dont les travaux sur les dialectes berbères témoignent de l'importance de son apport à la communauté scientifique internationale.

Il est intéressant de rappeler que déjà à l'époque, le professeur Beguinot collaborait avec un assistant libyen dont la langue mère était le berbère. Il reconnaissant, il y a un siècle, le rôle central des « lecteurs », témoins de leurs langues et de leurs cultures, malgré les difficultés de se déplacer et d'établir des contacts.

Pour toutes ces raisons, l'Université « L'Orientale » maintient l'enseignement de langue et de littérature berbères, convaincue de son rôle et de sa responsabilité de sauvegarder et de promouvoir les langues et les cultures qui font également partie de notre culture aussi bien pour le passé que de nos jours, comme le démontrent bien les événements récents.

Naples, le 28 Novembre 2013

Elda Morlicchio  
*Magnifico Rettore dell'Università degli Studi di Napoli "L'Orientale"*



## Introduction

Dans ce volume publions les actes des Journées d'Études Internationales sur : ***Langue et littérature berbères : développement et standardisation*** organisées à l'Università degli studi di Napoli « L'Orientale » (28-29 Novembre 2013).

La communauté linguistique berbère a réalisé durant les dernières décennies un important processus de récupération et de développement de sa langue et de sa littérature orale et écrite. Le berbère s'est développé dans des conditions défavorables, en-dehors de tout appui institutionnel et s'est trouvé confronté à d'importants défis. Il s'agit, par conséquent, d'une langue et d'une littérature en évolution, entre progrès et difficultés. Cependant, elles ont conduit certaines expériences fondamentales qui ont fonctionné.

Si le berbère a été reconnu comme langue officielle au Maroc en 2011, c'est parce qu'il est une langue vivante dans les familles, dans l'éducation, à l'université, dans la littérature, dans la musique, à la télévision ou sur internet, et qu'il a bénéficié de stratégies de développement. L'une des principales a été le travail effectué sur la standardisation et le développement du corpus de la langue qui a constitué un des fondements des études sur le berbère.<sup>1</sup> Le processus de

---

<sup>1</sup> Dans les dernières décennies, parmi les colloques, séminaires et ateliers sur la standardisation, on cite ceux organisés à : Bamako (1984, 1991), Ghardaïa: (1993), Parigi (INALCO- 1996, 2000) ; Utrecht (1998), Tizi Ouzou (2001), Bejaïa (2001), Rabat (Centre Tarik Ibn Ziad - 2001); Boumerdès (HCA 2002), Meknès (2002), Rabat (IRCAM 2003), Barcelone (2007). Parmi les publications, voir les recommandations et la synthèse élaborées par Salem Chaker, 1996, « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Atelier du 24-25 juin 1996/b, INALCO/CRB ; synthèse des travaux) », in *Études et documents berbères*, n° 14, 239-253 ; *Actes du colloque international sur la standardisation de l'écriture amazighe ; Synthèse des travaux*, Barcelone, 26-28 Avril 2007, Linguamón-Casa de les Llengües, Barcelona, 25 p.; Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), *Actes du Colloque International sur la standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdès du 20 au 23 septembre 2010, HCA, Alger ; Meftaha Ameer - Abdallah Boumalk, 2004, *Standardisation de l'amazighe: Actes du séminaire organisé par le centre de l'Aménagement Linguistique*, Rabat, 8-9 décembre 2003, Institut de Culture Amazighe, Rabat ; Mohamed Aghali-Zakara 2011, « Standardisation du berbère. Néologie et didactique en touareg », in Amina Mettouchi (éd.), *Parcours berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90<sup>e</sup> anniversaire*, *Berber Studies*, Harry Stroome (ed.), University of Leiden/ The Netherlands, Rudiger Köppe, Köln, Vol. 33, 535-659.

standardisation est un travail technique, mais standardisation et développement d'une langue supposent un travail collectif complexe. Dans le développement de la langue, comme dans toutes les langues d'origine, on ne peut séparer le matériau linguistique de sa problématique sociolinguistique et socioculturelle. À l'heure actuelle, le chemin parcouru grâce à la standardisation a été nécessaire et positif. Les études sur les variantes dialectales ont été nécessaires et méritent d'être connues et utilisées. La contribution de **Valentina Schiattarella** (*Documentation d'une langue en danger : le berbère de Siwa*) s'insère dans ce contexte. L'exposé présente un projet de documentation du *siwi*, variante berbère parlé dans l'oasis de Siwa, en Égypte, en danger de déperdition.

Il est évident qu'il faut une réelle volonté de la part de la communauté linguistique pour que le berbère récupère ses espaces, en tant que moyen de communication pour exprimer tout ce qui est essentiel dans les sociétés actuelles. **Samira Moukrim** (*Quel statut pour les phénomènes liés à l'oralité dans un processus de standardisation de l'amazigh?*) a pour objectif d'étudier certains phénomènes spécifiques à la langue parlée. La standardisation de l'amazigh a pour principe d'éliminer les variations non fonctionnelles et aussi les phénomènes liés à la production de l'oral comme les répétitions, hésitations, autocorrections, amorces... lesquelles sont très fréquentes dans la parole spontanée. Or, ces phénomènes ont une réelle valeur fonctionnelle car ils sont porteurs d'informations. Servant d'indices de la mise en place de syntagmes par le locuteur, ils correspondent à la mise en œuvre en temps réel des structures de la langue et pourraient donc nous renseigner sur le fonctionnement de l'amazigh. Par ailleurs, l'intégration de l'amazigh dans les nouvelles technologies de l'information, nécessite la prise en compte de ces phénomènes (appelés disfluences) car ils constituent une réelle difficulté en termes d'annotation.

Dans le domaine spécifique berbère, le problème de l'orthographe, aboutissement du passage de la langue parlée à la graphique a occupé les berbérisants pendant longtemps. **Mahmoud Amaoui** (*Quelques éléments de réflexion pour servir à la codification de la ponctuation berbère*) approche le degré atteint par la standardisation de l'orthographe (basé sur l'alphabet latin) ainsi que le développement et la multiplication des productions écrites dans le domaine berbère suffisant pour amorcer aujourd'hui la réflexion sur la ponctuation.

Le travail de standardisation de la langue amazighe entamé il y a de cela des décennies, s'est jusqu'à présent concentré sur la langue elle-même et plus particulièrement sur les questions graphiques sans vraiment aborder la standardisation de segments spécifiques du système linguistique berbère. La contribution de **Mohand Tilmatine** (*Onomastique et aménagement linguistique de l'amazigh*) essaye d'explorer un de ces champs encore peu investis par les travaux de standardisation de la langue berbère : l'onomastique et plus particulièrement la toponymie. **Kamal Naït Zerrad** (*Pour une base de données toponymiques berbère en ligne*) dans sa contribution suggère de créer une base de données toponymiques

qui devrait réunir tous les toponymes berbères. En dehors de la recherche scientifique sur les noms de lieux, ce sera aussi une force de proposition dans le contexte de l'évolution de l'état de la langue berbère : évaluation des toponymes comme endonymes, suggestions pour des éléments liés (gentilé, exonymes...). L'absence d'un organisme officiel dédié à la toponymie berbère devrait encourager les chercheurs à faire face à cette question fondamentale.

Dans le domaine berbère, l'un des objectifs qui devrait guider l'enseignement du berbère à grande échelle, à la lumière des évolutions récentes en Europe et au Maghreb, c'est-à-dire certainement l'urgence et la diversité des besoins en matière de pédagogie, mais aussi de susciter un dialogue entre littéraires et linguistes, en considération aussi des nouveaux outils technologiques.

**Mohamed Aghali-Zakara** (*Didactique du passage de l'oral à l'écrit au Sahel. Langue touarègue*) examine la situation complexe et spécifique de la société touarègue à partir du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, alors que s'organisa le début de la scolarisation, c'est-à-dire l'apprentissage de l'alphabet latin pour écrire le français. La connaissance de l'alphabet arabe, quant à lui, il remonte à plusieurs siècles dans le milieu religieux. Depuis les années soixante-dix, on assiste à la mise en place de l'alphabétisation des adultes dans l'écriture latine pour ceux qui utilisent déjà l'écriture touarègue, les *tifinagh*.

**Nora Tiziri** (*Apport de l'informatique dans la l'aménagement de la terminologie amazighe*) constate que la langue amazighe a vu son passage à l'écrit et son enseignement rencontrer d'énormes problèmes dus non seulement à un manque d'outils didactiques mais aussi à l'absence d'une terminologie adéquate. S'il est vrai que des glossaires ont vu le jour, que des terminologies foisonnent sur le terrain, il n'en demeure pas moins, qu'aucun des travaux de collectes, de dépouillement, d'analyse de toutes ces données n'ait été réalisé jusqu'à ce jour afin de disposer d'une source complète. Cette contribution présente un projet qui consiste à la confection d'un dictionnaire ou une base de données de la langue amazighe contenant la terminologie de spécialité (linguistique, littérature, civilisation, informatique, medias, terminologie scolaire, etc.). Pour ce faire le chercheur ne fait pas uniquement un travail de mise en place d'un dictionnaire avec tous les outils théoriques et méthodologiques qui s'imposent, mais il élabore aussi un travail d'aménagement de l'écriture et du lexique. Les matériaux utilisés proviennent d'un dépouillement systématique de toutes les sources existantes (glossaires, lexiques, manuels, etc.).

Quant à la littérature orale et écrite, quel est son rôle dans la standardisation de la langue ? Les études sur l'oral et l'écrit sont un domaine privilégié de la recherche actuelle de la linguistique et des sciences humaines et sociales en général. Le problème de l'oral et de l'écrit nous amène à considérer le fait que les sociétés berbères sont en voie de transformation et le clivage oral-écrit est très important dans ce contexte. Comment saisir l'articulation entre langue et littérature,

entre l'étude de la langue et les genres de textes, et les problèmes de la standardisation d'un texte oral ?

**Fatima Boukhris** (*Enjeux et dilemmes de la standardisation du texte oral*) à partir de l'examen de quelques expériences de normalisation du texte de littérature orale, approche le problème de la standardisation du texte oral qui se pose sous plusieurs angles, notamment celui de la normalisation de la transcription du corpus oral disponible et de la gestion de la variation linguistique à la lumière des normes graphiques et lexicales proposées.

Afin d'étudier convenablement la littérature amazighe orale, il convient au préalable de consacrer une réflexion à l'oralité comme mode culturel spécifique de communication verbale, contexte au sein duquel se produit nécessairement cette littérature. Selon **Hachem Jarmouni** (*La littérature orale de la performance au texte*), l'oralité est le cadre d'une énonciation consciemment proférée selon un mode spécifique à l'occasion de situations soumises à un certain degré de ritualisation. Elle est basée sur la notion de performance qui constitue la réalisation concrète de l'œuvre orale. Mais cette forme, par nature évanescence, motive le recours à la transcription ou à l'enregistrement pour la sauvegarde de l'œuvre orale. Cet acte s'avère réducteur car le produit ainsi obtenu se trouve coupé de sa situation et ne représente qu'un élément de l'édifice sémantique basé sur d'autres composantes lui conférant sa dimension sociale.

La question de l'oral et de l'écrit ne peut pas être seulement envisagée dans le cadre d'une opposition entre langue orale et langue écrite ou forme phonique et forme graphique du message, même si cette question est importante. Le jeu complexe de l'écrit et de l'oral vise à explorer les voies par lesquelles il est possible de définir le « va et vient » entre ces deux modes d'expression et de comprendre comment on peut valoriser le patrimoine oral berbère en le transcrivant sans lui faire perdre une essence qui reste profondément liée aux valeurs sociales de la communauté.

Le problème de la littérature orale berbère fait partie aujourd'hui d'une perspective plus large de la recherche, ce qui constitue l'étude des changements culturels et sociolinguistiques en Afrique du Nord. La tradition, le patrimoine et la mémoire ne sont pas l'acquisition spontanée d'un groupe qui l'acquiert de manière passive et sont essentielles dans le fonctionnement de l'organisation sociale puisqu'ils sont liés à la défense et au renouvellement de l'identité socioculturelle. **Anna Maria Di Tolla** (*La littérature orale berbère. La narration des contes du Sud-Est marocain*), dans cette contribution essaye d'analyser le processus de transmission qui se produit comme un argument récurrent dans les études sur la littérature orale qui est une référence à l'identité des berbères. En partant de ce postulat, elle cherche certains enjeux impliqués dans le processus de préservation / innovation, en partant de quelques exemples concernant les contes berbères du groupe berbère des Ayt Khebbach du Sud-Est marocain.

Le but de ce volume est aussi de réfléchir sur les multiples aspects concernant la langue et la littérature berbères, comprendre si les chemins parcourus ont été utiles, si la culture berbère, sa langue et sa littérature peuvent s'être appauvries ou si elles se sont enrichies au fil du temps et qu'il en est l'avenir ? En effet, **Khadija Mouhsine** (*La littérature amazighe écrite aujourd'hui : le roman et la nouvelle*) examine un tournant très important dans l'aire culturelle amazighe avec notamment la publication de nouvelles et de romans. Ceci marque le passage de l'oralité à une littérature écrite qui emprunte les normes et les conventions universelles de ces genres narratifs. À partir de la lecture de quelques-unes de ces productions, la contribution présente les auteurs, les différentes thématiques et les stratégies d'écriture des textes retenus.

Enfin, une réflexion intéressante a été proposée par **Mansour Ghaki** sur la périodisation de l'histoire de l'Afrique du Nord (*La périodisation de l'histoire de l'Afrique du Nord antique*). Les indépendances ont tout fait pour « imposer », par des présupposées idéologiques, leur lecture de l'histoire, la périodisation doit refléter des réalités historiques et de civilisation qui font la spécificité amazighe de l'Afrique du Nord. Le fait que l'écriture ait été introduite à des endroits et à des moments déterminés entraîne « une régionalisation » du début de l'histoire ; si le littoral connaît l'écriture dès les XI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle av. J. C., l'intérieur devra attendre plusieurs siècles pour, soit utiliser le libyque, soit maîtriser le phénicien. Cette situation explique la persistance de la protohistoire et ses manifestations dans certaines régions tout au long du I<sup>er</sup> millénaire av. J. C. et dans les régions méridionales durant une partie du I<sup>er</sup> millénaire après J. C.

Notre objectif pour ce colloque a concerné aussi l'intensification des activités de recherches scientifiques entre les diverses universités européennes et maghrébines, le renforcement des relations de coopération entre les Institutions. Ce colloque a été organisé grâce aussi à la convention signée avec l'Université Mohamed V de Rabat. À l'occasion du colloque, L'Université « L'Orientale » a signé une convention avec l'Université de Tizi Ouzou en Algérie.

Nous remercions l'ex Recteur de l'Université L'Orientale, la prof. Lida Viganoni, l'actuelle Rectrice Elda Morlicchio, le Bureau des affaires intérieures et des relations publiques pour le soutien qu'ils ont donné à la mise en œuvre de ces « Journées d'Études » et « Il Torcoliere » pour l'impression de ce volume. Nous remercions également les proff. Luigi Serra et Roberto Tottoli pour leur présence au Colloque, l'équipe du Département Asie, Afrique et Méditerranée et du Centre d'Études Berbères qui ont rendu possible l'organisation de cet événement.

Un remerciement tout spécial à Son Excellence M. Hassan Abouyoub, ambassadeur du roi Mohammed VI du Maroc. Sa participation et son attention ont démontré sa sensibilité aux thématiques du Colloque, en tant que chercheur et en tant que berbère d'origine.

Naples, 13/12/2014

Anna Maria Di Tolla



MOHAMED AGHALI-ZAKARA

## **Didactique du passage de l'oral à l'écrit au Sahel - Langue touarègue -**

Par tradition, le processus didactique était fondé sur l'audio-oral sans support matérialisé par l'écrit, notamment dans l'acquisition de tous les éléments fondamentaux de la société. C'est par l'emploi des messages oraux que l'on acquiert les connaissances générales et les règles endogènes régissant la communauté dans toute sa diversité et ses usages, la formation technique relevant de la pratique des métiers. Cette approche pragmatique reste très prisée.

La société touarègue n'étant pas totalement analphabète, puisqu'elle possède son propre alphabet - ensemble de caractères appelés *tifinagh* - elle combine très souvent l'oral et l'écrit. Aussi, concernant l'usage des *tifinagh*, on constate une didactique binaire consistant à transcrire des énoncés oraux par des signes graphiques que l'on écrit sur le sable afin d'en maîtriser la forme et le sens. Cette méthode didactique repose aussi sur la mémorisation de textes courts en vers. Ces textes mnémotechniques facilitent l'apprentissage des signes constituant l'alphabet de cette écriture.

On verra, en diachronie, comment la pratique scripturale s'est progressivement substituée à la tradition orale dans le processus didactique moderne.

En effet, l'écrit joue un rôle de plus en plus important au regard de la prépondérance d'antan de l'oralité dans la société traditionnelle, y compris en zone touarègue. Cette prédominance de l'écrit est activement renforcée par l'action conjuguée de deux facteurs primordiaux : l'éducation et l'enseignement.

Un bref rappel diachronique du contexte général permet de suivre l'évolution de la situation actuelle. En schématisant globalement au niveau macro-systémique, on peut remarquer que ces nécessités de changement sont encouragées par l'enseignement dans les écoles des zones nomades d'une part et l'enseignement dans les zones sédentaires d'autre part. À ce système formel s'est ajoutée l'alphabétisation des adultes à partir des années 1960.

## I. État des lieux

L'école et les systèmes institutionnels ont effectivement contribué à reléguer l'oral au second rang en raison des nouveaux besoins privilégiant l'écrit dans la vie sociale, administrative et professionnelle.

En zone touarègue, l'impact de l'écrit a été relativement tardif par rapport aux autres régions sédentaires du Sahel. En effet, l'école française qui en est l'un des principaux vecteurs n'est apparue au Niger qu'à partir de 1944 dans l'Air, 1946 dans l'*Azawagh* ; en 1947 dans l'*Adagh* au Mali et seulement en 1949 dans l'Ahaggar au sud de l'Algérie. Les Touaregs ont choisi l'analphabétisme comme marque de résistance à la langue française, en récusant systématiquement l'imposition de la langue du colonisateur ressentie comme un processus d'assimilation. C'est pour cette raison que l'école a été longtemps refusée, ce qui eut comme conséquence le faible taux de scolarisation. Ce n'est qu'après plusieurs décennies, favorisées par la sédentarisation et les indépendances des années 60, que la progression des effectifs des enfants touaregs scolarisés fut manifeste. La scolarisation se développa lentement, de façon variable selon les régions. Parallèlement au système scolaire, l'éducation des adultes fut mise en place en utilisant les langues nationales dont le touareg (*tamashaq* au Mali, *tamajaq* au Niger). L'emploi des langues africaines, dans les institutions officielles des pays sahéliens pour l'alphabétisation des adultes, a été l'un des principaux moteurs du passage à l'écrit.

La politique de promotion de ces langues africaines, et leur emploi à l'écrit comme support dans l'enseignement et l'éducation, a été soutenue et encouragée par la contribution efficace de l'UNESCO à partir de 1966.

La réalisation effective de ce passage à l'écrit a connu plusieurs étapes décisives. En effet, pour commencer cette entreprise, il a fallu élaborer tous les outils indispensables qu'exigent les activités subséquentes à savoir écrire et lire dans ces langues. On créa, sous l'égide de l'Unesco des alphabets aménagés à partir des caractères latins. Chaque langue africaine fut équipée de son alphabet élaboré avec des signes correspondants à sa phonologie particulière. Concernant la langue touarègue, bien qu'elle soit dotée de son propre alphabet traditionnel, les *tifinagh*, il lui fut aussi établi un alphabet en caractères latins comme pour toutes les autres langues. C'est cet alphabet qui est utilisé dans toutes les institutions officielles au Sahel, notamment au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Le processus du passage à l'écrit en touareg se révèle relativement plus avancé dans ces deux derniers pays, en raison des activités de l'alphabétisation des adultes d'une part et les expériences de l'enseignement des langues africaines d'autre part.



### **I.1. Alphabet : choix des caractères graphiques**

Le choix officiel des caractères graphiques s'est posé avec beaucoup plus d'acuité concernant le touareg : le dilemme était soit de maintenir officiellement les *tifinagh*, alphabet des Touaregs, soit de lui substituer l'alphabet arabe ou l'alphabet à base latine, selon le choix des autres langues africaines sans écriture traditionnelle.

Rappelons que les *tifinagh* sont la continuité scripturaire des caractères libyques, attestés depuis plus de deux millénaires en Afrique du Nord où ces caractères libyques ne sont plus en usage depuis environ le III<sup>e</sup> s. de notre ère. Il n'existe pas d'œuvre écrite avec ces caractères, mais il subsiste un certain nombre de stèles de l'époque punique et latine - stèles bilingues qui ont permis le déchiffrement de presque tous les caractères libyques - et des inscriptions rupestres qui témoignent de l'évolution des caractères libyques. Survivance de ces caractères, les *tifinagh* constituent l'alphabet des Touaregs, encore bien vivant dans quelques groupes. Bien qu'historiquement chargé d'un fort contenu identitaire pour les berbérophones, cet alphabet n'a pas été retenu pour noter le touareg en 1966 car il présente bien des difficultés qui le rendent peu compétitif à l'époque actuelle (non cursif, uniquement consonantique...) ; une vocalisation s'impose si on veut en faire un usage répondant aux besoins contemporains. L'évolution des *tifinagh* vers les *néo-tifinagh* pourrait favoriser l'emploi de ce système graphique, dans l'avenir. Mais il ne pourra avoir qu'un usage interne à la société touarègue qui s'en prévaut comme signe identitaire et comme écriture ayant le privilège d'être hermétique aux non-Touaregs, notamment ceux qui ne sont pas en contact avec cette communauté.

Concernant les caractères arabes, ils sont étrangers à la culture touarègue, sauf pour les lettrés en arabe : ils sont perçus comme étant l'écriture du Coran, écriture sacrée au regard des *tifinagh*, caractérisées par certains comme *akatab n Iblis* "écriture du Diable". Malgré cette sacralité conférant un préjugé favorable, il subsiste de nombreuses complexités dans l'écriture des caractères arabes par rapport à l'alphabet latin. En effet, aux nombreux signes diacritiques de cette écriture, il faudrait ajouter des marques distinctives pour les consonnes emphatiques du touareg qui n'existent pas toutes dans l'alphabet arabe, ainsi que pour le *schwa*. De plus, la plupart des signes ont plusieurs formes selon leur place dans le *continuum* graphique, ce qui constitue des difficultés supplémentaires.

### **I. 2. Adoption des caractères latins**

Concernant les caractères latins, on sait qu'ils peuvent s'adapter à la phonologie des langues africaines de même que pour le berbère en général et le touareg en particulier. Ces caractères ont l'avantage d'être universellement connus et d'avoir bénéficié des perfectionnements dus à une longue évolution. L'importance du

passé colonial en Afrique francophone, en particulier, ne devrait pas être un argument d'opposition à retenir : cette circonstance historique est indépendante de l'origine de cet alphabet latin, issu de longs tâtonnements millénaires dans une vaste aire géographique, ayant abouti à une maniabilité universelle tout à fait exceptionnelle. Ce sont ces critères d'adaptabilité aux phonologies particulières et de maniabilité qui ont incité les pays sahéliens à adopter les caractères latins dès les premières campagnes d'alphabétisation.

Il convient de rappeler que c'est surtout depuis la pénétration occidentale, à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., que les Occidentaux ont tenté, avec des systèmes de notation personnels, d'écrire des textes berbères en particulier et de faire des analyses de différents parlers. Le plus souvent, il s'agit de notations pointillistes ou phonétiques approximatives ne distinguant pas toujours certaines caractéristiques, technique de pionniers aux prises avec un déchiffrement premier :

- les variations individuelles de prononciation, prises pour des phonèmes pertinents du parler ;
- les variations locales ou régionales ;
- les variations contextuelles dues à l'environnement phonique de certaines consonnes.

Ces premiers travaux ont largement contribué à affiner l'emploi de ce système d'écriture qui a montré, d'emblée, que cet outil graphique avait suffisamment de souplesse pour permettre son adoption afin d'écrire diverses langues, quelle qu'en soit la spécificité.

À propos du touareg, la notation officiellement employée au Burkina Faso, au Mali et au Niger est issue des travaux des experts de l'UNESCO réunis à Bamako en 1966. Ils ont mis au point un alphabet pour noter les langues nationales de ces pays : dans un premier temps, le but était d'alphabétiser les adultes dans leur langue et de fixer par écrit la tradition orale ; dans un second temps, mettre au point un enseignement dans les langues nationales de ces pays afin de sauvegarder le patrimoine de l'identité culturelle. Le premier alphabet a été aménagé, puis amélioré pour s'adapter aux phonologies particulières des langues concernées, à la suite de plusieurs conférences dont les plus importantes sont celles de 1984 et de 1994.

Afin de faciliter les échanges, des supports pédagogiques et autres productions, divers ateliers sous-régionaux ont permis de revoir certaines questions d'harmonisation en suspens, notamment les spécificités dialectales (phonologie, phonétique), la segmentation, la notation des différents éléments de la phrase, le lexique néologique et onomastique (anthroponymes, toponymes ...). Le dernier alphabet en vigueur au Sahel depuis 1999 résulte des conclusions d'une série de rencontres des principaux spécialistes nationaux et internationaux. Cet alphabet latin tient compte de l'état des connaissances en touareg. C'est ce dernier qui est

actuellement en usage dans l'alphabétisation des adultes et l'enseignement bilingue.<sup>1</sup>

### 1.3. Rappel des caractères et des règles de notations

**a. inventaire :**

a, ā, ə, b, c, d, ḍ, e, f, g, ġ, γ, h, i, j, Ĵ, k, l, l̄, m, n, ŋ, o, q, r, s, s̄, š, t, t̄, u, w, x, y, z, z̄

**b. voyelles :**

minuscules : on compte 5 voyelles pleines / a, e, i, o, u / et 2 voyelles brèves / ā, ə /  
la longueur vocalique est notée par un accent circonflexe ( ^ ) / â, e, î, ô, û /

majuscules : voyelles simples : A, E, I, O, U

voyelles brèves : Ă, Ę

**c. consonnes :**

minuscules : d, ḍ, e, f, g, ġ, γ, h, i, j, Ĵ, k, l, l̄, m, n, ŋ, q, r, s, s̄, š, t, t̄, u, w, x, y, z, z̄  
majuscules: B, C, D, Ḍ, F, G, Ĝ, γ, H, J, Ĵ, K, L, l̄, M, N, ŋ, Q, R, S, Š, T, Ṭ, W, X, Y, Z, Z̄

consonnes emphatiques : elles sont notées par un point souscrit ḍ, l̄, s̄, t̄, z̄

consonnes tendues : elles sont notées par le redoublement de la lettre correspondante.

Les sons notés autrefois par les digraphes *sh*, *gh*, *kh*, sont désormais notés comme suit :

*x* remplace *kh*, *γ* remplace *gh*, *š* remplace *sh*, *Ĵ* remplace *dj*, *ğ* remplace *gy* ou *gʸ* ;  
le *ğ* est surtout fréquent en *tafayist* (Mali, Niger), *tadyaq* (Mali) et *tahaggart* (Algérie).

Les mots résultant d'assimilations lexicales sont notés comme ils sont réalisés (notation phonétique et non morphologique) : par exemple pour le terme endogène que les Touaregs utilisent pour désigner leur langue, il ne doit jamais s'écrire \**tamahaght* ou *tamahayt*, ni \**tamashaght* ou *tamašayt*, ni \**tamajaght* ou *tamajayt* car ces formes ne sont pas réalisées en touareg, quelle que soit la variante linguistique considérée. En conséquence on doit écrire le mot tel que celui-ci est réalisé phonétiquement par les locuteurs selon leur parler : *tamahaq*, *tamashaq* ou *tamajaq*, c'est-à-dire qu'on ne doit pas avoir recours à une reconstruction morphologique car, dans la pratique langagière, la constrictive sonore vélaire *γ* (*gh*) et la dentale *t* s'assimilent en réalisant l'uvulaire occlusive sourde *q* ( *ق* de l'arabe). Cette réalisation en *q* est attestée dans tous les parlers touaregs, alors que cette assimilation n'existe pas dans les parlers berbères septentrionaux : au Maroc on dit *tamazight* pour les parlers de l'Atlas Central, terme étendu maintenant, comme

<sup>1</sup>Alphabet officiel, Ministère de l'Éducation Nationale (MEN).

générique pour dénommer tous les parlers berbères du Maghreb. Autre argument important : en *tifinagh*, c'est la notation phonétique qui est observée.

#### I.4. Spécificité du système vocalique touareg

Comportant sept phonèmes, le système vocalique touareg se révèle plus complexe que celui des parlers berbères septentrionaux réduit à trois voyelles. Actuellement, on distingue cinq voyelles "ordinaires" : *a, i, u, e, o*, dont la longueur *â, î, û, ê, ô*, **est une** opposition de durée, marquant une opposition de sens dans le système lexical et dans le système verbal particulièrement par opposition aspectuelle : *iktāb* "il a écrit", *iktāb* "il a fini d'écrire", ou "c'est écrit".

Deux voyelles brèves *ə, ǣ*, dont le statut n'est pas définitivement établi même si elles permettent de dégager des paires minimales pertinentes *iləs* "langue" et *ilās* "il a recommencé"; elles sont identifiées comme des voyelles thématiques opposant l'accompli à l'aoriste dans les verbes à conjugaison régulière, *imāl* "il a dit", (ad) *iməl* "il dira", *igrāw* "il a trouvé", (ad) *igrəw* "il trouvera". Depuis les premiers travaux de Foucauld du début du XX<sup>e</sup> s., publiés en 1951, jusqu'à ceux des auteurs contemporains,<sup>2</sup> on s'accorde à souligner que des analyses phonologiques plus approfondies restent à faire. Actuellement, on considère que l'état des recherches aboutit à la représentation suivante (selon les points d'articulation, degrés d'aperture) :

<i>i</i>		<i>u</i>
	<i>ə</i>	
<i>e</i>	<i>ǣ</i>	<i>o</i>
	<i>a</i>	

Les deux phonèmes *ǣ* et *ə* ne sont jamais réalisés longs. Pour la voyelle antérieure la plus ouverte, on note que la quantité vocalique varie de la façon suivante : *â < a / ǣ / ə*.

Les voyelles pleines *i, u, e, o, a*, peuvent être réalisées avec divers timbres en fonction des consonnes de contact ou des effets stylistiques, prosodiques, voire d'intonation particulière et de débit d'élocution relevant d'idiolectes.

Il existe des variétés phonétiques et dialectales dont cette notation phonologique ne tient pas compte. De ce fait on n'a pas retenu le phonème / *ε* / qui n'est que la réalisation phonétique de /*e*/ = /*é*/ au contact de consonnes emphatiques comme dans : *eḍəs* "sommeil" réalisé / *ε* / *ḍəs* par certains locuteurs.

---

<sup>2</sup> Karl -G. Prasse, 1972 ; Lionel Galand, 1977 ; Naïma Louali, 1992 ; Mohamed Aghali-Zakara (1981 ;1992 et 2010).

### I.5. À propos du système consonantique

Ce système est phonologique. Il est sensiblement le même dans tous les travaux.<sup>3</sup> La notation est phonétique quand les réalisations résultent d'assimilations lexicales définitives. Il convient de signaler que les assimilations grammaticales, résultant de proximités syntaxiques provisoires, ne sont pas notées.

En bref on distingue les principales caractéristiques suivantes :

- les consonnes simples ont la même valeur qu'en français
- les consonnes pharyngalisées sont dites "emphatiques"
- les consonnes "tendues" sont accentuées
- les consonnes réalisées assimilées sont ou non écrites
- les pharyngales /ħ/ et /ʕ/ sont fréquentes dans les parlers berbères du Nord, notamment dans les mots empruntés à l'arabe. En touareg, dans les mots empruntés à l'arabe, ces deux phonèmes passent respectivement à *x* (kh) et *ɣ* (gh), les laryngales passent aux vélares :

- les occlusives : leur transformation en spirantes, comme en kabyle, est inexistante en touareg.

- la palatalisation subsiste, mais elle est moins répandue en touareg que dans les autres parlers : *en tayart*, le *t-* devant *-i-* passe à *c* (=tš) > š ; le *dj* > ĵ : *ejad* / *eĵad* "âne" : *en tahaggart g* > ġ *egef* / *eġef* "dune".

- les changements phonétiques : passage de la laryngale /h/ à la sifflante sonore /z/, à la chuintante sourde /š/ et à la sonore /j/ selon les parlers : *ehal* > *ezal* > *ešal* > *ejal* "jour".

« L'évolution, quand elle a eu lieu, s'est arrêtée à l'une des chuintantes ».<sup>4</sup>

### I.6. Règles de notation et usage du trait d'union

Les règles de notation se fondent sur l'analyse morphosyntaxique qui distingue les unités lexicales autonomes, dépendantes et complexes :

- les unités lexicales autonomes sont notées isolément et comportent : les noms simples, les pronoms indépendants, les verbes, les adverbes, conjonctions, les prépositions, les interrogatifs, les supports de détermination, les modalités verbales intégrant les indices de personnes ou désinences personnelles, les modalités du pluriel associatif, les termes de filiation notamment.

- les unités lexicales dépendantes sont liées au lexème dont elles dépendent par un tiret : les déictiques affixes de nom, les pronoms affixes de nom et de nom de

<sup>3</sup> Charles de Foucauld 1952 ; Karl -G. Prasse, 1972 ; Lionel Galand, 1977 ; Lionel Galand, 2000.

<sup>4</sup> André Basset, 1959 ; Lionel Galand, 2002.

nombre, les pronoms affixes de parenté, les satellites de verbe (pronom régime direct ou indirect, particules de rection qui sont préposés ou postposés au verbe, les particules de réitération.

- les unités lexicales complexes ce sont surtout les anthroponymes et toponymes, les noms communs : les composants sont reliés par des traits d'union, selon la notation phonétique, généralement en un seul mot en onomastique, de façon variable pour les anthroponymes, les toponymes s'écrivent avec des traits d'union entre les composants.

Pour plus de détails sur tous ces aspects voir mon étude complète.<sup>5</sup>

Enfin parmi les principales règles de notation retenues, il faut mentionner que les majuscules sont utilisées en début de phrase et au début des noms propres.

Ce bref rappel permet de mieux cerner le processus ayant conduit à valoriser l'écrit des langues africaines. En examinant cette évolution progressive dans la production écrite de plus en plus variée, on note que la qualité s'est améliorée d'année en année par l'expérience. La formation des agents d'alphabétisation et des enseignants des écoles expérimentales a contribué fortement à cette amélioration tout à fait notable. Ce relatif progrès se révèle à la lecture de la documentation grise : les supports d'enseignement, notamment les lexiques, les divers journaux ruraux édités par les centres d'alphabétisation, les livrets ou manuels servant de documents pédagogiques dans les écoles expérimentales, et la série de nouveaux romans en langues africaines. Ce sont ces productions qui ont encouragé résolument le passage décisif de ces langues orales à l'écrit.

Un bref panorama de ces diverses productions permet d'avoir une vision plus globale de cette lente progression. Parmi les travaux résultants du passage à l'écrit, en marge des publications académiques de type scientifique émanant des chercheurs (v. bibliographie), il existe en touareg des productions locales auxquelles se limite cette brève présentation. Dans les pays sahéliens, en schématisant, on peut retenir trois phases principales permettant de préciser l'évolution de ce passage à l'écrit :

- La première phase concerne les travaux des chercheurs occidentaux : certains se sont focalisés sur l'analyse de la langue, notamment les publications de Ch. de Foucauld, K.-G. Prasse, L. Galand et d'autres sur la littérature : P. Galand-Pernet, J. Drouin, D. Casajus.<sup>6</sup>

- La seconde phase concerne les travaux réellement réalisés au Sahel par les services officiels d'éducation et d'enseignement. On peut distinguer trois principaux types de publications caractérisant ce passage :

---

<sup>5</sup> Aghali-Zakara (2010 et 2011).

<sup>6</sup> V. les références des plus importantes publications sont données en bibliographie à titre indicatif.

- productions écrites destinées aux adultes : ce sont les supports des cours d’alphabétisation ;
  - productions écrites destinées aux scolaires en enseignement bilingue touareg /français ;
  - journaux de la presse rurale ;
  - productions écrites résultant de travaux d’étudiants (mémoires et thèses).
- La troisième phase est la continuité dans l’approfondissement des publications pédagogiques. Il s’agit surtout de la réalisation de documents améliorés : manuels d’enseignement, lexiques, ébauche des premiers dictionnaires bilingués touareg/ français.

En examinant l’évolution de ces productions, on constate les efforts réalisés pour améliorer tant l’application des règles de notation que la richesse des contenus. Seule une analyse approfondie des divers types de production permettrait de mieux comprendre ce notable progrès en rapport avec les moyens utilisés d’une part et en tenant compte d’autre part des objectifs réellement visés par les politiques nationales.

Dans cette brève présentation, on ne retiendra que cet effort d’élaboration de documents servant de supports didactiques dans les institutions en charge de l’alphabétisation des adultes et de l’enseignement expérimental des langues nationales, dont le touareg (*tamajaq/tamashaq*). Concernant cette langue, examinons quelques documents utilisés par les services d’alphabétisation afin de découvrir les méthodes pédagogiques dont l’une est fondée sur des documents en bigraphie.

## **II. Alphabétisation des adultes en bigraphie : caractères latins et *tifinagh***

Les campagnes d’alphabétisation des adultes ont été lancées au Sahel après les indépendances des années soixante. Des documents commencèrent alors à être élaborés suite à l’adoption des alphabets à base latine décrits ci-dessus.

Parmi les diverses stratégies déployées par les agents d’alphabétisation, on retiendra ici la méthode reposant sur des documents en bigraphie c’est-à-dire notés en caractères latins et en *tifinagh*. Les textes sont écrits en *tifinagh*, écriture connue de nombreux Touaregs, cette situation facilite l’apprentissage des caractères latins qui leurs sont étrangers. Les thèmes traités dans ces textes relèvent des activités sociales endogènes à leur société ou sont le plus souvent relatifs à leurs centres d’intérêt. Les séances de lecture sont de ce fait assimilables à des réunions récréatives voire ludiques. Cette ambiance où l’on devise semble reproduire les retrouvailles des joutes coutumières et l’on s’amuse à deviner les correspondances, les formes graphiques et les contenus des textes écrits à découvrir. Cette pratique ludique se révèle stimulante et sollicite la curiosité de savoir. Ce type d’exercice

exhorte à l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. À titre illustratif, les documents ci-joints donnent une représentation de cette catégorie de supports pédagogiques.

On retiendra ici, le journal *Isalân dăgh tāmajăq* "Nouvelles en touareg", dont les informations sont le plus souvent publiées en bigraphie. Ce même processus se retrouve dans de petits livrets ou manuels d'enseignement dans lesquels les textes en bigraphie sont des contes ou des textes relevant des formes courtes (devinettes, proverbes, aphorismes...).

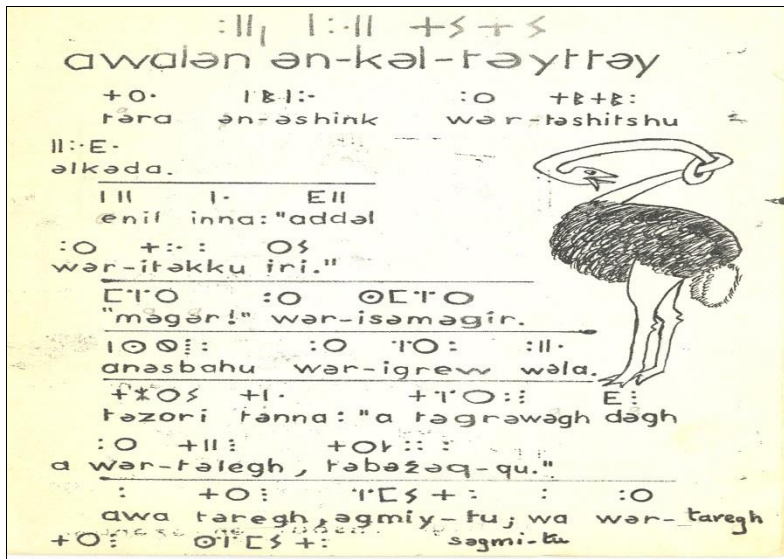
Dans ces différents cas, les personnes qui connaissent déjà les *tifinagh* peuvent les lire et s'aider des caractères *tifinagh* pour comprendre le texte écrit en alphabet latin. L'apprentissage est plus aisé car il est basé sur les éléments de la vie socio-culturelle des apprenants. On applique implicitement la méthode globale ciblée sur les centres d'intérêt de l'apprenant qui de ce fait s'y intéresse et s'implique volontairement. Ainsi ces apprenants participent-ils à tous les exercices de décryptage des signes, de leur translittération et procèdent à la reconstitution de textes qu'ils finissent pour lire après avoir maîtrisé les formes graphiques et la valeur des caractères constituant ce système alphabétique.



Premiers journaux touaregs bilingues : haoussa et touareg



Les illustrations suivantes sont extraites des publications parues depuis les premières éditions des années 1966. Elles montrent l'évolution et l'orientation des publications tant au Mali (doc. 1966, 1998...) qu'au Niger (1966, 1998, 1999 : journaux locaux : *Isalan, Albishinku, Ganga*).



Manuel d'alphabétisation des adultes : texte en bigraphie, *tifinagh* et caractères latins écrits à la main (Il s'agit ici de proverbes touaregs)



Manuel d'alphabétisation des adultes : texte en bigraphie, *tifinagh* et caractères latins écrits à la main et à la machine (Petites histoires ou fables faisant rire)



Le voyage sur la lune  
( Texte en bigraphie in *Isalan dagh tamajaq* , 1970)

Le texte en *tifinagh* est segmenté, le texte en caractères latins est composé à la machine

Dans ces journaux en touareg, on peut lire des informations locales ou régionales, des conseils sanitaires, des historiettes, des contes, de petits jeux énigmatiques, mais aussi des nouvelles nationales et internationales. Les textes sont en bigraphie : la version en touareg est écrite en caractères *tifinagh* et en caractères latins. Il est intéressant de lire et de comparer les deux versions donnant une même nouvelle comme celle du voyage sur la lune par exemple où l'on constate que le texte en *tifinagh* est plus sommaire que celui en caractères latins. Le premier semble coller à la tradition en donnant les informations essentielles alors que le second, à tendance moderne, tend à fournir plus d'explications. Ce traitement de l'information se réalise différemment en fonction des supports graphiques de transmission et du public-cible. On pourrait à ce propos se référer à l'article de J. Drouin<sup>7</sup> qui examine les contenus.

La presse rurale a été durant deux décennies une riche base de supports de lecture pour les centres d'alphabétisation. Les contenus et la qualité des textes se

<sup>7</sup> Jeannine Drouin, 1989.

sont améliorés d'année en année en dépit des insuffisances en moyens matériels dont disposent les services. Les textes parus à partir des années 90 en sont un véritable témoignage : à titre indicatif on peut retenir le texte sur le multipartisme.<sup>8</sup>

La publication des journaux locaux ou presse rurale a cessé depuis deux décennies. Outre les romans, il existe quelques productions privées réalisées par des associations comme l'APT (Association pour la Promotion des *Tifinagh*). L'APT a été créée pour participer à la sauvegarde des *tifinagh*, patrimoine des Touaregs. En partant de l'alphabet traditionnel, il a été élaboré un alphabet *néo-tifinagh* susceptible de correspondre aux différents caractères de l'alphabet latin en usage officiel dans l'enseignement expérimental du touareg.



\*

On a vu comment, sur plusieurs décennies, des efforts ont été faits pour associer traditions linguistique et graphique à l'acquisition d'outils, donnant accès à la communication écrite internationale.

Ces objectifs ont été partiellement atteints en s'efforçant de protéger la culture sociale.

<sup>8</sup> Jeannine Drouin, 1997.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGHALI-ZAKARA Mohamed, 1981, « À propos de la notation du touareg », in *Bulletin des Études Africaines de l'INALCO, Langues 'O*, INALCO, Paris, n°1, 9-23.
- \_\_\_\_\_, 1992, *Psycholinguistique touarègue*, INALCO, Paris.
- \_\_\_\_\_, 2001 « Études touarègues et enseignement - berbère méridional », in Dymitr IBRISZIMOW - Rainer VOSSEN (éds.), *Études berbères*, Actes du 1. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie, Bayreuth, 2-3 juillet 2000, *Frankfurt Studies Bulletin*, Rudiger Köppe, Köln, Vol. 1, 9-21.
- \_\_\_\_\_, 2004, « Les expériences de l'enseignement du touareg et l'usage des *tifinagh* dans les pays sahéliens : Mali, Niger, Burkina de 1966 à 2003 », in *Actes du Colloque International Amazigh. Éducation et langues maternelles*, Fondation BMCE, Casablanca, 101-118.
- \_\_\_\_\_, 2010, *L'identité touarègue-unité et diversité d'un peuple berbère - en contribution à l'étude des sociétés africaines*, Thèse de doctorat d'État en Sciences du langage, Université Sorbonne nouvelle Paris 3 (v. chap. Langue : 267-456).
- \_\_\_\_\_, 2011, « Standardisation du berbère - Néologie et didactique en touareg », in Amina METTOUCHI (éd.), « *Parcours berbères* ». *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90<sup>e</sup> anniversaire*, *Berber Studies*, Harry STROOMER (ed.), University of Leiden/ The Netherlands, Rudiger Köppe, Köln, Vol. 33, 535-659.
- AGHALI-ZAKARA, Mohamed - DROUIN, Jeannine, 1979, *Traditions touarègues nigériennes*, L'Harmattan, Paris.
- ALOJALY, Ghoubeïd, 1980, *Lexique touareg-français (tayart et tawellemmet)*, Akademisk Forlag, Copenhague.
- \_\_\_\_\_, 2003, *Dictionnaire tayart et tawellemmet* (Niger), 2 vols., Akademisk Forlag, Copenhague.
- ALBAKA, Mohamed - CASAJUS, Dominique, 1992, *Poésies et chants touaregs de l'Ayr*, Awal-l'Harmattan, Paris.
- BASSET, André, 1959, « Phonétique, morphologie, syntaxe », in *Articles de dialectologie berbère*, Klincksieck, Paris, 78-116.
- CASAJUS, Dominique, 1982, « Un salon littéraire chez les Touaregs », in *Cahiers de Littérature Orale*, 11, 177-178.
- \_\_\_\_\_, 1987, *La tente dans la solitude. La société et les morts chez les Touaregs Kel Ferwan*, MSH/Cambridge University Press.
- \_\_\_\_\_, 2000, *Gens de parole. Langage, poésie et politique en pays touareg*, La Découverte, Paris.
- CASTELLI GATTINARA, Gian Carlo, 1992, *I Tuareg attraverso la loro poesia orale*, Consiglio Nazionale delle Ricerche, Roma.

- DROUIN, Jeannine, 1984, « Chroniques en touareg dans la presse hebdomadaire nigérienne », in *Bulletin des Études Africaines de l'INALCO*, IV (8), 29-49.
- \_\_\_\_\_, 1989, « Les premiers sur la lune (1969), Échos de la presse touarègue », in *Graines de paroles, Écrits pour G. Calame Griaule*, CNRS, Paris, 139-152.
- \_\_\_\_\_, 1997, « Multipartisme et démocratie au Niger. Extrait de la presse rurale en touareg (1990) », in *Littérature Orale Arabo-Berbère (LOAB)*, CNRS, Paris, 25, 201-229.
- FOUCAULD Charles (de), 1952, *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, 4 vols., Imprimerie Nationale, Paris.
- GALAND, Lionel, 1977, « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique (BS)L*, LXXII/I/1, 275-305.
- \_\_\_\_\_, 2000, « La langue touarègue », in Salem CHAKER - Andrei ZABORSKI (éd.), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Peeters, Leuven-Paris, 189-315.
- \_\_\_\_\_, 2002, *Études de linguistique berbère*, Peeters, Leuven-Paris.
- GALAND-PERNET, Paulette, 1998, *Littératures berbères. Des voix, des lettres*, PUF, Paris.
- HEATH, Jeffrey, 2006, *Dictionnaire touareg du Mali, tamachek-anglais-français*, Kathala, Paris.
- Isalan dāgh tāmajaq*, 1970, « Ashikel es tellit » I. Ger-Mudān, Shi-n-Tabaraden.
- LOUALI, Naïma, 1992, « Le système vocalique touareg », in *Pholia*, CRLS-Université Lumière-Lyon 2, Vols. 7, 83-115.
- \_\_\_\_\_, 2000, « Vocalisme berbères et voyelles touarègues », in Salem CHAKER - Andrei ZABORSKI (éds), *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Peeters, Paris-Louvain, 236-280.
- MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), 1999, Arrêté n° 214 MEN/SP-CNRE fixant l'orthographe de la langue tamajaq. République Niger.
- MEN, [2007], *Dictionnaire bilingue tamajaq-français*, INDRAP, Niamey, Niger.
- MEN-DNAFLA, 1987, *Afragna aljahalat attawwidr*, Projet UNICEF, Bamako.
- MEN-IPN, 1983, *Alxisab CEM A2*, Bamako.
- MEN-DNAFLA, 1981, *Assexat tabayort*, Bamako.
- MEN-DNAFLA, 1982, *Ajrad A. 1 CEM*, Bamako.
- MEN, 1987, *Lexique spécialisé des mathématiques*, Niamey.
- MEN, 1990, *Lexique français-tamajaq*, Niamey.
- MEN, 1995, *Lexique français-tamasheq*, Bamako.
- MEN, 1999, *Lexique des mathématiques, 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> année*, Niamey.
- MEN, 2002, *Les langues nationales à l'école primaire*, Niamey.
- MODI, Issouf, 2006, « Terminologie et enseignement : expérience de la langue touarègue », in Dymitr IBRISZIMOW - Rainer VOSSEN - Harry STROOMER (éds.), *Études Berbères III – Le nom, le pronom et autres articles, Berber*

- Studies*, Harry STROOMER (ed.) University of Leiden/ The Netherlands, Vol. 14, Rudiger Köppe, Köln, 186-191.
- PRASSE, Karl-G., 1972, *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart) (vol. 1) I-III* (Phonétique-Écriture-Pronom), Édition de l'Université de Copenhague, Akademisk Forlag, Copenhague.
- \_\_\_\_\_, (éd. et trad.), 1975, *Alojaly, Ghoubeïd : Histoire des Kel Deneg avant l'arrivée des Français*, Akademisk Forlag, Copenhague.
- \_\_\_\_\_, 1994, « Les principaux problèmes de l'orthographe touarègue », in *Études et Documents Berbères*, n° 11, 60-66.
- \_\_\_\_\_, 2008, *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart) VIII-IX, Syntaxe*, Cargo, Schwülper.
- ROUILLER, Fabrice, 2002, « Désirs linguistiques en République du Niger : Un va-et-vient entre langues hétérogènes », in *Actes du Colloque International. Tamazight face aux défis de la modernité*, 15-17 juillet, Boumerdès, HCA, Alger, 116-133.
- SUDLOW, David, 2001, *The Tamasheq of North-East Burkina-Faso. Notes on Grammar and Syntax including a Key Vocabulary* (2<sup>nd</sup> revised edition), *Berber Studies*, Harry STROOMER (ed.) University of Leiden/ The Netherlands, Vol. 1, Rudiger Köppe, Köln.

#### ABSTRACT

Talking about the transition from oral to written in the Tuareg society means facing a peculiar case : Tuaregs are not illiterate since they do have a script their own, but they do not use it traditionally to record speech which remained mainly in the field of orality, at least till the early 20<sup>th</sup> century.

It is precisely at that time that school education started, in other words the learning of the Latin script that transcribes the French language. As for the Arabic script, its use dates back to several centuries among clerics. Since the seventies, adult education to the Latin script has been going on, for those who already use *tifinagh* - the Tuareg script. Hence their command of two ways of writing.

It is this complex and peculiar situation that I will expose here.

MAHMOUD AMAOUI

## **Quelques éléments de réflexion pour servir à la codification de la ponctuation berbère**

*Précisons que la norme en matière de ponctuation est moins contraignante que pour l'orthographe : un texte donné n'a (en principe) qu'une seule orthographe, mais il peut être ponctué de multiples manières selon le tempérament et le style de chacun.<sup>1</sup>*

Notre communication se veut une réflexion générale sur la codification de la ponctuation dans le domaine berbère ; nous nous limitons ici aux écrits kabyles notés en caractères latins.<sup>2</sup> Il ne s'agit pas de propositions concrètes mais d'indications et suggestions en rapport avec des données linguistiques et culturelles que nous jugeons pertinentes en la matière. Par codification de la ponctuation, il faut comprendre à la fois l'ensemble des signes typographiques de ponctuation, leurs formes et leurs usages effectifs dans les différentes productions écrites.

Malgré son importance, la ponctuation n'a pas fait l'objet d'essais de codification ni de travaux de réflexion. À notre connaissance, il n'existe pas encore de codes typographiques dans les institutions utilisant le berbère. Dans ce domaine, on note tout au plus quelques phrases insérées dans les divers travaux consacrés à la notation usuelle.<sup>3</sup> Quant aux grammaires berbères, parce qu'élaborées à partir de

---

<sup>1</sup> Olivier Houdart - Sylvie Prioul, 2006, *L'art de la ponctuation*, Éditions du Seuil, Paris, 30.

<sup>2</sup> La ponctuation des textes écrits en caractères arabe et en tifinagh pose d'autres problèmes que nous ne pouvons traiter ici.

<sup>3</sup> Voir les recommandations et la synthèse élaborées par Salem Chaker, 1996b, « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Atelier du 24-25 juin 1996/b, INALCO/CRB. Synthèse des travaux) », in *Études et Documents Berbères*, n° 14, 239-253 ; Mohand Tilmatine, 2007, « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine » in *Actes du Colloque International sur la standardisation de l'écriture amazighe. Synthèse des travaux*, Barcelone, 26-28 avril 2007, Linguamón-Casa de les Llengües, Barcelona, 25 p.; Kamal Naït-Zerrad, 2012, « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : critiques et propositions », in *Actes du Colloque*

(et en référence à) la langue orale, elles ne comportent aucun chapitre consacré à la ponctuation. Ce n'est que récemment que cette question commence à attirer l'attention des chercheurs.<sup>4</sup> Il faut dire que depuis une vingtaine d'années au moins, la production écrite en berbère a connu un tel développement qu'il devient impossible d'ignorer la question de la ponctuation et la codification de son usage.

D'apparence simple, la ponctuation se révèle en réalité, dans les langues qui en connaissent des usages codifiés, un système complexe où entrent en jeu les aspects linguistiques les plus divers : prosodie, syntaxe, sémantique, stylistique, etc. À ces aspects linguistiques s'ajoutent des considérations d'ordre logique et d'autres liées aux genres littéraires (roman, théâtre, poésie...) et à la typologie des textes de manière générale (textes scientifiques, didactiques, journalistiques...). Pour notre part, nous nous contenterons d'aborder ici les trois points suivants :

- remarques sur l'usage de la ponctuation dans les différents écrits berbères ;
- les signes de ponctuation et leurs formes ;
- les règles d'usage.

## **I - Remarques sur l'usage de la ponctuation dans les différents écrits berbères**

Tout essai de codification de la ponctuation doit prendre en considération l'usage effectif de celle-ci dans les différents écrits. Mais sur ce sujet aussi, les travaux de recherche sont rares pour ne pas dire inexistant ; on a pu recenser deux articles où sont évoqués quelques aspects sur les usages de la ponctuation dans les textes anciens et contemporains.<sup>5</sup> Même si ces réflexions restent encore à approfondir et à compléter par d'autres investigations, nous pouvons cependant faire quelques remarques d'ordre général qui intéressent notre propos :

### **- La ponctuation berbère : un système emprunté au français**

Le processus de transfert de l'alphabet français et de son écriture au berbère à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'est aussi accompagné du transfert de son système

*International sur la standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdès du 20 au 23 septembre 2010, HCA, Alger, 71-92.

<sup>4</sup> Ramdane Boukherrouf, 2014, « La prise en charge de la ponctuation dans la transcription des textes oraux en kabyle : cas du conte 'Sin igujilen d'akniwen' d'Auguste Moulieras », in *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque International sur La langue amazighe : de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis)*, Université Akli Mohand Olhadj, Bouira, 255-260 ; Salem Chaker, 2009, « Structuration prosodique et structuration (typo-) graphique en berbère : exemples kabyles », in *Études de phonétique et linguistique berbère. Hommage à Naïma Louali*, Peeters, Paris/Louvain, 69-88 ; Mohand Mahrazi, 2014, « Le passage de l'oralité à l'écriture de l'amazighe : problème de la ponctuation » in *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque International sur La langue amazighe : de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis)*, Université Akli Mohand Olhadj-Bouira, 237-254.

<sup>5</sup> Ramdane Boukherrouf, *op. cit.*, 255-260 ; Salem Chaker, 2009, *op. cit.*, 69-88.



de ponctuation. Il suffit de parcourir quelques pages dans les ouvrages parus à cette époque (grammaires, manuels d'apprentissage, recueils de la littérature orale transcrite, traductions d'ouvrages religieux, etc.) pour constater que le système en question est appliqué dans toute sa rigueur au berbère. Ceci se vérifie aussi bien dans les formes des signes que dans leurs usages. Ainsi par exemple de la forme et de l'usage des guillemets ; des usages du tiret, de la virgule, du point-virgule, des points de suspension, etc. Les types d'espaces (fortes ou fines) entre les mots et les signes ainsi qu'entre les signes eux-mêmes sont un autre indicateur de l'emprunt de ce dérivé de l'écriture à la tradition française. Mais comment pouvait-il en être autrement lorsqu'on considère les connaissances des auteurs de cette période en matière typographique et les moyens techniques d'impression disponibles alors ?

Les emplois de la virgule dans les principaux textes berbères publiés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, pour ne prendre que cet exemple, attestent de cette conformité à la ponctuation française. Quelques réflexions ont déjà suggéré cet état de fait.<sup>6</sup> Pour notre part, un examen sommaire de quelques textes « anciens » mais appartenant à deux périodes différentes, un recueil de poésie orale transcrite<sup>7</sup> et des textes en prose beaucoup plus récents (Aït Ali 1963), nous a montré clairement que ce signe est utilisé pour les mêmes valeurs qu'en français, à savoir comme moyen de :

- coordonner entre des propositions indépendantes ;
- mettre en apposition des mots ou des syntagmes ;
- isoler du reste de la phrase les incises, les apostrophes et les propositions explicatives.

### **- Évolutions et usages actuels de la ponctuation**

Sous l'influence de facteurs divers, cette ponctuation a subi des transformations significatives. Avec l'extension de l'écrit berbère aux autres domaines que celui de la littérature orale (roman, nouvelle, écrits didactiques et scientifiques notamment), le système s'est enrichi de nouveaux signes : parenthèses, crochets, tirets, etc. Mais loin de déboucher sur une codification et une stabilisation, le développement de la production écrite en berbère a au contraire mis au jour de nombreuses fluctuations et difficultés en la matière. Ainsi, parlant des problèmes de la ponctuation dans les textes modernes, S. Chaker écrit :

« Dans la majorité de ces textes, même si la situation est assez contrastée, le décodage est souvent laborieux. En fait, presque toujours, il implique une oralisation pour permettre le choix entre différentes interprétations possibles. La structure et les

---

<sup>6</sup> Ramdane Boukherrouf, *op. cit.*, 255-260; Salem Chaker, 2009, *op. cit.*, 69-88.

<sup>7</sup> Adolphe Hanoteau 1867, *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, Imprimerie impériale, Paris, 475 p.

relations syntaxiques ne sont pas ou peu fournies par la représentation graphique parce que la ponctuation y est un indice mal ou sous-utilisé ».<sup>8</sup>

Aux objectifs non didactiques des écrits (défense et valorisation de la langue) avancés par S. Chaker pour expliquer cette « régression », on peut ajouter deux autres raisons : l'influence de l'arabe et les problèmes techniques liés à l'édition. L'influence de la ponctuation arabe apparaît dans l'usage excessif de la virgule au détriment du point ainsi que l'absence significative du point-virgule : nombreux sont en effet les écrits qui n'utilisent pas ce signe. L'état de l'édition dans le domaine berbère est une autre source de confusion et de fluctuation. Ainsi, notre consultation d'un corpus littéraire, bien que limité, nous a permis de relever quelques erreurs : l'usage simultané des guillemets français et anglais ; le tiret court (ou trait d'union) à la place du tiret cadratin pour introduire les répliques de dialogues dans le roman et la nouvelle ; l'absence parfois des guillemets dans le discours rapporté.

## **II- Les signes de ponctuation et leurs formes**

La première intervention dans la codification de la ponctuation consiste à choisir les signes typographiques et leurs formes. Il ne s'agit pas évidemment de revenir sur les acquis dû à un long processus historique d'appropriation de l'écriture par le berbère. Il est en effet acquis que ce dernier, comme nous l'avons souligné ci-dessus, a adopté le système de ponctuation français. Mais étant données la dynamique des codes typographiques, la diversité des signes et de leurs formes tels que nous pouvons l'observer dans les différentes langues, il est utile et même nécessaire de reconsidérer cette question. Sur ce plan, trois axes de réflexion doivent retenir notre attention :

- a - le choix des signes et de leurs formes : arrêter la nomenclature des signes typographiques de ponctuation à utiliser revient à faire un travail de sélection et d'harmonisation ; nous pouvons introduire de nouveaux signes comme nous pouvons aussi en écarter d'autres. Dans le cas qui nous préoccupe ici, il existe plusieurs faits à reconsidérer, parmi lesquels les guillemets et les tirets. Ainsi, les deux tirets qui servent à encadrer les propositions incises s'accommodent mal du trait d'union très utilisé dans la notation usuelle pour relier les morphèmes affixes aux noyaux prédicatifs (rappelons aussi que les tirets peuvent être remplacés par les parenthèses). De même que la forme des guillemets (anglais ou français) reste à préciser.

---

<sup>8</sup> Salem Chaker, 2009, *op. cit.*, 80.

- b - la combinaison entre les signes : il existe plusieurs possibilités de combinaisons entre les signes de ponctuation et de dédoublement / multiplication d'un même signe. Si certaines associations, entre les signes, relèvent du style et même de la fantaisie des rédacteurs, d'autres, par contre, sont intégrées dans l'usage et par conséquent elles doivent être codifiées. C'est le cas particulièrement des guillemets qui peuvent s'associer avec le tiret, le deux-points, le point, etc.
- c - La définition des espaces : entre chaque signe et le texte, et entre les signes eux-mêmes dans les cas de combinaisons, les espaces (espace fine ou espace forte) doivent être définies et trouver des applications techniques.

### **III- Les règles d'usage**

S'agissant des règles d'emploi des signes de ponctuation, il y a lieu de distinguer entre les usages fonctionnels et ceux qui relèvent des conventions (i.e. des usages sans pertinence syntaxique et/ou sémantique). Appartiennent à la première catégorie les signes de ponctuation proprement dit, c'est-à-dire les signes à valeur syntaxique comme la virgule, le point-virgule et le point (en incluant les formes interrogative et exclamative). Relèvent de la deuxième catégorie, plus au moins tous les autres signes typographiques à valeur discursive qui servent à la structuration du texte : parenthèses, crochets, tirets, deux-points, guillemets, etc.

#### **1 - Les conventions**

Sachant que pour une partie l'emploi des signes de ponctuation diffèrent d'une langue à une autre (voir les différences notables entre le français et l'anglais par exemple) et que la présence ou l'absence d'un signe, mais aussi sa forme et sa place dans la phrase, peuvent relever des conventions, la codification doit se conformer à l'usage le plus répandu avant tout. Dans ce cas précisément où la structure et le sens de la phrase ne sont pas affectés, cette codification doit être moins contraignante que pour les usages fonctionnels. Voici quelques cas qui relèvent de cette catégorie :

- la virgule : quand ce signe n'est pas utilisé comme marqueur syntaxique, il peut signaler des faits prosodiques (pauses et ruptures intonatives) sans valeur linguistique. Sont aussi concernés par ce fait les contextes les plus divers : dates, titres, sous-titres, etc. À l'inverse, des pauses et ruptures intonatives peuvent ne pas être marquées à l'écrit par une virgule sans que cela affecte le sens de l'énoncé.

- le point : sa présence ou son absence dans certains contextes (en fin de certaines formules, des titres, des sous titres, abréviations etc.) peut relever de la pure convention ;

- les guillemets : la question qui se pose est l'extension ou non de leur usage à d'autres contextes que celui du discours rapporté et de la citation, à savoir la mise en exergue, les néologismes, la distanciation de l'auteur...

- la majuscule : comme pour les guillemets, nous pouvons envisager pour la majuscule un usage restreint au début de phrase et à l'initiale des noms propres, ou, comme en anglais, un usage plus étendu (à l'initiale des noms de politesse, de fonction, de nationalité, etc.)

## 2- Les usages fonctionnels

Dans une langue en voie de standardisation où les caractéristiques de l'oralité prédominent encore largement, les faits prosodiques et l'environnement situationnel jouent un rôle essentiel dans l'interprétation du discours. Ceci apparaît nettement quand il s'agit de délimiter dans l'ensemble du discours les énoncés et de leur donner des interprétations syntaxiques et sémantiques. Des travaux réalisés ces dernières années dans certains dialectes berbères ont clairement mis en évidence ce rôle syntaxique des faits prosodiques comme l'intonation.<sup>9</sup> Évidemment, à l'écrit ces faits sont absents. D'où l'importance de recourir à la ponctuation pour « désambigüiser » certaines structures d'énoncés. Ainsi à l'écrit, en l'absence de marques morphématiques spécifiques, le deux-points suivi des guillemets ( : « ») restent indispensables pour distinguer entre le discours direct et le discours indirect :

a) inna-yas ad d-yas  
« il lui a dit qu'il viendra »

a') inna-yas : « ad d-yas »  
« il lui a dit : "il viendra" »

Par ailleurs, si le point et le point-virgule sont essentiels pour l'identification/délimitation des phrases, c'est à la virgule que revient le rôle d'indicateur des composants de la phrase et de la structure de leurs relations syntaxiques. Cette affirmation est particulièrement vraie pour une langue comme le berbère où le paradigme des morphèmes marqueurs de relations syntaxiques (coordonnants, subordonnants...) est peu fourni et où la prosodie acquière une

---

<sup>9</sup> Salem Chaker, 1991, « Éléments de prosodie berbère. Quelques données exploratoires », in *Études et Document et Berbères*, n°8, 5-25 ; Salem Chaker, 1996a, « Syntaxe de la langue/syntaxe de la parole ? Intonation et situation dans l'analyse syntaxique : quelques points controversés en berbère », in *Manuel de linguistique berbère II : syntaxe et diachronie*, ENAG-Editions, Alger, 83-85 ; Naïma Louali - Amina Mettouchi, 2002, « Structures intonatives en berbère : l'énoncé prédicatif à particule *d-* », in *Proceedings of International Symposium on Speech Prosody*, Aix-en-Provence, 11-13 April, 463-466 ; Naïma Louali, 2003, « L'accent en berbère : catégorie grammaticale et démarcation syntaxique », in *Actes du 2. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, Frankfurt, 9-13 Juillet 2002, *Berber Studies*, Rüdiger Köppe, Köln, 67-77.

fonction syntaxique centrale.<sup>10</sup> La présence de ce signe de ponctuation comme son absence, sa place dans l'énoncé peuvent modifier le statut grammatical des unités, et donc le sens de l'énoncé. Tous ces cas doivent faire l'objet d'un inventaire en vue de leur codification. En attendant l'établissement d'un tel inventaire, nous donnons, à travers les exemples qui suivront, un aperçu sur ce rôle central de la virgule :

**- subordination / coordination sans marque**

b) yugi ad iruḥ « il a refusé de partir »

b') yugi, ad iruḥ « il a refusé, il va partir »

**- syntagme nominal non prédicatif / syntagme nominal prédicatif**

c) axxam n Mezyan « la maison de Meziane »

c') axxam, n Mezyan « la maison est (appartient) à Meziane »

La même suite amputée du premier nominal, c'est-à-dire la suite « n + nominale », selon la place de l'accent, peut elle aussi, recevoir deux interprétations différentes:

- comme syntagme nominal non prédicatif

d) n Mezyan « de Meziane »

- comme syntagme nominal prédicatif

d') n Mezyan « elle est (appartient) à Meziane ».

Dans ce cas précisément, il faudra recourir à un autre moyen que la virgule (un point d'exclamation ?) pour distinguer entre les deux interprétations possibles.<sup>11</sup> D'abord parce qu'il s'agit de la place de l'accent et non pas d'une pause ou d'une rupture intonative. Ensuite on ne voit pas où l'on pourrait placer la virgule ?

**- énoncé prédicatif à indicateur de thème / proposition relative non prédicative**

e) tazza, yuzzel « pour ce qui est de la course, il a (vraiment) couru »

e') tazza yuzzel ... « la course qu'il a fait... ».

Ce dernier énoncé demande à être complété pour faire sens.

**- proposition déterminative / proposition explicative**

f) Leqbayel imezwura yunagen yer fransa, ur d-ttasen ara yal aseggas

« Les premiers Kabyles qui ont émigré en France ne reviennent pas tous les ans au pays »

<sup>10</sup> Salem Chaker, 2009, *op. cit.*, 69-88.

<sup>11</sup> Il est vrai que même à l'écrit le contexte peut aider à lever cette ambiguïté.

f') Leqbayel, imezwura yunagen yer fransa, ur d-ttasen ara yal aseggas  
« Les Kabyles, les premiers qui ont émigré en France, ne reviennent pas tous les ans au pays ».

**- SPV (+ reprise lexicatique de l'indice de p.) /SPV (+ reprise lexicatique du pronom affixe)**

Selon que l'expansion référentielle est rattachée à l'indice de personne (g) ou au pronom affixe du verbe (g'), le degré d'intégration prosodique de cette expansion ne sera pas le même. Dans le premier cas n'il y a pas de pause entre le SPV et l'expansion nominale :

g) tenya-tt tyirdemt-nni  
« le scorpion en question l'a tué »

Par contre dans le deuxième cas, l'expansion nominale est isolée du SPV par une pause, ce qui justifie le recours à la virgule pour représenter cette rupture intonative.

g') tenya-tt, tyirdemt-nni  
« elle a tué le scorpion en question »

On le voit bien, l'auteur de la mise à mort et celui qui en est la victime dans le premier énoncé se trouvent inversés les rôles dans le second par la simple présence d'une virgule !

**- SPN (précédé d'un indicateur de thème) / deux nominaux coordonnés**

Dans les suites du type N1 + d + N2, quand l'état d'annexion de N2 ne peut pas être marqué, seule la virgule peut différencier entre :

- un syntagme prédicatif nominal précédé d'un indicateur de thème :

h) argaz-nni, d gma-s « l'homme en question, c'est son frère »

- un syntagme non prédicatif composé de deux nominaux coordonnés :

h') argaz-nni d gma-s

« l'homme en question et (accompagné de) son frère ».

Enfin, dans l'exemple qui va suivre ce n'est pas la présence ou l'absence de la virgule mais sa place dans l'énoncé qui influe sur le sens :

i) win yugin gma-s, yemmut  
« celui qui refuse (qui ne veut pas de) son frère est mort »

i') win yugin, gma-s yemmut  
 « celui qui refuse, son frère est mort ».

Les exemples de ce genre sont nombreux. Mais, à ne considérer que les questions évoquées jusqu'ici, la tâche s'annonce déjà très complexe. En réalité, il faudra concevoir tout un code typographe pour envisager les cas les plus importants qui nécessitent une codification. Tout en consacrant les usages dominants, cette intervention sur la ponctuation doit distinguer entre les conventions, nécessairement moins contraignantes, et les usages fonctionnels qui doivent prendre la forme de règles prescriptives.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AÏT ALI, Belaïd, 1963, *Les cahiers de Belaïd ou La Kabylie d'antan*, 2 vols., FDB, Fort-National.
- BOUKHERROUF, Ramdane, 2014, « La prise en charge de la ponctuation dans la transcription des textes oraux en kabyle : cas du conte 'Sin igujilen d'akniwen' d'Auguste MOULIERAS », in *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque International sur : La langue amazigh : de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis)* », Université Akli Mohand Olhadj, Bouira, 255-260.
- CHAKER, Salem, 1991, « Éléments de prosodie berbère. Quelques données exploratoires », in *Études et Documents Berbères*, n° 8, 5-25.
- \_\_\_\_\_, 1996a, « Syntaxe de la langue/syntaxe de la parole ? Intonation et situation dans l'analyse syntaxique : quelques points controversés en berbère », in *Manuel de linguistique berbère II : syntaxe et diachronie*, ENAG-Éditions, Alger, 83-95.
- \_\_\_\_\_, 1996b, « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Atelier du 24-25 juin 1996/b, INALCO/CRB. Synthèse des travaux) », in *Études et Documents Berbères*, n° 14, 239-253.
- \_\_\_\_\_, 2009, « Structuration prosodique et structuration (typo-) graphique en berbère : exemples kabyles », in *Études de phonétique et linguistique berbère. Hommage à Naïma Louali*, Peeters, Paris-Louvain, 69-88.
- HANOTEAU, Adolphe, 1867, *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, Imprimerie impériale, Paris.
- HOUDART, Olivier - PRIOUL, Sylvie, 2006, *L'art de la ponctuation*, Éditions du Seuil, Paris.
- LOUALI, Naïma, 2003, « L'accent en berbère : catégorie grammaticale et démarcation syntaxique », in *Actes du « 2. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium*

- zur *Berberologie* », Frankfurt, 9-13 juillet 2002, *Berber Studies*, Rüdiger Köppe, Köln, 67-77.
- LOUALI, Naïma - METTOUCHI, Amina, 2002, « Structures intonatives en berbère: l'énoncé prédicatif à particule *d-* », in *Proceedings of International Symposium on Speech Prosody*, Aix-en-Provence, 11-13 April, 463-466.
- MAHRAZI, Mohand, 2014, « Le passage de l'oralité à l'écriture de l'amazighe : problème de la ponctuation » in *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque International sur « La langue amazighe : de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis) »*, Université Akli Mohand Olhadj-Bouira, 237-254.
- NAÏT-ZERRAD, Kamal, 2012, « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : critiques et propositions », in *Actes du Colloque International sur la standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdès du 20 au 23 septembre 2010, HCA, Alger, 71-92.
- TILMATINE, Mohand, 2007, « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine » in *Actes du Colloque International sur la standardisation de l'écriture amazighe ; Synthèse des travaux*, Barcelone, 26-28 avril 2007, Linguamón-Casa de les Llengües, Barcelona, 25 p.

#### ABSTRACT

The object of our communication is a global reflection on punctuation. In fact, the extent reached by the standardization of Latin-based orthography and the development and multiplication of written production in Berber now allow to start reflecting on this topic. We do not aim at giving any concrete propositions but only some indications that would be useful for future codifications. After a brief view of the use of punctuation in ancient and modern texts, we will deal with punctuation signs and their forms. Then we will examine its links with linguistic aspects (especially syntactic and prosodic) and pragmatic ones.



FATIMA BOUKHRIS

## **Enjeux et dilemmes de la standardisation du texte oral**

*En hommage à Paulette Galand-Pernet*

La production orale, dans la variété de ses formes et de ses genres, est la première expression de la langue amazighe (berbère). C'est pourquoi un grand intérêt a été porté à la collecte des textes oraux depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et pratiquement pendant toute la période coloniale, avec un ralentissement pendant la période post indépendance des pays maghrébins et un regain ces dernières années.

Le passage de cette production de l'oral à l'écrit a constitué le centre d'intérêt des chercheurs berbérissants de l'époque des années 1970-1980, et a donné lieu à diverses rencontres scientifiques consignées dans des actes publiés. Actuellement, avec le nouveau statut de l'amazighe, en tant que langue officielle au Maroc, par exemple, et l'avancée du processus de sa standardisation et de son intégration dans le système éducatif, la question de la normalisation du texte oral se pose sous plusieurs angles, notamment celui de la normalisation de la transcription du corpus oral disponible et de la gestion de la variation linguistique, à la lumière des normes graphiques et lexicales adoptées.

Toutefois, une question se pose : peut-on normaliser le texte oral, en lui conférant une norme linguistique relativement stable, alors que le texte oral est de nature vivant, dynamique, évolutif, voire aléatoire, et implique l'intervention de plusieurs éléments, situations... Du reste, il est souvent un macro-texte.

Pour appréhender certains aspects de la question, nous avons choisi quatre ouvrages renfermant des textes représentatifs de différentes étapes des études amazighes et, en même temps, de l'évolution de la situation de la langue amazighe au Maroc. Les textes choisis sont : *Contes berbères du Maroc. Vol. I - Textes berbères. Vol. II*, de Émile Laoust (1949) ; *Recueil de poèmes chleuhs I. Chants de trouveurs*, de Paulette Galand-Pernet (1972) ; *Les merveilles du Rif. Contes berbères*, de Mohamed El Ayoubi (2000) ; et *Anthologie de la poésie amazighe*, ouvrage coordonné par Driss Azdoud et édité par l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) en 2011.

## 1. Le texte oral dans les études amazighes

On peut distinguer trois périodes des études amazighes : la période coloniale, l'après indépendance des États maghrébins, et la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

### a. La période coloniale

La collecte des textes tient une place de choix dans les études de cette époque. Aussi une importante documentation sous forme de textes nous est-elle léguée. En effet, nombreux sont les textes collectés et publiés, soit en complément de manuels de grammaire, soit en tant que recueils de textes. Dans la première catégorie, nous avons, à titre d'exemples, V. Loubignac (1925) qui a réservé la moitié du volume aux textes qui complètent son étude des dialectes des Zaïan et des Ayt Sgougou, A. Renisio (1932) qui a consacré 149 pages à des textes représentant les différents dialectes étudiés (dialectes des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr) et É. Laoust (1939), dont le *Cours de berbère marocain* se termine également par des textes illustrant les variétés linguistiques objet de l'ouvrage. Dans la deuxième catégorie, à savoir les recueils de textes, on peut citer, A. Basset (1963), É. Laoust (1949), A. Roux (1942), H. Mercier (1937), entre autres. Ce sont des textes de nature diverse : des recueils des différents genres de la littérature orale amazighe : contes, poésies, formes courtes (proverbes et devinettes), des descriptions des us et coutumes des communautés productrices, des conversations, etc.

Considérons de près les textes recueillis par É. Laoust (1949). Ils relèvent d'un seul genre : les contes du Maroc. Deux volumes : le premier est consacré aux contes, le second à leur traduction et annotations. Le premier volume commence par un avertissement<sup>1</sup> suivi de la transcription. L'auteur y fournit différentes informations qui touchent :

- le classement des contes, fondé sur l'« intérêt folklorique : ils comprennent des contes d'animaux, des contes plaisants, des contes merveilleux et des légendes hagiographiques » ;
- l'annonce du contenu du deuxième volume, le nombre de textes (140 contes) ;
- les sources : les aires linguistiques de ces textes (« groupe Beraber-Chleuh ») sont indiquées avec précision des parlars du groupe de chaque région : le domaine du tachelhit « chleuh » et celui du tamazight « braber ». L'auteur donne le nombre de textes recueillis par parler. Ce souci apparaît au niveau des textes qui sont

---

<sup>1</sup> Émile Laoust, 1949, « Avertissement », in *Contes berbères du Maroc. Vol. I - Textes berbères. Vol. II - Traduction et annotation*, Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, Réédition en 2012 par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat et Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Les Trésors de la Bibliothèque, n° 13, p. v.

suivis, chacun, d'une note où figure le nom de l'informateur, du village et de la tribu, et même la date de la collecte pour certains textes. Exemple :

- « Dicté par Allal ben Driss, des Ayt Ouahi, Zemmour, le 30 novembre 1922 ».<sup>2</sup>

- Une revue de littérature des références est donnée pour chaque groupe linguistique, afin que le lecteur ait connaissance des « particularités dialectales » de chaque variante, aux niveaux phonétique, morphologique, syntaxique et lexical. É. Laoust ne manque pas de signaler ses propres travaux à consulter.

Outre l'avertissement qui prépare le terrain à la découverte des textes, É. Laoust<sup>3</sup> fournit « le système de transcription adopté ». Il est formé de 58 sons, en plus de la notation des voyelles brèves (3), des voyelles longues, bien que « rarement notées » et des voyelles nasalisées. C'est un système qui tend à rendre compte de toutes les latitudes de prononciation des sons des groupes linguistiques auxquels appartiennent les textes. À titre d'exemple : pour le phonème /l/, trois réalisations sont données : *l* (dental), *l* emphatisé et *l'* palatalisé. Il en est de même pour toutes les nuances phonétiques des voyelles. C'est dire le souci de l'auteur de restituer, dans la limite du possible, les réalisations phonétiques propres à chaque parler en notant même l'allongement et la nasalité quand ils se réalisent, alors qu'il est souvent affirmé que ce sont des phénomènes marginaux en amazighe.

Le deuxième volume commence également par une introduction intéressante de six pages, où sont livrées plusieurs informations (sur les régions et les habitants des montagnes qui ont produit les textes, l'histoire de ces contrées, les travaux effectués par d'autres berbérissants, des mises au point...). É. Laoust situe aussi ces textes par rapport à ceux déjà collectés :

« Nos récits n'apportent rien d'inédit à la connaissance des folkloristes. Ce sont en général des versions nouvelles, en dialectes différents, de contes connus, recueillis par de nombreux berbérissants, dont R. Basset, Stumme, Rivière, Mouliéras, Destaing, Biarnay, pour ne citer que les disparus ».<sup>4</sup>

Le volume comprend une bibliographie qui précède les textes traduits et annotés. Ainsi, les textes recueillis par É. Laoust sont assortis de toutes les explications et informations nécessaires pour rendre leur lecture accessible, aisée et exploitable. Par ailleurs, ils sont inscrits dans les préoccupations et les courants de l'époque, la première moitié du siècle dernier. L'auteur ne manque pas de signaler ce qu'ils apportent par rapport aux textes antérieurs.

---

<sup>2</sup> *Idem*, 5.

<sup>3</sup> *Idem*, vii.

<sup>4</sup> *Idem*, x.

### **b. La période post indépendance**

Comparée à l'ère précédente, la période post indépendance laisse à constater un certain ralentissement en matière d'engouement pour la collecte. Celle-ci est jugée de moindre importance par rapport au travail d'analyse inscrit dans un cadre théorique déterminé. En revanche, la problématique du passage de l'oral à l'écrit et le caractère réducteur de la fixation par l'écrit de la production orale sont des thématiques récurrentes.

Nous n'avons trouvé meilleur texte représentatif de cette époque que celui de P. Galand-Pernet (1972) : *Recueil de poèmes chleuhs I. Chants de trouveurs*.<sup>5</sup> La date de parution de l'ouvrage est importante dans l'histoire des études berbères d'après l'indépendance : l'avènement de travaux académiques sous forme de thèses, de mémoires en linguistique notamment ; mais aussi en littérature, inscrits dans les courants de linguistique et de littérature de l'époque, ou d'inspiration linguistique (le structuralisme en particulier). P. Galand-Pernet marque ainsi une transition entre la première époque et celle des années 1970, caractérisée par l'enthousiasme manifeste pour la linguistique et son application dans d'autres champs disciplinaires (dont la littérature).

Contrairement aux textes de É. Laoust, le recueil de P. Galand-Pernet combine texte, traduction et annotations. « Chaque poème est présenté avec traduction en regard »<sup>6</sup> avec affectation du même numéro au vers et sa traduction ; de sorte que l'on puisse lire aisément le texte et sa traduction simultanément. Les notes (pp. 132-298), d'une grande richesse, car elles portent sur tous les aspects (linguistique, sémantiques, biographique, traductions littérales évitées dans les traductions libres des textes pour ne pas les encombrer...), constituent plus de la moitié de l'ouvrage :

« Ces notes discutent de l'établissement du texte, notamment en cas d'audition difficile, indiquent les variantes proposées par l'auteur ou connues par d'autres commentateurs, et donnent des explications grammaticales ou lexicales ».<sup>7</sup>

Par ailleurs, une introduction d'une quinzaine de pages fournit toutes les indications nécessaires pour accéder à la lecture et à la compréhension des poèmes qui composent le recueil. Aussi P. Galand-Pernet commence-t-elle par le plus général, à savoir le lieu de provenance des chants, le « Pays chleuh » (les limites géographiques, l'émigration...), région où sont produits les textes choisis, puis « le problème de la langue berbère » caractérisée par la diversité, « le sentiment linguistique » chez les tachelhitophones, la question de l'existence d'une langue

<sup>5</sup> Paulette Galand-Pernet, 1972.

<sup>6</sup> *Idem*, 21.

<sup>7</sup> *Idem*, 22.

littéraire « une langue commune aux chleuhs, c'est le chleuh littéraire ». <sup>8</sup> L'auteur donne ensuite une revue de littérature sur les textes poétiques collectés antérieurement, leurs sources, les caractéristiques (les limites des textes collectés, le problème de la notation pas toujours minutieuse). <sup>9</sup> Elle arrive enfin au corpus du « Recueil de poèmes chleuhs » : comment a-t-il été constitué ? Par quels informateurs ? Le lieu, la période, les séances de travail avec les professionnels pour vérifier les textes, les interpréter et les commenter.

Il importe de signaler que P. Galand-Pernet accorde une importance capitale au regard de l'autre, le compositeur pour les chants auxquels elle s'est intéressée :

« Une fois établi, chaque texte a été soumis d'abord à l'examen du compositeur, ou, en son absence, à celui d'un autre compositeur : un commentaire professionnel est précieux, car le trouveur, même s'il n'est pas le compositeur du chant qu'on lui demande d'observer, sait le regarder comme un architecte regarde un édifice... » <sup>10</sup>

L'introduction, qui est en fait une étude globale, traite également de « la langue de la poésie chleuh » sentie par les locuteurs comme étant une langue poétique différente de la langue usuelle. Pour l'auteur

« La langue poétique peut utiliser dans un même texte, en variantes libres par exemple, la particule d'aoriste intensif *ar* et la particule *da*, qui ne se trouvent que dans des parlers différents, ou bien, si elles se trouvent dans un même parler, sont en distribution complémentaire... » <sup>11</sup>

Il va sans dire que P. Galand-Pernet a mis le point sur la standardisation intra dialectale qu'opèrent les chanteurs ambulants (*rways*), laquelle constitue un trait de la littéarité. Le lecteur est ainsi préparé à lire et à apprécier la production de textes poétiques qui lui sont offerts.

L'introduction se termine par le « Système phonologique et [la] transcription ». L'auteur commence par signaler que :

« Le système phonologique de la poésie chleuh est celui que l'on retrouve dans l'ensemble des parlers chleuhs » <sup>12</sup>

C'est le système fondamental ou de base qui repose sur l'analyse phonologique d'inspiration fonctionnaliste (A. Martinet). Des informations sont données sur les

---

<sup>8</sup> *Idem*, 11.

<sup>9</sup> *Idem*, 13.

<sup>10</sup> *Idem*, 16.

<sup>11</sup> *Idem*, 17.

<sup>12</sup> *Idem*, 18.

différents processus phonologiques du tachelhit et sur la notation choisie par l'auteur, à savoir une transcription à tendance phonologique, sans notation du *e* muet.<sup>13</sup> P. Galand-Pernet signale qu'elle a suivi la transcription en vigueur chez les « berbérissants et les arabisants français », laquelle constituera, par la suite, la notation usuelle développée par les linguistes berbérissants dans l'esprit d'une notation commune des données de l'amazighe. L'auteur informe également sur la traduction qui accompagne systématiquement les vers, en passant de la présentation dans l'espace textuel, aux problèmes de la traduction, aux solutions retenues par l'auteur pour rester fidèle aux textes, entre autres.

L'on retrouve ainsi, dans l'introduction du *Recueil de poèmes chleuhs*, toute la rigueur scientifique reconnue de P. Galand-Pernet en tant que chercheur qui a une connaissance fine de la variété linguistique des textes poétiques présentés « ... des textes que j'aime pour avoir tant d'années essayé d'en trouver l'accès »,<sup>14</sup> de la problématique et du souci de rendre les textes tel qu'ils sont chantés, tâche qui n'est pas aisée, d'où la masse d'informations importantes par lesquelles s'ouvre l'ouvrage.

En comparant É. Laoust (1949) et P. Galand-Pernet (1972), l'on ne peut que constater que cette dernière marque une autre orientation dans la collecte des textes. Elle l'affirme :

«... cette édition est avant tout un ouvrage de travail, destiné à des spécialistes... ».<sup>15</sup>

Ce qui fait du recueil de textes de P. Galand-Pernet un ouvrage de référence des points de vue rigueur de la collecte, qualité de la notation, des annotations et du contexte sociolinguistique, littéraire, esthétique donné en introduction. Le système phonologique lui-même dénote tout un travail d'investigation sur la phonologie du dialecte tachelhit : il est doté d'un système commun aux différentes variantes qu'il renferme, lesquelles se distinguent par des réalisations locales que les poésies des trouveurs tendent à neutraliser.

Ainsi, si le travail de É. Laoust s'adresse aux folkloristes de l'époque, celui de P. Galand-Pernet a pour cibles les chercheurs rompus aux disciplines des années 1970, dont la linguistique notamment.

### **c- La fin du vingtième siècle et début du vingt et unième siècle**

Le troisième texte choisi dans cette étude est dû à M. El Ayoubi (2000), *Les merveilles du Rif. Contes berbères* ; un travail venu une trentaine d'années après

---

<sup>13</sup> *Idem*, 20.

<sup>14</sup> *Idem*, 2.

<sup>15</sup> *Idem*, 21.

celui de P. Galand-Pernet. L'objectif en est de voir comment sont effectuées les collectes de textes par de jeunes chercheurs maghrébins, à la fin du vingtième siècle et début du vingt et unième. Le choix de cet ouvrage s'explique également par le fait qu'il est consacré aux contes tout comme celui de É. Laoust (1949), avec un intervalle de cinquante ans.

Voici quelques traits de l'ouvrage en question. Le titre oscille entre le régional « les merveilles du Rif » et le global ou le pan-berbère : *Contes berbères*. Son introduction (18 pages) est consacrée à la présentation du corpus, à la biographie de la conteuse-informatrice, au pays et au parler des Ayt Weryaghel, langue des contes présentés, et au système de transcription assorti des remarques. La bibliographie comporte foncièrement des ouvrages de linguistique et des travaux sur la littérature berbère. Les ouvrages de É. Laoust (1949) et de P. Galand-Pernet (1972) n'y figurent pas.

Parmi les informations importantes données :

- La provenance des contes, en l'occurrence la région natale de l'auteur :

« Il s'agit surtout de contes que j'ai collectés et enregistrés sur cassettes au cours de la période allant de 1990 à 1997 dans le pays Ayt Weryaghel (ayt Wayayer), ma région natale, auprès de ma conteuse préférée Façima n Mubhrur, une rifaine, monolingue, analphabète, âgée de 89 ans, originaire des Ayt Hdifa » (p. 11).

L'auteur enquête donc sur sa propre culture, la voix qui a transmis les textes est une voix rifaine. Cette voix a un visage, dévoilé par la photo (p. 16) de la conteuse qui a su garder les « merveilles du Rif ». Une biographie de trois pages met en exergue « l'histoire d'une simple femme rifaine, [qui] nous amène à comprendre la situation politique et socioculturelle de la région des Ayt Weryaghel... » (p. 19).

- Une présentation du corpus de contes avec un aperçu sur « les thèmes de ces contes [qui] sont universellement connus » (p. 12).

- Les lecteurs visés par l'ouvrage : « les chercheurs qui s'intéressent à la culture berbère, en général, et à celle du Rif en particulier. Il peut constituer un outil de travail précieux, notamment aux linguistes berbérisants pour former un lexique de base répondant aux normes scientifiques... » (p. 14).

- Les caractéristiques du pays et du parler des Ayt Weryaghel (avec une carte, p. 23). El Ayoubi a notamment insisté sur les propriétés phonologiques et phonétiques fort importantes pour un travail de collecte transcrit. Comme pour les deux autres ouvrages, El Ayoubi donne le système de transcription adoptée, en précisant que la notation « dans cet ouvrage a un caractère scientifique. Elle est d'inspiration phonético-phonologique ».<sup>16</sup> Par caractère scientifique s'entend la

---

<sup>16</sup> V. dans la même page la note (1) qui signale, parmi les références, les propositions de la table ronde organisée à l'Université de Tilburg autour la standardisation de l'écriture berbère du tarifit (*Idem*, 27).

notation usuelle commune aux linguistes berbérissants depuis 1996, ainsi que les efforts faits par certains jeunes linguistiques et par les associations culturelles pour standardiser l'écriture de la variante tarifit. Les différents contes qui constituent le recueil sont transcrits d'une manière étroite : notation des allongements compensatoires, du spirantisme, ... dans le respect de la variante linguistique dans laquelle ils sont produits.

- Les 15 contes, qui sont assez longs (jusqu'à 12 pages), sont suivis de leur traduction systématiquement, page de gauche : texte en tarifit, page de droite : traduction en français.

Ainsi, à l'instar des prédécesseurs, le recueil de contes de M. El Ayoubi est accompagné des informations requises pour que leur lecture soit accessible, leur reproduction en tant que textes authentiques possible. Les précisions données traduisent les préoccupations de l'auteur, qui sont celles de la génération des jeunes maghrébins des années 1990 et qui se poursuivent de nos jours : la conservation du corpus de la langue et la standardisation ou l'unification de l'amazighe, d'une manière progressive, en commençant par son système d'écriture et en adoptant une démarche « scientifique » : l'approche linguistique.

## 2. L'époque actuelle : la collecte institutionnelle

La première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle et les débuts de la deuxième décennie pourraient être considérées comme une époque qui marque une étape importante dans l'histoire de l'amazighe et de sa culture, d'une manière générale, du moins au Maroc : la création de l'IRCAM, l'introduction de l'enseignement de l'amazighe dans le système scolaire marocain et l'officialisation de la langue amazighe en 2011. L'IRCAM a consenti un grand effort dans la collecte du corpus de la langue<sup>17</sup> ayant abouti à la publication de plusieurs textes de différents genres : contes, proverbes, devinettes, poésies, entre autres. À titre d'exemple, l'*Anthologie de la poésie amazighe*<sup>18</sup> (*timstiyin n tmdyazt tamaziyt*) publié par l'IRCAM en 2011, choisi comme quatrième texte à comparer avec les autres vus précédemment dans cette étude.

Cet ouvrage est le fruit d'une collecte menée par différents acteurs auquel l'institution avait fait appel. Une équipe de chercheurs de l'IRCAM s'était chargée de la préparation à l'édition de la matière collectée. Voici quelques unes des caractéristiques de l'ouvrage :

---

<sup>17</sup> La collecte des textes est stipulée dans le Dahir portant création de l'IRCAM (V. article 3, alinéa, qui dit : « réunir et transcrire l'ensemble des expressions de la culture amazighe, les sauvegarder, les protéger et en assurer la diffusion »).

<sup>18</sup> Le titre est donné en *tifinagh*, en arabe et en français.



- Comme l'indique le titre, c'est une sélection des meilleures pièces poétiques en amazighe collectées les premières années de création de l'IRCAM (depuis 2003). L'ouvrage comprend trois parties intitulées ainsi : les poésies du Nord (*timdyazin n yizzlmd*), les poésies du Centre (*timdyazin n wmmas*) et les poésies du Sud (*timdyazin n yiffus*). Le répertoire de chaque variante régionale du Maroc est classé selon les genres poétiques connus. Pour le Nord (zone du tarifit) par exemple : *lalla buya, tiqssisin, izlan n ujahd, zzhid*. Pour le Centre (zone du tamazight) : *izlan, afrradi, tamawayt...*, pour le Sud (zone du tachelhit) : *anebar, aqsid, tazrart, tasuyant...* Chaque partie comporte une petite introduction sur les caractéristiques générales de la région et sur ses productions poétiques. L'ouvrage comporte également une petite bibliographie et une présentation générale de trois pages.

- L'ouvrage est écrit en alphabets *tifinagh* et latin, selon le système d'écriture développé par l'IRCAM : trente trois (33) phonèmes de l'amazighe standard avec restriction de l'emploi du *e* muet à des contextes spécifiques, application des règles d'orthographe et de segmentation adoptées par la même institution. Des notes explicatives sont données quand c'est nécessaire.

- Les textes ne sont pas traduits. Il est signalé, dans la présentation, qu'une traduction est prévue ultérieurement pour une large diffusion et exploitation des textes. Dans la présentation, on relève ce qui suit :

- l'anthologie en question est le produit d'un travail ayant associé les chercheurs de l'institut et des collaborateurs externes chargés de la collecte du patrimoine oral d'expression amazighe ;
- elle a des objectifs didactiques, en étant destinée, en premier, aux enseignants de l'amazighe, mais également aux chercheurs.

Il va sans dire que cette anthologie se distingue nettement des trois premiers textes qui ont été présentés (É. Laoust, P. Galand, M. El Ayoubi).

Si différents moyens sont employés par leurs auteurs pour en faciliter la lecture, en les plaçant dans leur contexte général, en les inscrivant dans la lignée des textes qui existaient déjà, rien de tel avec l'*Anthologie de la poésie amazighe*. Elle est éditée en graphie *tifinagh*, alphabet qui est nouveau pour un certain lectorat ; aucune indication sur le système phonologique employé, les caractéristiques de la transcription, le tableau des graphèmes et leurs correspondants, entre autres. Aucune référence non plus aux travaux dont la lecture est primordiale pour faciliter la lecture des textes poétiques. É. Laoust, comme nous l'avons vu, renvoie le lecteur aux travaux à consulter pour pouvoir lire les contes présentés ; P. Galand-Pernet, de même, a fourni une revue de littérature où elle a mis en exergue les apports et les limites des collectes des prédécesseurs, montrant ainsi l'apport de son travail. L'IRCAM a produit plusieurs travaux ayant porté sur la normalisation de la

langue amazighe (grammaire, manuels, lexiques...) dont la consultation est nécessaire pour lire un ouvrage tel que cette anthologie qui regroupe, par ailleurs, plusieurs productions poétiques de grands poètes contemporains de renom, à l'échelle des trois grandes aires linguistiques.

Il est à remarquer également qu'une terminologie nouvelle est employée. Elle apparaît au niveau du titre de l'ouvrage par l'emploi de *tamdyazt*, de l'appellation des aires dialectales,... sans qu'il y ait de glossaire.

Il est notoire qu'un grand effort est fourni dans cet ouvrage pour sortir un produit nouveau qui se démarque des précédents en s'inscrivant dans une autre logique, un autre processus, une autre perspective pour l'amazighe (et non le berbère) en tant que langue unifiée, exprimant son unité par ce qui se manifeste au premier abord : la graphie. S'ensuit la normalisation du lexique entamée par une nouvelle terminologie pour les concepts, de nouvelles dénominations pour les aires linguistiques, entre autres.

## Conclusion

De la présentation des quatre textes représentatifs, chacun, d'une période de l'amazighe, en l'occurrence É. Laoust (1949), P. Galand-Pernet (1972), M. El Ayoubi (2000), et l'*Anthologie de la poésie amazighe* de l'IRCAM, l'on peut retenir ce qui suit :

- Le souci de la collecte et de la constitution de corpus du texte oral a marqué toutes les époques et ce depuis les premières études sur l'amazighe. Ce qui a donné une importante documentation en termes de données, certes d'intérêt variable selon les auteurs, leur formation et les objectifs de la collecte.

- Chaque texte reflète les préoccupations de son époque. Si le texte de É. Laoust s'adresse d'abord aux folkloristes, celui de P. Galand-Pernet vise les chercheurs des années 1970 ouverts sur les différentes disciplines l'époque. Celui de M. El Ayoubi traduit les préoccupations intellectuelles des jeunes berbésisants maghrébins des années 1990 soucieux de travailler sur leurs propres variantes linguistiques, dans l'objectif de fixer par l'écrit une production orale en danger de déperdition ; mais aussi dans la perspective d'unifier l'amazighe dans sa diversité, du moins au niveau du système d'écriture (la transcription et la segmentation), comme préalable pour un statut meilleur.

- L'anthologie de l'IRCAM se place d'emblée dans la nouvelle ère de l'amazighe, avec le statut de langue nationale (l'époque de la collecte des données de l'ouvrage), puis de langue officielle depuis 2011, date de la parution de l'ouvrage. L'utilisation de la graphie *tifinagh*, l'absence de traductions, l'emploi d'une nouvelle terminologie (les nouvelles dénominations des aires linguistiques, par exemple) et la consignation du mot amazighe en sont une parfaite illustration. Le mot même d'*anthologie* est

significatif : il implique une autre perspective, un nouveau public, les enseignants de l'amazighe comme c'est indiqué dans la présentation. L'amazighe est désormais dans le système éducatif, des textes doivent être sélectionnés, préparés et présentés dans ce sens.

L'on sent, toutefois, dans cette anthologie, le souci de cibler un public plus large par l'utilisation d'une deuxième graphie pour les mêmes textes de l'ouvrage: les caractères latins. L'amazighe interpelle, outre les enseignants, tous les acteurs toutes spécialités confondues : chercheurs, créateurs, producteurs en multi média... L'alphabet officiel, le *tifnagh*, est ainsi accompagné d'un autre alphabet, pour une exploitation plus large, et partant, une plus grande ouverture.

En définitive, les quatre ouvrages ciblés par cette étude montrent le cheminement de la collecte des textes de l'approche dialectale des textes berbères (le berbère dans sa diversité), illustrée par les *Contes berbères* de É. Laoust et les *poèmes chleuhs* (genre d'une aire dialectale) de P. Galand, vers l'approche « langue » dans une perspective régionale (El Ayoub avec *Les merveilles du Rif*) ou nationale ; cette dernière est représentée par l'*Anthologie de l'amazighe* éditée par l'IRCAM. L'on passe ainsi des dialectes à la langue commune, le « standard » dont les éléments manifestes sont la graphie et la terminologie.

#### BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AZDOUD, Driss, (éd. par), 2011, *Anthologie de la poésie amazighe*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie EL Maarif Al Jadida, Rabat.
- BASSET, André, 1969, *Textes berbères du Maroc (parler des Aït Sadden)*, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- BASSET, Henri, 1920, *Essai sur la littérature des Berbères*, Awal/Ibis Press, Paris.
- BOUKHRIS, Fatima, 1992, « Les izlan : de l'oralité à l'écriture », in *Revue de la faculté des lettres et des sciences humaines Fès-Dhar El Mahraz*, numéro spécial sur *Écriture et oralité*, 177-183.
- \_\_\_\_\_, 2013, « La *tamawayt* : ritournelle poétique de l'Atlas », in *Revue des Études berbères, Les "genres" littéraires berbères traditionnels. Quelles avancées depuis 2005 ?* in *Actes du Colloque international du 16-17 mars 2011*, Abdallah Bounfour (éd.), Lacnad, INALCO, vol. 8, Paris, 11-25.
- EL AYOUBI, Mohamed, 2000, *Les merveilles du Rif. Contes berbères*, Publications of the M. Th. Houtsma Stichting, Utrecht.
- GALAND-PERNET, Paulette, 1972, *Recueil de poèmes chleuhs. I Chants de trouveurs*, in *Études linguistiques*, XVI, Éditions de Klincksieck, Paris.
- \_\_\_\_\_, 1998, *Littérature berbère. Des voix, des lettres*, PUF, Paris.

- \_\_\_\_\_, 2010, « La notion de littérature. Essai d'analyse et de classification », in *Revue Asinag* n° 4-5, Dossier thématique *Littérature amazighe : genèse, typologie et évolution*, Coordonné par Fatima BOUKHRIS, Publications de l'IRCAM, Imprimerie TOP PRESS, Rabat, 15-56.
- MAMMERI, Mouloud, 1980, *Poèmes kabyles anciens, textes berbères et français*, Maspéro, Paris.
- LAOUST, Émile, 1939, *Cours de berbère marocain. Dialecte du Maroc central*, Librairie Orientaliste Paul Geuthner (3<sup>e</sup> édition), Paris.
- \_\_\_\_\_, 1949, *Contes berbères du Maroc. Vol. I - Textes berbères. Vol. II - Traduction et annotation*, Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, Réédition en 2012 par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat et Institut Royal de la Culture Amazigh, Série : Les Trésors de la Bibliothèque, n° 13.
- LOUBIGNAC, Victorian, 1925, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Deuxième et troisième sections. Textes et Lexique, Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, Tome XIV, Éditions Ernest Leroux, Paris.
- MERCIER, Henri, 2013, *Vocabulaire et textes berbères des Aït Izdeg, 1923*, Édités par Harry Stroomer, *Berber Studies*, vol. 39, sous le titre : *Textes berbères des Aït Izdeg (Moyen Atlas marocain)*, Rüdiger Köppe, Köln.
- PEYRON, Michaël, 1993, *Isaffen ghanin (Rivières profondes). Poésies du Moyen-Atlas Marocain*, traduites et annotées, Société marocaine d'édition WALLADA, Casablanca.
- RENISIO, Amédée, 1932, *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr. Grammaire, textes et lexique*, Éditions Ernest Leroux, Paris, 1932.
- ROUX, Arsène, 2007, *Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Beni-Mtir*, et *Choix de versions berbères (Parlers du Maroc central)*, 1942, Édités par Harry Stroomer in *Berber Studies* Vol. 18 sous le titre : *Textes berbères du Maroc central. Textes originaux en transcription*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

#### ABSTRACT

Oral production, in all its forms and genres, is the first expression of Amazigh (Berber) language and Culture in their diversity; hence the interest that was granted to them since the last century. The transition from the culture of oral to written very early attracted the attention of local researchers berbérissants as was proved by different approaches and proposals. Now, with the new status of the Amazigh as an official

language in Morocco, and advanced process of standardization and integration in the educational system, the problem of standardizing the oral text arises from several angles including the standardization of transcription of the available oral corpus and management of linguistic variation in the light of graphics and lexical standards proposed.

This paper attempts to understand this issue from consideration of some experiences of standardization of oral literature text.



ANNA MARIA DI TOLLA

**La littérature orale berbère.**  
*La narration des contes du Sud-Est marocain*

Le problème de la littérature orale berbère fait partie d'une perspective plus large de la recherche. Dans cette perspective, on s'intéresse à l'étude des changements culturels et sociolinguistiques en Afrique du Nord, et notamment au Maroc.

Ces changements ont touché les fondements de la société maghrébine. On peut citer à titre d'exemple, les derniers événements qui se sont produits en 2011, en particulier, l'officialisation de la langue berbère. Ils ont marqué la fin d'un siècle qui a commencé avec l'indépendance.

Les Berbères sont les acteurs de ces changements grâce à leur résistance et à leur attachement à leur identité. Ils ont préservé les anciennes formes de leur production culturelle.

L'étude de la littérature orale berbère est un domaine d'analyse particulièrement intéressant dans le contexte de la production culturelle. Un nouveau concept d'identité berbère est nécessairement fondé sur les liens entre la préservation et la défense de la mémoire culturelle. Toutefois, la question sous-jacente à l'identité de l'Afrique du Nord est liée à son appartenance africaine, méditerranéenne et arabomusulmane. Dans cette triple identité, il y a la dimension berbère.

Dans la production orale, de nombreux points de convergence et d'intersection entre les cultures avec lesquelles les Berbères ont été en contact, sont évidents, mais ne se produisent pas toujours de façon linéaire.

Notre contribution porte sur une recherche de quinze contes berbères recueillis auprès des Ayt Khebbach, dans la région du Tafilalt au Sud-Est du Maroc. Notre étude se veut, avant tout, une description analytique des divers aspects du contenu et de la structure des contes.<sup>1</sup> Le premier objectif est de situer les textes recueillis

---

<sup>1</sup> Anna Maria Di Tolla, 2012, *Awal n Imazighen. Itinerari narrativi nella letteratura orale berbera del Marocco: problematiche e prospettive*, Università degli studi di Napoli "L'Orientale", Il Torcoliere, Napoli, 340 p.

dans le contexte de la littérature orale marocaine. Le deuxième objectif de rendre intelligible notre corpus. L'analyse des contes a été opérationnelle à partir de deux perspectives : l'approche sémio-narrative et l'approche anthropologique.

Nous ne prétendons pas, dans le cadre de cette communication, d'analyser la littérature orale de cette région et la totalité des contes, mais de donner, dans un premier temps, un aperçu sur quelques éléments de la production en tamazight et de décrire très brièvement le corpus des contes analysés, et dans un deuxième temps, d'analyser quelque catégorie-clé permettant de comprendre la structure du sens des récits. Enfin, l'examen des contenus des contes nous conduira à conclure sur une réflexion concernant les changements et les innovations concernant l'oralité berbère, en particulier, et africaine, en général.

### La production en tamazight

L'un des premiers travaux sur les contes du Tafilalet publié, à ma connaissance, est l'étude par Maxence de Rochemonteix, (1889).<sup>2</sup> De nombreux textes dans la variante tamazight du Sud-Est marocain sont transcrits et publiés pendant la période coloniale et sont, souvent, pour la plupart, publiés mélangés avec des textes en tachelhit vu la proximité socioculturelle et linguistique des deux variantes. Ce sont des contes, des textes ethnographiques, des proverbes et des devinettes qui se trouvent annexés aux grammaires ou dans les publications concernant l'étude de la langue.<sup>3</sup>

La plupart de ces publications sont des recueils qui présentent les principales caractéristiques du conte, même si l'idée de la narration orale berbère est limitée, il n'y a pas de données d'observation, mais ce sont une mine de renseignements. R. Basset, par exemple, publie en 1887, les *Contes berbères populaires* et en 1897 *Les nouveaux contes berbère* ;<sup>4</sup> Laoust, quant à lui, a commencé son travail de collecte en 1913 jusqu'à environ 1920. Ces auteurs ne faisaient pas attention au contexte, aux narrateurs et à l'analyse des textes littéraires. À l'époque, la principale préoccupation était la préservation des traditions anciennes et la préservation de la culture. Dans tous les cas, ces travaux sont difficiles à étudier sur le plan stylistique et littéraire, mais ils fournissent un certain nombre de données concernant, par exemple, les circonstances de la performance (dans de nombreux contes, sont donnés les noms des narrateurs ou conteurs). Dans la plupart des cas, il existe aussi des formules d'ouverture et de clôture qui indiquent l'endroit où l'histoire a été racontée et recueillie. Néanmoins, il est

---

<sup>2</sup> « Documents pour l'étude du berbère : Contes du Sous et de l'Oasis de Tafilalet », in *Journal Asiatique*, 8/13, 198-228 ; 402-27.

<sup>3</sup> Voir Bibliographie : Quelques publications sur les contes berbères du Sud marocain.

<sup>4</sup> René Basset, 1887, *Contes populaires berbères recueillis, traduits et annotés*, Leroux, Paris.



difficile de classer ces histoires dans un genre spécifique en raison des conditions dans lesquelles elles ont été collectées.<sup>5</sup>

Pour notre étude, cependant, ces recueils ont été fondamentaux. Ils constituent des références intéressantes que nous avons exploitées, en plus des autres contes déjà publiés jusqu'à aujourd'hui et que nous avons pu trouver au cours de nos propres recherches.

### **La littérature orale des Ayt Khebbach : corpus**

Le corpus composé d'enregistrement de contes narrés a été recueilli lors de plusieurs enquêtes effectuées sur la langue tamazight, dans la région du Tafilalet durant la période 2002/2010.

Le travail de collecte et de traduction a nécessité de fréquents séjours au Tafilalet, plus précisément à Rissani et dans les *qsur* environnants : les récits ont été recueillis soit en *situation*, à l'occasion de fêtes, soit en situation de *confiance* dans un échange en aparté avec une personne (femme ou homme), qui a accepté de nous recevoir. Afin de préserver le caractère authentique de ces rencontres, le magnétophone a été introduit de manière progressive. La transcription et la traduction ont été effectuées dans le respect des normes linguistiques et culturelles de la langue berbère.

La littérature orale des Ayt Khebbach se compose d'une variété de formes : contes, poèmes, chants de mariage, proverbes, devinettes, énigmes et anecdotes. Le conte, en particulier, apparaît intrinsèquement lié à son ensemble culturel et linguistique d'origine, aux pratiques et codes culturels, discursifs et esthétiques (système de valeurs et de genres, ressources langagières, littérarité des textes, règles et modes spécifiques d'énonciation, etc.). Le récit se distingue par une certaine naïveté et simplicité, caractéristiques d'une spontanéité rare. Traitant de sujets variés en rapport avec le quotidien des gens, ces récits populaires ne sauraient être classés dans une typologie particulière.

Nous nous sommes donc interrogés sur la manière dont le conte peut continuer à faire sens dans la langue de l'autre, sans perdre sa spécificité. Transmettre un conte ne peut se faire, en effet, sans la prise en compte d'un système de valeurs et de considérations socio-culturelles.

---

<sup>5</sup> Voir la contribution dans ce volume de Fatima Boukhris, *Enjeux et dilemmes de la standardisation du texte oral*.

### **La structure du sens : entre l'acte de narration et le contenu du récit**

La question fondamentale de l'analyse est de rendre explicite l'ensemble des données latentes contenues dans les textes oraux, en d'autres termes, de saisir la structure du sens.<sup>6</sup> L'analyse des différentes fonctions du conte nous permet de comprendre l'organisation de la société berbère traditionnelle. Les contes recueillis auprès des Ayt Khebbach décrivent, presque tous, leur vécu au quotidien.

L'analyse des champs sémantiques nous permet de mettre en évidence la relation qui existe entre le contenu et le texte narratif pour reconstruire la structure de sens. Celle-ci, tout en étant fondamental à la compréhension du conte, n'est pas suffisante pour reconstruire le sens des textes mais nécessite une analyse plus fine. Les différents traits sémantiques tissent, au sein de chaque conte et entre les différents textes, des significations subtiles.

### **Présentation de quelques thématiques-clés**

Du point de vue pratique, l'analyse s'est déroulée comme suit : une première lecture de ces textes a permis de mettre en relief des thématiques récurrentes. Les thématiques dégagées sont par exemple les traditions : *ayna i zriyen imezwura* ; l'autorité parentale : *lhaq n lwaldin* ; la parenté de la mariée : *ayt uqayḍun* ; le mariage : *tamyra* ; le sens d'honneur : *learad* ; etc.

L'analyse des champs sémantiques a permis de mettre en relief les relations existantes entre les différentes thématiques et par là-même de reconstituer la structure de surface du sens qui ne nous permet pas de comprendre la structure profonde au sens chomskyen du terme. Le noyau thématique de ces contes se caractérise par une imbrication complexe entre les éléments de la logique traditionnelle (les Ancêtres, les hommes d'honneur) et un discours novateur référant à l'universalité, à la modernité, de portée nationale voire universelle. Le discours de ces contes repose sur un réseau d'images mythiques propres à la symbolique du monde berbère (la présence des hommes d'honneur dans le mariage traditionnel, le don de la vache comme dot, le sacrifice du bœuf, l'importance des os magiques, le monde surnaturel...).

### **Le monde du quotidien et l'univers familial**

Comme le langage, la parenté est un système de communication. Elle ne se développe pas spontanément à partir d'une situation de fait, mais comme un

---

<sup>6</sup> Il n'est pas possible, pour une question d'espace de traiter de la question méthodologique (Voir Anna Maria Di Tolla, 2012, *op.cit.*).

système arbitraire de représentations : ce n'est pas une modalité biologique, mais une alliance. Les règles du mariage assurent la circulation des femmes au sein du groupe social et remplacent ainsi un système de relations consanguines d'origine biologique par un système sociologique d'alliance.<sup>7</sup> Pour des raisons historiques, les liens qui sous-tendent la famille en tant qu'institution traditionnelle ont été rompus. L'étude de ces recueils de contes amazighs révèle l'existence de nombreuses caractéristiques qui renvoient à une spécificité culturelle. La conteuse ou le conteur adoptent le registre de langue de leur auditoire, lequel ne s'attache pas aux descriptions détaillées. Les circonstances de ces performances n'ont malheureusement laissé que peu de traces.

Ces contes sont étudiés selon une approche des contenus fondée sur la comparaison des différentes variantes d'un même récit tels que transcrits dans des recueils. Toutefois nous devons signaler que certaines variantes des anciens contes amazighs du Maroc se retrouvent dans de nombreux récits populaires recueillis récemment. Cette présence montre bien que ces thèmes font partie de la tradition marocaine arabophone ou amazighophone.<sup>8</sup>

Les textes que nous étudions, en l'occurrence les contes du Maroc central et du Sud, ne constituent qu'une infime partie de l'ensemble des recueils amazighs. Mais ils sont représentatifs en raison de leur richesse sur le plan linguistique, narratif et thématique. Il n'est pas possible de connaître les circonstances et les modalités de production de ces contes recueillis depuis presque un siècle. Nous pouvons toutefois les examiner avec un regard particulier, celui que l'on peut porter sur les personnages et les événements qui renvoient au quotidien et au monde familial. En partant de là, on peut déterminer les principes d'un imaginaire original et spécifique qui survit dans les contes racontés aujourd'hui et qu'on a recueilli sur le terrain dans la région du Tafilalet.

## La famille traditionnelle

La famille patriarcale, et, plus spécialement, les relations entre la mère, le père et les enfants, constitue un des axes de la culture traditionnelle amazighe en particulier et des pays de la Méditerranée en général. Dans de nombreux contes, la situation initiale décrit une famille heureuse : le père, la mère et les enfants (souvent un garçon et une fille). Chez les Ayt Khebbach de Merzouga, à quelques kilomètres de la ville de Rissani, un proverbe dit : *inkkin ! eed d ayt taddert ayt*

---

<sup>7</sup> Anna Maria Di Tolla, 2010, « Aspects de l'univers familial à travers quelques contes marocains », in *Awal. Cahiers d'Études Berbères*, n. 40/41, 107-120.

<sup>8</sup> Voir Bibliographie : Quelques publications sur les contes berbères du Sud marocain.

*tiyan* « pour moi, l'honneur c'est ma famille ». <sup>9</sup> Auprès des nomades, la famille est désignée par *ayt uqayḍun* « ceux de la tente ». Les relations parentales auprès des Ayt Khebbach et probablement ailleurs aussi sont, en tamazight, qualifiées de *ašqiq* (pl. *išqiqn*) « les frères ou les sœurs de sang ; frères du même lit » <sup>10</sup>, *ašqquf* (pl. *išqqufn*), « demi-frère, frère de mère ou de père » <sup>11</sup> et *ašrek* (pl. *ištiken*) « associés » <sup>12</sup> (ce terme existe aussi en kabyle). <sup>13</sup> En tamazight et en chleuh, les termes qui traduisent « famille » sont *lahl*, « famille, parenté, parenté d'une femme » <sup>14</sup>; *ayt uxxam*, litt. « ceux de la tente » ; *lwaldin/lwaldayen*, « parents (le père et la mère) » ; <sup>15</sup> *iqḍien* « groupe, troupe ». <sup>16</sup>

Le mariage est dans les contes un des thèmes parmi les plus récurrents et il représente souvent la conclusion des problèmes posés dans la trame du récit. C'est la plus importante de toutes les étapes de la vie, sans doute parce que le mariage a pour fonction de réaliser une alliance entre familles et entre groupes. Il constitue également le point de passage pour accéder à un statut social autant désiré par les hommes que par les femmes. Le mariage est considéré comme un facteur d'équilibre et de stabilité dans les relations sociales et interpersonnelles. Dans certains contes, les héros sortent de la pauvreté qui touche la famille grâce à des manifestations surnaturelles : l'outil nourricier (moulin) qui relaye le travail journalier et cyclique et qui assure la subsistance à la famille, un animal qui donne de l'or (âne) pour soutenir l'ouvrier qui peine avec patience et soumission pour un peu de richesse. <sup>17</sup>

Le remariage du père est justifié par la nécessité, non d'une épouse, mais d'une mère pour ses enfants. <sup>18</sup> La marâtre est souvent représentée comme une méchante femme qui maltraite les enfants d'une première épouse et favorise les siens. Le père se garde d'intervenir et la laisse faire, allant même jusqu'à abandonner ses fils sous la pression de la marâtre. Selon l'interprétation de Geneviève Calame-Griaule à propos des contes oraux des Isawaghen du Niger, la marâtre tient la place de la véritable mère des héros ou des héroïnes :

---

<sup>9</sup> Marie-Luce Gélard, 2003, *Le pilier de la tente*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Éditions Ibis Press, Paris, 105.

<sup>10</sup> Miloud Taïfi, 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français*, L'Harmattan/Awal. Cahiers d'Études Berbères, Paris, 701.

<sup>11</sup> *Ibidem*.

<sup>12</sup> Miloud Taïfi, *op. cit.*, 706.

<sup>13</sup> Camille Lacoste-Dujardin, 1970, *Le conte kabyle*, La Découverte, Paris, 43-431.

<sup>14</sup> Miloud Taïfi, *op. cit.*, 220.

<sup>15</sup> *Idem*, 761.

<sup>16</sup> *Idem*, 526.

<sup>17</sup> Émile Laoust 1949a, *Contes berbères du Maroc. Textes berbères du groupe beraber-chleuh*. Maroc central, Haut et Anti-Atlas, Larose, Paris, XIC.

<sup>18</sup> Camille Lacoste Dujardin, 1970, *op. cit.*, 406.

« car il est plus facile de charger ce personnage aux connotations sociales et psychologiques négatives de la responsabilité des conflits qui aboutissent au départ des enfants de la maison familiale pour les dangers d'une quête initiatique ».<sup>19</sup>

### **Des conflits de cultures aux conflits générationnels : *Lḥaq n lwaldin*: « la loi des parents »**

L'un des contes les plus intéressants est *tamyart ismḍaln* « la mule des cimetières ». Ce conte raconte l'histoire d'une mule de cimetière qui va prendre la place de la mule du cortège de mariage pour enlever la mariée et la conduire au cimetière pour la manger. Dans la première séquence, l'histoire nous introduit dans un environnement inspiré par le mariage traditionnel berbère avec la présence irremplaçable des *imesnayan* « les hommes d'honneur ». La légende de la « mule des cimetières » associe des éléments communs à ceux connus dans la littérature populaire arabe marocaine qui remontent à une veuve qui n'avait pas respecté les règles islamiques de deuil (*eiddda*) et de ce fait, s'est métamorphosée en mule errante dans les cimetières à la nuit tombée.<sup>20</sup>

Dans ce conte, l'analyse intra-textuelle de l'histoire montre que le rapt de la fille qui doit devenir femme avec le mariage constitue en réalité un accord tacite qui a lieu entre les parents et le mulet des cimetières. La mariée (*tislit*) n'est pas un objet de valeur en tant que femme. Dans la société patriarcale, en fait, la femme est, en principe, un élément qui n'a pas de valeur, mais elle a la chance de vivre dans la famille et de garder sa place à condition qu'elle se plie aux conditions qu'on lui pose. Si elle vient à transgresser ces règles draconiennes, elle perd sa place dans la famille d'où elle est chassée. La mère et le père apparaissent donc comme s'ils ne voulaient pas le bonheur de leurs enfants mais plutôt leur malheur. Les parents représentent la famille, mais ils sont également le reflet de leur société. Les parents et la société qui veulent la mort de leur progéniture (fils ou filles) est une forte indication de perte d'identité. Sur le plan de l'imaginaire, c'est comme si les parents et la société se métamorphosaient en ogres.

Ce conte contient également une critique du modèle de la famille traditionnelle. Après la narration du conte, les commentaires de l'auditoire et plus spécialement des femmes berbères ont été révélateurs de sa signification. D'autre part, le fait

---

<sup>19</sup> Geneviève Calame-Griaule, 2002, *Contes tendres, contes cruels du Sahel nigérien*, Gallimard, Paris, 45.

<sup>20</sup> Anna Maria Di Tolla, 2008, « Les femmes berbères et l'oralité : les cas des Ait Khabbach du Tafilalet (Sud-Est du Maroc) », in *Acts of International Conference Orality and New Dimensions of Orality. Intersections in theories and materials in African studies*, Leiden, 26-27 November 2004, Langues O'-INALCO, Paris, 61-80.

d'accorder leur fille à la mule des cimetières représente une résistance sous la forme de vengeance de la part des parents et de la société vers un modèle familial, indiquant un changement social : plutôt que d'assister à l'évolution sociétale, la famille préfère symboliquement « tuer » ou « dévorer » ses propres enfants. À certains égards, cette histoire rappelle le mythe de Médée.

### **Le sens de l'honneur : *le arad***

Le sens de l'honneur est l'un des domaines sémantiques qui se rapporte aux valeurs du code d'honneur, lequel régie les situations de la vie quotidienne telles que l'apprentissage des valeurs viriles, de la pudeur et de la vengeance pour les hommes, le respect des parents, la protection des femmes. Lorsqu'elle accède au statut de « femme mariée », la femme *tmaṭṭut*, adopte la parenté de son mari (*ayt uqayḍun*). Elle met à l'épreuve son « savoir-faire » et sa capacité à gérer son ménage. Dans le cas contraire, elle est indigne du modèle véhiculé par les contes.

Les mères, comme dans toutes les sociétés maghrébines jouent un rôle primordial dans le mariage de leurs fils, y compris dans le choix de l'épousée. La mère voit cette participation active dans les décisions du mariage comme une sorte de pouvoir, comme le dit Camille Lacoste-Dujardin pour les femmes kabyles, dont le père est souvent exclu. Dans la société traditionnelle, malgré la marginalisation des femmes du pouvoir officiel, celles-ci ont développé une autre forme de pouvoir ou de contre-pouvoir dans sa fonction de mère, par exemple ou dans l'usage de la séduction et de la magie, autant de moyens qui équilibrent le pouvoir la puissance de l'homme.

La hiérarchie des sexes (différence homme/femme) se manifestent également dans la prise de parole et le langage. Par exemple, dans la société marocaine en général, l'homme parle de son épouse à d'autres hommes en utilisant le terme « maison » (*taddart*) ou le terme générique de « femme » (*tmaṭṭut*). L'utilisation de termes génériques « la femme » ou « la maison » connote la volonté d'entrer dans une relation de distance car toute trace langagière évoquant l'intimité conjugale est considérée comme un dévoilement de l'espace intime et est perçu comme un signe de faiblesse masculine. De même les hommes ne doivent jamais exprimer en public des sentiments pour une femme. Les sentiments d'amour dans les histoires sont complètement dissimulés et exprimés indirectement par des organes du corps tels que le foie ou le cœur. Les contes enseignent à cacher les sentiments.

Dans les contes analysés, les héros et les héroïnes sont des adolescents sur le point de devenir adultes. La cellule familiale traditionnelle y dispose d'un véritable pouvoir social, puisque, d'une part, elle perpétue les inégalités entre les sexes au nom de la tradition et, d'autre part, elle oriente l'éducation de l'individu en gênant à l'extrême la construction de l'autonomie individuelle.

La culture est utilisée dans les contes comme un point de vue privilégié, surtout en ce qui concerne le débat autour des valeurs et des mentalités de la société. Les contes ne sont pas seulement des mots, des expressions et des modèles. Les us et coutumes qui y sont véhiculés sont transmis de génération en génération par les conteurs. Bourdieu rappelle les « fonctions habitus » comme la matérialisation de la mémoire collective, l'expérience d'un rapport pratique au monde, laquelle traduction suppose elle-même la médiation d'une expérience pratique de l'immédiateté du rapport au monde.<sup>21</sup>

### **Symbolique du monde berbère**

Ces contes, par ailleurs très variés, véhiculent un élément fondamental de l'identité culturelle du Maroc, à savoir celle de l'amazighité. Les concepts de surnaturel et de merveilleux ne se comprennent que par rapport à la mentalité et aux attitudes propres à la société berbère. Le merveilleux est indissociable de la vie réelle. Celle-ci doit composer avec le surnaturel pour être protégée des maléfices ou pour s'attirer la bonne fortune. Cet héritage culturel est tellement profond que l'on peut encore le retrouver dans la gestuelle conjuratrice des hommes et des femmes berbères, lorsqu'ils passent devant le tombeau d'un saint, devant un arbre sacré ou aux abords d'une source. Il est toujours aussi vivace dans la vie quotidienne que dans les contes. Les contes développent une vision du monde berbère par le truchement d'une symbolique :

- les métamorphoses (ogres et ogresses)
- la symbolique du corps : cœur (*ul*) foie (*tasa*), os magiques
- la personnification (don de la vache comme dot ; le sacrifice du bœuf, l'arbre magique).

### **Les métamorphoses (ogres et ogresses)**

Les ogres et les ogresses (*lyul*, *ttergu*, *tamya*) sont des figures anciennes de l'imaginaire berbère.<sup>22</sup> Les ogres et les ogresses vivent dans des cavernes, dans des bois touffus ou au fond d'un puits et sont des ennemis de l'homme. Les ogres sont souvent représentés comme des bêtes sauvages dotées de force extraordinaire (lions, renards, panthères, etc.). Ogres et ogresses lancent des sortilèges et des sorcelleries et se métamorphosent selon à leur gré.

Les ogresses sont des jeunes filles mais très souvent elles sont de vieilles mégères parfois aveugles, tous anthropophages. Le thème de la dévoration des

<sup>21</sup> Pierre Bourdieu, 1980, *Le sens pratique*, Éd. de Minuit, Paris, 11, n. 4.

<sup>22</sup> Émile Laoust, 1947, « Des noms berbères de l'ogre et l'ogresse », in *Hespéris*, 34, 253-65.

humains dans les contes berbères est complexe et ne relève pas seulement du domaine de l'imaginaire mais aussi de la réalité socioculturelle des gens ; la dévoration est liée à l'acte sexuel, à la fécondité, à la stérilité et à la nourriture. Il semble donc bien que, pour les populations berbères, le monde est un, il est habité par des humains et des non-humains et les relations entre les deux mondes sont connues.

Les contes sur le thème de l'ogresse ou du démon féminin font objet de beaucoup de variantes orales dans tout le Maroc, en particulier lorsqu'il s'agit de récits se référant à la légende de la « mule des cimetières », du démon féminin qui vit au cimetière et apparaît la nuit sous forme d'une jument ou d'une mule.

La légende de la « mule des cimetières » est familière à l'aire culturelle berbère marocaine, mais aussi en Algérie. On en connaît plusieurs versions. Celles-ci expriment probablement un thème récurrent, à savoir, la transgression des règles qui marquent la place des femmes de la communauté berbère. Les relations du monde surnaturel avec le monde naturel s'expriment dans le quotidien mais aussi avec dans les métamorphoses, les résurrections et les pouvoirs attribués aux marabouts et aux juifs. Les ogres, les ogresses et les génies se transforment en hommes. Il en va de même d'une colombe qui est transformée en une jeune fille très belle ; un homme se transforme en colombe, un juif en faucon ...

### **La symbolique du corps**

Le cœur et le foie sont les symboles de l'affectivité et des sentiments dans toutes les cultures. Les émotions et les différents sentiments de l'homme y sont localisés : l'amour, la haine, la tristesse, la joie, etc.<sup>23</sup>

### **Les os magiques**

La volonté circule, selon la sagesse populaire, des os à l'âme. Le corps est exprimé par le mot *tīyssa* « corps » dans le sens de « os », *xs*, pl. *ixsan* ; *iγs*, *iγess* qui signifie aussi « fraction d'un groupement humain », lignage ou soulignage, membres descendants d'un ancêtre agnatique commun, comment dans le cas de la confédération des Ayt 'Atta du Sud du Maroc. Tout ça montre qu'il y a probablement une vision sociale du corps dans la société berbère traditionnelle. Symboliquement, le corps apparaît plutôt comme le soutien de la communauté, en

---

<sup>23</sup> Luigi Serra-Anna Maria Di Tolla, 2009, « À propos du lexique berbère du corps et son emploi métaphorique », in *Hommage à Naïma Louali*, in *Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*. Textes réunis et édité par Salem Chaker-Amina Mettouchi-Gérard Philippson, Inalco, Paris, 275-293.



tant que tissu sur lequel se produisent les échanges parmi les groupes et avec le monde des morts.

### **Le sacrifice du bœuf et les résurrections**

Les résurrections sont assez fréquentes dans les contes berbères. Celles-ci ne sont possibles que s'il y a des exemples de résurrection et sous condition qu'on garde les os. L'âme ou la puissance surnaturelle a son siège dans les os, dans les entrailles ou dans le foie. La conservation des os est une pratique ancienne.<sup>24</sup> À la lecture de ces contes, nous remarquons que l'organisation du monde surnaturel est reproduite sur le modèle de la tradition berbère. Les difficultés sont les mêmes ici-bas et dans l'au-delà.

### **Conclusion**

Dans cette contribution, nous avons tenté de mettre l'accent sur la difficulté d'analyser les contes oraux selon une seule approche méthodologique. Par ailleurs, nous avons voulu montrer que le processus de préservation / innovation comprend deux aspects : le premier concerne la préservation et la persistance de la tradition dans la transmission orale parce que les contes sont le symbole d'un contrat tacite collectif qui remonte aux mythes et aux rites antiques ; l'autre aspect concerne l'innovation qui est représenté par la modernité, c'est-à-dire de nouveaux modèles éducatifs et de l'aspiration à une société différente.

Par ailleurs, il est à remarquer le décalage entre d'une part, la littérature orale berbère en tant que champs où le verbal est mis en jeu entre une perception populaire de la pratique qui ne vit quasiment que de la préservation avec l'illusion d'une certaine fixité permanente, et d'autre part, la réalité d'un phénomène. Nous avons vu qu'à la différence de l'utilisateur autochtone qui, du moins jusqu'à une époque récente, ne disposait d'aucun moyen pour penser objectivement l'évolution, le chercheur peut quant à lui plus adopter facilement ce type de perspective, dans la mesure où il lui est parfois offert la possibilité de confronter plusieurs collectes effectuées dans une même société à des époques différentes.

Pour conclure, l'oralité berbère et africaine en général est en pleine mutation du fait de l'évolution technologique.

- Une analyse sémio-narrative concerne la relation entre la littérature et la société (au niveau historique, culturel et idéologique) qui comprend l'approche structurale des contes avec l'identification de séquences, des sujets thématiques et la récupération des champs sémantiques.

---

<sup>24</sup> Camille Lacoste-Dujardin 1970, *op. cit.*, 104.

- Une analyse anthropologique qui repose sur la symbolique de l'imaginaire social du monde berbère à travers lequel la communauté désigne son identité en développant une représentation d'elle-même et qui concerne aussi le statut des femmes et les questions de genre.

Ces deux niveaux, bien que distincts, ne sont pas séparés les uns des autres. Un des principes de base de la littérature orale c'est que la tradition, le patrimoine et la mémoire ne sont pas l'acquisition d'un individu mais l'acquisition spontanée d'un groupe.<sup>25</sup> La transmission culturelle exige l'activité de multiples acteurs dans une communauté. Aujourd'hui, les médias, la scolarité et la vie « moderne » ont remplacé la transmission orale des valeurs. En cela, on peut reconnaître que la littérature orale ne présente pas sa fonction de cohésion de la société tout en cherchant de nouveaux moyens à la préservation et à la protection du patrimoine culturel.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUMGARDT, Ursula - Jean A. DERIVE (éds.), 2008, *Littérature orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Karthala, Paris.
- BOURDIEU, Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Éd. de Minuit, Paris.
- DERIVE, Jean, 2006, « Synchronie et reconstruction diachronique en littérature orale : l'exemple des cultures négro-africaines », in Michèle PERRET - Dominique LAGORGETTE - Marielle LIGNEUX (éds.) *Littérature et linguistique : diachronie, synchronie*, 372-380.
- CALAME-GRIAULE, Geneviève, 2002, *Contes tendres, contes cruels du Sahel nigérien*, Paris, Gallimard.
- DI TOLLA, Anna Maria, 2008, « Femmes berbères et oralité : sur quelques contes du Sud-Est marocain (Tafilalet) », in *Acts of International Conference Orality and New Dimensions of Orality. Intersections in theories and materials in African studies*, Leiden, 26-27 November 2004, Langues O' - Inalco, Paris, 61-80.
- \_\_\_\_\_, 2010, « Aspects de l'univers familial à travers quelques contes marocains », in *Awal. Cahiers d'Études Berbères*, n. 40/41, 107-120.
- \_\_\_\_\_, 2012, *Awal n Imazighen. Itinerari narrativi nella letteratura orale berbera del Marocco: problematiche e prospettive*, Università degli studi di Napoli "L'Orientale, Il Torcoliere, Napoli, 340 p.

---

<sup>25</sup> Jean Derive, 2006, « Synchronie et reconstruction diachronique en littérature orale : l'exemple des cultures négro-africaines », in Michèle Perret-Dominique Lagorgette-Marielle Ligneux (éds.) *Littérature et linguistique : diachronie, synchronie*, 372-380.

- GALAND-PERNET, Paulette, 1998, *Littératures berbères. Des voix des lettres*, Presses Universitaires de France, Paris.
- \_\_\_\_\_, 2010, « La notion de littérature. Essai d'analyse et de classification », *Asinag*, 4/5, 15-56.
- GÉLARD, Marie-Luce, 2003, *Le pilier de la tente*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Éditions Ibis Press, Paris.
- LACOSTE-DUJARDIN, Camille, 1965, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, recueillis par A. MOULIERAS, 2 voll., Geuthner, Paris
- \_\_\_\_\_, 1970, *Le conte kabyle*, La Découverte, Paris.
- \_\_\_\_\_, 1996, *Des mères contre les femmes : maternité et patriarcat au Maghreb*, La Découverte, Paris.
- \_\_\_\_\_, 1999, « Pour un répertoire des motifs dans les contes merveilleux maghrébins. Réflexions sur la notion de <motif littéraire> », in *LOAB*, 27, 95-112.
- LAOUST, Émile, 1947, « Des noms berbères de l'ogre et l'ogresse », in *Hespéris*, 34, 253-65.
- \_\_\_\_\_, 1949a, *Contes berbères du Maroc. Textes berbères du groupe beraberchleuh*. Maroc central, Haut et Anti-Atlas, Larose, Paris.
- \_\_\_\_\_, 1949b, *Contes berbères du Maroc. Traduits et annotés. Maroc central, Haut et Anti-Atlas*, Larose, Paris.
- SCELLES-MILLIE, Jeanne, 2002, *Contes mystérieux d'Afrique du Nord*, Maisonneuve & Larose, Paris.
- SERRA, Luigi - DI TOLLA, Anna Maria, 2009, « À propos du lexique berbère du corps et son emploi métaphorique », in *Hommage à Naïma LOUALI (1961-2005)*. Textes réunis et édité par Salem CHAKER-Amina METTOUCHI-Gérard PHILIPPSON, Inalco, Paris, 275-293.
- SERVIER, Jean, 1985, *Tradition et civilisation berbères. Les portes de l'année*, Éditions du Rocher, Monaco.
- THAY THAY RHOZALI, Najima, 2000, *L'ogre entre le réel et l'imaginaire dans le conte populaire du Maroc*, L'Harmattan, Paris.
- TAÏFI, Miloud 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français*, L'Harmattan/Awal. Cahiers d'Études Berbères, Paris.
- WESTERMARCK, Edward, 1914, *Marriage ceremonies in Morocco*, MacMillian and Co., Limited St. Martin Street, London.
- \_\_\_\_\_, 1926, *Ritual and Belief in Morocco*, MacMillian and Co., Limited St. Martin Street, London.

## QUELQUES PUBLICATIONS SUR LES CONTES BERBÈRES DU SUD MAROCAIN

- BASSET, René, 1887, *Contes populaires berbères recueillis, traduits et annotés*, Leroux, Paris.
- BASSET, André, 1963, *Textes berbères du Maroc (parler des Ait Sadden)*, Imprimerie nationale, Geuthner, Paris.
- CHADLI, El Mostafa, 2002, *Contes populaires de Maknassa (Maroc)*, L'Harmattan, Paris.
- DESTAING, Edmond, 1940, *Textes berbères en parler des chleuhs du Sous (Maroc)*, Geuthner, Paris.
- \_\_\_\_\_, 1920, *Étude sur le dialecte berbère des Ait Seghrouchen*, Bulletin de correspondance africaine, 56, Leroux, Paris.
- EL FASI M- ÉMILE DERMENGHEM, 1926, 1928, *Contes Fasis et Nouveaux contes Fasis*, Rieder.
- EL KHODIA, Jilali, 2003, *Moroccan folktales*, Syracuse University Press.
- LEGEY, Françoise, 1926, *Contes et légendes populaires du Maroc recueillis à Marrakech*, Leroux, Paris, 321 p.
- ROCHEMONTEIX, Maxence (de) 1889, « Documents pour l'étude du berbère : Contes du Sous et de l'Oasis de Tafilelt' » , in *Journal Asiatique*, 8/13, pp. 198-228 ; 402-27.
- ROUX, Arsène, 1942a, *Récits, contes et légendes berbères en tachelhit*; Rabat (Edited by Harry STROOMER, 2003, *Tashelhiyt Berber from the Ayt Brayyim, Lakhsas and Guedmioua Region (South Morocco)*, A Linguistic Reanalysis of *Récits, contes et legends bebrères en Tachelhit* by Arsène Roux with an English Translation, *Berbers Studies*, 5, Köppe, Köln.
- \_\_\_\_\_, 1942b, *Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Beni Mtir*, Rabat (Edited by Harry STROOMER, 2007, *Textes berbère su Maroc central (Textes originaux en transcription)*, tome I. *Récits, contes et légendes berbère dans le parler des Beni-Mtir et Choix de versions. Parlers du Maroc central*), *Berber Studies*, 18 Köppe, Köln.
- \_\_\_\_\_, 1955, *La vie berbère par les teste. Parlers du sud-ouest marocain (tachelhit) Première partie : La vie matérielle. I textes*, Larose, Paris.
- STROOMER, Harry, 2001, *An Anthology of Tashelhiyt Berber folktales (South Morocco)*, *Berbers Studies*, 2, Köppe, Köln.
- \_\_\_\_\_, 2003, *Tashelhit Berber Texts from Ida u Tanan (South Morocco)*, *Berbers Studies*, 9, Köppe, Köln.
- STUMME, Hans, 1895, *Märchen der Schluḥ von Tazerwalt*, J.C. Hinrich'sche Buchhandlung, Leipzig (Edited by Harry STROOMER, 2002, *Tashelhiyt Berber Folktales from Tazerwalt (South Morocco)*. A Linguistic Reanalysis of Hans Stumme's Tazerwalt Texts with an English Translation, *Berbers Studies*, 4, Köppe, Köln.

## ABSTRACT

The study of Berber oral literature is an area of particular interest in the context of cultural production. A new concept of Berber identity is based on the links between the preservation and defense of cultural memory. In oral production, many points of convergence and intersection between the cultures with which the Berbers have been in contact, are obvious, but do not always occur linearly.

Our contribution focuses on research of fifteen Berber tales collected from Ayt Khebbach in the Tafilalt region in the southeastern of Morocco. Our study is, above all, an analytical description of the various aspects of the content and structure of the tales. The first objective is to locate the texts collected in the context of the Moroccan oral literature. The second goal to make intelligible our corpus. The analysis of the tales is operational from two perspectives: the semiotic-narrative approach and anthropological approach.



MANSOUR GHAKI

## **La périodisation de l'histoire de l'Afrique du nord antique**

L'idée est de réfléchir à la périodisation réservée, jusque-là, à l'histoire de l'Afrique du nord à l'époque antique. Le passage aux indépendances et la naissance d'États-nations étaient censés rompre avec une lecture souvent qualifiée de « coloniale » parce que marquée par une idéologie et par voie de conséquence orientée. La périodisation de cette même histoire avec les « indépendances » se révèle, souvent, aussi, caractérisée par une « réaction » tout aussi « orientée » ; l'idée « honorable » de rompre avec la vision « coloniale » a abouti à une lecture « réduite » parce que circonscrite et emprisonnée dans des frontières héritées de la colonisation, sans rapport aucun avec la réalité géographique, humaine, historique et écologique. Si une lecture « neutre » n'existe pas, force est de constater que l'une et l'autre de ces périodisations, pré et post coloniales - pré et post indépendances - ne sont différentes et opposées qu'en apparence, parce qu'elles reposent, l'une et l'autre, sur des « a priori » idéologiques ; elles aboutissent aux mêmes travers et aux mêmes insuffisances. Si la lecture « coloniale » privilégie l'Européocentrisme et « l'Occident », les lectures des « indépendances » reposent souvent sur un nationalisme circonscrit à l'État-nation souvent orienté par et vers l'idéologie islamo-arabe.<sup>1</sup>

Il est clair que l'Afrique du nord berbère ne se reconnaît, exclusivement, ni dans l'une ni l'autre de ces approches, même si l'histoire est là pour dire que cette même Afrique est riche de l'histoire dite occidentale et de la civilisation qualifiée d'arabe. Nous limiterons notre propos à l'Antiquité ne serait-ce que pour laisser à d'autres plus qualifiés, l'opportunité de « méditer » sur la périodisation de la période marquée par l'islam. Loin de nous l'idée de « montrer du doigt » certains travaux ;

---

<sup>1</sup> La formule consacrée est « arabo-musulman » or l'histoire est là pour nous rappeler que la finalité déclarée dès les premières incursions des « musulmans » étaient la diffusion de l'Islam, l'arabe étant là parce qu'il est la langue du Coran. Islamo-arabe parce que les troupes musulmanes arrivées en Afrique du nord berbère comprenaient certes des arabes, elles comptaient aussi des égyptiens et des libyens fraîchement convertis et à peine arabisés.

bien au contraire, notre réflexion repose sur les écrits existants et s'en sert ; nous ne prétendons pas, non plus, aboutir à la « Lecture » - avec un L majuscule -, elle n'existe pas.

### **Le « début » de l'Histoire**

Quand commence l'Histoire en Afrique du nord et quand finit la Protohistoire ? La réponse détermine le début de l'Antiquité. Le tournant étant l'écriture, la période historique commençant avec la « création » ou l'introduction de celle-ci dans un territoire précis, il faut donc poser la vraie question : quand commence l'écriture et où ? En Afrique du nord, la réponse concerne non pas une écriture mais trois : le phénicien, le grec et le libyque.

1. L'installation des Phéniciens sur le littoral nord-africain a été précédée par une période « précoloniale ». Les marins phéniciens fréquentent la Méditerranée occidentale sans s'y fixer ; nous n'en avons pas, jusque-là, de traces en Afrique même. Ce fut durant les derniers siècles du second millénaire av. J. C.<sup>2</sup> que les phéniciens installent des « comptoirs » dans des lieux choisis pour leur topographie favorable à l'abordage et à la mise à l'abri aussi bien des bateaux que de leur équipage ; dès la fin du second siècle avant J. C. furent fondées Lixus et Utique en Afrique et Gadès en Ibérie. Carthage date de la fin du IX<sup>e</sup> et c'est elle, une fois devenue une puissance, qui, à partir des VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle, se chargera du rayonnement de la civilisation phénicienne donc de la diffusion de la langue et de l'écriture phénicienne. Il est évident que l'introduction de cette écriture sera limitée, dans un premier temps, aux endroits investis ; il est tout aussi évident qu'il faut attendre plusieurs siècles pour que l'écriture punique soit assimilée et utilisée à l'intérieur de la Libye. L'histoire commence peut être avec l'installation des Phéniciens sur le littoral, elle n'impliquera les autochtones que bien plus tard.

2. L'installation des grecs en Cyrénaïque correspond à l'introduction de la langue et de l'écriture grecque ; cela se situe durant la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle av. J. C. L'écriture grecque est restée limitée aux fondations, elle ne semble pas avoir « débordé » l'espace circonscrit où se sont installés les colons grecs, la population autochtone, nomade et relativement éloignée du littoral ne se sentait pas concernée et n'a que peu adopté le grec.

3. La « naissance » du libyque, écriture autochtone, n'est toujours pas datée avec certitude ; les « propositions de datation » ne manquent pas, elles demeurent des hypothèses car aucune n'apporte l'argument décisif. Il est clair qu'au III<sup>e</sup> s. av. J.

---

<sup>2</sup> Pierre Cintas, 1981, *Manuel d'archéologie punique*, vol. 1, Paris, 1970 ; María Eugenia Aubet Semmler, 2001, *The Phoenicians in the west, Politics, Colonies and Trade*, Cambridge University Press (2<sup>nd</sup> éd.).



C., l'alphabet libyque est « installé », réalisé et régionalisé ; les différentes formes de l'écriture libyque datées du second siècle sont le fruit d'une évolution qui s'est réalisée avant. Les datations proposées reposent :

- Soit sur l'iconographie qui accompagne le texte - G. Camps<sup>3</sup> propose une date « bien antérieure au VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles av. J. C. ».
- Soit sur « l'association » Écriture - Représentations rupestres.

L'écriture est dans ce cas datée par les figures portées sur la même paroi. M. Hachid<sup>4</sup> situe la naissance de l'écriture libyque fin du second millénaire/début du I<sup>er</sup> millénaire av. J. C.

La datation par l'iconographie n'emporte pas l'adhésion de tous et la contemporanéité « figures rupestres/écriture » n'est pas démontrée. La date haute, trop haute avancée par M. Hachid<sup>5</sup> ne peut être retenue ; des preuves tangibles établissant un lien chronologique entre les images rupestres et l'écriture font défaut.

Dans l'état actuel des connaissances, le libyque est à situer au début de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> millénaire av. J. C. sans que l'on puisse être plus précis.

Le fait que l'écriture ait été introduite à des endroits et à des moments déterminés entraîne « une régionalisation » du début de l'histoire ; si le littoral connaît l'écriture dès les XI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle avant J. C., l'intérieur devra attendre plusieurs siècles pour, soit utiliser le libyque, soit maîtriser le phénicien. Cette situation explique la persistance de la protohistoire et ses manifestations dans certaines régions tout au long du I<sup>er</sup> millénaire avant J. C. et dans les régions méridionales durant une partie du I<sup>er</sup> millénaire après J. C.

C'est donc le début de l'antiquité pour une grande partie de la population africaine qui doit être révisée.

---

<sup>3</sup> Gabriel Camps, 1977, « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du nord et du Sahara », in *Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Section Afrique du Nord*, n.s.10-11b ; Gabriel Camps, 1996, « Écritures », « Écriture libyque », in *Encyclopédie Berbère*, XVII, 2564-2573.

<sup>4</sup> Malika Hachid - Ahmed Skounti - Abdellah Lemjidi - El Mustapha Nami, 2003, *Tirra, aux origines de l'écriture au Maroc*, CEALPA-IRCAM, Rabat.

<sup>5</sup> Malika Hachid, 2001, *Les premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Payot, Aix-en-Provence, 187.

### « Les périodisations »

Les travaux généraux relatifs à l'histoire antique de l'Afrique du nord sont relativement nombreux ; nous en citerons quelques-uns parce qu'ils nous ont servi le plus dans notre réflexion.<sup>6</sup>

La lecture de l'histoire de l'Afrique nord antique - la Libye des grecs - aura connu deux approches donnant deux « périodisations » :

- Celle de l'époque coloniale qui a encore cours et dont le découpage se présente en deux grandes périodes : la période phénicienne-punique, souvent qualifiée de « période carthaginoise » (entre la fondation de Carthage et sa destruction) et l'époque romaine qualifiée parfois de classique (entre 146 av. J. C. et le V<sup>e</sup> siècle après J. C.). La fin de l'antiquité correspondant à la conquête musulmane et au début de la période dite arabo-musulmane.

- La deuxième approche, celle des « indépendances » est caractérisée par le poids des États-nations et la tentative des pouvoirs de chacun des pays de se doter d'une « lecture de l'histoire » qui s'inscrive dans les limites géographiques de la nation et qui confère une légitimité historique à l'État-nation et au pouvoir en place.

Il est clair que la première périodisation occulte la composante essentielle qui caractérise l'Afrique du nord : l'amazighité (certains diront la berbéricité). La composante « libyenne » et son rôle aussi bien dans l'adoption des civilisations « introduites » en Libye antique que dans l'adaptation de ces mêmes civilisations aux composantes de la civilisation autochtone, sont soit omis, soit intégrés dans des époques dites « carthaginoise » et « romaine ».

L'approche des indépendances prêche par l'excès inverse ; elle « emprisonne » les études historiques dans les frontières politiques de chacun de ces États-nations. Ce choix souvent politique est passé dans le quotidien, dans les programmes scolaires et

---

<sup>6</sup> Stéphane Gsell (1913-1928) consacre les tomes 5 et 6 aux « royaumes indigènes, une partie du tome 1 est réservée aux « temps primitifs » et une partie du tome 7 à la « fin des royaumes indigènes » (Stéphane Gsell, 1913-1928, *Histoire Ancienne Afrique du Nord*, VIII volumes, Hachette, Paris) ; Charles André Julien, 1951, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 2<sup>e</sup> édition revue pour le tome I par Charles Courtois et pour le tome 2 par Roger Le Tourneau, Hachette, Paris ; François Decret - Mohammed Fantar, 1981, *Histoire de l'Afrique du Nord antique*, Payot, Paris ; Gabriel Camps, *Les Berbères, Mémoire et Identité* - la première édition portait pour sous-titre *Aux marges de l'histoire* ; Michael Brett - Elizabeth Fentress, 1996, *The Berbers*, Blackwell, Oxford ; Abdallah Laroui, 2001, *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, 2<sup>e</sup> édition Maspero, Casablanca ; Khalifa Chater, 2005 (Textes réunis par), *Histoire générale de la Tunisie*, Centre Culturel Arabe, Casablanca ; Nabil Kallala - Joan Sanmarti, 2011, *Althiburos I*, Institut Català d'Arqueologia clàssica, documenta 18, Universitat de Barcelona ; Institut Català d'Arqueologia Clàssica ; Institut National du Patrimoine (Tunisie) ; Tarragona.

dans des travaux universitaires ; si, pour certains, l'antiquité est secondaire ou « à oublier », l'histoire commençant avec l'islam ; pour d'autres, il y aurait une préhistoire propre à l'Algérie actuelle, un Maroc « depuis toujours » et une antiquité de la Tunisie de nos jours. Il est clair que l'on ne peut pas saisir les phénomènes culturels qui ne connaissent pas et ne reconnaissent pas les frontières et que l'on risque d'ignorer en grande partie, les composantes de civilisation communes à toute l'Afrique du nord.

C'est en fait l'unité de cette région qui est remise en question.

### **La terminologie utilisée pour les périodisations**

- **Antiquité / Moyen âge / Période moderne / Période contemporaine** : ce découpage calqué sur l'histoire de l'Europe pose de nombreux problèmes car il ne correspond en rien à la réalité du nord de l'Afrique. L'antiquité africaine se termine avec l'islamisation qui commence à la fin VII<sup>e</sup> s. ; il ne peut être question de « Moyen âge » encore moins de « Renaissance » en Afrique du nord où, au XVI<sup>e</sup> s., commence une période de dominations étrangères : espagnole, ottomane puis française ; elle ne prendra fin, en partie, qu'au milieu du XX<sup>e</sup> s.

- **Préromain/Classique** : le recours à des concepts tels que « préromain » reflète une vision faisant de Rome la référence ; le terme classique qui signifie : traditionnel, coutumier, habituel, usuel, familier, etc., est encore plus « déplacé » car inapproprié.

- **Période carthaginoise / Période romaine** : cette terminologie occulte la géographie et les spécificités régionales ; une partie de l'Afrique du nord n'a pas connu l'une et l'autre de ces deux civilisations ; l'autre partie les a vécues différemment ; le degré de punification et de romanisation n'est pas le même partout et des décalages dans le temps sont à prendre en considération. Cette terminologie ne distingue pas l'Afrique du nord du reste du bassin occidental de la Méditerranée.

Dans le monde punique, le système administratif reposait sur la notion de cité-état, chaque cité avait son autonomie et son territoire ; toutes ont contribué à la diffusion de la civilisation phénico-punique, faire de Carthage, la capitale d'un empire revient à ignorer le système qui caractérisait aussi bien Carthage que ses rapports aux autres villes phéniciennes puniques ; cette organisation régissait aussi les rapports politiques et administratifs avec les autochtones, en Afrique et ailleurs. La destruction de Carthage n'a pas mis fin, en Afrique, à la civilisation punique.

En utilisant le qualificatif « romain », on ne fait pas la distinction entre une période païenne et une autre chrétienne. On occulte aussi des spécificités régionales en rapport aussi bien avec la chronologie qu'avec le degré de romanisation ; une partie de l'Afrique a toujours échappé à Rome, une autre partie est perdue par le pouvoir romain dès le III<sup>e</sup> s. suite aux révoltes maures ; enfin et suite à la diffusion du christianisme, il est clair que l'emprise du paganisme est affaiblie dès le III<sup>e</sup> s. ; elle est en voie de disparition au IV<sup>e</sup> siècle.

- La terminologie des « indépendances » prêche comme nous l'avons déjà signalé par réaction vis-à-vis de la terminologie jugée coloniale ; elle cherche souvent à se « limiter » à un État-nation pour le distinguer du voisin ; certains choix idéologiques la font tomber dans des anachronismes évident ; des raccourcis opposent l'antiquité, qualifiée de « préislamique » à la période musulmane. La période antique devient, chez A. Laroui,<sup>7</sup> « Le Maghreb dominé » par opposition au Maghreb qui ne le serait plus lorsque les incursions des armées islamo-arabes auront raison de la résistance des berbères.

Les travaux menés à *Althiburos* par une équipe tuniso-catalane<sup>8</sup> ont abouti à d'importants résultats aussi bien pour la cité elle-même et son évolution que pour le monde numide. La première publication sur cette recherche propose une nouvelle terminologie donc une périodisation propre au monde numide et au I<sup>er</sup> millénaire av. J. C. qui se trouve divisé en trois : « Numide archaïque », « Numide moyen » et « Numide récent ». Cette approche concerne, les auteurs en conviennent, *Althiburos* et les résultats des travaux menés dans un secteur limité du site.

- Cette périodisation occulte la civilisation phénico-punique.
- Le terme « numide » repose sur une région, la Numidie ; il ne peut exprimer l'Afrique du nord dans sa globalité.
- Le « Numide archaïque » correspond à « une présence humaine » qui pourrait être sédentaire ; il n'est pas établi qu'elle soit citadine et qu'elle puisse être rattachée à la future *Althiburos* ; il n'y a pas de villes numides à une date aussi haute. La fin du « Numide récent » qui, selon les auteurs correspond au « début de l'empire romain » se situe en pleine période néopunique caractérisée par la civilisation libyco-punique.

## La chronologie

Le découpage qui revient dans la majorité des travaux repose sur des « évènements » importants et à retenir : 814 av. J. C. (fondation de Carthage) ; 146 av. J. C. (destruction de Carthage suite à la dernière guerre entre celle-ci et Rome) ; -146/ + 439 (époque romaine) ; 439-533 (siècle vandale) ; 533-670 (siècle byzantin) ; ces dates ne peuvent servir que de repères ; elles doivent être situées dans l'espace pour que soit saisi leur importance respective :

- La fondation de Carthage aura des répercussions sur le pays, trois sinon quatre siècles plus tard, et Carthage ne devient une puissance qu'à partir du VI<sup>e</sup> siècle ; l'on ne peut, par conséquent, considérer Carthage comme une puissance dès sa

---

<sup>7</sup> Abdallah Laroui, *op. cit.*, 4 ; 19-31.

<sup>8</sup> Nabil Kallala - Joan Sanmarti, *op. cit.*, 31-32.

fondation ; de même qu'il n'est pas juste de parler d'un territoire « carthaginois » en Afrique, avant la deuxième moitié du I<sup>er</sup> millénaire av. J. C.

En Afrique, l'influence punique aboutissant à la punicisation d'une partie des autochtones est claire au IV<sup>e</sup> s. dans l'arrière-pays immédiat du littoral africain. L'intérieur du pays voit s'installer, mais dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s., les sanctuaires à Baal ; dans l'état actuel des connaissances, il faut aussi attendre le II<sup>e</sup> s. pour que l'écriture punique soit utilisée en terre numide ; la bilingue dite de Massinissa est datée de 138 av. J. C. et nous n'avons toujours pas de textes puniques qui remonterait avec certitude aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. J. C.

- La destruction de Carthage en 146 av. J. C. avait été précédée par ses défaites suite aux deux guerres précédentes ; Carthage n'est déjà plus, aux lendemains de la première guerre (264-241 av. J. C.) la puissance maritime du IV<sup>e</sup> siècle. Elle n'est plus un « empire de la Méditerranée » à la fin du second siècle car, n'oublions pas, qu'elle avait perdu la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne et une grande partie du littoral africain ; durant la première partie du second siècle, Carthage perd les « territoires » appartenant aux ancêtres de Massinissa, le roi numide et voit son emprise territoriale africaine réduite.

- La date de 146 correspond à la naissance de la première province romaine en Afrique ; la province s'étend sur la partie nord-est de la Tunisie actuelle c'est à dire sur une infime partie de l'Afrique du nord.

- Ce découpage chronologique ne tient pas compte d'une autre réalité : si la première province romaine est de 146 av. J. C. la deuxième province, la Numidie, date de 40 av. J. C. - fin de la guerre civile romaine et victoire de César. Tandis qu'il faut attendre l'assassinat de Ptolémée et l'arrivée au pouvoir de Claude pour que les provinces de Mauritanie voient le jour en 60 après J. C. ; il y a donc un siècle entre la première création et la seconde et ce sont bien deux siècles qui séparent la première province et les deux dernières.

- Dès le milieu du troisième siècle après J. C. Rome voit le *limes* reculait devant l'avancée des tribus africaines de l'ouest ; elle voit aussi son pouvoir contesté de l'intérieur puisqu'une partie de plus en plus importante de la population se christianise. Bien avant les « destructions vandales », une partie de la vie païenne est remplacée par la religion monothéiste : de plus en plus, les temples païens sont abandonnés, des lieux de loisir comme les théâtres et les amphithéâtres ne sont plus fréquentés ou par un petit nombre, etc. Au début du III<sup>e</sup> s., Tertullien, s'adressant au Proconsul lui écrivait :

« Que feras-tu de tant de milliers d'hommes, de tant de milliers de femmes, de tout âge, de toute condition, ..... Que de souffrances pour Carthage .... Nous sommes une multitude immense, presque la majorité de chaque cité ».<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Tertullien, *Lettre à Scapula 5*, in François Decret (1996, 19).

- La conséquence de la crise du III<sup>e</sup> s. et de la christianisation de la société est le recul de la vie citadine ; on constate des empiètements sur l'espace commun, un manque d'entretien de l'infrastructure ; cette situation va être aggravée durant le « siècle vandale » et surtout à l'époque « byzantine », les fortifications à l'intérieur même de l'espace urbain sont, dans la réalité, des opérations de « démontages » des monuments publics païens.

- Ces dates occultent des moments importants et majeurs de l'histoire des africains car déterminants : la révolte des mercenaires et des Libyens (241-237 av. J. C.) contre Carthage, les siècles des royaumes numides et maure durant lesquels les autochtones contribuèrent aux évènements qu'a vécus la région à commencer par les guerres puniques, les révoltes contre le pouvoir romain de 253-262, de 289-297 et la révolte de Firmus entre 372 et 375 ; suite aux révoltes de la fin du III<sup>e</sup> s., l'ouest de l'Afrique du nord échappe complètement à l'emprise de Rome.

- Le siècle vandale n'est pas une réalité de toute l'Afrique du nord ; seule la partie orientale a vécu la domination vandale, le centre et l'ouest de l'Afrique du nord étaient entre les mains de roitelets plus ou moins romanisés mais qui échappaient à l'emprise du pouvoir de Rome.

- L'appellation « siècle byzantin » pose, elle aussi, un problème, il suffit de regarder les fortifications mises en place par le pouvoir byzantin pour comprendre qu'une grande partie des africains échappaient à son emprise.

- La date de la fin de l'antiquité a un sens politique puisqu'elle correspond à un « futur changement » culturel radical : la disparition du christianisme et l'islamisation de la population. Il n'empêche que la résistance berbère sera relativement longue, comparée à d'autres situations en d'autres lieux. L'islamisation prendra un temps certain, deux ou trois siècles, et l'arabisation n'est toujours pas achevée, 14 siècles plus tard.

Il est clair que ces remarques, non exhaustives, aboutissent à une autre périodisation de l'antiquité africaine qui prendrait en considération :

1. La géographie : ce territoire est déjà divisé aux temps préhistoriques ne serait-ce que pour des raisons de géographie physique ; différentes civilisations s'y développent. À l'époque historique, cette « régionalisation » s'accroît aux contacts d'autres groupes humains donc d'autres civilisations : grecque, phénicienne et romaine. La géographie et les distances font que le Sud sera surtout en contact avec le monde africain sahélien et saharien, que l'Est sera ouvert en permanence sur l'Orient, que le nord-est établira des liens solides avec les îles méditerranéennes, tandis l'extrême ouest aura pour voisin privilégié, l'Ibérie ; la partie centrale de l'Afrique du nord servant de trait d'union et de catalyseur souvent décalé dans le temps.

2. L'élément autochtone qui sous-tend l'histoire de toute la région et qui est généralement « évoqué » sporadiquement. On parlera plus judicieusement de la

« période libyco-punique », de la « période afro-romaine », de « l'Afrique chrétienne ».

3. L'aspect multiculturel qui caractérise l'Afrique où coexistent langues, écritures, croyances et architectures funéraires, modes de vie. L'Afrique antique berbère est multiple, plurielle, riche de sa diversité, elle ne peut être saisie autrement.

4. Les périodes charnières qui sont relativement longues dans le temps et culturellement riches.

- Il y a une période charnière entre la destruction de Carthage et la fin de la période néopunique durant laquelle la civilisation punique s'étend ; les nombreux sanctuaires à Baal Hamon et les inscriptions néopuniques votives attestés en Numidie datent en majorité de cette époque. C'est à ce moment que s'installe Rome ; la fin de la période néopunique correspond au début de la romanisation.

- Le passage du paganisme romain à la christianisation des africains durera plusieurs siècles durant lesquels la population sera divisée.

## Conclusion

L'antiquité de l'Afrique du nord se caractérise par une régionalisation de plus en plus profonde ; déjà durant cette période commence l'acculturation d'une partie des autochtones ; on ne rencontre pas d'écriture libyque dans le « territoire punique », future province romaine, *Africa*. ils seront en partie punicisés, rares sont les sanctuaires à Baal qui mentionnent Tanit ; la romanisation touchera plus d'africains que ne l'a fait la civilisation punique ; là aussi on rencontre l'empreinte des Africains : « Saturne africain » n'est pas le Saturne romain.

La différence entre l'attitude de Carthage et celle de Rome est évidente ; Carthage aura été le plus souvent tournée vers la mer, n'avait pas de politique « coloniale », sa démographie ne le permettait pas ; son armée était faite pour l'essentiel de mercenaires ; le système de la cité-état laissait les autres villes phéniciennes-puniques relativement libres de leur politique ; elles irons jusqu'à ignorer Carthage et lui refuser l'aide à des moments difficiles. Rome, par contre, a eu une politique d'occupation du sol, déclaré, *ager publicus* ; la romanisation, qui n'était pas forcée, passait par l'adoption du mode de vie romain ; elle était la condition pour garder quelques avantages et en acquérir d'autres. L'évergétisme illustre parfaitement le comportement de l'élite africaine qui cherchait se faire reconnaître par l'administration romaine.

Les africains jouèrent un rôle important dans la punicisation ; les élites africaines optèrent pour la langue et l'écriture punique ; la période néopunique est une période numide. De même est-il évident que la romanisation a été profonde ; elle a complètement marqué le paysage africain et les africains eux-mêmes. Cette

romanisation est caractérisée par une empreinte africaine que certains qualifient de « substrat ».

La place et le rôle de L'Afrique dans le développement du christianisme est indéniable. Il suffit d'avoir à l'esprit le grand nombre de martyrs et surtout de citer des noms de chrétiens illustres comme Cyprien, Tertullien et Augustin. Les siècles « vandale » et « byzantin » sont en fait des siècles de l'Afrique chrétienne et du « Christianisme africain ».

#### BIBLIOGRAPHIE

- AUBET SEMMLER, Maria Eugenia, 2001, *The Phoenicians in the west, Politics, Colonies and Trade*, Cambridge University Press (2<sup>nd</sup> edit.).
- AUMASSIP, Ginette, 2001, *L'Algérie des premiers hommes*, MSH, Paris.
- BRETT, Michael - FENTRESS, Elizabeth, 1996, *The Berbers*, Blackwell.
- CAMPS, Gabriel, 1960, *Massinissa ou le début de l'histoire*, Libya, VII, Alger.
- \_\_\_\_\_, 1977, « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du nord et du Sahara », in *Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Section Afrique du Nord*, n.s.10-11b, 143-166.
- \_\_\_\_\_, 1996, « Écriture libyque », in *Encyclopédie Berbère*, XVII, 2564-2573.
- \_\_\_\_\_, 2007, *Les Berbères. Mémoire et Identité*, 2<sup>e</sup> édition. La première édition (1980) portait pour sous titre *Aux marges de l'histoire*.
- CHAKER, Salem, 2008, « Libyque », in *Encyclopédie Berbère*, XXVIII-XXIX, 4395-4409.
- CHATER, Khalifa, 2005 (Textes réunis par), *Histoire générale de la Tunisie*, Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales (CERES), Tunis.
- CINTAS, Pierre, 1981, *Manuel d'archéologie punique*, vol. 1, Paris.
- DECRET, François - FANTAR, Mohammed, 1981, *Histoire de l'Afrique du Nord antique*, Payot, Paris.
- DECRET, François, 1996, *Le christianisme en Afrique du nord ancienne*, Payot, Paris, 1996.
- DESANGES, Jean, 1980, « Les Protoberbères », in *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, Unesco, Paris, 453-473.
- FÉVRIER, Paul Albert, 1989-1990, *Approches du Maghreb romain*, 2 volumes, Aix en Provence.
- GSELL, Stéphane, 1913-1928, *Histoire Ancienne Afrique du Nord*, VIII volumes, Hachette, Paris.
- JULIEN, Charles-André, 1951, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 2<sup>e</sup> édition revue pour le tome I par Ch. COURTOIS et pour le tome 2 par R. LE TOURNEAU, Payot-Rivages, Paris.



- HACHID, Malika, 2001, *Les premiers berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Hachette, Aix-en-Provence.
- HACHID, Malika - SKOUNTI, AHMED - LEMJIDI, Abdellah - NAMI, El Mustapha, 2003, *Tirra, aux origines de l'écriture au Maroc*, CEALPA-IRCAM, Rabat.
- KALLALA, Nabil - SANMARTI, Joan, 2011, *Althiburos 1*, Institut Català d'Arqueologia clàssica, documenta 18, Universitat de Barcelona. Institut Català d'Arqueologia Clàssica Institut National du Patrimoine (Tunisie).
- LANCEL, Serge, 1992, *Carthage*, Fayard, Paris.
- LAROUI, Abdallah, 2001, *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, 2<sup>e</sup> édition Centre Culturel Arabe, Casablanca.
- TERRASSE, Henri, 1949, *Histoire du Maroc, des origines à l'établissement du protectorat français*, 2 volumes, Édition Atlantides, Casablanca.
- LUGAN, Bernard, 2000, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Édition Ellipses, Paris.
- THEBERT, Yvón - BIGET, Jean Louis, 1990, « L'Afrique après la disparition de la cité classique, cohérence et ruptures dans l'histoire maghrébine », in *L'Afrique dans l'Occident romain, 1<sup>er</sup> s. av. J. C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J. C.*, Actes du colloque de Rome (3-5 décembre 1987), Collection de l'École française de Rome (CÉFR), 134, 575-602.

#### ABSTRACT

The historical studies are based on a “periodization” and on a terminology. This division and this conceptualisation often evolve because the historian himself evolves, he cannot escape making ideological readings, the fruit of his time. Between a “colonial” reading and other “independences” reading, of historical studies on North Africa are made with questionable periodization and a resort to concepts which are often biased.



HACHEM JARMOUNI

## **La littérature amazighe orale: de la performance au texte**

### **Introduction**

Les études proprement dites qui abordent la littérature amazighe sont relativement récentes et rarissimes. Lorsque la matière littéraire est examinée ce n'est pas pour elle-même mais comme matière documentaire auxiliaire destinée à servir d'autres disciplines, notamment la linguistique, l'anthropologie, la sociologie...

S'il est vrai que des travaux et des thèses sont réalisés sur des questions de littérature amazighe dans le cadre de départements de lettres et de sciences sociales, il n'en demeure pas moins vrai que ces travaux souffraient de déficiences, non par carence de la formation littéraire générale mais par l'insuffisance de la connaissance du phénomène de l'oralité dont la spécificité n'est pas assez prise en compte.

Cette méconnaissance et le recours implicite aux grilles analytiques de la littérature écrite pour aborder la littérature orale expliquent sans doute le fait que la réception des textes littéraires oraux se fait souvent sur la base d'une comparaison sous-jacente des deux domaines. Cette approche se retrouve en partie, nous semble-t-il, dans une certaine perception de la littérature orale vue comme déficitaire: elle est fréquemment définie par le manque d'auteur et le manque de création.

De cette perception découle une conception fonctionnelle de la littérature en tant que parole socialisée dont la fonction poétique et la stylistique ne sont généralement pas perçues dans toute leur profondeur et leur complexité.

De ce fait, la littérature orale est largement abordée dans une perspective folklorique et superficielle ignorant la spécificité de l'oralité et le rôle de la performance.

### **L'oralité : mode culturel et espace de création littéraire**

Afin d'étudier convenablement la littérature amazighe orale, il convient au préalable de consacrer une réflexion à l'oralité comme mode culturel spécifique de

communication verbale, contexte au sein duquel se produit cette littérature. Car, comme le souligne Jean Derive, l'oralité est conçue « comme une énonciation consciemment proférée de manière spécifique selon un art oratoire dans le cadre d'une situation soumise à un certain degré de ritualisation ».<sup>1</sup>

L'oralité apparaît donc comme une véritable modalité de civilisation par laquelle certaines sociétés tentent d'assurer la pérennité d'un patrimoine verbal ressenti comme élément essentiel de ce qui fonde leur conscience identitaire et leur cohésion communautaire. Comme telle, l'oralité s'oppose à la scripturalité, type de culture allant lui aussi bien au-delà du seul fait d'avoir recours à l'écriture.

L'oralité participe par l'expression et la transmission d'un patrimoine verbal à la perpétuation des traits définitoires de chaque culture et contribue en même temps à la reproduction de ses normes et de ses pratiques.

Voici, à titre d'exemples, quelques énoncés poétiques qui prônent ces valeurs en vue de les transmettre aux futures générations :

*wenna yağ ša n yiğenša ad t id tsaggan winna išan ;*

*leɛfu win sidi rebbi ġas ad iṣfeɛd yun lear.*

il est vivement recommandé aux personnes se portant bien de rendre visite aux malades ;

ce n'est que devoir accompli, car Dieu seul possède le remède.

*a wa deix-aš s uynna neššar a way nḥubba-nw meš i tezreyd,*

*a wa ur igi tteam<sup>2</sup> ihllal iqqen ad iwwet wenna ixzan.*

au nom de tout ce qu'on a partagé ensemble, je te prie de ne point me quitter !

(lit. La nourriture n'est une plaisanterie (un mensonge), elle frappera le méchant)

trahir l'amitié a des conséquences fâcheuses.

*a ya xf yussa lhal ur ten iṣeḏhir ;*

*ar idešša tin eenwa xes s uhenžif.*

que de gens souffrent dans le silence ;

ils font semblant, par orgueil, de rire.

---

<sup>1</sup> Jean Derive, « L'oralité, un mode de civilisation », in *Littérature orales africaines : Perspectives théoriques et méthodologiques*, Karthala, 2008, 17-34.

<sup>2</sup> Selon les croyances populaires, *tteam* ou la nourriture qu'on a partagée avec d'autres personnes constitue un gage d'amour, de sincérité et de fidélité. C'est donc un pacte de confiance qu'il ne faut point transgresser. Par conséquent, celui qui trahit ceux avec qui il a partagé la nourriture *tteam* est un lâche voué fatalement au châtement et à la malédiction divine.

D'autre part, l'oralité conçue comme mode de culture, s'inscrit dans un cadre plus général de traits civilisationnels propres à une communauté donnée. À ce niveau, il faut souligner que les propriétés de l'oralité ou le manque de l'écriture, marquent plusieurs domaines de la vie et ne présentent pas la caractéristique exclusive du champ littéraire.

En effet, la parole joue un rôle fondamental dans les sociétés traditionnelles qui continuent à fonctionner selon un modèle ancestral et qui gardent un certain degré de cohésion et d'attachement aux valeurs humaines d'antan.

Certes, la parole, la voix et l'oralité sont à la base des rapports sociaux, des règles de conduite et de la gestion des affaires collectives de la communauté. Ce qui explique que la plupart des transactions de vente et d'achat, les transferts de propriétés de terrains et d'eau d'irrigation se font par un acte oral, une parole donnée en public. De même, les legs, l'héritage, les mariages et les divorces se prononcent en donnant, de façon solennelle, sa parole d'honneur devant des témoins dignes de foi parmi les membres de la communauté.

Les décisions ainsi prises ou les promesses faites oralement, ont une valeur indéniable et la parole d'honneur devant des témoins revêt un caractère sacré. Ainsi, tout acte social scellé par la parole est reconnu authentique, fiable et engage toutes les parties qui doivent le respecter et l'appliquer car faisant loi au même titre que des actes rédigés par des notaires dans la société de l'écrit.

Soit le vers, *izli*, suivant qui définit sans équivoque le concept de la parole dans la communauté berbère :

*addur n yukk ur t igi xes awal nna nnan*  
*wenna igan lhurr isinn id ils as ittuyamaz*  
 la vraie valeur de l'homme n'est rien d'autre que la parole  
 l'homme libre se tient par la langue (parole)

Tous ces traits spécifiques à l'oralité, comme mode civilisationnel, retrouvent leur échos dans le domaine de la création littéraire. Car ces spécificités ont des incidences sur le processus de création et de réception de la matière littéraire relevant de son contexte global et appelant un traitement adéquat afin d'éviter les méfaits des approches qui abordent le domaine de l'oralité avec un appareil conceptuel et des théories propres à l'écrit et qui considèrent la littérature orale comme une littérature archaïque, sans valeur esthétique et fondamentalement fixée dans des répertoires traditionnels.

Cependant, cette vision réductrice ne correspond nullement à la réalité de son fonctionnement car cette littérature est loin d'être figée. Elle est en perpétuelle évolution et capable de s'accommoder des réalités nouvelles liées à la vie de la communauté qui constitue l'espace idéal pour la réalisation concrète de l'œuvre orale à travers la performance.

Les vers poétiques suivants montrent l'engagement des créateurs de la littérature orale dans les questions sociales et politiques qui préoccupent les membres de leur société :

*(...) sull awd tassaet-a zaydn i leema, a lidaea ur da is beṭṭun,  
tella ttelfaza tefdeḥ aynna da tteggam a kku yass abeēda liḫtimaε,  
matta rṛeeb-a kku lmeṛt nannay lxir, lmašariε bdun ar tsenyan,  
wenna yannin imšal lla ttinin lemziyt, ša n lmziyt hatt ur telli,  
a baḫ-nnun ur dig-un illi lhya idd udm n uqzdir ay ġur-un,  
a lla tzerrey luqt a winna x ittisiyyarn a lla tšdur ddunit liyyam.*

(...) et pourtant ils ne veulent pas renoncer à leur aveuglement, ils s'emparent des médias,

la télévision dénonce vos interminables réunions de mensonges, c'est bizarre ! que de projets sont votés !

à les voir s'agiter, on dirait qu'ils délibèrent pour le bien, mais il n'en est rien !

pourtant vous ne rougissez pas, portez-vous des masques ? temps passe, ô vous qui nous dirigez ! la vie est sans cesse changeante !

### **La performance, notion centrale de la littérature orale**

La performance est la réalisation concrète d'une œuvre littéraire orale. Le terme de performance est utilisé en littérature orale dans le sens de « exécuter, accomplir », pour rendre compte de l'interprétation, de la réalisation ou de la mise en scène. C'est-à-dire que la performance est partie intégrante de l'œuvre littéraire orale.

En effet, l'oralité comme mode de culture repose essentiellement sur la performance dans toutes ses dimensions en incluant tous les paramètres de l'énonciation qui contribuent à la réalisation concrète de l'œuvre orale, notamment, l'énonciateur, le destinataire, le cadre spatio-temporel, la corporéité de la prestation, la voix, la gestuelle et aussi l'interaction avec le public.

Certes, dans le cadre de l'oralité, le rapport de l'auditeur au discours est un rapport multipolaire, car il implique, outre son écoute, la perception des éléments visuels et tous les autres éléments en relation avec l'environnement de la prestation.

Ainsi la présentation de l'œuvre orale crée une relation directe entre l'émetteur et le récepteur. Elle permet l'implication de l'auditoire à travers la reconnaissance du fonds culturel commun et par la réactualisation des normes sous-jacentes et partagées par les deux pôles de communication. La performance est, de ce fait, un acte éminemment social.

Ces considérations sur la performance, comprise comme la réalisation concrète d'une œuvre littéraire orale dans une situation d'énonciation qui réunit l'énonciateur

et le public dans un lieu et un temps spécifiques, ont développé l'idée que ce cadre a des répercussions importantes sur le texte soumis à des modifications, à une variabilité occasionnée par les circonstances de la performance.

L'implication du public et l'enracinement de la littérature dans la société en font un patrimoine de toute la communauté car elle n'a d'existence qu'à travers les répétitions et la participation de tous. Il n'y a pas de version finale du moment que chaque nouvelle performance engendre des changements.

Les énonciateurs ont tous des façons différentes de réaliser un même texte, aussi bien au niveau de l'énoncé qu'au niveau l'énonciation. En plus, le même énonciateur ne dit pas forcément le même texte de manière identique à chaque répétition car la performance est un espace de création et de renouvellement de la matière orale.

Par ailleurs, sur le plan de l'énoncé, les variantes observées portent essentiellement sur la présence ou non de termes expressifs, le changement d'un terme ou d'une structure syntaxique ayant éventuellement une incidence sur le rythme ou la manière de dire le texte. Une telle variation, apparemment mineure, peut entraîner une transformation du sens.

Ainsi, la prise en compte de la dimension sociale de la performance permet de souligner l'ancrage de l'acte de la création littéraire orale dans la situation d'énonciation qui reflète le lien ombilical entre les manifestations sociales, les activités de la communauté et la production littéraire orale souvent dynamique et sans cesse réactualisée au cours de chaque performance consciemment par une intervention délibérée de l'interprète ou tout simplement à cause du phénomène de variabilité corollaire de l'oralité.

### **Dynamique et variabilité de l'œuvre littéraire orale**

Le degré de variabilité concernant la matière littéraire orale dépend des contenus véhiculés et des genres qui contribuent à l'élaboration d'un ensemble de représentations organisées autour de la fonction et de l'essence même de la littérature orale. Car la réalité donnant naissance à cette littérature et garantissant sa transmission est bien complexe.

Certes, la littérature orale est régie par des normes et des canons d'esthétique, implicites mais facilement identifiables par les récepteurs appartenant à une même communauté, et aussi par des règles et des principes de conduite propres à la société.

En plus, la production de la littérature orale n'est pas une entité homogène dans la mesure où elle est formée de plusieurs genres produits par différents énonciateurs et souvent repris par des interprètes dans différentes circonstances.

Ainsi certains genres, comme ceux qui véhiculent des contenus du sacré, de l'histoire ou des légendes qui sont les garants et les symboles de l'identité de la

communauté, sont moins affectés par le phénomène de la variabilité. Ils ont la fonction d'assurer la transmission des valeurs identitaires et la consolidation de l'attachement à la terre et à l'organisation de la société.

Toutefois, pour d'autres produits littéraires où la marge de la création est plus grande, la variabilité est inhérente à la performance et à la situation d'énonciation. Ses manifestations sont multiples et tributaires de nombreux facteurs.

L'œuvre orale est par nature évanescence et tributaire de la mémoire collective pour assurer sa survie et sa transmission par colportage. Elle n'a pas d'existence matérielle en dehors d'une performance. Ainsi après qu'une œuvre a été énoncée, elle n'existe plus, concrètement parlant. Pour la faire exister de nouveau, il faut un nouvel acte créateur basé sur un effort de la mémoire. Or cette faculté a des capacités limitées qui la rendent fragile et entraînent la variabilité de l'œuvre. D'où la nécessité permanente de reproduction pour perpétuer une œuvre en oralité malgré les contingences qui ont des incidences sur le processus même de production et de réception.

En effet, lorsque, dans un tel contexte, un auditoire prend connaissance d'une œuvre, elle n'est plus l'œuvre de son créateur mais une œuvre collective à laquelle ont participé tous ceux qui l'ont recréée à l'occasion de chaque nouvelle performance, en la modifiant au fil des générations. Cet aspect collectif confère à l'œuvre orale un caractère d'anonymat qui la rend fragile et vulnérable aux vicissitudes des temps et des hommes.

Aussi, croit-on au remède du passage au texte transcrit ou stocké par le biais de la technologie pour tenter de sauvegarder les œuvres littéraires orales et leur assurer la pérennité.

### **La transcription de la matière littéraire orale : utilité et limites**

Il est important de souligner que la transcription de la littérature orale ne peut se réduire à la simple opération de transposer dans l'écrit de la matière littéraire produite dans le cadre de la performance orale qui lui donne sa dimension collective et en fait un produit vivant réalisé en interaction avec son milieu social. Car, comme le souligne Taïfi (1996) :

« Si l'on estime que le passage à l'écrit consiste en une simple matérialisation graphique des textes en usant d'un système de transcription quelconque adapté à la phonie de la langue, l'entreprise est en effet des plus simples. Il suffit pour cela de coucher sur du papier les poèmes et le tour est joué ».<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Miloud Taïfi., 1996, « La transcription de la poésie orale : de la transparence orale à l'opacité scripturale », in *Études et Documents Berbères*, 11, 133-147.



Mais la sauvegarde de la littérature orale est une tâche beaucoup plus complexe à cause de l'ancrage de l'œuvre orale dans son contexte socioculturel et sa dépendance de la performance qui la rendent tributaire de son public et de son environnement vital.

Cet ancrage du produit oral et sa réalisation concrète par le biais de la performance permet de distinguer, comme le souligne Paul Zumthor (1994), deux niveaux: le simple énoncé linguistique appelé *texte*, et l'ensemble formé de la combinaison de cet énoncé avec tous les traits extralinguistiques qui relèvent de la performance constituant *l'œuvre*.

Il les définit respectivement ainsi:

« On appellera texte la séquence linguistique constituant le message transmis (...) l'œuvre sera ce qui est poétiquement communiqué, ici et maintenant: des sonorités, des mots, des rythmes, des mouvements, des éléments visuels et situationnels. La notion d'œuvre embrasse la totalité des facteurs de la performance » (28-29).

En effet, la transposition dans l'écrit des œuvres littéraires orales (notamment la poésie) présente un intérêt indéniable mais cet acte s'avère réducteur et recèle de dangers insoupçonnés. Car l'essence d'une œuvre orale est tributaire non seulement du texte, mais aussi de toutes les manifestations scéniques lors de la performance. Cet acte social charrie des significations ponctuelles décodées par l'assistance participant effectivement à la présentation.

Le texte n'a de valeur que dans l'ambiance dans laquelle il est réalisé complété par des raccourcis sémantiques, des insinuations, des sous-entendus, des allégories, des pauses, des sourires, des clins d'œil qui résument de longs discours que le public saisit au vol grâce à la complicité des interlocuteurs qui puisent leurs indices d'interprétation dans le même fonds culturel. En outre, le texte transcrit ne peut jamais traduire l'effet d'un silence expressif, pendant la présentation sur l'auditoire interactif et constituant l'élément fondamental de la performance. Car la réalisation d'une œuvre orale se base sur les intervalles, les rythmes, la manière d'articuler, le ton et l'accentuation qui sont constitutifs du contenu et qui échappent à la fixation de la matière orale qui ne retient qu'un élément de l'édifice sémantique.

Ainsi, la comparaison entre l'œuvre orale présentée dans son milieu naturel et le texte transcrit ou enregistré révèle l'étendue du préjudice que subit la matière orale qui se trouve dénaturée ou comme le souligne Paulette Galand-Pernet<sup>4</sup> cette comparaison :

---

<sup>4</sup> Paulette Galand-Pernet, 1998, *Littératures berbères. Des voix. Des lettres*, 49.

« Montre bien à quel point la réception par un lecteur du texte écrit, dans sa nudité, peut appauvrir et travestir l'œuvre orale telle qu'elle est produite. Le texte « *ahellil* », fragment de l'ensemble « *ahellil* », ne peut s'interpréter qu'en fonction de cet ensemble, non seulement du type de cérémonie, de la musique, mais de sa place dans l'ordonnancement chorégraphique et dans l'exécution vocale, qui détermine l'agencement de l'unité textuelle, sa division en strophes, avec l'intervention du refrain, et son orientation sémantique ».<sup>5</sup>

Car entre l'œuvre concrètement réalisée lors de la performance et le texte transcrit ou stocké, il va un grand écart, une différence de taille. Celle qui existe entre un être vivant et un cadavre inerte.

Ces considérations, sur l'œuvre orale et le texte transcrit ou enregistré, permettent de distinguer ce que Walter J. Ong appelle l'oralité *première* désignant l'œuvre orale concrétisée par la performance par opposition à l'oralité *seconde*,<sup>6</sup> celle qui est médiatisée par la technologie ou fixée par la transcription.

Pour illustrer l'exemple des créations littéraires orales initialement réalisées dans le cadre d'une performance puis transcrites, voici le texte suivant :

*Aryaz d warraw ns nna imqurn*

- 1- *aš izzurx a yism nna itxlaqn a wenna da iterhamn askka n lixra*
- 2- *mgar iεša yun ur igi ša n lxir al tetgyu zzaqt ns al tetgwu ššaht ns*
- 3- *meš iεayd ad iedil lxaṭta ns idam i leibada ns irar ger rebbi ixf ns*
- 4- *da s itefrah mulana lla s tefrahn i urgaz isgiran leamal i tuser ns*
- 5- *a yimi nu ssinf iedda may tteqqixx i lhbab inu ur inaqs ša zi lga*
- 6- *afqqir: gix amm lmital n ufqqir i lmaḥal tudarṛax diyi tamara ihmed gif i lhal*
- 7- *hwašun wenna ixatern aha iezel ixf ns zziy i urinn i ieyyen taxamt ns*
- 8- *max itxemmamen ur illi may š ikkaten a lhsab inw tuḥelm a yiḡšan*
- 9- *ttšan i lmal inu tzery i ššaht aha rwell zziy i ur ufix ša i yakkan ša*
- 10- *a bu nniyt lla t itšemmat zzeman aedaw ad ig amm nekkint ad t ttun ifrax*
- 11- *hwašun: ad ur texxemmam ha nk°ni gur š nsul žaž n taddart isul wuṭši llax ismun*
- 12- *tga ya š tasa nš ilgnan art tallad g ixfa bu imṭṭawn atteemud allen nš*
- 13- *waxxa nmezzi d attili diynw lfayt askka d akk nnafee ihna yaš wul*
- 14- *tya tarwa amm unbdū han wenna ifllehen ad as yizil ša ittut as ša*
- 15- *han iger nna imuzzan ag awn illa šliḥ*
- 16- *afqqir: meš da yallax is i yemmer wul inu a tarwa urya da tnafaed wenna yurun ša*
- 17- *nnix ifrax inu ad i rarin ša zeg lxir nna yix ussirx uḥn ax iḡšan*
- 18- *gas wenna mi sxaterx ifadden ns ixwu tamazirt ur anx ištī sslam*
- 19- *a zznax idmarr inu amm tfullust iddu lfery nnad in sfranx ffgēn i ansa*

<sup>5</sup> *Ibidem.*

<sup>6</sup> L'oralité selon Walter J. Ong correspond à l'oralité médiatisée de Paul Zumthor. Les appellations renvoient au fait de fixer une œuvre orale sur un support à l'aide de la transcription ou l'enregistrement (Walter J. Ong (1982) cité par Jean Derive, in *Littératures orales africaines, perspectives théoriques et méthodologiques*, Karthala, Paris, 19).

- 20- *a tasa nu a taħyutt zrin i išekšawn inu saggax š a yixf inu i uħfur ixwan*  
 21- *hwašun: ad ur tteru kkat ša n lħsab i lbeed zezeman lla itđur kku yun ira ma s itteiš*  
 22- *wenna mi idher uđum g ša n uđđar ad fin idfor iggafi luqt ns*  
 23- *ur izil iđs ma s itnafae lwarata nš mđar munn i taddart nš ar tmed a war ša*  
 24- *lla ikk teššarr tamara ar teddum dix ixub asn mannen tis snat*  
 25- *afqqir : han lidmae ur yuf lwaldin grat ša n lħsab i rređa amzat awal išan*  
 26- *mahed isul dig i rruħ ur xggox ġif i taddart illa lxir nna s nteiš*  
 27- *qqimat ġur i tmunem ġif i umma lixra tsul ad ax tebđu ur ittany yun yun*  
 28- *axatar xs da sn ittemtat i hwašun zlleen adda ur illi usar kkin ansa*  
 29- *adday tebbi lkarta i iqemmar maxf dad temunn iħyađ lla ttaškan*  
 30- *hwašun: ur daš ndeffur g uynna ax tennid han lužab nš yura ur ax illi š n lxir*  
 31- *tra luqt a argaz adiwdđef ad ig ttaqaeud i temzi ad seřern i tuser ns*  
 32- *tra luqt a argaz ad ihařr ad ixwu tamazirt ann ismutr ša tšin ša*  
 33- *han wenna iqqiman s ifqqirn iđey da iđđur i tawust usar yanny ass umlil*  
 34- *iga amm lbhimit iřerf ur iđmie ann yawđ tuya iziln iqgen as uđar i ttewal*  
 35- *afqqir: han lidmae ur yuf lwaldin grat ša n lħsab i rređa amzat awal išan (2 fois)*  
 36- *matta lħayat ġur un adday tadžim tamara i ayt uxam yizil awn lħal*  
 37- *usar awn iburz uyenna trid atn tgd a bu ifyyišn ittettun lařl ns*  
 38- *usar awn iburz uyenna trid atn tgd a bu ifyyišn afqqir ihfa š*  
 39- *meqqar textard timnsa ġif š bba nš azllabi ifly asn ur džin iři*  
 40- *meqqar da tegged imšli s ššwa bba nš akk° ur da ittyawan s imnsi ađrum*  
 41- *meqqar ibnid s žželližž ur ttizur ša illa bba nš lla itskan ammas unwal*  
 42- *meqqar iħrid katkat ur ttizur ša illa bba nš lla tmuyñ ġas ađyul*  
 43- *adday ixub i lwaldin nš waxxa tterhed ibasl amm išnef ša murđus*  
 44- *hwašun: raea šg matta lmuřaraf nš alliy tudžid tizi nš is aš šan s sin rređa*  
 45- *aynna sn tgid i lwaldin nš ad aš tgin widdax turud ġas hđu muly nš*  
 46- *kku yun aynna izree ufasi ns lla t megger adday inu ša ur isental ixf ns*  
 47- *tazult lla ttaru tazult idd ird iziln ad isgell luqt abttih iħlan*  
 48- *aynna da s teggard i wařal ayda š akkn ayda d itraran usar xřirn iřsan*  
 49- *afqqir: ġas arwat asn i řebbi tssegmd asn i řebbi ggant usar ři tđwun ifrax*  
 50- *ur da š ttenafaen iřirran i temđer alħerř nš adday tusird uħeln aš iđšan*  
 51- *waxxa tđam arbie isul art id ađrib i taddart nš ar tsenwad ixf nš*  
 52- *lla zeggurn sin i lħayat ar as tiggiran sin lla tedduř tassaett a wenna yušřkan*  
 53- *amma ad tzrid tamđart đar awn amma tezri š ixub awn akk° ur š ttasin irw nš*  
 54- *ad ax ig řebbi d winna m tžil derriyt ad ġudunt ur anx iřtti s iħyađ*  
 55- *ad ax ig řebbi d winna m tžil derriyt ur anx iřexřar iřsan*  
 56- *ad ax ig řebbi d winna ganin lxir i ifqqirn ad anx adžin tisura n rređa*  
 57- *řebbi iwřřa xflwaldin inna ax i lřtab ad ten nđae kull mđar ušřkan*  
 58- *řebbi iwřřa xflwaldin izayd ax nnebi iwřřa ax a d nehđu ssunt ns*  
 59- *ad ur řendaf bban š ad ur tegga leib i tadda š yurun xirař amuttel ns*  
 60- *tella lžent ddaw n uđar i mayř tzur tt qbel ad mnten ar š itezzađ tixt ns.*

L'homme et ses enfants âgés

- 1- Je commence par toi, ô nom de Dieu, créateur et miséricordieux
- 2- même si un être désobéit et se vante de sa témérité et sa santé

- 3- si par un vrai repentir, il se corrige et s'adresse à Dieu
- 4- le Seigneur se réjouit si un homme fait de bonnes actions
- 5- ô ma bouche, change de propos, j'ai, pour les miens, de belles poésies
- 6- le vieux : je suis semblable à un oiseau contraint par la vie à s'enfermer chez lui
- 7- chaque enfant qui grandit me quitte et fonde son propre foyer
- 8- qui pense moi ? personne ne se soucie de moi, ma force m'ayant abandonné !
- 9- ayant dissipé mes biens et usé ma santé pour tous, personne ne s'occupe de moi
- 10- l'être sincère est aujourd'hui trahi, même ses enfants l'oublient
- 11- les enfants : ne te soucie point, nous sommes toujours avec toi, sous le même toit et nous partageons tes repas
- 12- tu es trop fragile, tes larmes t'aveugleront
- 13- même si nous sommes encore petits, demain nous te soutiendrons et tu te réjouiras
- 14- les enfants sont semblables à la récolte tantôt bonne tantôt mauvaise
- 15- c'est le champ bien entretenu qui produit une bonne récolte
- 16- le vieux : si je pleure, c'est parce que j'ai le cœur gros, ô progéniture, tu n'es d'aucune utilité !
- 17- je croyais que mes enfants récompenseraient mes sacrifices et m'assisteraient une fois vieux et sans force !
- 18- celui que tu protège petit, te quitte une fois grand et fortifié !
- 19- ils m'ont, tel un poulet, déplumé et abandonné
- 20- ô pauvre cœur (foie), mes poussins m'ont quitté, je n'ai plus que le nid vide
- 21- les enfants : ne pleure pas, le temps passe, chacun songe à sa avenir
- 22- chacun essaie de saisir l'opportunité et profite de l'occasion
- 23- à quoi bon rester ensemble quand on n'a pas de moyens
- 24- ils partagent ta vie dure et sont destinés à la souffrance
- 25- le vieux : l'obéissance aux parents vaut mieux que toutes les richesses (ceci est une parole juste),
- 26- tant que je me porte bien, je garde chez moi où je suis comblé
- 27- restez avec moi car la mort nous séparera un jour
- 28- dès que le vieux mort, les enfants s'en vont et ne reviennent plus chez eux
- 29- comme se dispersent les joueurs, une fois les cartes déchirées
- 30- les enfants : nous ne partageons pas ce que tu dis, ta réponse est sans valeur
- 31- la vie exige que l'homme ait un travail et une pension à la retraite
- 32- la vie exige que l'homme immigré pour chercher de quoi vivre
- 33- car celui qui reste toujours avec le vieux ne connaîtra jamais de beaux jours
- 34- il est tel une bête attachée qui n'atteindra jamais les herbes fraîches
- 35- le vieux : l'obéissance aux parents vaut mieux que toutes les richesses (ceci est une parole juste),
- 36- quelle vie avez-vous et abandonnant les vôtres dans la misère ?
- 37- tu n'atteindras jamais ce que tu veux, toi orgueilleux qui oublies ses origines
- 38- tu n'atteindras jamais ce que tu veux, toi orgueilleux dont le père est démuné
- 39- même si tu portes de beaux vêtements, ton père n'a qu'une djellaba déchirée
- 40- même si tu manges du méchoui, il n'a même pas de pain pour dîner
- 41- même si tu construis avec du marbre, ton père habite dans une grotte
- 42- même si tu roules au volant d'un 4/4, ton père se déplace à dos d'âne

- 43- quand tes parents sont malheureux, ton bonheur a le goût d'une charogne
- 44- les enfants : considère bien ta situation, tu as la bénédiction de tes parents
- 45- le traitement que tu as fait à tes parents, tes enfants te le font subir
- 46- chacun récolte ce qu'il a, de ses propres mains, semé
- 47- le bon grain produit le bon et le mauvais produit le mauvais
- 48- la terre produit ce qu'on a semé, elle ne change jamais les semences
- 49- le vieux : faire et éduquer des enfants pour l'amour de Dieu, et ne jamais compter sur eux
- 50- les enfants ne te seront d'aucun secours quand tu vieilliras et la force te fait défaut
- 51- bien que vous soyez nombreux, tu finiras seul dans ton foyer
- 52- on commence la vie à deux et la finit à deux, il ne faut pas se leurrer
- 53- tu laisseras ta femme après toi ou c'est elle qui te laissera, tes enfants ne se soucieront point
- 54- que Dieu nous accorde des enfants obéissants et sages
- 55- que Dieu nous accorde des enfants obéissants et bien éduqués
- 56- que Dieu nous compte parmi ceux qui ont la bénédiction de leurs parents
- 57- Dieu, dans son livre, recommande d'obéir aux parents, même égarés
- 58- Dieu et le prophète nous conseillent d'obéir aux parents
- 59- ne fait pas de peine à tes parents, tu commettras un péché grave
- 60- le paradis est « sous le pied de ta mère », prends soin d'elle pour éviter d'avoir des regrets.

Force est de constater que la transcription des textes de littérature orale, quoique jugée limitée et souvent qualifiée de réductrice, a suscité un grand intérêt et a permis un renouveau remarquable et une dynamique intéressante dans le domaine de la création et des études consacrées à l'oralité.

En effet, plusieurs formes de créations littéraires vont voir le jour dans cette position charnière entre l'oralité et l'écriture. Il s'agit de productions littéraires qui s'inspirent des œuvres orales et qui sont élaborées et produites en dehors des situations habituelles de l'oralité première en s'appropriant d'autres modes de réception plus individualisés et de moins en moins ritualisés.<sup>7</sup>

Les œuvres ainsi créées sont conçues pour être reproduites à l'infini, indépendamment de leur créateur et sans rapport avec le cadre de la performance. Ce qui constitue une différence fondamentale entre le mode de ces œuvres littéraires et le mode de l'oralité première.

Avec l'évolution des sociétés traditionnelles et les changements survenus dans les structures sociales, d'autres formes de créations et de transmissions des œuvres orales apparaissent et influencent profondément le mode de l'oralité. Ces nouvelles

---

<sup>7</sup> Signalons que Ursula Baumgardt désigne cette forme de création par le terme de « néo-oralité » : 2008, « Variabilité, transmission, création », in *Littératures orales africaines, perspectives théoriques et méthodologiques*, Karthala, Paris, 77-101.

formes constituent ce qu'on pourrait appeler le signe avant-coureur du passage au mode de l'écriture.

En définitive, nous constatons que dans toutes les cultures l'oralité et l'écriture ont toujours coexisté, chaque mode fonctionnant selon sa spécificité. Malgré l'avantage donné par l'imprimerie à l'écriture, celle-ci n'a pas banni l'oral du domaine de la création littéraire.

À propos de la volonté de transcrire les œuvres littéraires orales pour les sauvegarder, nous citons l'affirmation ci-dessous quoique située dans un autre contexte historique. Il s'agit du dieu Theuth, inventeur entre autres arts, de l'écriture, qui veut persuader le roi d'Égypte Thamous de communiquer à ses sujets cette invention qui leur apportera mémoire et instruction, Thamous répond, considérant les véritables effets de cette découverte :

« Cette connaissance aura pour résultat, chez ceux qui l'auront acquise, de rendre leurs âmes oublieuses, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire: mettant en effet leur confiance dans l'écrit, c'est du dehors, grâce à des empreintes étrangères, non du dedans et grâce à eux-mêmes qu'ils se remémoreront les choses. Ce n'est donc pas pour la mémoire, c'est pour la remémoration que tu as découvert un remède ».<sup>8</sup>

De cette réponse historique, nous pouvons conclure que l'oralité est un mode civilisationnel qui véhicule le génie des sociétés à travers la parole qui atteste de la grandeur de l'âme et l'attachement aux valeurs humaines des communautés dites « traditionnelles ».

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DERIVE, Jean, 2008, « L'oralité, un mode de civilisation », in *Littérature orales africaines : Perspectives théoriques et méthodologiques*, Karthala, Paris, 17-34.
- BAUMGARDT, Ursula, 2008, « Variabilité, transmission, création », in *Littératures orales africaines, perspectives théoriques et méthodologiques*, 77-101.
- GALAND-PERNET, Paulette, 1987, « Littérature orale et représentation du texte : les poèmes berbères traditionnels », in *Étude de littérature ancienne*, 3, Presse de l'École Normale Supérieure (PENS), Paris, 107-118.
- \_\_\_\_\_, 1998, *Littératures berbères. Des voix. Des lettres*, PUF, Paris.

<sup>8</sup> Platon, *Phèdre* (trad. L. Robin, 1933, Les Belles Lettres) 274-275, cité par Paulette Galand-Pernet, 1998, *op. cit.*, 1, 168.

- ONG, J. Walter, 1982, *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*, Methuen, Londres/New York.
- TAÏFI, Miloud, 1996, « La transcription de la poésie orale : de la transparence orale à l'opacité scripturale. », in *Études et Documents Berbères*, 11, 133-147.
- YACINE, Tassadit, 1987, *Poésie berbère et identité. Qasi Udifella, héraut des Aït Sidi Braham*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- ZUMTHOR, Paul, 1983, *Introduction à la poésie orale*, Le Seuil, Paris.
- \_\_\_\_\_, 1994, « Poésie et vocalité au Moyen Age », in *Cahiers de littérature orale, Oralité médiévale*, 36, 23-34.

#### ABSTRACT

In order to properly study the oral Amazigh literature, it is necessary first to devote thought to orality as a specific cultural way of verbal communication context within which this literature occurs. Orality is part of an utterance consciously uttered in a specific way during situations subject to some degree of ritual. It is based on the notion of performance which is the concrete realization of the oral work. But this form inherently evanescent motivates the use of transcription or recording to safeguard oral work. This act proves gear because the resulting product is cut off from his position and only one element of the semantic structure based on other components giving it its social dimension.





KHADIJA MOUHSINE

## **La littérature berbère (amazighe) écrite aujourd'hui : le roman et la nouvelle**

### **Introduction**

Pendant longtemps la littérature amazighe (berbère) renvoyait exclusivement à ses réalisations orales et au niveau de sa genèse, à la recherche des premières traces écrites dans cette langue. C'est dire qu'une véritable révolution a eu lieu, celle là même qui nous permet de traiter du sujet aujourd'hui, sans en souligner le caractère singulier ou exceptionnel.

Il est utile de rappeler le contexte historique dans lequel des textes littéraires d'expression amazighe ont paru et se sont multipliés. Le Maroc est allé progressivement vers une réconciliation pacifique avec son histoire ancienne, ses identités et racines multiples, assumées désormais comme richesse et patrimoine commun. Cette nouvelle approche s'est concrétisée par la reconnaissance progressive de la langue, de l'identité et de la culture amazighes, langue consacrée aujourd'hui puisque la dernière constitution de 2011 lui donne statut de langue officielle.

L'enseignement de l'Amazigh dans le système scolaire, malgré les nombreux problèmes qui l'entravent encore, la présence des Études Amazighes en tant que discipline de spécialité dans des universités marocaines et à différents niveaux (licence, master, doctorat) sont autant de signes positifs qui en font un champ de connaissance, de formation et de recherche autonome, alors que pendant longtemps, depuis les années soixante-dix, la recherche dans le domaine se faisait de façon 'clandestine' dans le cadre d'autres filières de langues.

La création littéraire en amazigh n'a fort heureusement pas attendu le nouveau statut de la langue pour voir le jour, de tentatives timides plus ou moins reconnues, elle couvre aujourd'hui la plupart des genres littéraires universaux surtout depuis quelque deux décennies où des genres nouveaux ont vu le jour, notamment le roman et la nouvelle. Cette nouvelle consacre la diversité de la littérature marocaine qui se décline désormais en expressions linguistiques différentes : arabe, français, amazigh, etc.

Je tenterai d'en donner un aperçu en m'arrêtant aux genres, aux auteurs, aux thèmes et problématiques et en soulevant l'épineuse question de la réception.

### La transition vers la nouvelle et le roman

La littérature amazighe écrite contemporaine est relativement récente, le premier recueil du poète Mohammed Moustouai, *Imouzzar* date de 1974, suivi d'*Iskraf* (Entraves) en 1976, puis *Taḍsa d imttawn* (« Rires et larmes ») en 1979.

Ali Sedki Azaykou<sup>1</sup>, poète de la modernité, innove avec une écriture, une forme et des thèmes nouveaux, rompant avec la poésie traditionnelle dans ses versions orale ou écrite. Son recueil *Timitar* (« Signes ») paraît en 1988, il y aborde de nouvelles thématiques : l'identité, la langue, etc. et introduit le vers libre. En 1995 paraît son second recueil, *Izmouln* (« Cicatrices »).

Dans les années quatre-vingt paraissent également les premiers textes en prose, récits, contes et nouvelles : Hassan Idbelkacem publie *Imarayn* (« Les amants »)<sup>2</sup> en 1989.

Comment s'effectue le passage à l'écriture dans une littérature caractérisée dans une période historique donnée par l'oralité ? Il est important d'observer le processus à partir de quelques expériences individuelles. La littérature écrite est née - je l'ai souligné - de conditions socio-historiques précises ; dans cette émergence récente, il est intéressant de s'arrêter à certaines étapes, j'en donnerai des exemples relevant de la littérature narrative en prose.

### Du conte oral au conte littéraire écrit : Bouras

Il est utile d'évoquer dans ce sens, une expérience intéressante, celle de Abdelaziz Bouras qui, avec *umiy n Hmu Unamir*<sup>3</sup> (« Le conte de Hmou Ounamir »), réécrit un conte oral chleuh très célèbre. Cette réécriture est intéressante à plusieurs niveaux : le genre est précisé sur la couverture du livre. Au niveau de sa présentation, le texte est structuré en chapitres ayant chacun un titre. Les expansions du récit se font à partir du développement de catégories comme la description, les discours (dialogues, discours indirect, indirect libre).

La réécriture constitue un trait d'union entre récit oral et récit écrit ; il s'agit de s'inspirer de récits de la littérature orale pour élaborer un conte littéraire. La

<sup>1</sup> Ali Sedki Azayko (1942-2004) a publié ce premier recueil en 1988.

<sup>2</sup> Recueil de textes courts sans unité thématique ou générique qui a eu le mérite de tenter la construction de récits en prose selon des normes universelles, abstraction faite ici de l'évaluation de leur valeur esthétique.

<sup>3</sup> Publié en 1991 par L'AMREC (*Association marocaine de recherche et d'échanges culturels*) à Rabat ; ce texte est écrit en caractères arabes.

réécriture signifie que les deux récits sont apparemment identiques : même histoire, mêmes personnages, mêmes épisodes, même fin. Cependant si le conte oral tient en deux pages environ - quelle qu'en soit la version - le texte de Bouras en compte une soixantaine. L'intérêt du texte de Bouras n'est donc pas à chercher du côté du contenu diégétique, mais bien dans le processus d'écriture lui-même, la différence quantitative traduit la différence de genre, car nous sommes bien ici face à un conte écrit, appelé conte littéraire. Du point de vue de la théorie littéraire et des théories des genres, conte littéraire et nouvelle ne sont pas distincts avec précision.

Les expansions concernent les catégories du récit littéraire bref (conte ou nouvelle): la description des personnages, de l'espace, les modalités énonciatives: discours rapportés ; les modalités narratives et le niveau axiologique.

- Certains personnages gagnent en épaisseur à travers leur description, ils deviennent en quelque sorte plus vraisemblables et moins abstraits. Ainsi, Ounamir acquiert une dimension plus prosaïque : il travaille, gagne sa vie, fait fructifier ses biens, ce qui traduit sa maturité, son passage à l'âge adulte et son sens des responsabilités : *ibiki tuggas ns, isala tawwuri ns...ig rbbi lbaraka g tawwuri ns ayllig fla-s ifid lxir* (p. 24).<sup>4</sup> La description donne à lire également les transformations du personnage, il est décrit dans un état dépressif suite au départ de son épouse bien aimée: *imda, yamum, isdid zund aksug...iguf*<sup>5</sup> (p. 33).
- L'espace ou les espaces sont parfois longuement décrits au point de susciter une illusion du réel, car la fonction de représentation s'opère à travers la description. La demeure de Tanirt au septième ciel est décrite comme un riad, avec un développement du thème.
- Parmi les expansions intéressantes figurent les discours rapportés avec plusieurs occurrences de scènes dialogales, elles permettent une plus grande présence des personnages, un dévoilement de leur état psychologique et une lecture de leurs rapports. Les occurrences du discours indirect libre signalent un degré élaboré de la présence des discours - on sait que même dans les littératures occidentales ce n'est que bien tard que cette catégorie a fait l'objet d'une attention plus particulière. Par sa dualité (marques syntaxiques du récit et du discours) le discours indirect libre permet la présence de la voix du personnage dans un énoncé narratif sans les procédés du discours rapporté direct ou indirect, aucun verbe de locution ne l'introduit : *ar issigil ma ra iskr ? izd ann ibbi ftgri ? ngd a irur s mani ur t issn yan ? ngd mit yađni*?<sup>6</sup> (p. 15).

---

<sup>4</sup> Il prit son sort en main, se mit au travail et fait fructifier son bien avec l'aide de Dieu, si bien qu'il connut la prospérité.

<sup>5</sup> (Il devint) squelettique, décharné, maigre comme un clou, déprimé.

<sup>6</sup> Il ne savait plus quoi faire: arrêter l'école? S'enfuir vers des contrées où personne ne le connaît? Quel autre recours?

- Le niveau axiologique enfin oriente l'interprétation du récit. La voix du narrateur annonce la couleur dès l'ouverture du texte ; alors que toutes les versions commencent par *ikka tt in ya ufrux...* (« Il était une fois un (petit) garçon... ») ici on lit : *tkka tt inn yat tmğart... immut as urgaz ifl asd ya ufrux...* (« Il était une fois une femme... son mari décéda et lui laissa un garçon »). La première expansion détaille les sacrifices de cette mère pour élever son enfant, l'instruire et lui préparer un avenir. Cette dimension est cependant assortie d'un contrat explicite sous forme d'attente de la mère: lorsqu'il sera grand, il la prendra en charge : *bas kudna imqor a fla-s yasi ddrk yall srs ġkli s tinn ikka bab-s art iskar ix uggar*<sup>7</sup> (p. 12).
- Cette dimension privilégie le sens du devoir, d'une certaine morale. Le départ du fils prend le sens d'un abandon de la mère et donc une faute. La fin du texte confirme cette interprétation : alors que dans les versions orales on assiste à la dualité de la sanction : mort somatique d'Ounamir doublée de sa renaissance puisque de ses doigts essaimés jaillissent des sources d'eau, ici la fin ne retient que la dimension somatique, évaluée du reste par sa mère comme une sanction négative : *immut umzwug n tayri.. immut unamir* (« le nostalgique de l'amour est mort, Ounamir est mort ») (p. 61).

### **La nouvelle : *tigri n tbrat* de Essafi Moumen Ali (1993) (Lecture de la lettre)<sup>8</sup>**

Aucune indication générique ne figure sur la couverture de ce récit, notre dénomination générique n'est donc justifiée que par l'appréciation de la construction et de la structure de ce texte de 83 pages.

C'est l'histoire d'une veuve Lalla Fadm qui habite avec sa bru dans un douar perdu dans la montagne, difficile d'accès, complètement isolé en temps de pluie. Dans ce coin de l'Anti-Atlas, il ne reste plus que les femmes et les vieux, les jeunes sont partis à la recherche d'un travail plus au Nord ou à l'étranger. Le douar ne compte même plus de Fqih, celui d'un village des environs y vient par intermittence. Ni route, ni eau courante, ni électricité, le moyen de transport reste l'âne ou la mule. Hmmou, le fils de Lalla Fadm est parti lui aussi en France, elle n'a pas eu de ses nouvelles depuis des années. Un jour, un homme du village lui apporte une lettre, supposée être de son fils. Cette missive crée l'événement, c'est d'abord la preuve que Hmmou est toujours en vie ; mais c'est aussi un non-événement : son contenu - en arabe - n'est pas compris par le petit garçon sollicité

---

<sup>7</sup> Ainsi, quand il grandira, il la prendra en charge à son tour comme le fit jadis son père, voire davantage.

<sup>8</sup> Essafi Moumen Ali avait publié auparavant la première pièce de théâtre écrite, intitulée *ussan šmmidnin* (« Jours froids »).

pour la lire, il sait pourtant déchiffrer les lettres, mais ne comprend pas encore la langue arabe, langue de l'école. Le suspense est maintenu jusqu'à la résolution. La lettre annonçait en fait l'arrivée de Hmou, devenu propriétaire du cirque où il fut saltimbanque, mais non lue, elle a gardé son secret. Le dénouement est bien mené sous forme de coup de théâtre et retournement de la situation, le fils arrive au village au moment opportun car la veille, de fortes pluies avaient eu raison de la maison familiale dont une bonne partie s'est effondrée épargnant heureusement la mère et la femme.

Coïncidence ? Le fils s'appelle Hmou, tel l'autre Hmou, Ounamir, il est orphelin de père lui aussi et a abandonné sa mère - et sa femme - des années durant. La relation à la mère est la dimension privilégiée dans cette fiction. Mais le retour à la mère et au terroir se fait ici de façon plus vraisemblable et plus réaliste avec un happy end: le fils retrouve les siens et les sauve de la misère.

Pourquoi est-on autorisé à évoquer l'histoire d'Ounamir et à parler de réécriture ? Après une longue absence et un parcours plus ou moins chaotique, Hmou fait un rêve prémonitoire : sa mère y apparaît et dans son songe, c'est un grand oiseau qui le transporte et là, il voit et entend sa mère. L'analogie s'arrête là car la fin diffère de celle du mythe d'Ounamir. Le retour réel de Hmou et de son cirque itinérant constitue un rebondissement inattendu et conforme ce récit aux normes du genre, la nouvelle. Notons qu'au niveau axiologique certaines valeurs prévalent: le sens du devoir là encore préside à ce retour.

La situation de l'histoire dans un temps et un espace vraisemblables contribue à l'illusion du réel, mais la langue amazighe reste encore ici inséparable d'un ancrage rural, il semble constituer un fondement incontournable de l'identité: vocabulaire, images, insertion d'aphorismes qui inscrivent la sagesse des ancêtres. Ceci s'accompagne également d'une vision nostalgique, romanesque ou idyllique de la communauté présentée comme solidaire, unie autour de l'attachement au terroir et à ses valeurs.

## **Naissance du roman**

À la fin des années 1990 et dans les années 2000 paraissent des textes littéraires amazighes portant tous l'indication du genre, *ungal*. Cette appellation inscrit et affiche l'écriture d'un genre jusqu'alors inexistant en berbère; elle a de plus l'avantage d'être un terme commun à l'aire amazighophone, utilisé aussi en kabyle.

### **Quelques titres:**

- El Khatir Aboukacem Afulay : *imula n tmktit*, 2002.
- Mohamed Akunad : *tawargit d imik*, 2002 ; *ijjign n tidi*, 2007; vient de paraître: *tamurt n ilfawn*, 2012.

- Mohamed Bouzzagou : *jar u jar*, 2004.
- Ali Ikken : *askkif n inžadān*, 2004.
- Lhoussain Azergui : *agrūm n ihaqqarn*, 2005; il en publie une version en français *Le pain des corbeaux* en 2012 ; *igđ n tlelli* ; *imggura ġ imaziġn*
- Brahim Laasri : *ijawwan n tayri*, 2008 ; *ismđal n tmagit*, 2012.<sup>9</sup>
- Abdallah Sabri : *azrf akušam*, 2009.
- Lhoucine Bouyaakoubi : *igđad n wihran*, 2010.

Les auteurs sont pour la plupart des intellectuels conscients de la nécessité de défendre et de sauver leur langue et leur culture, l'écriture est donc d'abord un acte d'engagement où le devoir faire est la motivation première. On peut toutefois s'interroger sur l'incidence de cette posture militante car certains thèmes et problématiques des premiers textes romanesques - mais aussi poétiques - me semblent en corrélation avec cette attitude. Il en est ainsi de la revendication linguistique et identitaire, de la présence du terroir et des valeurs ancestrales idéalisées : les rites, les coutumes en partage garantiraient l'homogénéité illusoire? Le vivre ensemble en paix du village préservé de toute autre forme d'invasion ou d'entrisme. Ainsi, l'espace le plus récurrent dans la nouvelle et le roman est celui de la campagne, lieu de préservation de la langue, de la mémoire et de la culture amazighes.

Fort heureusement, ce choix n'est plus exclusivement la norme, il est même chez certains auteurs qui en sont à leur second ou troisième roman, parfois amendé. C'est comme si, dans cette 'histoire' trop récente de la littérature écrite amazighe, cette posture était un passage obligé, une sorte de profession de foi. Mais une fois l'identité amazighe affirmée par l'écrit et représentée à travers la fiction, on peut se dédouaner et passer à autre chose. Si dans ce parcours, le militant le cédait à l'écrivain de talent, on ne pourrait qu'applaudir.

### Thèmes et problématiques

- Ils sont comme souligné, en relation avec les questions de la langue et de l'identité.
- Les romans qui traitent de cette dimension mettent souvent en scène des personnages du terroir qui évoluent dans un espace rural (langue; structures sociales; *asays*; les coutumes comme *azrf*, *ahwach*, etc. Illusion d'un monde homogène, sorte de paradis perdu.

---

<sup>9</sup> Il a également publié en 2009 un recueil de nouvelles intitulé *aczri n tuzzumt* (Le jeune homme du milieu). Ce texte porte une indication générique sur la couverture, *tullisin*, du verbe *als*: redire, refaire, raconter.

- L'espace rural est consacré comme espace « naturel » de la langue, il est censé fonder la vraisemblance. Le thème dominant dans le roman de Mohamed Akunad, *tawwargit d imik*,<sup>10</sup> par exemple, est celui de la langue et de l'identité amazighe. Le personnage principal, Si Brahim Tachnyart atterrit comme *fkih* dans le village des Ait Usul. Malgré tous les efforts qu'il déploie pour travailler ses prêches, il ne réussit pas à intéresser son auditoire ; en désespoir de cause il se résout à dire son prêche en amazigh, langue des villageois et depuis lors, la mosquée ne désemplit plus. Sauf que cette initiative et la libération de la parole des villageois ne sont pas appréciées par les autorités locales. Si Brahim se retrouve alors, à son corps défendant, au centre d'un conflit entre le Makhzen et les villageois, conflit où la langue au-delà d'un instrument d'expression et de communication, devient un enjeu de pouvoir.

- L'Histoire et la mémoire sont des problématiques communes à plusieurs romans : l'histoire du Rif dans *jar u jar*; l'Histoire plus récente comme les événements de Goulmima dans le roman de Ikken, *azkkif n inzaḍan* et dans celui de Azergui, *aḡrum n ihaqqarn*, récit en partie autobiographique qui s'inspire du parcours de l'auteur, lui-même victime de la répression de ces événements.

- L'Histoire sociale : *ijjign n tidi*<sup>11</sup> de Akunad raconte l'histoire de l'immigration à travers le parcours d'un personnage rappelant une période historique de l'émigration des hommes du Souss et la façon dont sévissait Mora, recruteur attiré palpant les hommes comme du bétail et dont le souvenir reste vivace dans la région.

On retrouve aussi cette problématique dans le roman de Bouyaakoubi *igdaḍ n wihran*.

- Problématiques sociales: les jeunes, la condition des femmes, sujet principal de *ijawwan n tayri* de Brahim Lasri dont les romans privilégient l'espace citadin. Problématiques que l'on retrouve également sous la plume d'autres écrivains marocains comme Nedali, Binebine, Souag, etc. *Ijawwan n tayri* (Les tempêtes de l'amour) est un roman plus 'moderne' aussi bien dans sa construction que pour ses thèmes ou encore la typologie des personnages. C'est une héroïne que le narrateur met en scène, elle est certes issue du terroir : elle parle tachelhit, sa langue maternelle, elle passe des vacances scolaires au *bled* chez sa grand-mère, mais c'est une jeune citadine à plus d'un titre. La première description qui en est faite la distingue des personnages féminins des autres romans amazighs, elle souligne la féminité, le charme d'une jeune fille libre et « libérée » :

---

<sup>10</sup> *Le rêve et un peu plus*, Publié en 2012 aux éditions Bouregreg. Une version française du roman vient de paraître sous un intitulé autre *Un youyou dans la mosquée*, traduction de Lahcen Nachef, Agadir Impression Edition; 2014.

<sup>11</sup> Publié en 2007, Imprimerie Al Aqlam. Traduit « Les fruits de la sueur »; communément admise - notamment sur les sites internet, c'est une traduction plutôt littérale.

*yat tfruxt zund ayyur...tawnza...ssrwal n djin lli tlsa ur ifl i tfiyyi-ns mani g tsunfus...krat tijarrayin lli ur iqqn ard ssagg<sup>o</sup>ant ardadn n tdmartin ns<sup>12</sup> (p. 6).*

- La problématique du roman focalise sur la difficile libération des femmes en butte aux résistances et à l'état des mentalités qui n'ont guère évolué. Déjà au lycée, sa beauté - dont elle est consciente et qu'elle assume - et sa posture lui valent des succès et des conquêtes. Mais Tilelli connaîtra la descente aux enfers ; lors d'un séjour chez sa grand-mère, elle a une aventure avec son cousin et tombe enceinte. La voilà donc obligée de quitter la maison familiale pour éviter le scandale, la faute d'honneur ; elle vient chercher refuge à Agadir chez Izil, un ancien camarade de lycée, jadis, amoureux fou d'elle.

La construction du roman est singulière, elle tient du roman psychologique car il y a peu d'actions mais beaucoup de réflexions que livrent les nombreux dialogues ; comme dans une pièce de théâtre, les personnages parlent ou leurs paroles et pensées sont rapportées par le narrateur, ce qui nous renseigne sur leurs relations, sur les états d'âme de chacun dans une épreuve difficile à vivre aux plans personnel et social.

Ces éléments construisent et marquent la modernité de ce roman quelque peu affranchi des thématiques identitaires et nostalgiques pour retenir des problèmes de société.

### **Problème de la réception**

On ne peut que saluer l'émergence d'une littérature amazighe écrite qui enrichit le champ littéraire et culturel marocain. Son existence est importante, voire vitale pour la fixation et le travail de la langue. Cette existence est évidemment tributaire de sa réception : qui lit ? De Quel est le lectorat ciblé ?

Les sujets et problématiques de ces romans sont en cohérence avec la mission dont se croient investis les auteurs. Il est certain que la posture militante de l'auteur construit implicitement l'image du récepteur/lecteur auquel il s'adresse. Dire, c'est agir, l'auteur cherche l'adhésion du lecteur pour partager les valeurs qui sous-tendent son texte, elles sont relatives à l'identité amazighe affirmée, assumée et à promouvoir ou encore à des revendications de liberté à travers la dénonciation de toute forme d'oppression. L'auteur se considère ainsi investi d'une mission.

---

<sup>12</sup> « Une fille (resplendissante) comme la lune. Une frange! Serrée dans son pantalon jean qui ne laisse à la peau aucun espace pour respirer...les trois premiers boutons ouverts de sa chemise laissent apparaître le bulbe de ses seins ».



Toutefois, ce que nous appelons le roman amazigh se décline aujourd'hui, pour ce qui est du Maroc, en roman en tachelhit, en tamazight ou en tarifit,<sup>13</sup> car les auteurs écrivent dans leur parler respectif. Certes, on ne peut écrire que dans la langue qu'on possède et qu'on habite, la dimension esthétique elle-même en est tributaire, mais à l'étape actuelle force est de constater les limites de l'intercompréhension entre les trois parlers et par conséquent la réduction du lectorat d'abord aux locuteurs de la langue de l'œuvre. Ce n'est là qu'un aspect du problème auquel il convient d'ajouter celui de la graphie : les romans édités adoptent une transcription en caractères latins, arabes et/ou tifinagh ce qui complique l'accès à la lisibilité des textes. Par ailleurs une faible maîtrise de la morphologie, de la syntaxe et du système phonologique fait que l'auteur donne à lire la transcription phonétique de son idiolecte.

Les auteurs sont pour la plupart conscients des conditions actuelles de la réception des textes littéraires écrits. Certains s'appliquent à travailler l'expression pour une qualité littéraire de la langue, mais se soucient également de l'intercompréhension, d'où une propension au recours aux néologismes. Si dans l'absolu, cette préoccupation paraît louable, le résultat ne sert pas toujours l'objectif, en effet, les néologismes sont souvent l'expression d'un effort individuel et ne vont pas nécessairement dans le sens d'une standardisation progressive de la langue que seule une institution peut promouvoir. Truffés de néologismes, les textes en deviennent difficiles d'accès, les auteurs sont eux-mêmes conscients de cet obstacle à la lisibilité de leurs romans puisqu'ils accompagnent les termes difficiles - leurs néologismes - de notes qui en explicitent le sens dans le parler, parfois ces précisions sont suivies d'une traduction en français ou en arabe, Akunad notamment est rompu à cet exercice.

Du point de vue d'une poétique du genre, la construction des romans amazighs répond aux canons et conventions du genre: les intrigues élaborées sont la plupart du temps simples s'attachant essentiellement au parcours d'un personnage. Le récit intègre des descriptions de lieux, d'objets et de personnages ; il est agrémenté par la présence de dialogues et d'autres formes de discours. La narration est parfois modulée en plusieurs instances. Elle est le plus souvent faite à la troisième personne. Mais le roman à la première personne fait aussi son apparition, c'est le cas de *ijjign n tidi* ou d'*agrurn n ihaqqarn*.

On signalera que pour le moment certains genres de roman ne sont pas présents, le roman policier ou noir, le roman d'aventures, ou encore le fantastique ou la science-fiction, par ailleurs ces types ne sont pas tous présents dans le roman marocain en arabe ou en français.

L'avenir semble prometteur car certains auteurs semblent avoir pris goût à l'écriture, comptant déjà trois romans à leur actif, c'est le cas de Akunad, Laasri ou Azergui.

---

<sup>13</sup> Il en est de même en Algérie où l'on parlera plutôt du roman kabyle.

## RÉFÉRENCES

- AKUNAD, Mohamed, *Tawargit d imik*, 2002, Éditions Bouregreg, Rabat.
- \_\_\_\_\_, 2014, *Un youyou dans la mosquée*, traduction de Lahcen Nachef, Impression Édition, Agadir.
- \_\_\_\_\_, 2007, *Ijjiɣn n tidi*, Imprimerie Al Aqlam, Rabat.
- \_\_\_\_\_, 2012, *Tamurt n ilfawn*, Dar Essalam, Rabat.
- AZAYKOU, Ali Sedki, 1988, *Timitar* (« Signes »), Okad, Rabat.
- \_\_\_\_\_, *Izmouln* (« Cicatrices »), 1995, Najah Al Jadida, Casablanca.
- AZERGUI, Lhoussain, 2005, *Agrum n ihaqqarn*, Imprimerie IDGL, Rabat.
- \_\_\_\_\_, 2012, *Iɣd n tlelli ; imggura ɣ imaziɣn*, éd. Berbères, Paris.
- BOUZZAGOU, Mohamed, 2004, *Jar u jar*, Tiphograph, Berkane.
- BOUYAAKOUBI, Lhoucine, 2010, *Igɣad n wihran*, Sidi Moumen, Casablanca.
- EL KHATIR, Aboukacem Afulay, 2002, *Imula n tmkitt*, Tizrigin Phediprint.
- IDBELKACEM, Hassan, 1981, *Imarayn* (« Les amants ») AMREC, Rabat.
- IKKEN, Ali, 2004, *Askkiɣ n inzaɣen*, IRCAM, Rabat.
- LAASRI, Brahim, 2008, *Ijawwan n tayri*, Imprimerie IDGL, Rabat.
- \_\_\_\_\_, 2012, *Ismɣal n tmagit*, Imprimerie IDGL, Rabat.
- MOUSTAOU, Mohammed, 1974, *Imouzzar*, AMREC, Rabat.
- \_\_\_\_\_, 1979, *Taɣsa d imttawn* (« Rires et larmes »), Annajah Al Jadida, Casablanca.
- SABRI, Abdallah, 2009, *Azrf akušam*, Sidi Moumen, Casablanca.

## ABSTRACT

For two decades we have witnessed a major turning point in the Amazigh cultural area including the publication of short stories and novels. This marks the transition from oral to written literature borrows universal norms and conventions of the narrative genres.

From reading some of these productions, the paper will present the authors, the different themes and writing strategies of selected texts.

SAMIRA MOUKRIM

## **Quel statut pour les phénomènes liés à l'oralité dans un processus de standardisation de l'amazigh?**

### **Introduction**

La standardisation de l'amazigh a pour principe d'éliminer les variations non fonctionnelles et aussi les phénomènes liés à la production de l'oral comme les répétitions, les hésitations, les autocorrections, les amorces, etc. lesquels sont très fréquents dans la parole spontanée.

Or ces phénomènes ont une réelle valeur fonctionnelle car ils sont porteurs d'informations. Servant d'indices de la mise en place de syntagmes par le locuteur,<sup>1</sup> ils correspondent à la mise en œuvre en temps réel des structures de la langue et pourraient donc nous renseigner sur le fonctionnement de l'amazigh.

D'autre part, l'intégration de l'amazigh dans les nouvelles technologies de l'information, nécessite la prise en compte de ces phénomènes (appelés disfluences) car ils constituent une réelle difficulté en termes d'annotation.

Dans ce papier, nous allons passer en revue un certain nombre de phénomènes spécifiques à la langue parlée en présentant deux méthodes de traitement, l'une pour l'analyse grammaticale des énoncés contenant ces phénomènes et l'autre pour leur traitement automatique. Nous allons voir que leur prise en compte nécessitera une adaptation des outils de l'écrit pour l'analyse de l'oral.

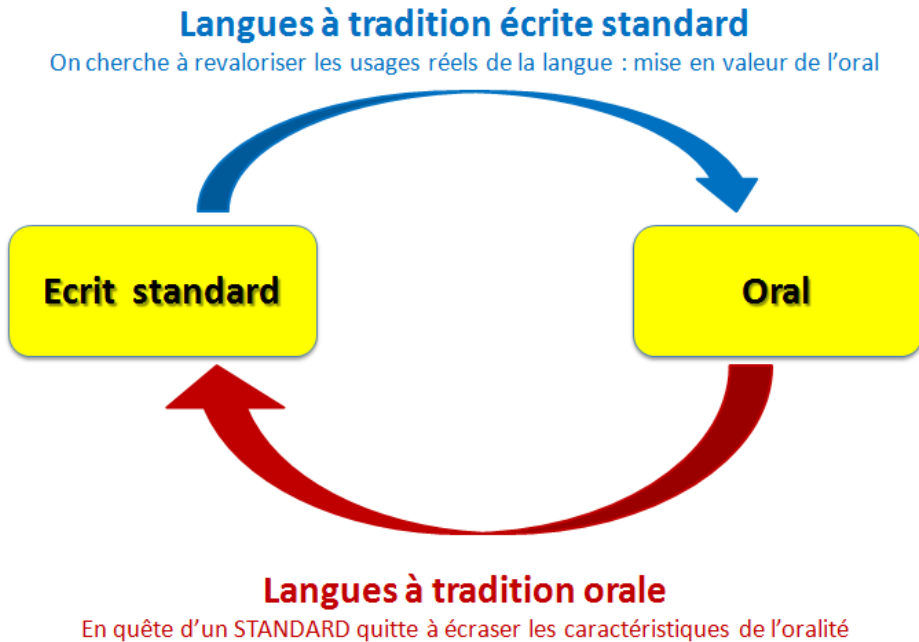
### **1. Langues à « tradition écrite standard » vs langues à « tradition orale »: deux processus inverses**

Si pour les langues à tradition écrite standard et bien établie (ces langues où des voix s'élèvent pour revaloriser la langue *parlée* en lui donnant un statut à part

---

<sup>1</sup> Claire Blanche-Benveniste, 2003, « La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler », in *Le sens et la mesure : de la pragmatique à a métrique, Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Champion, 153-169.

entière), la transcription de l'oral pose problème à cause des dissemblances entre oral et écrit, pour les langues à tradition orale, elles, on est dans la situation (processus) inverse: étant dans l'oralité (quasi-) « totale », on est en quête d'un « standard », quitte à écraser les caractéristiques de l'oralité en s'éloignant des réalisations effectives de la langue.



Dans le cas de l'amazigh, on travaille actuellement, d'arrache-pied pour la standardisation ou plutôt la normalisation de celle-ci.<sup>2</sup> On essaie d'intervenir sur la langue pour en faire un « standard » fondé sur une norme linguistique définie au préalable.<sup>3</sup> Toutefois - comme pour les langues à tradition écrite standard et

<sup>2</sup> L'IRCAM au Maroc : L'Institut Royal de la Culture Amazighe est une institution publique marocaine dévolue à la promotion de l'amazigh et à son insertion dans l'enseignement, les médias et la vie publique en général.

<sup>3</sup> Pour Ahmed Boukous (2009, « Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique », in *Asinag*, n°3, Publication de l'IRCAM, Rabat, 13-40), la langue standard se définit par trois facteurs convergents (32-33) :

- (i) la description technique de la norme ;
- (ii) l'implantation de la norme dans les milieux des professionnels de la langue comme les écrivains, les artistes de la parole et dans les usages institutionnalisés ; et
- (iii) la reconnaissance de la norme légitime au niveau social.

La description de la norme légitime permet de réaliser deux objectifs techniques :

stabilisée - une fois ce stade de langue « standard » réalisé, on risque de faire le chemin inverse, en quête, cette fois, non pas d'un standard mais des réalisations effectives de la langue. Pour éviter cette situation, le mieux serait de garder une place pour les phénomènes liés à l'oralité, lors de l'intervention sur le corpus.

## 2. Outil de transcription: TRANSCRIBER

Ces dernières années, les outils informatiques ont fortement évolué : plus performants, plus rapides, ils permettent des exploitations autrefois inconcevables. Cette évolution a eu des répercussions sur les transcriptions elles-mêmes et sur les exploitations que l'on peut en faire.

Notre corpus<sup>4</sup> a été transcrit sous TRANSCRIBER,<sup>5</sup> un logiciel d'aide à la transcription manuelle de fichiers audio qui permet de transcrire de nombreuses langues y compris non européennes. Transcriber est un logiciel adapté à une transcription orthographique élémentaire et à une segmentation synchronisation. Il ne pose aucun problème d'irréversibilité dans la mesure où il est possible de transcrire les corpus dans les formats qu'il génère (XML, HTML, texte brut) puis d'utiliser d'autres logiciels pour procéder à d'autres types d'analyses, prosodique, morphosyntaxique...

---

(i) expliciter les « codes fondamentaux » de la langue standard dans des ouvrages de référence, à savoir la graphie, l'orthographe, la grammaire et la prononciation ; et

(ii) confectionner des dictionnaires de langue, dictionnaires généraux et dictionnaires spécialisés, décrivant le sens, la forme, les usages, les synonymes et les antonymes de la forme normée par rapport aux variantes.

<sup>4</sup> Le corpus a été constitué auprès de locuteurs marocains amazighophones résidant à Orléans (France). Il s'agit plus précisément du dialecte tamazight parlé au Moyen Atlas. Les enregistrements ont été recueillis à Orléans entre 2008 et 2009 et présentent environ huit heures de son au total. Pour plus de détails sur la constitution et le traitement du corpus, voir Samira Moukrim, 2010, *Morphosyntaxe et sémantique du « présent » : une étude contrastive à partir de corpus oraux, arabe marocain, berbère tamazight et français* (ESLO/LCO), Thèse de doctorat, Université d'Orléans.

<sup>5</sup> *Concepteur du logiciel* : Claude Barras - Edouard Geoffrois, Zhibiao Wu, Mark Liberman, 1998, *Transcriber : a Free Tool for Segmenting, Labelling and Transcribing Speech*, *First International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*, 1373-1376. TRANSCRIBER ainsi que la documentation qui l'accompagne sont téléchargeables gratuitement à l'adresse : <http://trans.sourceforge.net/>

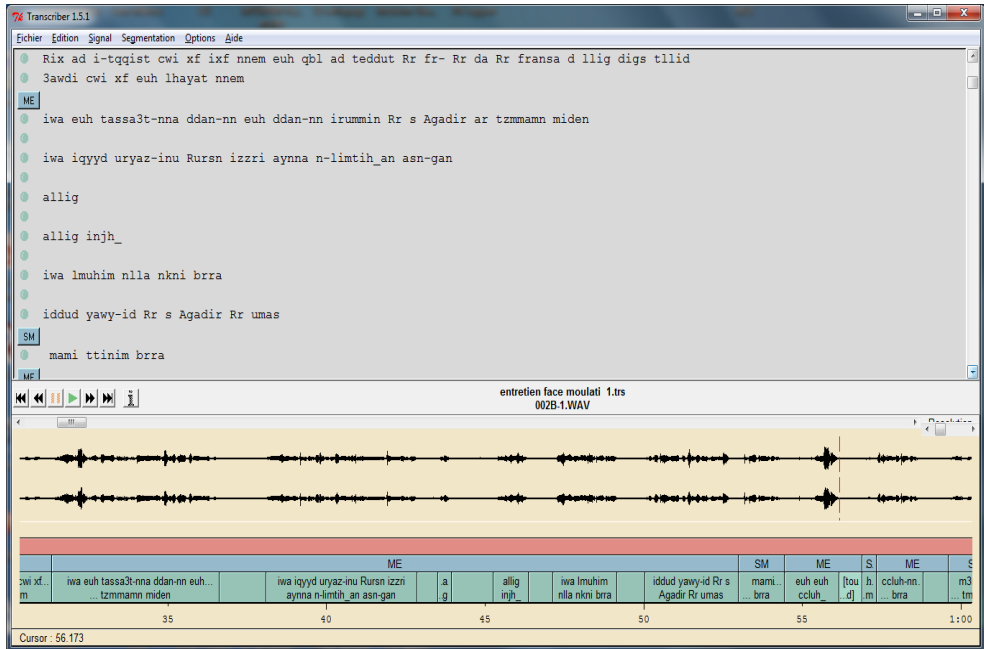


Figure 1: Capture d'écran de l'interface de transcription du logiciel TRANSCRIBER

On distingue ainsi la phase de transcription proprement dite de celle de l'enrichissement (annotations morphosyntaxiques, prosodiques, etc.). La synchronisation texte/son offre la possibilité de combiner à la lecture du texte l'écoute du son de manière suivie, ce qui facilite la correction de la transcription.

Ayant toujours travaillé sur des données authentiques orales, nous nous sommes interrogée sur la possibilité de conserver les deux versions de la langue : i) la langue orale avec toutes ses caractéristiques, surtout que certains logiciels, comme Transcriber, permettent une transcription synchronisée au son, et aussi, ii) une version de la langue, dite correcte ou normée.

### 3. Les phénomènes liés à la production de l'oral en amazigh

Comme c'est le cas dans toutes les langues parlées, l'amazigh oral spontané se caractérise par un certain nombre de phénomènes liés à la production de l'oral. N'étant pas fortuites, ces disfluences peuvent nous renseigner sur le fonctionnement ou la structuration de la langue amazighe et permettre ainsi de mettre la lumière sur nombre de zones d'ombre encore inexplorées dans cette langue. D'où l'importance d'étudier ces phénomènes très fréquents dans la langue parlée:

**Exemples:**

n- nkcm Rur-sn nttca nswa d wan  
n- n- euh munx nkkinin d euh euh euh d utma d uryaz-ns d euh d bba  
 s\_afi allig Rifi ikka usggas  
 iwut afx euh euh euh  
 myassa- tmyass- xlas\_ tlla ultma tmyassan d yan d yan n trummit d wan

Ces phénomènes dits disfluences sont qualifiés de :

- « Modes de production de l’oral ».<sup>6</sup>
- « Marques du travail de formulation ».<sup>7</sup>
- « Marques de discours en cours d’élaboration ».<sup>8</sup>

Ce sont des *traces* de la production du discours au même titre qu’un *brouillon* à l’écrit :<sup>9</sup>

L'histoire d'un homme qui a été confiné  
 pendant six semaines dans un hôpital psychiatrique  
 pour cause de troubles de la personnalité. Il raconte  
 comment il a vécu ces semaines et comment il se sent  
 maintenant. Il parle de sa famille, de ses amis, de  
 ses rêves et de ses espoirs. Il termine par une  
 réflexion sur la vie et la mort.

En ce qui concerne les corrections, on voit  
 beaucoup de traits surlignés et de mots  
 barrés. Les corrections sont faites à la  
 main, ce qui montre le processus de  
 formulation et d'élaboration du discours.

<sup>6</sup> Claire Blanche-Benveniste, 1990, « Un modèle d’analyse syntaxique ‘en grille’ pour les productions orales », in Liliane Tolchinsky (coord.), *Anuario de Psicologia*, vol. 47, Barcelona, 11-28.

<sup>7</sup> Mary-Annik Morel - Laurent Danon-Boileau, 1998, *Grammaire de l’intonation : l’exemple du français*, Ophrys, Paris.

<sup>8</sup> Anne Dister, 2007, *De la transcription à l’étiquetage morphosyntaxique de corpus de parole. Le cas de la banque de données VALIBEL*, Thèse de doctorat, Université de Louvain.

<sup>9</sup> Claire Blanche-Benveniste - Colette Jeanjean, 1987, *Le français parlé - Édition et transcription*, Didier-Érudition, Paris, 155-161.

tkcm-dd yan s\_s\_if tnnayi euh is t- euh euh  
 i- i- is da tfakka- is ura tfkkart ad tddud Rr euh Rr lxarij  
 euh euh nnix-as max la max mc tlla can lfurs\_a d wan hah max ad ur ddux

n- n- euh munx nkkinin d euh euh d utma d uryaz-ns d euh euh euh d bba

s\_afi allig Rifi ikka usggas  
 iwwut afx euh euh euh  
 myassa- tmyass- xlas\_ tlla ultma tmyassan d yan d yan n trummit d wan

Ces phénomènes sont porteurs d'informations : les hésitations et répétitions, par exemple, peuvent indiquer des ruptures syntaxiques. Ils correspondent à la mise en œuvre en temps réel des structures de la langue. Ce sont les traces du processus de fabrication des énoncés. Ils ont donc une valeur fonctionnelle réelle.

Parmi ces phénomènes, on trouve: **répétitions, amorces, hésitations, inachèvements, autocorrection ...**

**a. Les amorces:** Elles correspondent à l'interruption d'un mot avant sa prononciation complète. Lorsque le locuteur commence un mot et ne le termine pas, un tiret est ajouté à la partie tronquée :<sup>10</sup>

iwa euh euh ddux-d Rr tma- Rr tmazirt nna dix

walakin n- n- euh nk ur nnix ag-  
 aynna trit tinit-it ur inni a digi iqgim lh\_al

hmak a n- euh euh a nddu

n- nkcm Rur-sn nttca nswa d wan

<sup>10</sup> Contrairement au tiret utilisé pour relier les affixes avec le mot auquel ils se rapportent en berbère et qui ne présente pas d'espacement ni avant ni après, le tiret de la troncature est suivi d'un espace (i.e. écart entre le mot tronqué et le mot suivant).



**b. Les autocorrections et les hésitations** : C'est la substitution d'un mot ou d'une série de mots à d'autres afin de modifier ou corriger une partie de l'énoncé :

① s\_afi allig Rifi ikka usggas  
 ② iwwut afx euh euh euh  
 ③ myassa- tmyass- xlas\_ tlla ultma tmyassan d yan d yan n trummit d wan

④ iwa iga rbbi d- lx- iga rbbi lxir nddu

⑤ ntta xlas\_ ar xdxmx Ras nkkinin d wan kkrx euh euh  
 ⑥ tkkr ttnaR didi max allig allig da ysdam wass Ras nkkinin ur da tt-isxdam nttat

Le locuteur répare son énoncé en répétant une construction amorcée et en la complétant.

*Les autocorrections immédiates* constituent une variante de la répétition.<sup>11</sup>

**c. Les inachèvements** : C'est le fait de ne pas terminer l'idée (la laisser en suspens) et partir sur une autre.

① awd nttat imcis da-as tggax kuci  
 ② da d-ttafa ku-  
 ③ gix ammi llix g taddart-inu d wan da-as tggax kuci zg ulinu d wan  
 ④ [i] zy ccqa zy lmakla zy wan al tggax ixf-inu ammi llix g taddart inu d wan

⑤ cmminin ayd i idipanan cm ayd wan  
 ⑥ walakin n- n- euh nk ur nnix ag-  
 ⑦ aynna trit tinit-it ur inni a digi iqqim lh\_al

<sup>11</sup> Anne Dister, 2008, « L'autocorrection immédiate en français parlé : le cas des déterminants », in *Actes des JADT 2008 (5<sup>e</sup> Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles)*, Presses universitaires de Lyon, 397- 408.

#### d. Imbrication de plusieurs types de phénomènes :

Ces phénomènes peuvent apparaître seuls, ou être imbriqués les uns dans les autres, comme l'illustre ces exemples où s'entremêlent amorces, répétitions, hésitations, autocorrections...

tkcm-dd yan s\_s\_if tnnayi euh is t- euh euh  
 i- i- is da tfakka- is ura tfkkart ad tddud Rr euh Rr lxarij  
 euh euh nnix-as max la max mc tlla can lfurs\_a d wan hah max ad ur ddux

s\_afi allig Rifi ikka usggas  
 iwwut afx euh euh euh  
 myassa- tmyass- xlas\_ tlla ultma tmyassan d yan d yan n trummit d wan

n- nkcm Rur-sn nttca nswa d wan  
 n- n- euh munx nkkinin d euh euh euh d utma d uryaz-ns d euh d bba

#### 4. Les disfluences: quel traitement

L'amazigh étant une langue essentiellement orale, les chercheurs seront amenés à travailler sur des corpus oraux et donc à traiter ces phénomènes spécifiques à la parole spontanée.

Or, ces disfluences posent un certain nombre de problèmes, surtout si l'on envisage d'utiliser ces corpus pour d'autres traitements automatiques. De même, l'analyse grammaticale de ces phénomènes s'avère difficile car les outils et méthodes d'analyse utilisés pour l'écrit ne sont pas adaptés à l'oral.

Que ce soit pour la description grammaticale ou pour le traitement automatique de la langue, deux solutions sont envisageables :

- nettoyer les textes en supprimant ces phénomènes, ou
- les prendre en compte dans l'analyse.

Dans tous les cas, il va falloir les repérer. Je présenterai ci-après deux méthodes de traitement:

- la mise en grille (C. Blanche-Benveniste) pour l'analyse grammaticale de ces phénomènes ;
- le Codage par balisage pour leur traitement en TAL.<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Marie Piu - Rémi Bove, 2007, « Annotation des disfluences dans les corpus oraux », in *RÉCITAL*, 5-8 juin 2007, Toulouse, 397-406.

#### 4.1. L'analyse grammaticale des disfluences: la mise en grille

Pour Claire Blanche-Benveniste,<sup>13</sup> qui a étudié le français parlé, ces *modes de production* spécifiques de la langue parlée n'entravent nullement l'analyse grammaticale, il suffit de leur trouver un *statut descriptif* par la mise en place de procédures pour en rendre compte.

Elle pose l'hypothèse que « lorsqu'il déroule linéairement l'énoncé qu'il est en train de construire (qu'on situera sur l'axe syntagmatique), le locuteur peut interrompre ce déroulement linéaire pour chercher, sur l'axe des paradigmes, parmi un stock d'éléments potentiellement disponibles, la meilleure dénomination ».

Pour le traitement de ces phénomènes de production de l'oral (répétition, hésitation, amorces...), l'auteure propose que les énumérations paradigmatiques ou les accumulations de plusieurs éléments concurrents soient considérées comme des éléments occupant la même place syntaxique.

Pour l'analyse de notre corpus, nous avons adopté essentiellement la méthode proposée par C. Blanche-Benveniste (1991-1996) selon laquelle les énumérations paradigmatiques ou les accumulations de plusieurs éléments concurrents sont considérés comme des éléments occupant la même place syntaxique, ce qui a donné les résultats suivants:

##### - Cas de répétition:

cwi ar i tqqar ar i tqqar trummit nna ar ggud-as ttmunx d wan



Cwi ar i tqqar trummit nna ar gguda-as ttmunx  
ar i tqqar

tkkr ttnaR didi max allig allig da yssxdam wass Ras nkkinin ur da tt-issxdam nttat



Tkkr ttnaR didi max allig da yi issxdam wass Ras nkkinin ur da tt-issxdam nttat  
allig

<sup>13</sup> Claire Blanche-Benveniste, 1991, « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », in *Langue française*, volume 89 N°1, Éditions Armand Colin-Larousse, Paris, 58.

Ces éléments produits côte à côte sur la chaîne de la parole sont à considérer, i) soit comme des séquences syntagmatiques soumises à des règles d'ordre des mots, ii) soit comme des énumérations paradigmatiques qu'on ne doit pas décrire avec les mêmes règles. Ce type de représentation, à l'horizontale et à la verticale, permet de différencier les séquences syntagmatiques des énumérations paradigmatiques.

Pour Constant - Dister,<sup>14</sup> les disfluences ont la particularité de *briser la linéarité syntaxique* de l'énoncé. Il s'agit de réalisations pouvant présenter un piétinement sur un même point de l'axe syntagmatique.

- **Cas d'autocorrection (et répétition):**

iwa iga rbbi d- lx- iga rbbi lxir nddu



iwa iga rbbi d- lx- nddu  
iga rbbi lxir

mvassa- tmyass- xlas\_ tlla ultma tmyassan d yan d yan n trummit d wan



Myass-  
Tmyass-  
Xlas tlla ultma tmyassan d yan n trummit d wan  
d yan

Cette procédure permet d'utiliser les outils de l'écrit pour l'analyse de l'oral. En effet, au lieu d'éliminer ces phénomènes, on peut les intégrer dans l'analyse en adoptant la notion d'« axe paradigmatique » afin d'en rendre compte.

#### 4.2. Le traitement automatique de ces phénomènes : le codage par balisage

S'inspirant du formalisme XML, Piu et Bove<sup>15</sup> ont codé ces phénomènes en créant des balises délimitant ces segments disfluents. Ils ont créé une balise encadrante <dis>...</dis> faisant office de délimiteur dans le schéma d'annotation.

<sup>14</sup> Matthieu Constant – Anne Dister, 2012, « Les disfluences dans les mots composés », in *Journées sur l'Analyse des Données Textuelles (JADT'12)*, Jun 2012, Belgium, in <http://www.jadt2012.ulg.ac.be/>

<sup>15</sup> Marie Piu – Rémi Bove, 2007, *op. cit.*, 397-406.

Ce type de codage a l'avantage de faciliter la hiérarchisation des informations et d'être un format d'échange standard «universel» :

Segment disfluent initial :

en hiver au Portugal il p- il p- il y a des moments de pluie assez importants des fois ↗

Segment disfluent annoté (1ère passe) :

en hiver au Portugal

<dis>

<start/> il p-

<start/> il p-

<start/> il y a des moments de pluie assez importants des fois ↗

</dis>

Une étiquette est attribuée à chaque segment disfluent pour qualifier le type de disfluences ("rep" pour les répétitions, "ac" pour les autocorrections, "am" pour les amorces et "dc" pour les disfluences combinées). Ce qui va permettre de faciliter l'extraction d'informations ponctuelles telle que la répartition des types de disfluences dans le corpus.

```
<dis type="rep">
  <start/> il y a:
  <start/> il y a une re*mise en question
</dis>
```

Toutefois, le modèle proposé par Piu et Bove (2007) a rencontré un certain nombre de difficultés :

- La principale difficulté réside dans le fait qu'il n'est pas toujours évident de circonscrire le segment disfluent ;
- Pour les disfluences imbriquées, la difficulté principale réside dans l'application d'un balisage correct des disfluences les unes à l'intérieur des autres.

```
<dis>
  <start/> on:
  <start/> on parlait souvent
  {
    <dis>
      <start/> du:
      <start/> du fameux euh coq
      {
        <dis>
          <start/> au:
          <start/> au Chambertin ↗
        </dis>
      }
    </dis>
  }
</dis>
```

## Conclusion et perspectives

Les phénomènes liés à la production de l'oral n'interviennent pas au hasard mais apparaissent en fonction de contraintes syntaxiques très précises.<sup>16</sup> Ce sont de précieuses indications sur la structuration syntaxique : on peut en effet voir fonctionner, à travers les hésitations et retouches que font régulièrement les locuteurs, certains processus généraux de fabrication des syntagmes.<sup>17</sup>

Leur suppression implique la non reconnaissance du fonctionnement de la langue parlée en tant que tel et donc l'impossibilité de retracer le cheminement qu'a suivi le locuteur pour produire les syntagmes, pour choisir le lexique, etc.

L'étude de ces phénomènes va nous renseigner sur le fonctionnement des différentes facettes de l'amazigh et aider à l'amélioration des systèmes de reconnaissance automatique de la parole et de l'étiquetage de corpus oraux. En effet, une étude approfondie sur corpus s'avère nécessaire pour dégager le fonctionnement des différents types de disfluences.

Pour notre corpus, nous avons conservé l'intégralité de l'information transcrite (amorces, répétitions, hésitations...) pour une analyse ultérieure plus fine du fonctionnement de ces phénomènes. En effet, la meilleure solution serait de garder deux versions des données : une avec et l'autre sans ces phénomènes.

## RÉFÉRENCES

- BARRAS, Claude - GEOFFROIS, Edouard - WU, Zhibiao - LIBERMAN, Mark, 1998, *Transcriber : a Free Tool for Segmenting, Labelling and Transcribing Speech, First International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*, 1373-1376.
- BAUDE, Olivier (éd.), 2006, *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques*. CNRS éditions et P.U.O., Paris.
- BILGER, Mireille - CAPPEAU, Paul, 2004, « L'oral ou la multiplication des styles », in *Langage et Société* 109, Maison de sciences de l'homme, Paris, 13-30.
- \_\_\_\_\_, 2008, *Données orales. Les enjeux de la transcription*, PUP, Perpignan.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire - JEANJEAN, Colette, 1987, *Le français parlé - Édition et transcription*, Didier-Érudition, Paris.

---

<sup>16</sup> Estelle Campione - Jean Véronis, 2005, « Pauses et hésitations en français spontané », in Publications de l'équipe DELIC, in <http://www.up.univ-mrs.fr/delic>; Rémi Bove - Christine Chardenon - Jean Véronis, 2006, « Prise en compte des disfluences dans un système d'analyse syntaxique automatique de l'oral », in *Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues (TALN 2006)*, Leuven, 103-111.

<sup>17</sup> Claire Blanche-Benveniste, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1990, « Un modèle d'analyse syntaxique 'en grille' pour les productions orales », in Liliane Tolchinsky (coord.), *Anuario de Psicología*, vol. 47, Barcelona, 11-28.
- \_\_\_\_\_, 1991, « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », in *Langue française*, volume 89 N°1, Éditions Armand Colin-Larousse, Paris, 52-71.
- \_\_\_\_\_, 1996, « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », in *Langue française*, Vol. 111, numéro 1, Éditions Armand Colin-Larousse, Paris, 109-117.
- \_\_\_\_\_, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.
- \_\_\_\_\_, 2003, « La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler », in *Le sens et la mesure : de la pragmatique à la métrique, Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Champion, 153-169.
- \_\_\_\_\_, 2005, « L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français », in Geoffrey WILLIAMS (éd), *La linguistique de corpus*, PUR, Rennes, 47-67.
- BOUKOUS, Ahmed, 2009, « Ménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique », in *Asinag*, n° 3, Publication de l'IRCAM, Rabat, 13-40.
- BOVE, Rémi - CHARDENON, Christine - VERONIS, Jean, 2006, « Prise en compte des disfluences dans un système d'analyse syntaxique automatique de l'oral », in *Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues (TALN 2006)*, Leuven, 103-111.
- CAMPIONE, Estelle - VERONIS, Jean, 2005, « Pauses et hésitations en français spontané », in Publications de l'équipe DELIC, in <http://www.up.univ-mrs.fr/delic>.
- CANDEA, Maria, 2000, *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits "d'hésitation" en français oral spontané*, Thèse de doctorat, Université Paris III.
- CHANET, Catherine, 2004, « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie », in *Recherches sur le français parlé*, Vol. 18, G.A.R.S., Université de Provence, 83-105.
- CONSTANT, Matthieu - DISTER, Anne, 2012, « Les disfluences dans les mots composés », in *Journées sur l'Analyse des Données Textuelles (JADT'12)*, Jun 2012, Belgium, in <http://www.jadt2012.ulg.ac.be/>.
- DISTER, Anne, 2007, *De la transcription à l'étiquetage morphosyntaxique de corpus de parole. Le cas de la banque de données VALIBEL*, Thèse de doctorat, Université de Louvain.
- \_\_\_\_\_, 2008, « L'autocorrection immédiate en français parlé : le cas des déterminants », in *Actes des JADT 2008 (5<sup>e</sup> Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles)*, Presses universitaires de Lyon, 397-408.

- HABERT, Benoît - MAKARENKO, Adeline - SALEM André, 1997, *Les linguistiques de corpus*, Armand Colin, Paris.
- HENRY, Sandrine, 2002, « Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole », in *Actes de la 6<sup>e</sup> Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues*, Nancy, 467-476.
- MOREL, Mary-Annik - DANON-BOILEAU, Laurent, 1998, *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*, Ophrys, Paris.
- MOUKRIM, Samira, 2010, *Morphosyntaxe et sémantique du « présent » : une étude contrastive à partir de corpus oraux, arabe marocain, berbère tamazight et français* (ESLO/LCO), Thèse de doctorat, Université d'Orléans.
- \_\_\_\_\_, 2011, « Sur la constitution de corpus de deux langues à tradition orale (l'arabe marocain et le berbère tamazight), parlées à Orléans », in *Informatisation de l'Amazighe : Théories, Applications et Perspectives, LSAAL 32: Actes / Proceedings - 2<sup>e</sup> Symposium International sur le Traitement Automatique de la Culture Amazighe - SITACAM'11, 06 et 07 mai*, Agadir, 189-205.
- PALLAUD, Berthille, 2002, « Les amorces de mots comme faits autonymiques en langage oral », in *Recherches sur le Français parlé*, Vol. 17, Édition Armand Colin-Larousse, Paris, 79-102.
- PIU, Marie - BOVE, Rémi, 2007, « Annotation des disfluences dans les corpus oraux », in *RÉCITAL*, Toulouse, 5-8 juin 2007, pp. 397-406.
- VERONIS, Jean, 1998, « Annotation automatique de corpus : état de la technique », in *Colloque International « Questions de méthode dans la linguistique de corpus »*, Perpignan, 1-13.

#### ABSTRACT

This communication aims to address specific phenomena to the spoken language. The standardization of the Amazigh has a policy of eliminating non-functional variations and also the phenomena related to the production of both oral repetition, hesitation, self-corrections, primers... which are very common in spontaneous speech.

However, these phenomena have a real functional value as they carry information. Serving as indices of the implementation of phrases by the speaker, they correspond to the real-time implementation of language structures and could therefore tell us about the functioning of the Amazigh.

Furthermore, the integration of the Amazigh in new information technologies, requires the consideration of these phenomena (called disfluencies) because they are a real problem in terms of annotation.



KAMAL NAÏT-ZERRAD

## **Pour une base de données toponymiques berbère en ligne**

### **Une base de données en ligne : pourquoi faire ?**

L'idée de la constitution d'une base de données en ligne des toponymes berbères, qui s'appuierait sur la collaboration et les contributions de chercheurs de différents pays, résulte de plusieurs constats :

- l'absence d'organisme spécifique pour l'étude des toponymes berbères dans les pays concernés (Algérie, Maroc, Libye, Mali, Niger, etc.) ;
- l'immensité du domaine spatial berbère qui couvre au moins 8 pays du Nord de l'Afrique ne peut pas permettre à une équipe de chercheurs d'une seule université de procéder à ce travail gigantesque, avec les méthodes traditionnelles ;
- la rareté des ressources linguistiques toponymiques fait que ce travail demande la coopération d'acteurs de tous les pays concernés (en matière de données, de documentation, de saisie, ...) ;
- la dispersion géographique des universitaires dans le domaine (en Afrique du Nord et en Europe en particulier) nécessite un site où toutes les informations seront déposées et mises à la disposition de tous les chercheurs pour exploitation, discussion...

Ce site aura donc pour objet de fédérer et de regrouper les travaux des chercheurs et de faciliter les recherches linguistiques sur les toponymes. Le travail primordial est bien entendu le recueil, la saisie des données dans la base et la diffusion des connaissances dans ce domaine. On pourra également proposer une normalisation des toponymes en berbère ainsi que tous les éléments y ayant trait.

La base de données doit obligatoirement s'appuyer sur une équipe interdisciplinaire : linguistes, géographes, historiens, archéologues, etc. Les données traitées seront bien entendu accessible au public.

Des bases de données toponymiques existent déjà ou bien sont en cours d'élaboration par des organismes officiels dans les pays dont la population est historiquement berbérophone : le Maroc, l'Algérie, etc. La langue de départ est la langue officielle du pays : l'arabe pour l'Algérie, le Maroc, etc. et le français pour le Niger, le Mali, etc.

L'optique n'est bien entendu pas la même pour le site envisagé. Pour notre base de données, la langue de l'endonyme est le berbère et il s'agit de recenser les toponymes berbères mais également de les étudier dans une perspective scientifique (étymologie, comparaison).

D'autres bases ont également été élaborées par certains organismes, agences ou sites comme le NGA GEOnet Names Server (<http://earth-info.nga.mil/gns/html/>) ou le Global Gazetteer (<http://www.fallingrain.com/world/>). Elles sont libres et exploitables facilement et les informations essentielles s'y trouvent déjà. Ce sera d'ailleurs la première source à utiliser pour les données de la base toponymique. Il sera cependant nécessaire d'opérer des vérifications sur les noms des toponymes inclus dans ces bases libres.

L'objet de cette base de données tient finalement en deux points :

- Dans une perspective scientifique, les toponymes doivent nous amener à des études étymologiques, historiques et comparatives.
- Dans une perspective utilitaire, il s'agit de fournir une notation des toponymes berbères (en tant qu'endonymes) dans un système d'écriture usuel qu'il faudra compléter et parfaire. On proposera également des exonymes étant donné les nouveaux besoins en berbère.

### **Conception et Constitution de la BABER-T**

Cette base de données sera un élément d'une base BABER (base berbère) plus large se déclinant en BABER-T (Toponymie), BABER-P (Phytonymie), BABER-D (Dictionnaires), BABER-TE (Techniques), etc.

Quelques préalables sont nécessaires avant la mise en place de cette base de données :

- Le choix de règles d'écriture spécifiques aux toponymes (orthographe, usage du trait d'union, notation des composés et des assimilations, abréviations, ...).
- Des règles générales de transcription et de translittération.
- Des règles d'adaptation pour les exonymes.

Dans un premier temps, BABER-T s'appuiera donc sur les contenus des bases existantes lorsque c'est possible, pour les retravailler ensuite selon les objectifs fixés. L'exploitation de cartes géographiques ou toponymiques et la réalisation d'enquêtes sur le terrain pour vérification et correction ainsi que pour le recueil de microtoponymes, viendra plus tard.

Nous présentons ici un modèle général pour BABER-T qui pourra être affiné dans le détail. Cette base est constituée de différentes tables reliées entre elles à l'aide d'un identificateur (ID) unique par toponyme. Le contenu des tables est indiqué plus bas. On distinguera les endonymes des exonymes.

## I- Endonymes

1. Localisation administrative : Pays / Région / Province / Préfecture / Wilaya / Sous-préfecture / Daïra / Commune / village
2. Langue : variété, dialecte, aire / sous-région / tribu / parler / nom du parler en langue
3. Linguistique : prononciation (transcription phonétique)/ étymologie / traduction
4. Toponyme : nom autochtone / ancienne transcription cartographique française / transcription en français / transcription en arabe / spécifique / générique / longitude / latitude / gentilé / variante / description du lieu
5. Autres noms : ancien nom (antiquité, moyen-âge, période coloniale...) / ancienne orthographe
6. Type d'entités : différentes classes d'entités (lieu habité, lieu-dit, hypsographie, odyonyme, hydronyme,...)
7. Source : bases de données libres / carte (n° feuille / nom / échelle) / autres ...
8. Propositions : orthographe / notation usuelle.

Chacun des sous-éléments (Pays, Région, ...) est susceptible de constituer une table contenant les données correspondantes.

Voici quelques exemples d'extraits possibles de la base de données BABER-T.

### Exemple 1 :

		Pays	Région	Wilaya	Daïra	Commune	Village
ID	1	ALGERIE	KABYLIE	TIZI-OUZOU	AIN EL HAMMAM	AIT YAHIA	AIT HICHEM

		Variété	Sous-région	Parler	Nom en langue
ID	2	KABYLE	OC	kabyle	<i>taqbaylit</i>

OC= Kabylie occidentale (il faudra préciser ces appellations et les frontières linguistiques)

		Phonétique	Étymologie	Traduction
ID	3	Aθ hifəm		

		Nom autochtone	Ancienne TR	TR	LG	LT
ID	4	At Hicem	Aït-Hichem	Aït-Hichem	4.3333	36.5833

TR = transcription / LG = longitude / LT = Latitude

Entité			
ID	6	Lieu habité	Village

Source			
ID	7	Base de données libre	NGA GEOnet Names Server ( <a href="http://earth-info.nga.mil/gns/html/">http://earth-info.nga.mil/gns/html/</a> )

Orthographe			
ID	8	At Hichem	

### Exemple 2 :

		Pays	Région	Province
ID	1	MAROC	MEKNES-TAFILALET	ERRACHIDIA

		Variété	Aire	Sous-région	Parler	Nom en langue
ID	2	TAMAZIGHT	MC	SE	tamazight	<i>Tamaziyt</i>

MC = Maroc central ; SE= Sud-Est (préciser les limites)

		Phonétique	Étymologie-Traduction
ID	3	Amalu n tagunit/ Amalu n tag <sup>w</sup> nit	<i>Amalu</i> =ombre / ubac <i>Tagunit</i> = indemnité, dédommagement <i>Tag<sup>w</sup>nit</i> , f. de <i>ag<sup>w</sup>ni</i> = plateau, val ; dépression de terrain

Phonétique à vérifier / traductions données dans le parler de référence / f. = féminin

		Nom autochtone	Ancienne TR	TR	GN	SP	LG	LT
ID	4	Amalu n tagunit	Amalou n' Tagounit	Amalou n Tagounit	amalou	tagunit	-5.35	32.08

TR = transcription / GN = générique / SP = spécifique / LG = longitude / LT = Latitude

Entité			
ID	6	hypsographie	montagne

Source			
ID	7	Base de données libre	NGA GEOnet Names Server ( <a href="http://earth-info.nga.mil/gns/html/">http://earth-info.nga.mil/gns/html/</a> )

## II- Exonymes

C'est la partie essentiellement néologique du site. Avec l'extension de l'écrit en berbère et le besoin de nommer les pays, les villes, les fleuves, etc., dans l'enseignement, dans des œuvres littéraires ou autres, il nous paraît nécessaire de proposer des exonymes même si le site n'a pas vocation à être un outil de normalisation. Il peut cependant recommander un certain nombre de règles de conversion ou d'adaptation. D'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de régions ou pays étrangers mais également des noms arabes (ou parfois français, anglais, castillan, italien, etc.) des pays du Nord de l'Afrique. Il faudra distinguer les exonymes passés dans la langue, existants pour des raisons historiques comme ceux issus du français :

« France » (en kabyle : *Fransa*) et le gentilé « français » (en kabyle : *arumi / afransis*) ;

« Allemagne » (en kabyle : *Lalman*) et le gentilé « allemand » (en kabyle : *alman(i), alalman(i)*), etc.

Ces équivalents sont adaptés du français, sauf certains comme *arumi*, qui sont plus anciens.

Pour les nouvelles créations, il faudrait partir de l'original dans la langue du pays. Il faudra donc élaborer un système d'adaptation des langues étrangères vers le berbère. Par exemple, pour *Aachen* (endonyme allemand), *Aix-la-Chapelle* (exonyme français), on partira de l'allemand pour proposer par exemple : *Axen* (exonyme berbère).

Sur le modèle des endonymes, les tables comporteront les éléments suivants :

Localisation : Pays / Région / ...

Langue : anglais / allemand / français / ...

Toponyme : entité / nom local / exonyme / variante / gentilé

Mode de formation : adaptation / traduction / ...

### Perspectives de réalisation

La conception de la base n'offre pas de difficultés majeures. C'est la mise en place du réseau d'universitaires qui travaillera sur ce projet qui demandera des efforts d'organisation. Il faudrait penser à une rencontre internationale dans laquelle des universitaires de tous les pays concernés et d'autres spécialistes intéressés par ce projet seraient conviés à réfléchir aux méthodes de travail en commun pour donner corps à la base de données toponymique et au site : désignation d'un groupe chargé de la coordination, élaboration d'un protocole de

saisie des données, etc., et bien entendu, recherche de financements pour la viabilité et la pérennisation du projet.

#### RÉFÉRENCES

NGA GEOnet Names Server :  
<http://earth-info.nga.mil/gns/html/>  
Global Gazetteer  
<http://www.fallingrain.com/world>

#### ABSTRACT

The lack of an official organization dedicated to the Berber toponymy should encourage researchers to deal with this fundamental question. This article suggest to create a toponymic database which should bring together all of the Berber toponyms. Apart from the scientific research on place names, this will also be a force of proposal in the context of the evolution of the status of the Berber language: rating of toponyms as endonyms, proposal for linked items (gentile, exonyms...).

VALENTINA SCHIATTARELLA

## Documentation d'une langue en danger : le berbère de Siwa

### Introduction

Il s'agit dans cet article d'introduire quelques notions sur la documentation linguistique en général et de présenter ensuite un projet de documentation sur la variété de berbère qui est parlée en Égypte dans l'oasis de Siwa. On regardera les différents points sur lesquels une bonne documentation doit se baser et on expliquera dans le spécifique les difficultés rencontrées, le déroulement et les résultats obtenus.

### Quelques notions sur la documentation linguistique

La documentation linguistique est un nouveau domaine de la linguistique qui a été théorisé par Himmelman en 1998. Elle a connu un gros développement dans les dernières années grâce au besoin de plus en plus important d'avoir des témoignages sur les langues en danger (sur environ 6500 langues dans le monde, la moitié est considérée en voie de disparition d'ici 50 à 100 ans).

Himmelman décrit la documentation linguistique comme : « a lasting, multipurpose record of a language ». <sup>1</sup> Ce type d'enquête part du concept suivant :

« The aim of language documentation is to provide a comprehensive record of the linguistic practices characteristic of a given speech community ». <sup>2</sup>

La nouvelle technologie permet d'avoir des enregistrements toujours plus fiables et de les analyser avec des logiciels d'analyse comme Praat, Toolbox et

---

<sup>1</sup> Gippert Jost - Nikolaus Himmelmann - Ulrike Mosel, 2006, *Essentials of language documentation*, Mouton de Gruyter, Berlin, 1.

<sup>2</sup> « Le but de la documentation linguistique est d'apporter un archive compréhensif des pratiques linguistiques caractéristiques d'une communauté linguistique donnée » (Nikolaus Himmelman, 1998, « Documentary and descriptive linguistics », in *Linguistics*, 36, de Gruyter, Berlin, 161-195, 166).

Elan. Cela favorise énormément la croissance et l'importance de ce qui est théorisé par la documentation linguistique.

Les caractéristiques fondamentales ajoutées par Himmelman en 2006 sont :

1) *Focus on primary data* : le linguiste, entraîné à faire ce type de travail, doit focaliser ses efforts dans la création d'un corpus de données orales (audio et vidéo) en essayant d'avoir un échantillon très variés (narrations, contes, dialogues, conversations, chansons, dictons, devinettes, etc.) qui prenne en compte des locuteurs (hommes, femmes, enfants) de différents âges, milieux sociaux, instruction, etc. (si possible).

2) *Explicit concern for accountability* : la possibilité d'avoir un corpus de ce genre rend les données linguistiques plus fiables car la production orale est considérée comme spontanée. Souvent les descriptions linguistiques basées exclusivement sur les élicitations ont démontré de ne pas être très fiables et ne pas couvrir tous les aspects de la langue.

3) *Concern for long term storage and preservation of primary data* : l'archivage de ce corpus et la possibilité d'être exploité dans le futur soit par les locuteurs soit par les autres linguistes est un élément central dans la documentation linguistique.

4) *Work in interdisciplinary team* : collaborer avec des experts dans d'autres domaines est aussi important : le linguiste tout seul ne peut pas couvrir tous les domaines qui concernent une communauté donnée.

5) *Close collaboration and direct involvement of the speech community* : le linguiste, même s'il fait partie de la communauté linguistique étudiée, doit collaborer avec les autres locuteurs de la langue et tout faire pour qu'ils soient activement présents dans le projet. Tout d'abord l'analyse de la langue se fait au moyen d'un ou plusieurs consultants qui aident à la transcription et à l'analyse de la langue. Ensuite le linguiste s'engage à produire les matériaux utiles à la communauté et essaie de faire en sorte que les locuteurs soient intéressés à continuer sur cette ligne dans le futur. Cela dépend, bien évidemment, principalement sur l'intérêt que les locuteurs portent sur leur propre langue.

Tout au long de la documentation, il faut toujours se rappeler de l'importance d'avoir :

- Des enregistrements audio et vidéo au bon format, pour qu'ils soient durables et exploitables dans le futur (pour audio, préférer le format .wav, 44.1KHz and 16 bits)

- Métadonnées : toujours ranger les enregistrements, en leur donnant un nom et en étant toujours constant dans cette procédure. Il faut créer des métadonnées pour chaque enregistrement (avec un spreadsheet d'Excel, par exemple, ou avec d'autres logiciels comme IMDI, Toolbox, etc.).

- Archivage : il y a plusieurs archives qui s'occupent des langues en danger. Il faudrait déjà savoir où archiver ses propres données avant de commencer un projet.



Un autre aspect très important quand on parle de documentation est celui qui concerne tout ce qui est du domaine de l'éthique : avoir des enregistrements spontanés et variés ne doit jamais entrer en conflit avec le respect pour la communauté des locuteurs.

Les enregistrements doivent toujours être autorisés. Le linguiste doit, dès le début, informer les locuteurs avec qu'il collabore de son projet, comment et où ces données seront traitées et archivées mais aussi qui pourra en avoir accès. La personne enregistrée doit être au courant de ses droits : elle peut, par exemple, limiter le public de certains enregistrements ou demander au linguiste d'effacer ou interrompre ses enregistrements.

Cette brève introduction à la documentation linguistique sert à situer mon expérience avec le siwi et à voir comment ce type de travail pourrait bien s'adapter aux autres langues berbères en voie de disparition.

### **Documentation linguistique du parler berbère de Siwa**

Par rapport à d'autres langues berbères qui ont reçue plus d'attention dans les études linguistiques, le siwi est encore très peu documenté et très peu décrit à l'état actuel. Parmi les sources les plus importantes (et sans tenir en compte des listes de mots qui ont été rédigées à partir du 1800) on cite René Basset, 1890, *Le dialecte de Syouah*, Walker Seymour, 1921, *The Siwi language*, Emile Laoust, 1932, *Siwa : son parler*, Alphonse Leguil, 1986, *Notes sur le parler de Siwa*, Werner Vycichl, 1998 (2005), Berberstudien & A., *A Sketch of Siwi Berber* et les deux récentes thèses de doctorat : Lameen Souag, 2010, *Grammatical contact in the Sahara* (PhD Thesis, SOAS) et Christfried Naumann, 2011, *Acoustically Based Phonemics of Siwi* (PhD thesis, Leipzig).

À l'état actuel, donc, une collection de données orales enregistrées, transcrites et traduites pouvant être à la fois utiles pour les études linguistiques et pour la documentation de la langue était nécessaire.

Le projet de documentation de la langue siwi, dans le cadre d'un Doctorat en Linguistique berbère, a eu comme but d'une part l'analyse de certains éléments de syntaxe et de sémantique, et d'autre part de créer un corpus de données orales et vidéo. Le déroulement de cette deuxième partie a été possible grâce à l'aide financière et à la formation reçues de la SOAS de Londres dans le cadre du programme ELDP (Endangered Language Documentation Program, pendant la période février 2012 - février 2013),<sup>3</sup> mais aussi grâce à l'aide de l'Aide MOBIDOC de l'Ile-de-France.

---

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur le projet en question, regarder le site : <http://www.hrelp.org/grants/projects/index.php?projid=261>; <http://elar.soas.ac.uk/deposit/0283>.

## Quelques notes sur Siwa et ses habitants

Les siwis (*itadām n isiwan*) sont les habitants de Siwa en Égypte, une oasis dans le désert occidental, à environ soixante kilomètres de la frontière libyenne. Elle est habitée par 25.000 personnes, locuteurs de siwi, et environ 5.000 étrangers (la plupart provenant du reste de l'Égypte, en particulier du sud. Ils travaillent surtout dans le domaine de l'agriculture).

La population entière est divisée en tribus et chaque tribu à son propre chef qui s'entoure d'environ dix conseillers. Les habitants de l'oasis préfèrent résoudre leurs problèmes chez leur chef, plutôt que s'adresser à la police.

Il y a aussi une autre petite oasis, El Gara, à environ 130 km de Siwa, habitée par des gens qui parlent la même variété de berbère. Leur occupation principale est la fabrication des paniers avec les feuilles de palmier tressées.

Siwa se développe autour du centre de l'oasis, le *suq*, et de l'ancienne citadelle-forteresse qui s'érige sur une colline. Le but de cette citadelle était, dans le passé, de défendre la population des attaques des bédouins. Les gens n'y habitent plus maintenant car elle s'est écroulée à cause des pluies (les gens parlent souvent de la grande pluie, *anzar* - *azuwwar* en langue siwi, qui a causée beaucoup de dégâts en 1926, et qui a forcé les chefs à donner l'autorisation aux habitants de s'installer en bas et de construire des maisons avec des matériaux plus résistants). Il y a aussi d'autres villages plus éloignés du centre, comme Aghurmi, qui héberge le temple d'Amon (où Alexandre le Grand s'est autoproclamé fils de Dieu) et Maraqi qui est, en partie, habité par des arabophones. Chaque zone a ses propres sources d'eau qui sont souvent inutilisées à présent.

Siwa a pour longtemps été déconnectée du reste de l'Égypte : la première route qui la reliait à la ville la plus proche sur la côte, Marsa Matrouh (environ 310 km de Siwa) a été bâtie dans les années 1980. Grâce à cette route, les liens avec le reste de l'Égypte sont devenus beaucoup plus faciles et un tourisme élitaire a commencé à se développer, grâce aussi à la beauté de l'oasis, ses sources d'eau chaude et froide ainsi que le désert. Le tourisme a subi une forte chute à cause de la révolution égyptienne à partir de janvier 2011, laissant la partie de la population qui avait commencée à investir dans ce domaine dans une forte crise économique.

La population de Siwa est presque complètement bilingue : hommes et femmes, même s'ils sont âgés, parlent tous le siwi et l'arabe. Vu qu'ils apprennent l'arabe standard à l'école, on peut affirmer que la seule partie de la population momentanément monolingue est constituée d'enfants jusqu'à l'âge de 6 ans et par quelques hommes et femmes très âgés.

La transmission de la langue est encore bien visible et active : le siwi est la langue utilisée par la communauté siwi dans le cadre familiale. L'arabe est utilisé

principalement pour communiquer avec les populations arabophones qui habitent Siwa et en contextes officiels (école, gouvernement, armée, etc.).

Ce qui menace le siwi et qui nous amène à le considérer comme une langue en danger c'est d'abord le long contact avec les communautés arabophones (contact qui dure depuis longtemps), la diffusion de la télévision en arabe et le fait de faire partie d'un pays qui considère l'arabe comme seule langue officielle et qui ne donne aucune reconnaissance aux autres variétés linguistiques comme le siwi.

En plus il faut ajouter, parmi les facteurs qui menacent la langue, le déménagement des jeunes dans les grandes villes égyptiennes comme Alexandrie ou Le Caire (pour chercher du travail ou pour poursuivre les études) et les mariages mixtes entre les femmes siwi et les égyptiens non siwiphones (phénomène qui devient de plus en plus fréquent) et vice-versa.

Parmi ses facteurs, ceux qui semblent être plus menaçants sont sans doute le déplacement des gens dans des pays ou villes arabophones et le mariage mixte. À travers l'observation des familles composées par des couples mixtes on peut aisément remarquer que la langue de communication avec l'enfant est l'arabe, surtout si le père est arabophone. Cela intervient donc dans la pratique plus importante pour la survivance d'une langue : la transmission d'une génération à l'autre. Tout cela amène l'arabe à prendre toujours plus de place et d'importance dans cette communauté.

Cela dit, on ne peut pas ignorer le fait que la langue siwi est reconnue par tous les locuteurs en tant que langue maternelle : le sentiment que le siwi soit le moyen pour rester attaché à leurs origines et traditions est très fort et les gens se sentent beaucoup plus à l'aise en utilisant leur langue, quand ils savent que le destinataire peut les comprendre. L'arabe est la langue utilisée lorsqu'on s'adresse à un étranger alors que le siwi c'est aussi le moyen pour ne pas être compris par lui (l'étranger).

D'autre part, de plus en plus les gens se rendent compte de l'importance pour la nouvelle génération d'apprendre à bien parler l'arabe, considérée bien plus utile par rapport au siwi (parce qu'il est parlé ailleurs et beaucoup de gens peuvent le comprendre, alors que le siwi est parlé seulement dans l'oasis). En plus, il n'y a pas un mouvement de revendication en acte (sauf quelques individus qui montrent leur propre intérêt dans la conservation de la langue) comme on pourrait le voir dans d'autres communautés berbères.

### **La langue siwi et le projet de documentation**

La langue siwi (*ižlan n isiwan*) fait partie du groupe oriental des langues berbères et partage beaucoup d'aspects avec les variétés libyennes comme celles de Sawknah, El Fogaha et le nefoussi, dont malheureusement on n'a pas beaucoup de

documentation. La variété la plus proche d'un point de vue géographique est celle parlée dans l'oasis d'Awjilah, toujours en Libye.

Le contact avec l'arabe dure depuis des siècles. Cependant le siwi semble avoir développé son propre système qui est certes très influencé par l'arabe, mais qui montre aussi des développements et des structures qui lui sont spécifiques. Sans aller trop en détail sur les aspects purement linguistiques, on remarque, à titre d'exemple, par rapport à d'autres langues berbères, qu'en siwi, il n'y a pas d'opposition d'état sur le nom (état libre vs état d'annexion, ce qui est aussi valable pour d'autres variétés orientales), les particules d'orientation (*d* et *n*) ont perdu leur fonctionnalité et la forme spéciale du verbe utilisée dans les relatives sujets (appelé 'participe' dans la tradition berbèrisante) a aussi disparu.

À propos du niveau de danger pour cette langue, les sources dont on dispose ne sont pas toujours en accord. *Ethnologue* classifie la langue en tant que *vigorous* (vigoureuse) : elle est donc décrite comme bien vivante, utilisée par tous ses locuteurs. Par contre l'Atlas de l'Unesco considère le siwi comme *definitely endangered* (certainement en danger) :

« Children no longer learn the language as mother tongue in the home ».

D'après mon observation, ces classifications sont à nuancer : en effet, les parents continuent à parler le siwi à leurs enfants et l'arabe n'est pas utilisé comme langue de communication avec l'enfant (sauf dans le cas de couple mixte, où l'arabe est préféré au siwi) mais sa menace est néanmoins évidente et les facteurs qui menacent la conservation de cette langue (notamment les mariages avec des arabophones ou le déplacement de la population dans des villes arabophones) prennent de plus en plus d'ampleur. C'est pour cela qu'une documentation variée était nécessaire.

Le projet de documentation linguistique du parler de Siwa a commencé en 2011 et terminera en 2014. Pendant cette période, quatre voyages de terrain ont été effectués (d'une durée total de sept mois), ce qui a permis de collecter un corpus très varié, dont six heures ont été transcrites (à l'aide du logiciel PRAAT) et traduites en anglais (langue de communication avec les informateurs, surtout au début du projet). Une partie de ces enregistrements a aussi été glosée (glose morphosyntaxique à l'aide du logiciel ELAN).

La difficulté majeure du terrain à Siwa était d'avoir des enregistrements de femmes, vu que la société est très conservatrice : les hommes et les femmes sont toujours séparés et les chercheurs hommes qui m'ont précédée n'ont pas eu le droit d'être en contact avec les femmes, ou de les enregistrer. L'intérêt était, parmi d'autres, de voir s'il y avait des différences entre la langue parlée par les femmes et celle parlée par les hommes, car les femmes ne sont jamais en contact avec les personnes arabophones venant de l'extérieur (sauf s'ils font partie de leur famille).

Durant ce projet, j'ai travaillé en collaboration avec cinq consultants (trois hommes et deux femmes) qui m'ont aidée à transcrire et traduire les enregistrements et m'ont permis d'enregistrer toutes sortes de genres narratifs (contes, descriptions, recettes, chansons, jeux, musique) d'une vingtaine de personnes.

Pour ce qui est des enregistrements vidéo, les données sont moins variées : tout enregistrement vidéo des femmes est strictement interdit et les hommes sont plutôt réservés. J'ai pu, cependant, filmer des musiciens de Siwa, avec leurs instruments traditionnels, leurs textes ainsi que des contes.

La collaboration entre les différentes parties (locuteurs et linguiste) d'un projet de documentation était fondamentale non seulement dans l'analyse linguistique, qui serait autrement impossible, mais aussi dans la réflexion constante sur l'importance de préserver la langue, sur le prestige, en tant que patrimoine culturel, associé à cette langue, qui mérite, aussi comme toutes les langues minoritaires, d'être décrite et sur les efforts à faire pour éviter qu'elle disparaisse.

### **Comment appliquer ce modèle aux langues berbères ?**

La menace que subit et continue de subir le berbère de la part des autres langues majoritaires, l'arabe en premier, n'est pas une nouveauté. Mais ce danger devient de plus en plus important ces dernières années, notamment à cause des nouveaux moyens de communication qui rendent le contact très facile.

Même si on peut dire que certaines variétés de berbères sont actuellement plutôt bien étudiées (surtout pour ce qui est du kabyle en Algérie ou le rifain, le tachelhit au Maroc, par exemple), il y a encore beaucoup de variétés qui ont été très peu (ou pas du tout) décrites.

Suivant les informations données par *Ethnologue* sur le niveau de danger des langues berbères, on peut remarquer que beaucoup sont considérées comme en voie de disparition ou très en danger (même si les données d'*Ethnologue* ne sont pas toujours fiables, car les d'informations qu'il donne pour certains pays ne sont pas toujours vérifiées).

Voici donc une liste des langues berbères en danger et/ou peu décrites, selon le pays où elles sont parlées, afin d'avoir un aperçu sur la situation menaçante de ces langues.

En Libye, on retrouve trois langues berbères menacées : le ghadamsi parlé par environ 10.000 personnes (en 2006), le nefousi et ses variétés et le tamahaq, variété touarègue parlée par 17.000 personnes. Par contre, la langue parlée à Awjilah est considérée presque morte parce qu'elle compte seulement 3000 locuteurs. La variété berbère de Sawknah est classée comme presque disparu.

En Tunisie, la langue Sened est désormais morte alors que le djerbi est classé comme menacé....

En Algérie la situation est plutôt variée : il y a, à la fois, des langues comme le chaoui qui est parlé par 1.400.000 locuteurs ou le kabyle qu'*Ethnologue* classe comme *developing*. D'autres comme le tumzabt, l'ouargli et le tahaggart considérées comme menacées. Les parlers temacine (Touggourt) et le chenoua sont classés comme *shifting* (passage à l'arabe) alors que le tidikelt est considéré comme une variété presque morte.

La situation au Maroc est peut-être moins grave : parmi les variétés parlées, celles en danger sont le parler de Figuig, le Ghomara au Nord et le senhaja de Sraïr.

En Mauritanie, le zenaga est classé comme moribond et dans différents pays, plusieurs variétés touarègues sont en attente de description, comme celles appartenant à la famille tamajaq-tawallammat et tamajeq-tayart.

Il faut toujours se rappeler que pour certaines parties de l'aire berbère, la situation linguistique n'est toujours pas très bien définie et qu'il faudrait aussi envisager des enquêtes pour déterminer combien de variétés sont effectivement encore parlées et être sûr qu'il n'y ait pas de variétés qui nous échappent.

## Conclusion

La liste que nous venons de faire et qui prend en considération l'état de vitalité de ces langues et la présence de descriptions, nous montre la nécessité de les étudier, même si elles sont considérées comme minoritaires.

Une documentation complète de toutes les variétés encore en vie représenterait un avancement important dans le domaine de la recherche (aussi bien dans les études descriptives que typologique) et pourrait nous donner plus d'informations sur le fonctionnement général de la langue berbère, nous permettant de pousser ultérieurement les études comparatives synchroniques qui, associées à celles diachroniques, constituent un outil fondamental pour certains aspects de la langue.

En plus, un travail de ce genre donnerait plus de prestige aux langues, comme le siwi, que le locuteur même commence à regarder comme peu utile par rapport à la langue officielle (l'arabe dans ce cas).

Les membres de la communauté pourraient se sentir encouragés à commencer, eux-mêmes, à travailler sur leur propre langue, produire des outils à utiliser avec les enfants (pour qu'ils apprennent dès l'enfance à respecter leur langue maternelle) et ensuite collecter du matériel (audio et vidéo surtout) à disposition des générations futures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (SIWA)<sup>4</sup>

- BASSET, René, 1890, *Le dialecte de Syouah*, Leroux, Paris.
- HORNEMANN, Frederick, 1802, *The Journal of Frederick Horneman's Travels, from Cairo to Mourzouk, The capital of the Kingdom of Fezzan in Africa, in the years 1797-8*, G. and W. Nicol, London.
- LAOUST, Emile, 1932, *Siwa : son parler*, Leroux, Paris.
- LEGUIL, Alphonse, 1986, « Notes sur le parler berbère de Siwa (I) », in *Bulletin des études africaines*, INALCO, 5-97.
- \_\_\_\_\_, 1986, « Notes sur le parler berbère de Siwa (II) », in *Bulletin des Études Africaines*, INALCO, 5-42.
- NAUMANN, Christfried, 2011, *Acoustically Based Phonemics of Siwi (Berber)*, PhD thesis, Leipzig.
- \_\_\_\_\_, 2013, *Acoustically based phonemics of Siwi (Berber)*. *Berber Studies*, Rüdiger Köppe, Cologne.
- SEYMOUR, Walker, 1921, *The Siwi language*, K. Paul, Trench, Trubner & Co., Londres.
- SOUAG, Lameen, 2010, *Grammatical Contact in the Sahara: Arabic, Berber, and Songhay in Tabelbala and Siwa*. PhD thesis, School of Oriental and African Studies (SOAS), London, 519 p.
- \_\_\_\_\_, 2014, « Berber and Arabic in Siwa (Egypt): A Study in Linguistic Contact », in *Berber Studies*, vol. 37, Rüdiger Köppe, Cologne.
- VYICHL, Werner, 2005, « A sketch of Siwi Berber (Egypt) », in *Berber Studies*, vol. 10, Rudiger Köppe, Cologne, 160-168.

**Références bibliographiques sur la documentation linguistique**

- AUSTIN, Peter - SALLABANK, Julia, 2011, *Cambridge Handbook of Endangered Languages*, Cambridge University Press, Cambridge.
- GRENOBLE, Lenore - WHALEY, Lindsay, 1998, *Endangered Languages: Language Loss and Community Response*, Cambridge University Press, Cambridge.
- \_\_\_\_\_, 2006, *Saving languages. An introduction to language revitalization*, Cambridge University Press, Cambridge.
- HIMMELMAN, Nikolaus, 1998, « Documentary and descriptive linguistics », in *Linguistics*, 36, de Gruyter, Berlin, 161-195.
- JOST, Gippert - HIMMELMANN, Nikolaus - MOSEL - Ulrike, 2006, *Essentials of language documentation*, Mouton de Gruyter, Berlin.
- MOSELEY, Christopher, 2007, *Encyclopedia of the World's Endangered Languages*, Routledge, London.

---

<sup>4</sup> Pour une bibliographie complète (jusqu'au 2005) sur Siwa et le siwi, voir Werner Vycichl, 2005, « A sketch of Siwi Berber (Egypt) », in *Berber Studies*, vol. 10, Rüdiger Köppe, Cologne, 160-168.

**Sites utiles**

<http://www.hrelp.org>

<http://www.mpi.nl/resources/data/dobes>

<http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/>

<http://corpafroas.tge-adonis.fr/>

<http://www.ethnologue.com/>

<http://glottolog.org/>

<http://www.ogmios.org>

<http://www.elar-archive.org/index.php>

<http://www.hrelp.org/languages/resources/orel/index.html>

<http://orientalberber.wordpress.com/about/>

**ABSTRACT**

Linguistic documentation is a new domain in linguistics which has been enjoying great success in the last years, mainly because it is so well adapted to the study of endangered languages. It is based on the theory of Himmelman (1998) who insists on the difference between linguistic description and linguistic documentation and on the importance of having a big corpus of varied and spontaneous oral data. This model can be adapted to endangered Berber languages, until now very little described.



NOURA TIGZIRI

## **Apport de l'informatique dans l'aménagement de la terminologie**

L'aménagement de la langue amazighe est toujours d'actualité. Après dix ans d'introduction de l'enseignement de la langue amazighe dans le système éducatif algérien et quatorze ans de son introduction à l'université, les questions relatives à son aménagement restent toujours d'actualité.

Si beaucoup de travaux de recherche sont effectués par les berbérisants dans le sens de l'aménagement du corpus (lexique et écriture principalement), il n'en demeure pas moins qu'aucun travail de collecte de ses travaux n'a été fait.

La langue amazighe qui était jusqu'à un passé récent, une langue essentiellement orale, a vu son passage l'écrit et son enseignement rencontrer d'énormes problèmes dus essentiellement à un manque d'outils didactiques tels les dictionnaires. S'il est vrai que des glossaires ont vu le jour, que des terminologies foisonnent sur le terrain, il n'en demeure pas moins, qu'aucun de travail de collectes, de dépouillement, d'analyse de toutes ces données n'a été réalisé jusqu'à ce jour afin de disposer d'une source unique et complète.

Des chercheurs, des praticiens de la langue produisent des terminologies de spécialité sans aucune concertation, si bien qu'on se retrouve souvent en présence de nombreux termes pour désigner la même chose ! Ce constat est d'autant plus gênant qu'il n'existe aucune institution ayant une autorité morale et académique telle une académie par exemple, pour tester tous ces mots nouveaux et pour enfin trancher et faire adopter par tous les usagers, le terme accepté et admis.

Il apparaît urgent à ce stade, si on veut faire avancer les choses, de faire une pause pour voir toutes ces terminologies, en faire le dépouillement, les analyser afin de disposer d'une source unique pour faciliter le travail d'aménagement. Il y a lieu aussi d'instaurer une coordination entre les différentes institutions concernées dans la création terminologique.

Partant de ce constat, nous avons essayé de regrouper toutes ces créations terminologiques dans une base de données, qui sera une ressource linguistique unique et consultable par tout chercheur intéressé par ce domaine. L'avantage

d'utiliser l'informatique, tel l'élaboration d'une base de données, est de regrouper toutes les créations terminologiques, ce qui facilite le travail du chercheur qui n'aura qu'à consulter une seule source au lieu de perdre un temps précieux à chercher les différentes sources qui ne sont pas toujours disponibles facilement.

Notre article présente une base de données de la langue amazighe contenant la terminologie de spécialité (linguistique, littérature, civilisation, informatique, médias, terminologie).

Les objectifs de cette recherche sont la mise à disposition d'apprenants un dictionnaire aussi complet que possible de la langue amazighe, en regroupant toutes les sources existantes mais éparpillées, la connaissance de la variation afin de la prendre en charge dans la base de données. Ce qui conduira forcément à un travail d'aménagement, principalement du lexique et de la grammaire et enfin accompagner l'intégration de l'amazighe dans l'enseignement, la recherche et les médias algériens en mettant à la disposition des formateurs et des usagers de la langue amazighe, une base de données qui répond à leurs besoins.

Les matériaux utilisés proviennent d'un dépouillement systématique de toutes les sources existantes (glossaires, lexiques, manuels, etc.) et d'enquêtes sur le terrain. Pour compléter la base de données, nous avons utilisé notamment la terminologie utilisée par les enseignants au niveau des établissements de l'éducation (primaire, moyen et secondaire) et des départements de langue et culture amazighes (Tizi Ouzou, Bouira et Bejaïa) et d'autres sources non publiées engagées par les enseignants universitaires, pour répondre aux besoins terminologiques au niveau des cours et des travaux de recherches. En effet, chaque mémoire (magister, licence) comporte un lexique de spécialité.

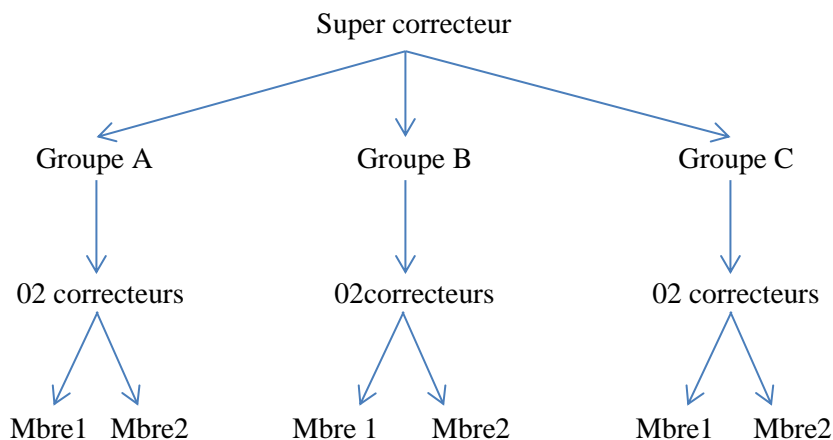
Dans la mise de cette base de données, le chercheur ne fait pas uniquement un travail de mise en place d'un dictionnaire avec tous les outils théoriques et méthodologiques qui s'imposent, mais il élabore aussi un travail d'aménagement de l'écriture et du lexique. En effet, en récoltant les différentes sources sur lesquelles on a travaillé, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas que le lexique qui posait des problèmes d'aménagement mais aussi l'écriture. Pratiquement, chaque producteur avait sa propre écriture, aussi, on était appelé à faire en même temps un travail d'aménagement de l'écriture afin de l'homogénéiser tout au moins pour notre base de données.

Avec la création des départements de langue et culture amazighes à Tizi-Ouzou en 1990 et Bejaïa en 1991, l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif en 1995 et la création au Maroc en 2001 de l'*Institut Royal de la Culture Amazighe*, les enseignants et les chercheurs se trouvent dans l'obligation de répondre aux besoins de la langue en matière de la terminologie de spécialité.

En matière du lexique, plusieurs initiatives individuelles ont été publiées dans plusieurs domaines :

- Ahmed Adghirni - Abdellah Afulay - Lahbib Fouad, 1996, *Amawal azerfan. Lexique juridique français-amazighe*, Rabat.
- Meftaha Ameer (et.al.), 2009, *Vocabulaire des médias*, Publications of IRCAM, Rabat.
- Abdelaziz Berkai, 2002, *La terminologie linguistique en tamazight, Magistère de berbère*, Université de Bejaïa.
- Kamal Bouamara, 2007, *Amawal n tunuyin n tesnukyest. Lexique de la rhétorique*, HCA, Alger.
- Abdallah Boumalk - Kamal Naït Zerrad, 2009, *Vocabulaire grammatical amazighe*, IRCAM, Rabat.
- Mohand Mahrazi, 2011, *Dictionnaire d'électrotechnique Français-Tamazight*, Éditions ENAG, Alger.
- Kamal Naït-Zerrad, 1998, *Amawal amasyan n tmaziyt: asuqel n sin yehricen ineggura n weqran : Lexique religieux berbère et néologie: un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Camito-Semitici, Milan.
- Kamel Saïd, 2006, *Lexique amazighe de géologie*, IRCAM, Rabat.
- Mohand Akli Salhi, 2011, *Petit dictionnaire de littérature*, Odyssee, Tizi-Ouzou.

Schéma de l'architecture globale de la base de données :



Le système de la base de données est composé de deux espaces de travail, l'un pour l'utilisateur lambda et l'autre pour l'utilisateur expert de la langue. L'utilisateur lambda ne peut que consulter le système. L'utilisateur expert de la langue peut ajouter des définitions et des mots au système et d'autres éléments qu'on verra plus loin.

La base de données comprend deux espace essentiels :

### **A. Espace utilisateur lambda**

Comme déjà dit cet espace permet uniquement la consultation et donc ne donne à aucun moment l'opportunité de modifier ou d'écrire dans le système.

La Page d'accueil donne accès à deux modes de recherche :

- Chercher le mot dont l'orthographe en kabyle est donnée dans le champ « Mot » ;
- Chercher le mot dont la définition en français comporte le mot donné dans le champ « Mot ».

Pour chercher le mot en kabyle, on écrit donc l'orthographe du mot dans le champ « Mot » et on clique sur le bouton « Chercher ». Cela nous donne un écran où on voit la liste des définitions correspondantes au mot recherché. Quelques informations initiales sont associées à chaque définition. Pour avoir les détails du mot il faut cliquer sur le lien (en forme de paire de lunettes) présent à gauche de chaque définition. Après avoir cliqué sur ce lien on aura un écran dans lequel on voit toutes les informations concernant cette définition.

Fonctionnement de la base de données :

La page d'accueil se présente avec un identifiant et un mot de passe qu'il faut renseigner pour accéder à l'alimentation de la base des données (saisie des entrées).

Pour chaque entrée saisie (ici, *tigawt*), nous devons donner tout ce qui se rapporte à la classe des noms comme le genre, le nombre, l'état, le nom simple, le nom dérivé, le nom composé, etc.

Enregistrement des entrées :

Pour chaque entrée saisie, nous donnons aussi le numéro et la catégorie de la lexie, le groupe qui l'a saisie, le nom et le statut du membre qui a alimenté la lexie ainsi que la date, le membre qui l'a modifiée ainsi que la date, enfin le statut de la lexie ; *valid*. pour la lexie validée, ouverte pour la lexie qui n'est pas encore validée par le correcteur.

### **B. Espace membre :**

Dans cet espace, on peut ajouter, modifier, supprimer des mots et des définitions. La page d'accueil se démarque par la présence de menu à gauche de l'écran et la présence de la barre d'information en haut de l'écran. Comme informations, on voit principalement l'identifiant de l'utilisateur et l'identifiant de son groupe de travail.

Pour ajouter un mot on clique d'abord sur le bouton [Ajouter/Modifier un mot]. On obtient un écran où on écrit le mot qu'on veut ajouter au système. Et on clique

sur le bouton « Chercher ». On obtient sur la page suivante un écran où apparaît la liste des définitions déjà disponibles dans le système. Dans le jargon du système on parle de « proposition ».

Chaque proposition est caractérisée par un numéro unique. On voit aussi pour cette même proposition son auteur, sa date de création, sa date de modification, ...etc.

On peut soit consulter les propositions déjà enregistrées dans le système, soit les modifier ou encore les supprimer.

Pour ajouter une nouvelle proposition on clique sur le lien « nouvelle proposition ». Cela nous accède à un écran où on saisit les différentes informations concernant la proposition qu'on veut ajouter et en final, on clique sur le bouton « Enregistrer ». Pour ajouter une autre proposition on clique à nouveau sur le bouton « Ajouter / Modifier un mot » et on refait les mêmes opérations.

Le système est collaboratif donc conçu de sorte à ce que plusieurs personnes « expert » puissent travailler ensemble pour la mise à jour du dictionnaire. Pour cela le système offre des outils de communication et intègre une messagerie qui permet aux membres de s'envoyer mutuellement des messages. Le système offre aussi un mécanisme de gestion de droit d'accès et de hiérarchisation des accès. Cela permet de créer des groupes de travail dirigés par les membres les plus expérimentés.

Le système offre aussi un outil de communication contextuelle qui s'intègre parfaitement dans le processus d'élaboration des propositions (définitions de mots).

## Conclusion

Au terme d'une première analyse des données (issues de plusieurs sources précitées), nous constatons ce qui suit :

- Grande variation dans la création terminologique:
  - À l'université
  - Dans les écoles
  - Dans les médias
  - Entre les pays concernés (Maroc, Algérie...)

Comme exemple d'analyse, nous voyons par exemple qu'en ce qui concerne la terminologie scolaire, nous retrouvons trois termes pour désigner le mot « stylo » : *amru*, *imru*, *amaru*...

D'après la structure du berbère, on sait que le préfixe **am** renvoie au nom d'agent : (*amakwer* (voleur), *amuḍin* (malade)).

Alors que **S** renvoie au nom d'instrument *asaru* « genre de ceinture qu'on met autour de la taille », *asagwum* « jarre ». Aussi, on se demande pourquoi on a utilisé **am** réservé dans la formation du nom d'agent pour construire un nom d'instrument !

Deuxième exemple d'analyse :

Pour désigner la tension d'un son, deux termes sont en concurrence. En Algérie, le terme admis pour désigner la tension est *tussda* « pression », dans le sens « appuyer avec force » ; dans le dernier ouvrage de terminologie élaboré en collaboration entre l'IRCAM et l'INALCO (2009), le terme proposé est *uddis*.

Or en Algérie, il y a un terme utilisé pour désigner la composition et c'est *tuddist* qui vient de *tuddes* qui est un jeu de composition. Alors, on se pose la question de savoir quel terme utiliser pour ne pas risquer de nous éloigner des parlers locaux et provoquer des confusions !

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE BASE

- ADGHIRNI, Ahmed - AFULAY, Abdellah - FOUAD, Lahbib, 1996, *Amawal azerfan. Lexique juridique français-amazighe*, Rabat.
- Amawal n tusnakt, lexique de mathématiques*, 1984, Tafsut, Tizi-Ouzou.
- Amawal. Lexique berbère-français*, 1980, Imedyazene, Paris.
- AMEUR, Meftaha (et.al.), 2009, *Vocabulaire des médias*, Publications of IRCAM, Rabat.
- BERKAI, Abdelaziz, 2002, *La terminologie linguistique en tamazight, Magistère de berbère*, Université de Bejaïa.
- BOUAMARA, Kamal - ALLAOUA, Rabhi, 2000, *Amawal n tussna*, Université de Bejaïa.
- \_\_\_\_\_, 2007, *Amawal n tunuyin n tesnukyest. Lexique de la rhétorique*, HCA, Alger.
- BOUMALK, Abdallah - NAÏT ZERRAD, Kamal, 2009, *Vocabulaire grammatical amazighe*, IRCAM, Rabat.
- CHAKER, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (kabyle), syntaxe*, Université de Provence.
- \_\_\_\_\_, 1991, *Manuel de linguistique berbère*, Éditions Bouchène, Alger.
- \_\_\_\_\_, 2003, « Autour de la racine en berbère : statut et forme », in *Folia Orientalia*, Cracovie, 39, 83-93.
- \_\_\_\_\_, 1996, *Manuel de linguistique berbère –II : syntaxe et diachronie*, ENAG-Éditions, Alger.
- CORTADE, Jean-Marie, 1967, *Lexique français-touareg, dialecte de l'Ahaggar*, Arts et métiers graphiques, Paris.
- DALLET, Jean-Marie, 1985, *Dictionnaire français-kabyle : Parler des At Menguellat*, SELAF, Paris.
- DELHEURE, Jean, 1987, *Dictionnaire ouargli-français*, SELAF, Paris.

- FOUCAULD, Charles (de), 1951, *Dictionnaire touareg-français, Dialecte de l'Ahaggar*, 4 t., Imprimerie nationale de France, Paris.
- KAMEL, Saïd, 2006, *Lexique amazighe de géologie*, IRCAM, Rabat.
- MAHRAZI, Mohand, 2011, *Dictionnaire d'électrotechnique Français-Tamazight*, Éditions ENAG, Alger.
- MAMMERI, Mouloud, 1976, *Tajerrumt n tmazight*, François Maspero, Paris.  
*Manuels de L'éducation nationale (tamazight) primaire, moyen et secondaire.*
- NAÏT-ZERRAD, Kamal, 1998, *Amawal amasyan n tmaziyt: asuqel n sin yehricen ineggura n weqran : Lexique religieux berbère et néologie: un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Camito-Semitici, Milan.
- PRASSE, Karl-G (et al.), 2003, *Dictionnaire Touareg- Français (Niger)*, Press University of Copenhagen.
- SAAD, Bouzefrn S., 1996, *Lexique d'informatique (français, anglais, berbère), amawal n tsenselkimt*, L'Harmattan, Paris.
- SALHI, Mohand Akli, 2011, *Petit dictionnaire de littérature*, Odyssée, Tizi-Ouzou.
- TAÏFI, Miloud, 2002, *Dictionnaire Tamazight- français (parlers du Maroc Central)*, L'Harmattan, Paris.

#### ABSTRACT

The Amazigh language was until recently, essentially an oral language, saw its passage writing and teaching face enormous problems due not only to a lack of teaching tools such as dictionaries, manuals etc. ... but also to the lack of a proper terminology. While it is true that glossaries emerged that terminology abound on the field, the fact remains that no work collection, tabulation, analysis of all this data has been achieved to date in order to have a complete source.

We present a project to the making of a dictionary or database of the Amazigh language containing the specialty terminology (language, literature, culture, information, media, academic terminology, etc.). To do this the researcher does not just work for setting up a dictionary with all the theoretical and methodological tools that are required, but it also develops a work of writing and vocabulary.

The materials used are from a systematic review of all existing sources (glossaries, dictionaries, manuals, etc.)

This work is limited to making an inventory and consolidate all the proposals on specialty terminology available in Tamazight in all Varietal. Our data base will facilitate the work of examination of the developers when they work on the terminology to be.





MOHAND TILMATINE

## **Onomastique et aménagement linguistique de l'amazigh. Le cas des exonymes**

L'aménagement linguistique de la langue amazighe fait l'objet depuis de nombreuses années d'un intérêt soutenu de la part des chercheurs du domaine. Ces derniers n'ont pas attendu la reconnaissance institutionnelle pour commencer à réfléchir sur ce sujet.

Des travaux antérieurs ont traité dans d'autres contextes des aspects liés à la problématique de la toponymie en contexte amazigh. Plus concrètement, ces travaux ont abordé les points suivants.<sup>1</sup> Éléments d'approximation à la toponymie amazighe du point de vue de l'absence totale de la composante amazighe dans les politiques toponymiques algériennes mais aussi dans les institutions internationales comme résultat d'une politique d'arabisation monolithique et exclusive.

1. L'importance de considérer la toponymie comme un patrimoine identitaire immatériel tel que prôné par les instances internationales et la nécessité de sa sauvegarde.

---

<sup>1</sup> Mohand Tilmatine, 2010, « Aspects de la standardisation de la langue amazighe : la Toponymie », Kamal Naït-Zerrad (ed.), in *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique*, in *Actes du Colloque organisé à l'Inalco*, Paris, 6-7 Octobre 2008, in *Revue des Études Berbères*, Vol. 5, 2010, 185-198 ; Mohand Tilmatine, 2011, « Toponymie amazighe et Standardisation : réflexions préliminaires », in *Actes du Colloque international sur La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdès du 20 et 23 Septembre 2010, Alger, Haut Commissariat à l'Amazighité, Éditions Alpha, 125-144 ; Mohand Tilmatine, 2012, « Une terminologie amazighe de la toponymie? Éléments d'approche », in *Actes du colloque Aménagement Linguistique: bilan et perspectives*, Université de Tizi-Ouzou, 12-17 Mars, 2012, in *ILES d'Imesli*, N°4, 81-116 ; Mohand Tilmatine, 2013, « Politique linguistique et toponymie: quelle place pour l'Amazighité en Algérie ? », in *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, in *Actes du colloque international organisé par le Haut-Commissariat à l'Amazighité en partenariat avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle* du 21 au 23 Novembre 2010, sous la direction de Ouerdia Sadat Yermeche et Farid Benramdane, CRASC, Oran, 63-79.

2. La nécessité de préparer le terrain et d'investir ce champ aussi bien du point de vue des instruments et des appareillages nécessaires pour une correcte prise en charge de ce projet de récupération de ce patrimoine.

3. L'importance d'intégrer ce champ de la connaissance dans les efforts qui se font maintenant depuis des années dans le but de normaliser et de standardiser la langue amazighe.

4. Il a déjà été dit dans un autre contexte que les travaux sur la standardisation de la langue amazighe ne se sont pas encore vraiment penchés sur cette question.<sup>2</sup> Dans le même travail, des propositions avaient été avancées afin de défricher le terrain. Cette contribution, dans la lignée des travaux antérieurs, tentera d'aborder la question de l'extension des efforts de standardisation linguistique à des domaines comme la toponymie et plus généralement l'onomastique, en se concentrant sur les exonymes.

### **Standardiser le berbère ou le kabyle**

Parler de standardisation linguistique en onomastique nous renvoie forcément à d'autres problèmes plus classiques et qui affectent également ce sujet : s'agira-t-il d'exonymes qui vaudraient pour une ou quelques variantes berbères : kabyle, chleuh ou rifain, ou bien sommes nous en train de parler de standardisation d'exonymes pour un usage pan-amazigh?

Les exonymes, de par leurs caractéristiques spécifiques du point de vue culturel, historique ou sociologique, forment un champ linguistique généralement lié davantage à des variantes linguistiques du berbère. Il est clair que nous avons affaire à un segment déterminé et donc relativement délimité du système linguistique. Par ailleurs, ce lexique connaît un irrésistible processus de transformation dû à un usage déterminé, d'une part, par les évolutions sociales et culturelles, les échanges et les relations plus ou moins fréquents entre deux communautés linguistiques et, d'autre part, par une instabilité du fait que les usages peuvent différer suivant les locuteurs : cercles de vieilles personnes sédentaires et/ou analphabètes vivant en milieu rural versus jeunes, alphabétisés, connectés au monde des technologies de l'informatique et de la communication moderne.

Cette instabilité lexicale et dans l'usage est en fait aggravée par l'absence d'un statut pour la langue berbère et d'une politique de planification linguistique qui puisse assurer, par exemple, la fixation d'un usage déterminé.

La convergence de ces facteurs débouche sur des usages fluctuants des exonymes mais également sur le recours à des emprunts massifs à l'arabe ou au français.

---

<sup>2</sup> Mohand Tilmatine, 2011, *op. cit.*, 125-126.

Ainsi, dans l'exemple *Lpari* exonyme en kabyle (pour l'endonyme 'Paris'), nous avons affaire à un usage typiquement kabyle qui s'oppose par exemple à [*Pari*] en arabe dialectal d'Alger ou à [*Bârîz*] en arabe standard. En revanche, *Lpari* peut être concurrencé par d'autres variantes plus proches de l'endonyme français dans le cas de kabylophones cultivés et francophones [*Pari*] avec des variantes d'ouvertures sur la première voyelle.

Ce terme existe en kabyle en raison d'une émigration très ancienne et très répandue parmi les Kabyles qui constituent une des communautés les plus anciennes et les plus nombreuses parmi les nord-africains résidents en France. Les constants voyages allers et retours entre la France et la Kabylie ont stabilisé un usage connu de toutes les couches sociales des kabylophones, à tel point que des variantes plus « ironiques » ou intimes comme *Faffa* sont largement répandues dans l'usage linguistique kabylophone.<sup>3</sup>

Un autre point dont il faudrait tenir compte dans cette phase d'urgence à laquelle est confrontée la langue amazighe, c'est le fait que la situation de dispersion des parlers berbères, cette fois, ne joue pas forcément en faveur de la langue dans la mesure où les mots et les termes ont connu des fortunes diverses selon les dialectes. Cette situation fait que certains parlers disposent ou peuvent disposer d'un exonyme que d'autres dialectes ne possèdent pas. L'inexistence d'un exonyme commun explique à son tour le recours aux variantes arabes en général : *bârîz*, dans notre cas.<sup>4</sup> Eu égard à la grande influence de l'arabe sur les langues amazighes, il n'est guère étonnant de voir que la majorité des exonymes importants correspondent aux formes arabes, dialectalisées : *fransa*, *almanya*, *ṭalyan*, *spanya*, *langlîz* (France, Allemagne, Italie, Espagne... ). D'autres exonymes, en revanche, passent plutôt par le biais du français : *marikan* (l'Amérique) et non *amîrika*, l'Autriche [Lṭriḥ] et non *an-namsâ'*... Il existe un flottement assez net dans l'usage qui fait que les usagers passent facilement d'une forme arabisée à une forme francisée. La différence dans le cas du kabyle est que les usagers ajoutent souvent un générique 'Pays' avant le spécifique : *tamurt n langlîz*, *tamurt n laswis* (Angleterre, Suisse).

D'un autre côté, l'homogénéité relative des dialectes amazighs peut conduire, dans certains cas, à des formes d'exonymes communes sans intervention sur la langue. Ainsi des noms de pays comme *Landuci* en rifain : *iraḥ yar Landuci ak*

---

<sup>3</sup> Titre d'un des premiers romans en langue kabyle de Rachid Aliche, 1986, *Faffa. Ungal*, Éditions Fédérop, Lyon.

<sup>4</sup> Edmond Destaing, 2007, *Dictionnaire français-berbère. Dialecte des Beni Snous*, L'Harmattan, Paris, 263.

*wfransis-iġa itharab aki-sen* « Il est parti en Indochine, il combattait aux côtés des Français ». <sup>5</sup> Un usage similaire du terme est fait en kabyle.

Comme pour le travail sur les néologismes en général, une démarche possible serait d'inclure les autres parlers amazighs et en épuiser les ressources en vue d'étoffer un lexique, pour le moment pas du tout élaboré, non seulement en fouillant dans les mémoires, mais surtout en pratiquant, en quelque sorte, une archéologie linguistique. Cette tâche ne sera pas insurmontable dans la mesure où il existe tout de même une homogénéité interdialectale parfois bien surprenante. La tâche pourrait cependant s'avérer plus difficile que pour la néologie linguistique en général comme le montrent des exemples comme *Lpari*, qui, dans d'autres variantes, est plutôt connu dans sa forme arabe. Ainsi les variantes amazighes du Maroc utilisent presque exclusivement les variantes arabes : *Lmeyrib*, *Ameyrabi* pour *Lmerruk*, *Amerruki* pour 'Maroc' et 'Marocain' respectivement, utilisés en kabyle.

Nous avons donc, à priori, une situation qui nous rappelle les débuts du travail sur la néologie et qui a conduit les chercheurs berbérissants à opter pour les 'blocs régionaux' (chleuh, rifain, kabyle, etc.) En laissant la porte ouverte à une convergence future dans le cas des néologismes.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des arguments, il est clair que les travaux - du moins publiés - sur les exonymes sont absolument rares pour ne pas dire inexistantes.

Tous ces paramètres mettent le chercheur devant une situation très difficile au départ surtout qu'il ne peut se baser sur aucune expérience préalable dans ce domaine.

Durant l'époque de l'Observatoire Catalan de la Langue Amazighe (OCLA, 2007-2010), nous avons lancé dans le cadre de l'instance qui chapotait cet observation un projet d'élaboration d'exonymes en langue amazighe. Malheureusement, la fermeture de cette institution a empêché ce projet de voir le jour, même si certaines listes avaient commencés à être élaborées.

## Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques

Avant d'aborder le thème des exonymes il semblerait utile de clarifier certains concepts terminologiques.

Rappelons de prime abord que tous les concepts onomastiques suivants et qui seront utilisés dans ce travail se feront dans le cadre des définitions fixées dans le *Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names* du Groupe des

---

<sup>5</sup> Mohammed Serhoual, 2001-2002, *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat d'État ès Lettres. Option : Linguistique. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Abdelmalek Essaâdi, Tetouan, 276.

Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (Glossaire de Termes pour la normalisation des noms géographiques, voir bibliographie).

Selon cet ouvrage de référence, l'onomastique (*onomastics*) sera définie comme « la science qui a pour objet l'étude des noms ainsi que l'activité du processus de dénomination » (Le fait de donner des noms) ou bien selon le même Glossaire (entrée N° 249, p. 20) :

a) *The science that has as its object the study of →names.*

b) *The activity or process of giving names.*

Il est clair que les noms incluent toute sorte de toponymes :

- *Nom propre*, entrée n° 246 du *Glossary* est défini comme un « Mot ou groupe de mots servant à désigner un individu, un lieu ou une chose et à les distinguer des êtres de même espèce. Exemples : Albert, Beijing, Budapest ».
- *Odonyme*, entrée n° 247 est un « Nom propre qui désigne une voie de communication ». Exemples : *Via Appia* (route historique) ; *A-6* (autoroute); *Unter den Linden* (avenue) ; *Darb al-Hājj* (chemin de pèlerinage) ».
- *Normalisation* dans l'entrée n° 311 est définie de la manière suivante :
  - a) Etablissement, par une autorité toponymique, d'un ensemble de règles et de critères normatifs applicables par exemple au traitement uniformisé des toponymes.
  - b) Traitement d'un toponyme suivant un ensemble d'éléments normatifs donnés.
- *Normalisation des noms géographiques* ('Standardization of geographical names' en anglais) est définie dans l'entrée 312 de manière générale comme un travail de « Normalisation des noms géographiques. Fixation d'un ou de plusieurs noms par une autorité toponymique, accompagnés de leur orthographe normalisée, pour désigner une entité géographique donnée, ainsi que des modalités d'emploi de cette forme ou de ces formes graphiques. Dans un sens large, on parle de normalisation des toponymes ».
- *Normalisation nationale des noms géographiques* ('National Standardization of geographical names'), est, dans l'entrée n° 314, est définie par ce même ouvrage comme la « Normalisation des noms géographiques à l'échelle d'un État, relativement à l'usage des noms de lieux ressortissant à sa juridiction territoriale ».
- *Normalisation internationale des noms géographiques* ('International Standardization of geographical names') est définie dans l'entrée n° 313 du *Glossary* comme une « activité qui vise une uniformisation optimale des formes orales ou écrites de la majorité des noms géographiques terrestres et, dans un sens large, des toponymes extraterrestres : soit : 1) par la normalisation nationale ; soit 2) par convention internationale, fixant également les équivalents dans les diverses langues et systèmes d'écriture ».

- *Romanization / romanisation* est, enfin, compris dans l'entrée 280 du *Glossary* comme la « Translittération d'un ou de plusieurs toponymes d'un alphabet non latin en un alphabet à caractères latins, assortis au besoin de signes diacritiques. Des systèmes de romanisation approuvés par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques existent pour les écritures suivantes : amharique; chinois; cyrillique bulgare, macédonien, russe et serbo-croate; devanagari; farsi; grec; hébreu; khmer; thaï. Exemple : Αθήνα, Athína; Москва, Moskva...».

### Le contexte idéologique et l'arabisation

Il faut rappeler à cet effet qu'un des problèmes principaux de la toponymie et plus généralement du mal onomastique algérien, est la politique d'arabisation et de ses choix politiques<sup>6</sup> qui voyaient dans la langue arabe, sacralisée par ailleurs, une « cause nationale ». La Charte Nationale algérienne et plus tard la toponymie algérienne en feront la langue exclusive de référence avec de très rares remises en cause de la primauté de l'arabe comme langue de départ et d'origine des toponymes, mais surtout avec des textes et des décrets qui rendront obligatoire la transcription en 'phonétique arabe' des prénoms et des noms de villes et villages.<sup>7</sup>

La conséquence directe sera le fait que les toponymes et les anthroponymes en général, utilisés en berbère en Afrique du Nord sont majoritairement adaptés et 'normalisés' (si l'on veut dire..) Selon des critères linguistiques basés sur l'arabe classique (*al Bulayda* = Blida!) Et le français, les deux seules langues reconnues officiellement par les États nord-africains.

Chose très importante, lorsque l'on sait que la toponymie, prise dans son acception la plus large possible, et dans la mesure où elle suppose l'application de stratégies de marquage et de contrôle d'un territoire, dans une langue donnée - ici dans l'unique langue officielle - peut être considérée sans aucun doute comme un acte politique. Ceci vaut naturellement *a fortiori* pour la nomination des personnes.

Ajoutons que peu de choses ont vraiment changé à cet égard au Maroc, et ce, malgré l'officialisation de l'amazigh dans ce pays voisin, depuis la modification constitutionnelle de juin 2011.

### Qu'est-ce un exonyme?

Nous pourrions nous amuser à chercher dans divers dictionnaires courants et nous serions étonnés de ne pas trouver de définitions relatives à ce terme, ni

<sup>6</sup> Mohand Tilmatine, 2013, *op. cit.*, 67-68.

<sup>7</sup> *Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire (JORADP)*, 1981, « Décret n°81-26, 81-27 et 81-28 du 7 mars 1981 », in 20<sup>e</sup> année, numéro 10 daté du 10 mars 1981.

d'ailleurs à son antonyme : *l'endonyme*. Le terme et l'usage du concept et de ses implications sont complexes à tel point qu'ils font l'objet de travaux spécifiques.<sup>8</sup>

La définition officielle du terme « exonyme », loin de susciter un grand consensus, présente quelques problèmes dont se fait l'écho.<sup>9</sup> Selon le Groupe d'experts des Nations Unies le terme est défini de la manière suivante (entrée n° 081) :

« Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un accident géographique situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle, et de forme différente de son nom dans la ou les langues officielles du territoire où il est situé ».

Exemples : Londres, Florence sont les exonymes français de London et de Firenze; Parigi est l'exonyme italien de Paris, tandis que la version romanisée Moskva de Москва n'est pas un exonyme, pas plus que le pinyin Beijing, alors que Pekin est un exonyme. L'Organisation des Nations Unies recommande de n'utiliser qu'un minimum d'exonymes dans l'usage international. Voir aussi > nom traditionnel.

Cette définition des exonymes par une instance internationale comme le Groupe de Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG)<sup>10</sup> sous l'égide des Nations Unies porte en elle des problèmes symptomatiques d'une situation maîtrisée par les États-Nations et excluant les nations sans états.

Dit d'une autre manière, et comme nous le rappelle Jordan,<sup>11</sup> cette définition de l'exonyme se base sur le critère de la langue officielle et donc sur le statut des langues. Or, il est clair que le statut officiel d'une langue ne peut pas constituer un critère dans la mesure où il ne tient pas compte des langues minoritaires ou minorisées ou qui - tout simplement ne sont pas reconnues officiellement, comme c'est encore le cas pour la langue berbère en Algérie en 2014.

Néanmoins, malgré les difficultés que présentent le terme et son application il ne fait pas de doute que les exonymes touchent des disciplines bien diverses comme la cartographie (formes standardisées), l'onomastique pour l'intérêt étymologique ou historique, la linguistique générale pour les questions de

---

<sup>8</sup> Peter Jordan - Orožen Adamič Milan - Woodman, Paul (eds.), 2007, « Considerations on the definitions of "endonym" and "exonym" », in *Exonyms and the International Standardisation of Geographical Names. Approaches towards the Resolution of an Apparent Contradiction* (= Wiener Osteuropa Studien, 24), LIT Verlag, Wien-Berlin, 95-105.

<sup>9</sup> Paul Woodman, *Exonyms and UNGEGN : An unhappy history*, in *Idem*, 81-87.

<sup>10</sup> En anglais: *United Nations Group of Experts on Geographical Names*: <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/default.html>.

<sup>11</sup> Peter Jordan - Orožen Adamič Milan - Woodman, Paul (eds.), 2007, *op. cit.*, 96.

transcription phonologique ou phonétique, mais aussi d'autres disciplines comme les sciences sociales et anthropologiques pour des aspects comme les contacts culturels, les idéologies subjacentes, la pragmatique, l'histoire des exonymes, leur rôle dans la société, etc.

Enfin, rappelons que les instances internationales recommandent, par ailleurs, de limiter au maximum les directives pour l'usage des exonymes, objectif général des Nations Unies :

« Any guidelines for the use of exonyms were not in line with the general goal of the UN to reduce the use of exonyms ».<sup>12</sup>

### Standardiser les exonymes ?

Les exonymes n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet des travaux sur la standardisation de l'amazigh. En revanche, l'existence d'une expérience et d'institutions internationales qui se dédient à ce sujet permettraient aux spécialistes berbérissants de profiter des résultats de leurs travaux et de voir dans quelle mesure leurs recommandations peuvent être applicables et bénéfiques pour la langue amazighe.

Il serait recommandable de donner la priorité - comme le fait par ailleurs le GENUNG et la Commission des Exonymes - aux formes dont l'usage est attesté, que ce soit du point de vue écrit (plus rare dans le cas de l'amazigh), ou beaucoup plus évident, dans les usages oraux et ceci dans une ou diverses variantes de la langue amazighe. Nous avons déjà vu le cas de *Landuci* « Indochine » ; *Fransa*, *Marikan*.

Dans le cas des noms étrangers qui ne possèdent pas d'équivalent ou de forme connue dans une langue amazighe, nous proposons, conformément aux recommandations des Nations Unies, une adaptation basée sur la forme du nom dans la langue d'origine.

Dans la décision à prendre quant au degré d'adaptation de ces noms et des critères à appliquer à chacun d'eux, on tiendra compte de l'importance culturelle, politique, économique par rapport à l'amazigh, de sa proximité géographique et culturelle etc., ainsi que du système graphique et phonologique de la langue de départ. Souvent le pas qui précède l'adoption d'un exonyme passe par le truchement d'une langue intermédiaire plus proche : généralement le français ou l'arabe. Une des tâches du

---

<sup>12</sup> Austrian Academy of Sciences, Institute of Urban and Regional Research, and Austrian Board on Geographical Names, 2011, « *Criteria for the use of exonyms – a next approach* », in United Nations Group of Experts on Geographical Names, Twenty-sixth session, Vienna, 2-6 May 2011, Submitted by Austria, Item 14 of the Provisional Agenda, Activities relating to the Working Group on Exonyms, Working paper N° 64, 3.



travail de normalisation consisterait justement à développer des critères spécifiques pour forger ces exonymes à partir de critères à élaborer.

Les modes de formation des exonymes sont multiples : traduction, adaptation orthographique ou phonétique, etc., mais la moindre différence avec le nom local, dans la notation de signes diacritiques par exemple, entraîne de fait la création d'un exonyme.

Comme pour le cas des emprunts, plusieurs cas de figures peuvent se présenter dans une situation de standardisation linguistique.

Les exonymes peuvent être analysés du point de vue linguistique d'abord à travers le critère phonétique et phonologique et ensuite à travers de sa forme orthographique ou sa forme écrite.

### *Du point de vue phonétique et phonologique*

Du point de vue phonétique, il est clair que l'usage des exonymes est tributaire du matériel phonétique et phonologique disponible dans une langue donnée.

Si le système phonétique et phonologique du berbère ne dispose pas, par exemple, d'opposition dans la durée vocalique ou bien de la voyelle française /o/, il est clair que malgré toute notre volonté pour la reproduction de la forme originale, le berbérophone aura des problèmes pour une reproduction parfaite du son. Ceci dit, nous nous trouvons face à des réalisations correctes, même si la voyelle comme telle n'est pas considérée comme faisant partie du système vocalique berbère. Ainsi elle est réalisée sans problème dans des emprunts comme [*lpor n l-dzayer*] 'le port d'Alger', mais également dans des cas de 'contamination' de l'emphase : *tomatic* 'tomate' ; *bettu* 'partage', etc.

La même question se pose lorsque le système phonologique kabyle ne connaît pas certaines oppositions comme dans les cas des

- des bilabiales sourde et sonore /p/ et /b/ ; et
- des labio-dentales sourde et sonore /f/ et /v/.

Ceci explique la tendance, fréquente chez les monolingues kabyles, à effectuer une adaptation phonologique, c'est-à-dire, à assimiler le phonème /b/ existant dans sa langue maternelle aux deux phonèmes /p/ et /v/ du français comme dans les exemples suivants :

- *lbusta* pour 'poste' ; *lbrifi* pour 'préfet'
- *tabalizi* pour 'valise'.

Dans certains autres cas, le graphème *f* réalise le phonème /v/ comme *tfoiyaji* pour *tu voyages*.

C'est aussi le cas de l'exonyme *lpari*. Il ne fait pas de doute que sa réalisation est bel et bien existante. D'ailleurs, ce phonème existe du point de vue phonétique comme une variante du /b/, dans le langage des femmes par exemple.

### ***Du point de vue graphématique et de la transcription***

Là encore, la question des exonymes nous rappelle certains problèmes abordés, mais non définitivement réglés par les travaux sur la standardisation de l'amazigh. Ainsi, dans une des dernières réunions dédiées exclusivement au système de transcription, l'écriture des noms propres qui contiennent les graphèmes /p/, /v/, /o/ avait été abordée tout en résumant les débats antérieurs sur la question.<sup>13</sup>

La synthèse du rapport de la réunion de 1996 considérait sous le point 8 (Noms propres) cette question dans les termes suivants :

« Les noms propres non berbères devront faire l'objet d'une codification systématique ultérieure. Toujours pour préserver la fonction identificatoire, on n'hésitera pas à utiliser les caractères "p, v, o..." dans la notation des noms propres étrangers ».

Cette position avait été ensuite relativisée dans la version de 1998 (point 8) pour adopter une attitude nettement moins claire et définitive :

« L'alphabet berbère courant recommandé ne comporte pas certaines lettres comme "p", "v" et "o" (pour le berbère Nord), on peut se demander s'il est indiqué et prudent de les employer dans les noms propres étrangers. La réflexion devra être poursuivie sur ce point ».

Le colloque de 2007 en reprenant le débat sur ce point prend plus clairement position en faveur de la notation du /p/, mais aussi du /v/ (p. 11).

La question du /p/ est plus cruciale, même si elle n'a jamais fait l'objet d'un débat sérieux. En effet, outre les noms propres et les toponymes, le /p/ apparaît souvent dans le lexique amazigh, notamment en rifain. D'ailleurs, il est intéressant de relever que mêmes les auteurs les plus spécialisés adoptent des positions distinctes à ce sujet.

Ajoutons, par ailleurs, que certains dialectes - notamment le kabyle et le rifain - montrent une plus grande tolérance au /p/ que d'autres - notamment le tachelhit - qui l'adapte systématiquement en /b/.

Dans une perspective globale, l'utilité du /p/ semble évidente, car outre les très nombreux cas en rifain (comme par exemple *aplaṭu* "le plat" ; *playa* "plage" ;

---

<sup>13</sup> Mohand Tilmatine, 2007, « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine » in *Actes du colloque international sur la standardisation de l'écriture amazighe ; Synthèse des travaux*, Barcelone, 26-28 avril 2007, Linguamón-Casa de les Llengües, Barcelona, in [http://www10.gencat.cat/casa\\_llengues/binaris/sintesis\\_primercolloquiestandarditzacio\\_amazic\\_tcm302-78342.pdf](http://www10.gencat.cat/casa_llengues/binaris/sintesis_primercolloquiestandarditzacio_amazic_tcm302-78342.pdf)

*pinşar* “réfléchir” ; *puntu* “point” ; *panwilu* “mouchoir” ; *papa* “pain”, etc., l’usage du /p/ semble très recommandable, notamment dans les cas cités des noms propres et des toponymes. Que faire sinon d’un Harry Potter ? Un Harry Butter ? ».

Le texte termine l’argumentation avec la recommandation suivante :

Pour les mots étrangers qui ne sont pas intégrés dans la langue amazighe, notamment les noms propres de personnes et les toponymes, on propose, dans une notation usuelle, l’introduction des graphèmes /p/ et /v/, par ex. (Harry) Potter, Vancouver.

Ces exemples pourraient, bien entendu, être élargis à bien d’autres et qui montrent la nécessité d’introduire ces graphèmes, et pourquoi pas ces phonèmes dans le système phonologique du berbère, même si leur occurrence est presque exclusivement limitée aux emprunts ou aux exonymes. Dans le cas contraire, le système de transcription actuel nous obligerait à rendre d’une manière très peu suggestive certains toponymes comme dans les exemples suivants :

Porto/Porto	* <i>burţu</i>
	* <i>Abirun ?</i>
Pau	* <i>Bu</i>
La Paz	* <i>La bat</i> (le /z/ espagnol est une interdentale fricative :/t̪/)
Pô (Hydronyme en Italie)	* <i>Bu</i>
Valparaiso	* <i>balparayisu</i>
Denver	* <i>Dinbir/Danbir</i>

Autant d’arguments qui pousseraient à reprendre les recommandations de la synthèse de 2007 et d’insister sur les avantages qu’il y aurait à prévoir l’inclusion des consonnes /p/ ; /v/ et de la voyelle /o/ dans le système de transcription de l’amazigh spécialement en ce qui concerne les questions d’onomastique en général et celles des exonymes en particulier.

## Noms propres

Ces observations valent également pour les noms propres et gentilés. Là encore, l’expérience de la standardisation de la langue amazighe ne s’est pas encore dédiée à ce sujet et ne donne que des recommandations assez vagues. Aucune grammaire ne lui dédit une attention particulière. Ainsi, comme on peut l’imaginer, là aussi, le poids de l’arabe se manifeste assez clairement dans l’usage extrêmement courant de la *nisba* arabe, suffixe en - *i* qui exprime l’origine ethnique ou géographique : *amarikani* de *marikan+i* ‘américain’, *aṭalyan-i* ‘italien’, etc.. Alors que les gentilés traditionnels berbères sont intégrés selon les règles de la morphophonologie du

berbère et suivent les règles de formation de l'adjectif. On peut alternativement utiliser les préfixes (noms dépendants) : *u-/ult*, *at-* ; *sut-*, *ist-* : *u-mira* (originaire du village de Mira) ; *at-mangellat* (originaires/les gens de Manguellat) ; *sut tewwirt* 'les femmes de Tawwirt',<sup>14</sup> *ult troudant* 'originaire de Taroudant'.<sup>15</sup>

Une autre forme courante de l'adjectif relatif (*nisba*) est une reprise du nom d'origine : *azaraz* (originaire des *Izarazen*) ; *aglawu* (originaire des *Glawu*) ; *ayanniw* (originaire des *At Yanni*) ; *awzal* (originaire des *Id-Awzal*), etc.

Les dialectes berbères forment de cette manière les adjectifs gentilés : rifain : *aliman* (Allemand) ; *aspanyu* (Espagnol) ; *afransis* (Français).<sup>16</sup> De la même manière se forment les gentilés locaux : *ajennad* (de la tribu des *At Jennad*), *azayan* (de la tribu des *Zayan*).

Malgré la grande extension de la *nisba* arabe, ce procédé demeure très productif dans d'autres parlers amazighes plus conservateurs comme le touareg : Fulan (-i), du groupe Fulan) > *āffollan* ; Hausa > *esāwāy* ; Arabe > *arab*.<sup>17</sup>

D'autres noms de pays pourraient être construits selon le même modèle :

Nom du pays	Correspondant en amazigh	Ethnonyme
<b>Belgique</b>	Beljik	Abeljik/t-t
<b>Brazil</b>	Brazil	Abrazil/t-t
<b>Bretagne</b>	Briṭanya	Abriṭun/t-t
<b>Cambodge</b>	Kambuḡ	Akambuḡ/t-t
<b>Cameroun</b>	Kamirun	Akamirun/t-t
<b>Catalogne</b>	Katalunya	Akatalan/t-t
<b>Caucase</b>	Kawkaz	Akawkaz/t-t
<b>Celte/-tique</b>	Aselti	Aselti/t-t
<b>Espagne</b>	Spanya	Aspanyu/t-t/
<b>Portugal</b>	Berdqis <sup>18</sup>	Aberdqis/t-t
...		

<sup>14</sup> Jean-Marie Dallet, 1982, *Dictionnaire kabyle-français (parler des At-Mangellat, Algérie)*, SELAF, Paris, p. 819 ; 794.

<sup>15</sup> Robert Aspinion, 1953, *Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs*, Éditions F. Moncho, Rabat, 31.

<sup>16</sup> Esteban Ibañez, 1959, *Diccionario Español-Senhayi (Dialecto bereber de Senhaya de Serair)*, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 28 ; 169 et 185.

<sup>17</sup> David Sullow, 2001, *The Tamasheq of North-East Burkina Faso*, Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, 262.

<sup>18</sup> Le terme *Berdqis* apparaît par exemple dans la page Web de l'ambassade du Maroc en Australie qui parlant du « mur des Portugais », le cite simplement comme le mur de *Berdqis* (Portugais), in <http://www.moroccoembassy.org.au/?q=morocco%E2%80%99s-goulmima-pearl-desert>

Bien entendu, les cas ne sont pas toujours aussi simples. Une institution ou d'une autorité normative spécialisée et formée de berbérisants serait la seule garantie pour un travail cohérent et pour élaborer une liste similaire qui pourrait servir par la suite de référence dans tous les domaines de la communication et de la connaissance.

Il serait utile à cet effet de se baser sur les orientations et surtout sur les matériels élaborés par le GENUNG, tels que le Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques, déjà cité, la liste des noms de pays (*List of Country Names* 2002), mais aussi d'autres documents comme celui qui résume les résolutions adoptées par les huit conférences des Nations Unies sur la Normalisation des Noms Géographiques (1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002) et qui est disponible online sur le lien suivant: <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/ungegn/docs/uncsgnresolutions-fr.pdf>.

Pour ce qui est de l'Algérie et particulièrement des noms de pays en amazigh, des propositions dans ce sens avaient été faites dans des travaux antérieurs.<sup>19</sup>

## Conclusion

### *Blocs régionaux : une toponymie kabyle*

De manière générale, les questions de toponymie demeurent encore des *desiderata* dans les efforts en vue de la standardisation de la langue amazighe. Là encore, il se précise que les efforts de standardisation devraient privilégier les variantes régionales ou les blocs régionaux, tel que le recommandent les synthèses des travaux sur la standardisation de 1996, 1998 (INALCO, Paris) et repris par celles de 2007.<sup>20</sup>

---

<sup>19</sup> Mohand Tilmatine 2012, *op. cit.*, 81-116.

<sup>20</sup> Mohand Tilmatine, 2007, *op. cit.*, 80.



Fig. 1. Odonyme à Tizi Ouzou, Kabylie. Photo : M. Tilmatine, mars 2013

Cette rencontre recommande dans ses *Principes généraux et remarques préliminaires* (point 3.2.) de donner la priorité à l'élaboration de standards écrits régionaux, mais aspirer à développer un système de transcription commun à tous les dialectes d'où la distinction dès le départ entre un discours qui portera sur la graphie (commune) et celui qui portera sur la langue, basée, elle, sur des variantes et blocs régionaux.

Les efforts devraient donc s'étendre au travail sur une variante déterminée. Dans ce cas, il ne fait pas de doute que la Kabylie présente les meilleurs atouts pour le dynamisme qui la caractérise par rapport aux autres régions berbérophones que ce soit du point de vue des avancées politiques ou de la production linguistique, mais également des potentialités humaines et matérielles disponibles et mobilisables dans la région.

Le travail sur la standardisation devrait, par conséquent, s'étendre à d'autres domaines de la langue comme la toponymie et ses différents champs d'application.

### ***Des noms berbères, mais 'écrits en arabe'***

Il est important de s'inscrire dans le cadre des efforts qui se font au plan international afin d'homogénéiser les travaux, la terminologie et les critères, même si l'absence d'une reconnaissance de la langue - qui ne saurait tarder en Algérie - limitent grandement les effets et la visibilité du travail des berbérissants dans ce domaine.

La situation politique et l'absence de statut pour la langue amazighe empêche la création des conditions favorables pour le développement d'une politique onomastique et toponymique en Algérie et particulièrement en Kabylie où la demande d'une prise en compte de l'identité locale est manifeste depuis de nombreuses années. En effet, c'est la seule région du pays où la présence d'odonymes en kabyle et dans un système de transcription romanisé - en graphie latine - du berbère est partout visible.

Ce fait, par ailleurs, se déroule dans un contexte très confus, dans la mesure où l'État n'a toujours pas autorisé officiellement l'usage d'odonymes en kabyle et en transcription *tifinagh* ou romanisée, puisque le décret n°81-26, 81-27 et 81-28 du 7 mars 1981 est toujours en vigueur et ce malgré la récente adoption par le gouvernement algérien d'une liste de 300 prénoms amazighs sur un total de 1000 remis par le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA : <http://hca-dz.org/>) dans ce sens.

À cet effet, il est symptomatique de relever que cette reconnaissance a été assortie d'une condition préalable que le ministre algérien n'a pas manqué de rappeler : « enregistrer les noms des nouveaux nés en arabe » et donc en prenant comme base le système phonétique arabe.<sup>21</sup>

En cela, le ministre ne faisait rien d'autre que d'appliquer l'article 3 du décret du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms (JORADP 1981), malgré la reconnaissance de cette liste.

### *Absence d'autorités toponymiques nationales représentatives*

Cette situation est d'ailleurs manifeste dans la mesure où il n'existe pas non plus une politique de normalisation des noms propres ou des toponymes en Algérie en général. De nombreux travaux des spécialistes en toponymie n'arrêtent pas depuis des années dénoncer une situation qui est vécue comme:

« [...] Une anarchie totale dans la transcription graphique arabe ou arabisée, française ou francisée des noms propres algériens, avec des variantes morphologiques incohérentes et arbitraires d'un même nom, y compris ceux figurant dans des documents officiels ».<sup>22</sup>

---

<sup>21</sup> « Ould Kablia se mêle de l'écriture des prénoms amazighs », *Le Matin*, 25/07/2013 <http://www.lematindz.net/news/12190-ould-kablia-se-mele-de-lecriture-des-prenoms-amazighs.html>. (14/04/2014).

<sup>22</sup> Brahim Atoui, - Farid Benramdane, - Nour Eddine Saoudi, 2002, « Meeting, Conférence et Symposium ; Point 6 (2002) », in *Huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, Berlin, 27 Août-5 Septembre 2002, Point 6(c) de l'ordre du jour provisoire, *Réunions et Conférences: Réunions, Conférences et Colloques Nationaux sur la Toponymie*, in

Il est clair que les conséquences de cette anarchie, que reconnaissent également les médias comme le quotidien algérien *el-Watan*,<sup>23</sup> se compliquent au niveau international par la reconnaissance des difficultés qu'implique l'utilisation d'un système de translittération dit de « Beyrouth ».

Ces difficultés - inhérentes au système en tant que tel - sont reconnues aujourd'hui par les pays dits « arabes » comme l'Algérie, dont le représentant cite - enfin - la présence dans ces pays de populations non arabophones, sans cependant avancer dans le sens d'une reconnaissance de ces langues et surtout dans celui de leur prise en compte sur le plan international.<sup>24</sup>

### ***Une autorité toponymique spécifiquement amazighe ?***

À l'absence d'une politique toponymique s'ajoute dans le cas de l'Algérie l'inexistence d'une véritable autorité toponymique locale et spécialisée en toponymes amazighes qui puisse faire un travail de normalisation des noms géographiques berbères.

---

[http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn\\_docs/inf/8th\\_UNCSGN\\_econf.94\\_INF.34.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn_docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.34.pdf) [14.04.2014].

<sup>23</sup> «Appellation des rues et des édifices publics : Anarchie, fantaisie ou calculs politiques...», in *El Watan*, 26.09.10, in

[http://www.elwatan.com/archives/article.php?id\\_sans\\_version=91856](http://www.elwatan.com/archives/article.php?id_sans_version=91856) (consulté le 10/09/2014)

<sup>24</sup> Brahim Atoui, 2012, «The issue of the Romanisation System for the Arab Countries: Between Legitimacy and Practices. Which Solutions? », in *Tenth United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names*, New York, 31 Juillet - 09 Août 2012, Submitted by the Arabic Division, Item 13 (a) of the Provisional Agenda, *Writing Systems and pronunciation: Romanization*, Prepared by Brahim Atoui, Vice Chair UNGEGN, Chair Task Team for Afrika.





Fig. 2. Trilinguisme à Ouzellaguène (Kabylie).

Photo: <http://assalas.centerblog.net/rub-Ouzellaguen-.html>

L'implication de la politique, de la société civile, de l'Université et de la population est importante pour la mise en œuvre d'une pratique onomastique plus cohérente. Une autorité toponymique kabyle pourrait faire le travail de coordination de ces efforts et surtout pratiquer une politique de normalisation au sens du *Glossary* et qui est définie de manière générale comme un travail de normalisation des noms géographiques (dans le sens de 'norme' d'usage), de fixation d'un ou de plusieurs noms, accompagnés de leur orthographe normalisée, pour désigner une entité géographique donnée, ainsi que des modalités d'emploi de cette forme ou de ces formes graphiques.

Une telle autorité pourrait travailler avec une autorité nationale qui pourrait, ainsi, participer à une politique internationale de normalisation des noms géographiques de par le monde qui puisse refléter la diversité linguistique et culturelle en Algérie. Les modèles d'organisation similaires sont légion dans le monde. Ainsi en Espagne, dans le Pays Basque, c'est l'Académie de la Langue Basque qui se charge des questions de toponymie, d'onomastique et d'exonymie.<sup>25</sup>

La Catalogne dispose également d'une *Oficina d'Onomàstica* au sein de la *Secció Filològica de l'Institut d'Estudis Catalans*<sup>26</sup> et depuis 2001 d'une *Comissió de Toponímia de Catalunya*.<sup>27</sup>

<sup>25</sup> <http://www.euskaltzaindia.net/index.php?lang=es>.

<sup>26</sup> [http://www.iec.cat/coneixement/entrada\\_c.asp?c\\_epigraf\\_num=163](http://www.iec.cat/coneixement/entrada_c.asp?c_epigraf_num=163).

<sup>27</sup> <http://www.20.gencat.cat/portal/site/territori/menuitem>.

Ainsi, l'Espagne a pu éviter les problèmes en déléguant ces compétences toponymiques et onomastiques à des délégations régionales, bien plus à même de réaliser un travail qui implique des connaissances linguistiques, culturelles et civilisationnelles locales. Bien entendu, l'Espagne n'est pas l'Algérie, mais ce cas, parmi tant d'autres, nous démontre que les chemins existent.

Loin de suivre des exemples de ce genre, les autorités algériennes et nord-africaines en général, persistent dans l'exclusive de la référence arabe. Il n'est donc guère étonnant de voir que le système romanisé, tel qu'il est en usage au sein des instances internationales comme le GENUNG, se base sur un alphabet qui, à son tour, diffère de l'alphabet à base latine en usage en Kabylie depuis plusieurs dizaines d'années.

Or, le concept de *Normalisation internationale des noms géographiques* tel que défini dans l'entrée n° 313 du *Glossary* est une activité qui vise une uniformisation optimale des formes orales ou écrites des noms géographiques soit par la normalisation nationale ; soit par convention internationale, fixant également les équivalents dans les diverses langues et systèmes d'écriture.

Choses absolument ignorées jusqu'à présent par les actuels décideurs de la politique algérienne en matière de toponymie.

Comme on le voit, les problèmes des exonymes en Algérie - extensibles aux pays d'Afrique du Nord - sont tributaires d'une démocratisation du pays et de l'instauration d'une véritable politique toponymique qui prenne en charge sans complexe et sans aprioris idéologique la diversité linguistique et culturelle du pays. Tout le reste suivra.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALICHE, Rachid, 1986, *Faffa. Ungal*, Éditions Fédérop, Lyon.
- ASPINION, Robert, 1953, *Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs*, Éditions F. Moncho, Rabat.
- ATOUI, Brahim - BENRAMDANE, Farid - SAOUDI, Nour Eddine, 2002, « Meeting, Conférence et Symposium ; Point 6 (2002) », in *Huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, Berlin, 27 Août-5 Septembre 2002, Point 6(c) de l'ordre du jour provisoire, *Réunions et Conférences: Réunions, Conférences et Colloques Nationaux sur la Toponymie*, in [http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th\\_UNCSGN\\_econf.94\\_INF.34.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.34.pdf) [14.04.2014].
- ATOUI, Brahim, 2012, «The issue of the Romanisation System for the Arab Countries: Between Legitimacy and Practices. Which Solutions? », in *Tenth*

- United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names*, New York, 31 Juillet - 09 Août 2012. Submitted by the Arabic Division, Item 13 (a) of the Provisional Agenda, *Writing Systems and pronunciation: Romanization*, Prepared by Brahim Atoui, Vice Chair UNGEGN, Chair Task Team for Afrika.
- AUSTRIAN ACADEMY OF SCIENCES, Institute of Urban and Regional Research, and Austrian Board on Geographical Names, 2011, « Criteria for the use of exonyms – a next approach », in *United Nations Group of Experts on Geographical Names*, Twenty-sixth session, Vienna, 2-6 May 2011, Submitted by Austria, Item 14 of the Provisional Agenda, Activities relating to the Working Group on Exonyms, Working paper N° 64, 3.
- DALLET, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français. Parler des At-Mangellat, Algérie*, SELAF, Paris.
- DESTAING, Edmond, 2007, *Dictionnaire français-berbère. Dialecte des Beni Snous*, L'Harmattan, Paris.
- EL WATAN (26.09.10), « Appellation rues et des édifices publics : Anarchie, fantaisie ou calculs politiciens... » in [http://www.elwatan.com/archives/article.php?id\\_sans\\_version=91856](http://www.elwatan.com/archives/article.php?id_sans_version=91856) (consulté le 10/09/2014)
- <http://www.moroccoembassy.org.au/?Q=morocco%E2%80%99s-goulmima-pearl-desert> (consulté le 07/04/2014).
- IBAÑEZ, Esteban, 1959, *Diccionario Español-Senhayi (Dialecto bereber de Senhaya de Serair)*, Instituto de Estudios Africanos, Madrid.
- Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire* (JORADP), 1981, « Décret n°81-26, 81-27 et 81-28 du 7 mars 1981 », 20<sup>e</sup> année, numéro 10 daté du 10 mars 1981.
- JORDAN, Peeter - OROŽEN Adamič Milan - WOODMAN, Paul (eds.), 2007, « Considerations on the definitions of “endonym” and “exonym” », in *Exonyms and the International Standardisation of Geographical Names. Approaches towards the Resolution of an Apparent Contradiction*, (= Wiener Osteuropa Studien, 24), LIT Verlag, Wien-Berlin.
- LE MATIN, (25/07/2013), *Ould Kablia se mêle de l'écriture des prénoms amazighs*, in <http://www.lematindz.net/news/12190-ould-kablia-se-mele-de-lecriture-des-prenoms-amazighs.html>. (14/04/2014).
- List of country Names* (2002). Eight United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names. Berlin, 27 Août au 05 Septembre 2002. Item 18 of the provisional agenda. Submitted by the United Nations Group of Experts on Geographical Names. Prepared by the Working Group on Country Names of the United Nations Group of Experts on Geographical Names and submitted by Sylvie Lejeune.

- SERHOUAL, Mohammed, 2001-2002, *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat d'État ès Lettres. Option : Linguistique. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Abdelmalek Essaâdi, Tetouan
- SULLOW, David, 2001, *The Tamasheq of North-East Burkina Faso*, Rüdiger Köppe, Cologne.
- TILMATINE, Mohand, 2007, « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine » in *Actes du colloque international sur la standardisation de l'écriture amazighe ; Synthèse des travaux*, Barcelone, 26-28 Avril 2007, Linguamón-Casa de les Llengües, Barcelona.
- \_\_\_\_\_, 2010, « Aspects de la standardisation de la langue amazighe : la Toponymie », Kamal Naït-Zerrad (ed.), in *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique*, in *Actes du Colloque organisé à l'INALCO*, Paris, 6-7 Octobre 2008, in *Revue des Études Berbères*, Vol. 5, 2010, 185-198. 2010, in [http://centrederechercheberbere.fr/tl\\_files/docpdf/standardisation\\_Oct2008/15%20TILMATINE%202.pdf](http://centrederechercheberbere.fr/tl_files/docpdf/standardisation_Oct2008/15%20TILMATINE%202.pdf)
- \_\_\_\_\_, 2010, « Toponymie amazighe et Standardisation: réflexions préliminaires », in *Actes du Colloque international sur : La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdès du 20 et 23 Septembre 2010, Alger, Haut-Commissariat à l'Amazighité, Éditions Alpha, Alger, 125-144.
- \_\_\_\_\_, 2012, « Une terminologie amazighe de la toponymie? Éléments d'approche », in *Actes du colloque Aménagement Linguistique: bilan et perspectives*, Université de Tizi-Ouzou, 12-17 Mars, 2012, in *ILES d Imesli*, N°4, 81-116.
- \_\_\_\_\_, 2013, « Politique linguistique et toponymie: quelle place pour l'Amazighité en Algérie ? », in *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, in *Actes du colloque international organisé par le Haut-Commissariat à l'Amazighité en partenariat avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle* du 21 au 23 Novembre 2010, sous la direction de Ouerdia Sadat Yermèche - Farid Benramdane, CRASC, Oran, 63-79.
- UNITED NATIONS GROUP OF EXPERTS ON GEOGRAPHICAL NAMES, 2006, « Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names », in *Working Group on Toponymic Terminology*, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, Naftali KADMON (ed.), United Nations Publication, New York.
- WOODMAN, Paul, « Exonyms and UNGEGN : An unhappy history », in Jordan, Peter - Orožen Adamič, Milan - Woodman, Paul (eds.), *Exonyms and the International Standardisation of Geographical Names. Approaches towards the Resolution of an Apparent Contradiction* », (= *Wiener Osteuropa Studien*, 24), LIT Verlag, Wien-Berlin, 7-10.

YERMECHE Sadat, Ouerdia - BENRAMDANE, Farid (eds.), 2013, « Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau », in *Actes du Colloque International organisé par le Haut-Commissariat à l'Amazighité*, en partenariat avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle du 21 au 23 novembre 2010, CRASC, Oran.

#### ABSTRACT

The standardization work of the Amazigh language, which began for decades is now focused on the language itself and particularly on graphics issues without really addressing the standardization of specific segments of the Berber language system.

This communication will attempt to explore one of these fields still not invested by the standardization work of the Berber language: Onomastics more particularly place names.



## COMPTES RENDUS

**Amar Ameziane, *Tradition et renouvellement dans la littérature kabyle*, L'Harmattan, Paris, 2013, 209 p.**

L'objet de cet ouvrage est l'analyse des rapports qu'entretient la littérature kabyle contemporaine avec la littérature traditionnelle. Ces rapports sont problématisés comme un lieu privilégié aussi bien de la survivance de la littérature traditionnelle que de l'émergence de la littérature contemporaine. L'auteur soutient que l'émergence de cette dernière est intimement liée à l'essoufflement de la première. À cet effet, il analyse l'évolution du système générique traditionnel et constate sa « désagrégation ». Il affirme aussi, à travers l'étude des différentes relations intertextuelles entre les nouveaux textes littéraires et les textes et genres traditionnels, que ces derniers *fécondent* les premiers.

Ameziane adopte dans son analyse une approche textuelle, située dans le cadre de la poétique telle que définie par Genette. En décrivant « les types de relations transtextuelles que les auteurs kabyles contemporains établissent avec la littérature traditionnelle par la transformation de textes anciens ou, tout simplement, par la réactualisation des motifs littéraires traditionnels » (p. 24), l'auteur examine tour à tour, les différentes convocations textuelles dans deux romans (le proverbe dans le roman *Iɛ d wass* d'Amar Mezdad et la légende dans le roman *Lwali n udrar* de Belaid At-Ali), dans la poésie médiatisée et dans une nouvelle (le mythe dans la nouvelle *D tagerfa i ay-tt-igan*). À un autre niveau, l'auteur étudie également les transformations liées aux agents poétiques à travers la convocation des deux figures de sens: *ameddah* et *amedyaz*. Il montre que la fonction sociale du poète n'est plus ce qu'elle était. L'auteur en conclut que le poète, à l'image de Lounis Aït Menguellet, remet en cause les certitudes collectives en considérant que la « nouvelle figure du poète n'est pas celle d'un compositeur de panégyriques, mais d'une parole singulière qui peut "agresser" autrui pour le faire réfléchir » (p. 172).

Pour illustrer ces transformations génériques et saisir leur portée dans la littérature kabyle, Amar Ameziane adopte une démarche comparative en étudiant la poétique de ces genres dans leur contexte d'origine avant de mesurer les transformations qu'ils subissent dans les textes écrits.

À travers un choix ciblé et judicieux de textes littéraires, l'auteur examine la manière dont les auteurs contemporains se réapproprient de la tradition littéraire orale pour composer leurs textes. S'appuyant sur la confrontation du texte de *Lwali n udrar* de Belaïd At-Ali à l'architexte de la légende hagiologique traditionnelle, Ameziane soutient que le roman de Belaïd est construit par imitation parodique de la légende traditionnelle. Cette parodie s'accompagne d'un discours satirique bouleversant ainsi aussi bien la poétique traditionnelle que les représentations sociales. En relevant les indices de la parodie et de la satire dans ce texte, il conclut que Belaïd At-Ali démystifie le phénomène de la sainteté en s'attaquant aux conventions du genre traditionnel. Il y a lieu de noter ici que l'expression parodique s'accompagne par moments de celle de l'ironie.

L'étude de la réappropriation du mythe dans la nouvelle de Mezdad présente pratiquement la même conclusion que celle de la réécriture de la légende. La nature monologique des genres traditionnels cède la place au dialogisme dans les genres contemporains. Ainsi, les rapports observables entre la littérature traditionnelle et la littérature contemporaine définissent la polyphonie structurante des nouveaux textes et genres kabyles, aussi bien au niveau des procédés discursifs qu'au niveau de la poétique.

En conclusion, l'ouvrage d'Amar Ameziane est d'un apport certain et considérable à l'examen (analyse) du couple tradition / modernité dans la littérature kabyle (et berbère en général) et, plus globalement, à l'étude de l'évolution et de la transformation des littératures des cultures en mutation progressive du régime de l'oralité à l'écriture.

HAKIMA BELLAL - MOHAND AKLI SALHI

**Hend Sadi, *Mouloud Mammeri ou la Colline emblématique*, Éditions Achab, Tizi-Ouzou, 2014, 280 p.**

Le livre de Sadi est un essai sur un débat qui a eu lieu dans les années cinquante mais qui a eu un impact conséquent aussi bien sur la critique littéraire que sur l'enseignement de la littérature en Algérie postcoloniale. Il se veut une critique de la critique de l'un des premiers romans algériens d'expression francophone. Comme telle, et à la faveur de la mise en contexte sociohistorique et idéologique de ce débat et de la mise à disposition du lecteur d'aujourd'hui des documents exposant les positions des uns et des autres, il participe à une sorte d'introduction à l'histoire de la critique littéraire algérienne avant et après l'indépendance.

Dans cet essai, l'auteur retrace la polémique qui a porté sur le roman de Mouloud Mammeri, *La Colline oubliée*, paru aux éditions Plon en 1952. Pour exposer cette polémique, il situe le contexte d'apparition du roman de Mammeri et note particulièrement les agents qui y participent. D'un côté, le roman était



apprécié aussi bien par la presse coloniale (ce roman a figuré dans la sélection des prix Femina à Paris, et a été couronné à Alger par le prix des quatre Jurys) que par une partie de la presse nationaliste algérienne. De l'autre côté, il est violemment accueilli par des intellectuels algériens s'exprimant dans le *Jeune musulman*, organe francophone de l'association des Oulémas algériens. Dans son livre, Sadi recherche les *motivations de cette offensive*. D'une part, il se demande, pourquoi ce roman n'a pas été lu comme un texte littéraire et, de l'autre, il cherche à comprendre les raisons de l'acharnement médiatique du *Jeune musulman* contre ce roman. L'auteur de cet essai soutient que, d'un côté, la dimension berbère véhiculée dans le roman de Mammeri est la cause principale qui a déterminé sa réception négative des critiques du *Jeune Musulman* et, affirme que d'un autre côté, les principes idéologiques soutenus dans ce journal vont structurer le socle de la critique universitaire de l'Algérie post indépendante.

L'essai se compose de deux parties. La première intitulée *Une œuvre enchantée* est consacrée à la réception de l'œuvre tant par la presse coloniale que par la presse des partisans de la révolution. La seconde partie, *Le procès*, relate la polémique entre trois intellectuels algériens (Mohand Cherif Sahli et Mustapha Lacheraf d'un côté, Mouloud Mammeri de l'autre) sur le roman de ce dernier, et l'impact des positions du journal *Jeune musulman* sur le champ littéraire postcolonial. L'ouvrage de Sadi présente également des *annexes* riches (de la page 133 à la page 272) contenant tous les textes relatifs à cette polémique de la période 1952-1953, et ce dans le but de donner au lecteur des matériaux qui lui permettent de construire sa propre lecture.

Pour développer sa critique, Sadi propose au lecteur un ensemble cohérent d'arguments. Il commence d'abord par relater progressivement tous les textes qui ont accueillis et salué la *Colline oubliée* de Mammeri et *La grande maison* de Dib dès leur apparition. À l'exception du *Jeune musulman*, des journaux, qu'ils soient proches des institutions de la colonisation tel que *La dépêche quotidienne d'Algérie*, *L'effort algérien* et *Le journal d'Alger* ou partisans du nationalisme algérien à savoir l'hebdomadaire communiste algérien *Liberté* et la revue *Terrasse*, n'ont, par-delà les orientations idéologiques des uns et des autres, à aucun moment détecté dans l'œuvre de Mammeri quelque chose qui servait d'une manière ou d'une autre une cause colonisatrice. Bien au contraire, souligne l'auteur, ils ont salué le fait qu'un *filis authentique de l'Algérie obtienne un grand prix littéraire* car il s'agit d'*indigènes qui cessent d'être des éléments de décor (...) Des indigènes qui vivent, aiment et souffrent comme les autres hommes*.

Dans la deuxième partie, *Le procès*, l'auteur revient sur les trois articles publiés dans le journal *Le jeune musulman*. Il s'agit de *Chronique d'une mise à mort* d'Amar Ouzegane, *La colline du reniement* de Mohand-Cherif Sahli et *La colline oubliée ou les consciences anachroniques* de Mostefa Lacheraf. Sadi affirme d'abord que

ces critiques se concentrent sur la réception du roman et les rumeurs colportées plutôt que sur son contenu. Ce qui l'a amené à situer le contexte historique et à replacer *les enjeux de l'époque à laquelle a paru le roman car*, selon lui, la crise berbériste de 1949 *a pesé lourdement pour donner un impact substantiel à l'offensive lancée contre l'œuvre*. En effet, si c'est seulement dans le *Jeune musulman*, que l'on accuse Mammeri de régionaliste et d'adhésion au projet colonialiste c'est parce que, selon Sadi, la ligne éditoriale de ce journal est arabo-islamiste et antiberbère.

Pour saisir les positions de ces intellectuels critiques, Sadi compare d'abord dans de brèves biographies Mammeri, qui est imprégné d'une culture ancestrale, à Lacheraf, nourri dès son enfance de la culture arabo-musulmane. Il évalue, ensuite, les positions du journal *Jeune musulman*, face aux deux romans édités dans la même année, *La colline oubliée* de Mammeri dont les événements se déroulent en Kabylie et *La grande maison* de Mohamed Dib dont la trame du récit se déroule dans un quartier de Tlemcen. L'auteur se demande, légitimement, pourquoi ce Journal refuse à la Kabylie de Mammeri le droit d'incarner la patrie algérienne et *l'accorde à la Tlemcen de Dib en laquelle il voit l'image de « l'Algérie entière » ? Pourquoi tresser de couronnes de laurier à Dib et passer sous silence la terre et le sang de Mouloud Feraoun un autre écrivain kabyle édité comme Dib au Seuil ?*

Par ailleurs, l'auteur place la critique de l'Égyptien Taha Hussein à la fois comme une critique strictement littéraire et idéologiquement neutre et comme un argument d'autorité incontestable. Il rappelle que pour cet écrivain de renommée internationale, le *remarquable* roman de Mammeri *s'inscrit dans l'attente de l'événement porteur d'innovation à même de sortir la colline de l'oubli qui l'enveloppe*.

Sadi récuse donc toutes les accusations avancées à l'encontre de Mammeri et de son roman. En écrivant que *Mammeri mettra longtemps à convenir publiquement qu'il doit son excommunication à la berbérité de son roman*, l'auteur confirme que la berbérité du roman est perçue comme la vraie raison de la polémique. Par ailleurs, l'orientation idéologique, arabo-musulmane, dans laquelle est inscrite l'Algérie après l'indépendance a grandement influencé la critique littéraire qu'elle soit universitaire ou journalistique. Les intellectuels qui se reconnaissaient dans le courant de Lacheraf ont, d'après l'auteur, emprisonné la critique littéraire algérienne des années 70-80 dans des schèmes idéologiques.

En conclusion, Sadi propose un livre de qualité remarquable de par la richesse de son exposé, la clarté de l'analyse et de son style. Par une succession d'arguments, il fait ressortir les enjeux idéologiques qui ont servi à condamner *La colline oubliée* et son auteur, et à sceller la réception littéraire dans un modèle de lecture tirant sa validité (légitimité même) d'une perception idéologique de l'acte créatif.

OURDIA BOURAI

**Amar Mezdad, *Tettḍilli-d ur d-tkeččem : ungal [roman]*, Ayamun, Bgayet, 2014, 210 p.**

*Tettḍilli-d ur d-tkeččem* est le quatrième roman d'Amar Mezdad. Il se veut une mosaïque révélant le mode de vie de la société kabyle. C'est aussi une radiographie minutieuse d'une culture où prédominent le conflit entre deux mondes, le monde de la tradition et celui de la modernité. Ces deux mondes sont confrontés pour mettre à nu une configuration sociale où l'identité kabyle est fortement ébranlée par les vicissitudes et les aléas de l'existence des personnages. La dignité qui fait asseoir l'identité d'autrefois est rongée de l'intérieur, selon les dires de certains personnages du roman, par l'acculturation et un soupçon d'assimilation (arabo-islamique et/ou étrangère) ; les repères des uns et des autres se trouvent quelque peu perturbés. Mais des hommes, c'est le cas des personnages principaux de ce roman, résistent aux fléaux de la haine de soi et d'acculturation qui tentent de balayer des siècles de civilisation. L'attachement des personnages à Taqbaylit (kabyllité : culture et langue) fait renaître le Phénix de ses cendres.

Le roman relate l'histoire d'un voyage d'Alger à un village de Kabylie. Meziane reçoit un coup de téléphone de son ami Utudert lui signifiant d'aller le rejoindre avec leur ami Said dans son village. La communication fût coupée avant même que Meziane ne comprenne le motif de ce déplacement. Très tôt dans la matinée, les deux amis, le cœur serré, prennent la route pour rejoindre Utudert dans son village natal, convaincus qu'ils se rendaient à l'enterrement de Na Megdoua, la mère de Utudert. Mais une fois arrivés sur place, ils comprennent enfin qu'ils étaient conviés à assister à la cérémonie de remariage de ce dernier. La durée du voyage de Meziane et de Said d'Alger jusqu'au village d'Utudert constitue l'espace-temps durant lequel le lecteur découvrira aussi bien la personnalité des personnages de ce roman que les événements de l'histoire présentée sous forme de tableaux.

Utudert, Said et Mezian sont trois jeunes kabyles liés à jamais par une grande amitié depuis leur passage à l'université. Tous trois partagent les mêmes convictions culturelles et politiques. Le destin les a donc réunis dans un univers intellectuel pour mener ensemble un combat pour la reconnaissance de la culture amazighe en général et de son statut en tant que noyau identitaire en particulier. Utudert, un intellectuel très attaché à ses racines kabyles, très imprégné des valeurs ancestrales de sa société, rêve de publier un livre dans sa langue kabyle. Il espère décrocher un grand prix littéraire et rehausser ainsi sa langue au rang des grandes langues pratiquées dans le monde. Mais des problèmes conjugaux viennent contrecarrer ses desseins. Utudert ne rate aucune occasion pour s'abreuver de la richesse de son patrimoine culturel ; il sait et le dit si bien que l'homme qui se détache de sa langue, par conséquent de sa culture, deviendra un éternel vulnérable à l'endoctrinement ravageur. Said, intellectuel de son état, très influencé par les

idées de Utudert, attaché à la conservation de la tradition, et ne conçoit le progrès qu'à travers ses racines culturelles kabyles, mais n'arrive pas à imposer ses valeurs au sein de sa famille (sa femme pourtant villageoise s'est démarquée de sa culture en prénommant sa fille « Sabrina »). Meziane, enseignant de mathématiques à l'université, grand militant de la cause amazighe, n'est, quant à lui, convaincu que par le seul pouvoir de la science pour faire sortir ses concitoyens kabyles de la précarité dans laquelle ils vivent depuis des siècles.

La vie des personnages qui peuplent l'histoire de ce roman est racontée, en petits bribes, le temps que durera le voyage des deux amis, Said et Mezian. C'est au lecteur que revient la tâche d'assembler les différents tableaux afin de constituer le puzzle de l'histoire de chaque personnage et au final de l'histoire de ce roman. C'est ainsi que le lecteur apprend, entre autre que Utudert, montagnard de son état, résident à Alger, marié avec une jeune et belle algéroise d'origine kabyle se retrouve très vite pris au piège, tel un insecte, par un conflit culturel entre lui et sa femme ainsi que sa belle-famille. Ce conflit d'apparence anodin, le conduit inéluctablement au divorce. Cet état de fait s'est soldé par le sacrifice, au passage, de leur garçon d'à peine deux ans.

Dans son roman, Amar Mezdad renoue le lecteur avec le charme parfois ensorcelant de sa culture ancestrale. Par ailleurs, il le rapproche et le familiarise avec la culture universelle à travers les diverses références citées ; le romancier Charles Dickens, *Pickwick*, pour parler du « syndrome de pickwick » (p. 9), *Bunuelet Hitchcock* (p. 89), *Bacchus* (p. 99), *Ushuaia* (p. 111), *Lapalisse* (p. 125) et *Brunhild*. Ce dernier personnage est évoqué en rapport avec une épopée allemande que l'auteur a développée tout au long d'un chapitre (pp. 59-61). Il s'agit alors d'une analyse adoptée par les psychiatres dans la classification des femmes (complexe de Brunhild) et à laquelle se réfère le docteur Legziri, ami et personne très respectée par Utudert, pour aider ce dernier à mieux comprendre sa vie de couple. Quant à *La Joconde*, œuvre d'art célèbre de Léonard de Vinci, elle est citée pour signifier l'émerveillement de la beauté de certaines femmes kabyles rencontrées dans le récit : « je crois que la Joconde est kabyle ! » (p. 112), s'exclame Meziane dans son rêve et Said, qui renchérit plus tard, pour accompagner l'émerveillement de Meziane, tombé sous le charme de Ferroudja (p. 183).

Amar Mezdad met en évidence un thème particulièrement d'actualité. Il s'agit du déracinement que vit une partie du peuple kabyle par rapport à sa langue, à sa culture et à ses valeurs. Ce déracinement prend forme à titre d'exemple dans le sabir linguistique (mélange entre plusieurs langues utilisées par les kabyles) et dans le choix des prénoms aux enfants (la femme de Utudert a prénommé son garçon « Abinus », mot turc qui veut dire « esclave », et ce à l'insu de son mari qui voulait lui attribuer le prénom de son défunt père « Mohand Arezki », prénom trop archaïque à ses yeux).

Au niveau de l'écriture romanesque, il faut rappeler que l'auteur déroule et fait connaître ses préoccupations au lecteur au fur et à mesure du temps qu'a duré ce voyage de Meziane et Saïd pour rendre visite à leur ami Utudert. Il insiste sur toutes les questions restées en suspens concernant les revendications culturelles et identitaires kabyles. L'écriture est donc, pour Amar Mezdad, une sorte de pérégrination dans les méandres de l'univers des mots et de la subtilité discursive de la langue kabyle où prévalent les proverbes et le style imagé.

Dans *Tettḍilli-d ur d-tkeččem*, Amar Mezdad ouvre une lucarne pour éclairer les combles dans lesquels est incarcérée la culture du peuple kabyle. Par le pouvoir de la langue et la force des mots, des années de patrimoine jaillissent de la bouche des personnages du roman et sont consignées pour faire revivre le thésaurus de cette communauté kabyle longuement ligotée par les vicissitudes de son existence amère et douloureuse.

FARIDA HACHID

**Mohand Arab Aït Kaci *Idyayen n tefsut : Tullisin [Nouvelles], Akma, Tizi-Ouzou, 2014, 248 p.***

Intitulé *Idyayen n tefsut*, ce recueil de nouvelles est le deuxième de Mohand Arab Aït Kaci, après celui qu'il a publié en 2011 : *Ṭaṭabaṭaṭa*,<sup>1</sup>. Constitué de 05 nouvelles : *Tanekkra* (7-36), *Arejjaq* (37-71), *Taflukt* (72-121), *Lbiru* (122-200) et *Idyayen n tefsut* (200-248), le présent recueil porte le titre de la cinquième nouvelle.

L'écriture de Mohamed Arab Aït Kaci aborde des thèmes très répandus dans la littérature kabyle tel l'amour, l'argent, les conflits entre les individus, la cause berbère, le phénomène de « harraga », etc. Cet auteur exprime, dans l'un de ces textes, *Arejjaq*, que son écriture porte sur des thèmes très courants qui reflètent le quotidien. Selon cet écrivain, chaque auteur doit témoigner et représenter d'abord la période dans laquelle il vit.

Les titres de ces nouvelles sont en relation avec la trame des récits. Certains, ils expriment un sens dénotatif que le lecteur saisit dès la première lecture, voire même au début de la lecture. D'autres, ils expriment un sens connotatif que l'auteur décode d'une manière inattendue dans le récit (tout au long de la lecture).

L'histoire du premier texte *Tanekkra* (littéralement le réveil mais peut également s'interpréter révolte et / ou prise en conscience) tourne autour d'une interprétation d'un rêve que Lekhder (personnage principal). Le seul souci de ce dernier est, depuis son réveil, de trouver la personne qui l'avait remonté du puits dans lequel il était tombé (dans son rêve). Vers la fin de l'histoire, il s'est rendu compte que cette personne n'était autre que lui-même et qu'il ne pouvait compter

---

<sup>1</sup> Mohamed Arab Aït Kaci, 2011, *Ṭaṭabaṭaṭa, Tullisin*, Editions Mehdi, Tizi Ouzou.

sur aucune autre personne que sur soi-même. Quant au deuxième texte *Arejjaq* (herbe qui colle aux vêtements des moissonneurs), le titre a un sens connotatif que le lecteur doit attendre la fin de l'histoire pour décoder la signification.

Le titre renvoie, dans ces premières pages, à Jedjiga, la femme de Nourdine. De mauvais comportement, elle était à l'origine de la souffrance de ce dernier qui la supporte car sa belle-famille est riche. Après la mort de son beau-père, Nourdine divorce. Le lecteur comprendra que la comparaison avec cette herbe qui colle aux vêtements des moissonneurs s'applique aussi bien à Nourdine (la fin du texte) qu'à sa femme (le début du texte). C'est dans une lettre insérée à la fin de l'histoire que le lecteur prend connaissance de la version de Nourdine. C'est le narrateur qui a demandé à ce dernier après lui avoir transmis le texte de son histoire.

*Taflukt* (la barque) le titre de la troisième nouvelle du recueil. La barque était le moyen par lequel Samira a pu rejoindre son mari Rachid. La plupart des événements de l'histoire se sont déroulés dans des lieux autres que la barque tel la maison de Samira, les "allers-retours" qu'elle faisait pour préparer son projet de traverser clandestinement la Méditerranée.

*Lbiru* (le bureau) est la nouvelle plus longue de ce recueil. L'histoire mise en scène porte sur la vie de Rezki, un employé d'assurance, partagé entre son amour et son travail. Le hasard a fait qu'il tombe amoureux de deux sœurs, Salima et Nadia. La première étant son premier amour de temps où il faisait ses études à l'université. Il était prêt à sacrifier toute sa vie pour elle, mais elle avait choisi de l'abandonner pour un autre homme bien aisé. La deuxième est celle qui a fait naître en lui, à nouveau, les sentiments d'amour qu'il avait exclu de sa vie depuis son échec avec Salima. C'est au bureau que Rezki trouvait le remède pour ses pensées confuses quoiqu'au départ, il souffrait de la maltraitance de son patron qui n'est autre que le père des filles.

*Idɣayen n tefsut* (les pierres du printemps) est la dernière nouvelle. Ce titre nous renvoie immédiatement aux événements du printemps noir. Le narrateur, dans ce texte, est le personnage principal, qui participe à tous les événements du récit. Ces derniers sont narrés simultanément à leurs déroulements. La nouveauté de ce récit réside dans l'organisation de l'intrigue située dans la pensée du personnage principale ; cette pensée (attitude du personnage vis-à-vis des émeutes et de leurs motifs) change au fur et à mesure avec l'évolution des événements de l'histoire.

Ces nouvelles sont racontées dans un style attirant, qui fait naître le suspense qui pousse le lecteur à vouloir connaître la fin de l'histoire. Une fin que l'auteur oriente vers l'inattendu. Cette complexité se manifeste également au niveau de l'organisation de l'intrigue, qui se répartie dans la plupart des textes en parties, à la manière du roman. L'écriture de Mohand Arab Aït Kaci pose de ce fait la problématique de l'identité générique de ces textes. Nous y retrouvons une narration lente à cause de plusieurs digressions et descriptions concernant à la fois

les personnages, les lieux et certaines scènes. À titre d'exemple le quatrième texte, *Lbiru*, est fractionné en neuf parties avec un nombre important de personnages tout en les dotant d'une grande épaisseur psychologique. L'ancrage des histoires dans la réalité de l'auteur s'annonce non seulement par les personnages et leurs caractéristiques mais aussi par le nom des lieux et leur description tels que l'université de Hasnaoua, le quartier de *Tizi n wuccen*, *Saint-Lazare*, *Bulimaç*, *Jardin d'essai*, etc.

Ce recueil, tout comme le premier de l'auteur, se présente comme un bon échantillon pour l'étude des transformations et des hésitations génériques de la prose kabyle littéraire.

SAIDA MHAND SAIDI

**Brahim Tazaghart, *Inig Aneggaru : ungal* [roman], Tira Éditions, Bejaïa, 2012, 277 p.**

*Inig Aneggaru* [littéralement : le dernier voyage] est le deuxième roman de Brahim Tazaghart.<sup>2</sup> Après son premier roman *Salas d Nuja*, Brahim Tazaghart nous fait voyager une nouvelle fois dans l'univers de l'écriture romanesque en kabyle à travers une nouvelle histoire participant de la thématique amoureuse. Celle-ci, comme dans *Salas d Nuja* (à qui le texte de *Inig Aneggaru* ne manque pas de faire des clin d'œil), se présente comme la toile de fond de l'histoire mais prenant une tournure différente. Celle d'une histoire d'amour impossible entre *Tiziri* et *Yuba*. Deux personnages qui se heurtent au poids des mœurs et des coutumes de même qu'à un passé chargé de secrets inavoués. L'histoire de *Inig Aneggaru* s'élabore sous forme d'un voyage à la quête de cette vérité à travers les nombreuses rétrospections dans le passé des personnages. Un voyage qui par la même occasion, nous laisse explorer les tréfonds d'une Algérie en pleine mutation,

---

<sup>2</sup> Originaire de Tazmalt, de la wilaya de Bejaïa, Brahim Tazaghart est l'auteur d'une œuvre littéraire considérable. L'une de ses principales caractéristiques est qu'elle épouse plusieurs genres littéraires. Son premier recueil de nouvelles *Lğerrat* (« Les traces ») paraît en 2003 suivi de son premier roman *Salas d Nuja*, en 2004. Ce dernier fit l'objet d'une traduction en langue arabe, la première dans son genre dans le cas du roman kabyle. En 2006, il publie chez Azur Éditions, son premier recueil de poésie *Akkim i tira* (« Au-delà de l'écriture »). En 2008, paraît *Taknisya zeggayen deg wagens amellal*, une traduction du recueil de poésie en langue arabe *Karaza Hamra ala bilatin abyad* (« Cerise rouge sur un carrelage blanc ») de la poétesse syrienne Maram Al Masri. *Amulli ameggaz* et *Takemmict n wakal* représentent les deux derniers recueils de poésie de l'auteur, publiés respectivement en 2010 et 2012. La même année, c'est-à-dire en 2012, Brahim Tazaghart fait paraître son essai qu'il intitule *L'Algérie, entre craintes et espoirs. Questionnements sur cinquante ans de lutte pour la démocratie*, Éditions Tira, Bejaïa.

bataillant entre valeurs traditionnelles et modernité, entre les affres et les aspirations de tout un peuple.

L'histoire débute sur une scène, celle du départ de *Tiziri* pour la France. Cet envol qu'elle s'apprête à prendre pour Paris (laissant derrière elle son époux *Mehdi*) est la concrétisation d'un rêve qu'elle nourrissait depuis fort longtemps. Le lecteur ignore, à première vue, les raisons de ce voyage. C'est à partir de là, que commence le coup d'envoi des différentes rétrospections servant à reconstituer les pièces de ce puzzle à travers les témoignages des différents personnages. Ceux-ci, narrant à chacun leur tour, des épisodes de leurs vie, lèvent le voile sur des histoires d'amour impossible, des traditions et des mœurs cultivées jusqu'à l'obsession, des secrets entravant l'union de *Tiziri* et de *Yuba*, son premier amour. Au regard de cet échec, *Yuba* finit par s'installer en France, au grand désespoir de *Tiziri* qui ne jura plus que par le désir d'y aller un jour, à son tour. Sans doute est-ce là que réside cet engouement obsessionnel pour ce voyage. Un rêve, qu'elle paiera au prix de son époux, de son mariage et de sa vie. En effet, *Tiziri* meurt, assassinée lors d'une attaque terroriste au bord de l'avion en direction de Paris. Collectant témoignage après témoignage, un journaliste, *Tahar*, vient enquêter sur cette affaire auprès des proches et des amis de la jeune femme. Son enquête se transforme vite en un ouvrage, un projet d'écriture romanesque. Ce personnage *Tahar*, que l'on ne découvre que dans le dernier chapitre du roman, s'érige en auteur fictif, présentant l'histoire sous forme de témoignages, reléguant ainsi la narration à chacun des personnages de l'histoire. Ce qui explique la mise en abyme dans l'écriture de texte. Cet aspect-là sera l'une des signatures de ce roman.

La thématique amoureuse qui sert de toile de fond à l'histoire s'articule principalement autour des deux personnages de *Tiziri* et de *Yuba*. D'emblée, le lecteur est mis au courant de l'échec de cette relation vu que l'histoire s'ouvre sur une scène présentant *Tiziri* aux côtés de son époux *Mehdi*. Cela ne diminue en rien l'intérêt du lecteur pour les événements à venir car celui-ci comprend vite que les raisons derrière cet échec représentent le noyau de l'intrigue. Les origines non maraboutiques de *Yuba* ainsi que certains conflits familiaux, viennent dans un premier temps, expliquer et révéler cet échec. Mais des secrets plus profonds demeurent encore dans l'ombre. Des secrets sur lesquels les témoignages des différents personnages mettront la lumière. En effet, par une reconstitution généalogique, le lecteur découvre que *Yuba* n'est autre que le demi-frère de *Tiziri*. La révélation de ce secret au lecteur constitue l'un des plus grands rebondissements de l'histoire.

*Inig Aneggaru* regorge d'histoires d'amour impossible dont *Tiziri* et *Yuba* ne sont qu'un modèle : *Mehdi* et *Nayla*, *Sliman* et *Eelğa*, ou encore *Tiziri* et *Mehdi*, sont autant de relations qui finissent par céder sous le poids de la société et de ses traditions. Comme si l'auteur, par cette panoplie de modèles, voulait brosser une



image d'une population faisant face à des normes sociales imposées, avec toute la difficulté qu'elle rencontre à pallier traditions anciennes et valeurs modernes. Par ailleurs, le texte de *Inig Aneggaru* ne manque pas de faire appel à la thématique identitaire tant prisée par les romans kabyles. La question de la langue et de l'identité amazighes fait surface dans le discours des personnages. La condition de la femme kabyle y occupe, aussi, une bonne place. C'est pourquoi, la thématique amoureuse n'est en réalité que le fil conducteur sur lequel se greffe une multitude de thématiques secondaires. Elle agit comme une enveloppe servant à englober plusieurs préoccupations de l'Algérie contemporaine. En effet, au-delà des différents *flash-back* dans le passé des personnages, amenant des rétrospections dans l'époque de la guerre de libération nationale ou encore celle du printemps berbère de 1980, le roman *Inig Aneggaru* s'insère dans l'Histoire contemporaine. Le choix d'une fin tragique, par le biais d'une attaque terroriste s'emparant d'un avion, est un clin d'œil aux évènements internationaux qui sévissent ces dernières années les sociétés modernes. L'auteur repousse les limites de son écriture pour y intégrer une dimension historique nouvelle.

S'il fallait noter le point fort de *Inig Aneggaru*, l'originalité du style narratif adopté est sans aucun doute un élément à relever. Le choix de ce style nous rappelle à bien des égards *Tagrest Uryu* d'Amar Mezdad.<sup>3</sup> Cette enquête journalistique que l'on découvre vers la fin de l'histoire de *Inig Aneggaru*, structure tout le roman. Les chapitres, portant chacun le nom du narrateur-personnage, représentent des témoignages rapportant des faits, des épisodes relatant des bribes du passé, des évènements dont se sert le lecteur pour reconstituer l'histoire. En termes de style narratif, Brahim Tazaghart innove. Le lecteur ne se retrouve plus guidé par un narrateur omniscient lui tenant la main tout au long du déroulement des évènements, lui prodiguant une manière de lire et de comprendre l'histoire. Bien au contraire, dans ce roman, une certaine compétence est implicitement octroyée au lecteur, à qui revient la tâche, de reconstituer la généalogie des rapports entre les différents personnages dans cette mosaïque de témoignages. Le passage d'un chapitre à un autre est corollaire au passage d'un personnage à un autre, c'est-à-dire, d'une instance narrative à une autre. Cette alternance ainsi que les différentes rétrospections auxquelles parfois n'est pas préparé le lecteur, contribuent davantage à brouiller les pistes et à rompre la linéarité de l'histoire. Ces interférences dessinent parfois certaines ambiguïtés lorsque de nouveaux personnages sont introduits, et prennent paroles sans que le lecteur ne sache les situer dans le système des personnages. Mais ces éléments concourent tous à présenter une écriture travaillée, complexe et originale.

---

<sup>3</sup> Amar Mezdad, 2000, *Tagrest Uryu*, Édition Ayamun, Bejaïa. Pour une lecture de roman voir Mohand Akli Salhi, 2012, *Études de littérature kabyle*, Enag, Alger, 155-157.

Le choix d'une narration intradiégétique et homodiégétique, basculant d'un personnage à un autre, s'accompagne naturellement d'un ensemble de techniques que mobilise un tel choix. Le lecteur ne s'étonnera pas du nombre de monologues intérieurs, de rétrospections que fournit le texte. En l'absence d'un narrateur unique, les personnages s'auto-présentent donnant ainsi accès à leurs pensées les plus profondes. Certaines scènes sont parfois racontées par plusieurs personnages, dévoilant ainsi des regards et des angles de vue différents. De nombreuses digressions sur la vie des personnages sont notables, mais elles ne sont guère aléatoires mais bien des pièces maîtresses servant d'outil à cet assemblage. En effet, ces différents témoignages ne dévoilent pas tout de l'histoire, et c'est au lecteur que revient la tâche d'en rassembler les différentes pièces.

Les longs discours narratifs qui servent habituellement de cadre à de nombreux romans kabyles paraissent, à première vue, absents dans *Inig Aneggaru*. Ces développements narratifs que N. Berdous présentait comme le foyer du discours idéologique des auteurs et servant leurs besoins revendicatifs, accordent à l'écriture romanesque kabyle le cachet d'une écriture de la contestation.<sup>4</sup> Dans *Inig Aneggaru*, la primauté est accordée, aux prises de parole des personnages. Ce roman présente par là une autre stratégie d'écriture. Ce discours idéologique, contestataire que l'on connaît beaucoup dans les romans kabyles, est également présent dans *Inig Aneggaru*. Il se trouve disséminé, éclaté, inséré dans ces prises de paroles ; s'offrant au lecteur sous une structure polyphonique, délaissant par là le « monologisme » narratif.

De par son style original et sa structure complexe, ce roman est un voyage au cœur des préoccupations de la société kabyle moderne. Sa langue fluide et compréhensible, joignant, à la fois, quelques néologismes aux archaïsmes et localismes de la langue kabyle, concourt à faire de ce roman un texte très agréable à la lecture. *Inig Aneggaru* fera, sans doute, date dans l'histoire de l'écriture romanesque en kabyle.

NABILA SADI

**Amar Ameziane (dir.), *Les cahiers de Belaïd At-Ali. Regards sur une œuvre pionnière*, Tira Éditions, Bejaïa, 2013, 103 p.**

Cet ouvrage collectif, dirigé par Amar Ameziane, aborde l'étude d'une écriture singulière dans la littérature kabyle. Singulière car elle est tout d'abord pionnière et fondatrice, tant au plan historique qu'au plan poétique, de la littérature contemporaine en kabyle. Singulière également parce qu'elle n'a pas cessé depuis

---

<sup>4</sup> Voir le compte rendu de Nadia Berdous du roman *Ass-nni* d'Amar Mezdad, publié dans *La Dépêche de Kabylie* du 26 Juillet 2006.

ses premières éditions de susciter des intérêts grandissants et changeants tout au long des six dernières décennies. Articles, mémoires et thèses lui sont de plus en plus consacrés. Cet ouvrage apporte de nouveaux éclairages sur cette écriture qualifiée justement d'œuvre pionnière.

Outre l'introduction d'Amar Ameziane présentant le dossier (l'importance des écrits de Belaïd At-Ali et introduction des contributions), six contributions le composent. Trois d'entre elles abordent, chacune à sa manière, les écrits de Belaïd At-Ali sous l'angle de l'histoire littéraire. Les trois autres interrogent ces écrits de point de vue poétique. Ces dernières optent judicieusement pour une approche textuelle tentant d'y repérer les nouveautés poétiques.

Consacrée à la biographie de Belaïd At-Ali, la contribution Mohand Ibrahim présente des données intéressantes sur l'homme écrivain et son contexte familial. Outre la présentation proprement biographique qui situe l'auteur, cette contribution présente également, par la nature des renseignements sur Belaïd At-Ali des intérêts pour l'étude textuelle et / ou poétique. L'univers affectif dans ses textes, par exemple, provient en grande partie de cet environnement familial. Il est à rappeler que les grandes innovations de Belaïd At-Ali se situent justement dans la poétique de ses textes (voir contributions Sadi, Mohand Saidi et Ameziane). La désignation et la description des personnages, entre autres, sont exploitées de cet environnement (familial et villageois). Ces faits textuels et leurs référents sociaux et familiaux sont mis en exergue dans les contributions de Mohand Saidi dans le cas du *Tafunast igujilen* et dans la contribution de Sadi pour le texte *Jeddi*.

La contribution de Salhi tente d'argumenter l'importance de l'œuvre de Belaïd At-Ali dans l'histoire littéraire kabyle en proposant des repères socio-anthropologiques (conditions socio-historique d'apparition de la création, modes de communication littéraire, le profil de l'auteur) et poétiques (émergence de nouvelles textualités et réactions de l'auteur face au patrimoine littéraire de sa société). L'ensemble de ces repères constituent des balises (localisation temporelle des nouveautés aussi bien biographique que poétique) pour une périodisation littéraire (soit en termes de champ littéraire soit en termes d'évolution historique).

L'étude de Rachid Titouche essaie de situer l'écriture de Belaïd At-Ali en catégorisant la relations des textes de ce dernier par rapport au couple tradition et modernité. L'auteur de la contribution propose trois attitudes de Belaïd At-Ali dans ses écrits : fidélité à la tradition, révision de la tradition et écart de la tradition.

À cette première perspective (historique et globalisante) les trois autres contributions sont des analyses textuelles qui prennent en charge l'étude des aspects poétiques. Celle de Sadi est une étude intéressante de la poétique du texte *Jeddi*. Elle analyse le paratexte, la relation du contenu avec la réalité (l'effet du réel), le statut du narrateur et la catégorie du personnage. L'analyse de ces points

conduit à une conclusion qui concerne, d'un côté, le genre (nouvelle) de ce texte et, de l'autre, l'important travail d'écriture de Belaïd At-Ali.

Le texte de Mohand Saidi aborde, lui tout comme celui d'Ameziane, la problématique du genre, les catégories de la description et de l'espace dans le texte *Tafunast igujilen* et leur impact sur l'identité générique du texte. L'usage qu'en fait Belaïd At-Ali de ces deux catégories balance le texte d'une classe à une autre : du conte traditionnel au conte écrit.

Partant d'une analyse serrée des aspects de la satire et des détails descriptifs du personnage principal du texte *Lwali n udrar*, Amar Ameziane en conclut à la valeur parodique de l'écriture des traits définitoires de la légende hagiologique. L'auteur de cette étude soutient également que la parodie est accompagnée par moment par la satire et l'ironie.

En somme, de par les lectures proposées, cet ouvrage constitue un nouveau éclairage de l'œuvre de ce pionnier qu'était Belaïd At-Ali et le rend un peu plus visible. D'autres dossiers similaires, sur le même auteur ou sur d'autres, sont vivement à encourager.

MOHAND AKLI SALHI

## LES AUTEURS

**Mahmoud Amaoui** : Maître-assistant au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Bejaïa (Kabylie). L'histoire des langues berbères (à travers les documents littéraires, les documents lexicographiques, les grammaires et autres traités d'orthographe) ainsi que les questions liées à leurs standardisations constituent ses principaux domaines d'intérêt.

**Hakima Bellal** : Maître-assistante de littérature au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Après une étude sur l'évolution de la recherche en poésie kabyle, elle mène sa recherche doctorale sur les écrits de Belaïd At-Ali face à la tradition littéraire kabyle.

**Fatima Boukhris** : Linguiste, enseignante chercheur au Département de Langue et Littérature françaises, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohamed V-Agdal-Rabat. Ex-Directeur de recherche à l'IRCAM jusqu'à 2010. Co-auteurs d'ouvrages collectifs, auteurs de plusieurs articles sur la langue, la littérature et les expressions artistiques amazighes.

**Ouerdia Bourai** : Maître-assistante de littérature au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Son Magistère propose une lecture sémiotique d'*Asfel* de Rachid Aliche. Son doctorat porte sur la problématique de l'identité dans les écrits de Mouloud Mammeri.

**Anna Maria Di Tolla** : Professeur de Langue et littérature berbères et Histoire contemporaine des berbères à l'Université "L'Orientale" de Naples. Auteur de nombreux articles qui portent sur la littérature berbère orale. Elle est Directeur de la série *Studi Africanistici. Quaderni di Studi berberi e libico-berberi*.

**Mansour Ghaki** : Titulaire des cours Civilisations préislamiques de l'Afrique du Nord et L'Afrique punique, à Université L'Orientale de Naples. Auteur de plusieurs travaux traitant de l'épigraphie libyque et néopunique, de l'histoire et des

composantes de la civilisation libyque (architecture funéraire, croyances, organisation politique, symbolique, etc.). Parmi ses publications : Les *haouanet de Sidi Mhamed Latrech*, INP, Tunis 1999, 249 pages.

**Farida Hachid** : Maître-assistante de littérature au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Après un Magistère consacré aux aspects poétique du roman *Iḍ d wass* d'Amar Mezdad, elle s'intéresse actuellement aux œuvres de Mohia Abdellah.

**Hachem Jarmouni** : Enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres Saïs, Université de Fès. Filière d'études amazighes. Titulaire de Doctorat, Département de Langue et de Littérature françaises, Thèse intitulée : *Anthologie analytique de la poésie berbère du Maroc central*.

**Saïda Mohand-Saïdi** : Maître-assistante de littérature au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Après un Magistère sur la poétique du conte *Tafunast igujilen* de Belaïd At-Ali, elle s'intéresse au genre de la nouvelle en kabyle.

**Khadija Mouhsine** : Professeur de littérature française à La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Université Mohammed V-Agdal- Rabat - Directrice du Laboratoire L.A.S. « Littérature, Art et Société ». Responsable du Master « Langue et Culture Amazighes ». Auteur d'une thèse de doctorat d'état sur le conte berbère (tachelhit), poétique du récit. Auteur de plusieurs articles sur la littérature orale et la littérature écrite amazighe.

**Samira Moukrim** : Professeure de l'enseignement supérieur assistante (MCF) - Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, FLSH-Fès Saïs, Filière des études amazighes LLL (Université d'Orléans), Dipralang (Université Paul-Valéry Montpellier), ELLAM (Université Mohammed V-Rabat) ; 2011/02/02 : Qualification aux fonctions de *Maître de Conférences*, France ; 2010/04/12 : *Doctorat* en Sciences du Langage-Linguistique à L'Université d'Orléans ; 2008-2011 : Attachée d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université d'Orléans ; 2006-2008 : Chargée d'enseignements à l'Université d'Orléans ; Coordinatrice des modules 'Linguistiques', Filière des études amazighes, FLSH-Fès Saïs ; Membre du Comité de rédaction de la revue ALMISBAHIYA, FLSH-Fès Sais.

**Kamal Naït-Zerrad** : Professeur des Universités (Langue et linguistique berbères). Unité de recherche LACNAD (Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas). Titres universitaires principaux : 2003 : Habilitation à diriger des

recherches (INALCO, Paris) ; 1996 : Doctorat de l'INALCO (Paris) en langue, littératures et civilisation berbères ; 1995 : Doctorat de l'INPG (ENSERG, Grenoble) en Optique, Optoélectronique et Micro-ondes.

**Nabila Sadi** : Maître-assistante de littérature au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Elle a soutenu un Magistère sur la poétique de l'identitaire dans le roman kabyle. Sa recherche actuelle porte sur la problématique du romanesque kabyle.

**Mohand Akli Salhi** : Maître de Conférences de littérature au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Ses recherches portent sur la métrique, les transformations littéraires en kabyle et sur l'enseignement de la littérature. Il est auteur de trois ouvrages : *Poésie féminine traditionnelle de Kabylie* (Enag, Alger, 2011), *Études de littérature kabyle* (Enag, Alger, 2011) et *Asegzawal amezzyan n tsekla* [Petit dictionnaire de littérature], l'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2012.

**Valentina Schiattarella** : Doctorat en Linguistique berbère (2010) - École Pratique des Hautes Études, Paris, sous la direction d'Amina Mettouchi ; bénéficiaire d'une bourse pour un projet de documentation du siwi (berbère d'Égypte), ELDP-SOAS, Londres (2012-2013); Laurea Specialistica en Sciences des Langues, Histoire et Culture de la Méditerranée et des Pays Islamiques, Università degli Studi di Napoli L'Orientale (Italie) 110/110 cum laude (2007-2009).

**Noura Tiziri** : Professeur de linguistique berbère au Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Tizi-Ouzou. Directrice du laboratoire « Aménagement et enseignement de la langue amazighe ». Sa formation de base d'ingénieure polytechnicienne lui permet, en plus du domaine de spécialité phonétique/phonologie, de l'investir aussi dans tout ce qui concerne le traitement automatique des langues. Elle dirige plusieurs thèses et mémoires de magister. Elle dirige aussi des projets de recherche nationaux et internationaux. Elle suit aussi dans plusieurs comités d'experts au niveau national dans la recherche et l'évaluation.

**Mohand Tilmatine** : a obtenu son doctorat en Philosophie, Linguistique et Langues et Cultures Romanes de la Wilhems-Universität Münsteren en Allemagne. Il a été enseignant dans les Universités d'Alger, de Karlsruhe et de la Freie Universität Berlin en Allemagne. Il est actuellement Professeur des Universités en Langues et Cultures berbères à l'Université de Cádiz en Espagne.



*Prodotto da*

**IL TORCOLIERE** • *Officine Grafico-Editoriali d'Ateneo*  
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI "L'Orientale"  
Dicembre 2014